

DELIBERATIONS

(Délibérations du CONSEIL)

CONSEIL du 15/11/2013

Le présent document regroupe l'ensemble des délibérations accompagnées de leur(s) annexe(s), classés par élus rapporteur et par compétences.

Délibération du CONSEIL

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DURABLE - STRATEGIE DES TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT DURABLE - MISSION STRATEGIE PILOTAGE ET ORGANISATION

Evaluation des contrats de territoire - Rapport d'évaluation des volets 1 & 2 : relations de partenariat et volets 1 & 2.

L'évaluation des contrats de territoire était prévue dès la mise en œuvre de cette politique (délibérations 10 C 0698 du 3 décembre 2010 et 11 C 0779 du 8 décembre 2011) et vient compléter le bilan réalisé chaque année par la direction coordination territoriale et proximité. Le dernier en date a également été présenté au conseil communautaire le 15 novembre 2013. L'évaluation analyse les effets de la politique des contrats de territoire et propose des pistes d'amélioration. Elle se déroule en deux phases. L'an dernier, ce sont les actions et les relations de gouvernance mises en place dans le cadre des pratiques de mutualisation (volet 3) qui ont été étudiées. Cette année, ce sont les relations de partenariat entre les communes et Lille Métropole (volets 1 et 2) qui sont analysées. Ce travail a permis de formuler des pistes d'améliorations sur les différents points évalués qui pourraient être appliquées dans le cadre de l'élaboration d'une seconde génération des contrats de territoire.

Les résultats de la première phase en 2012 ont fait l'objet d'une restitution au conseil communautaire du 15 février 2013. Des axes d'amélioration concernant le volet 3 ont été développés dont certains sont d'ores et déjà engagés :

- Sensibiliser les acteurs aux futurs enjeux de la mutualisation ;
- Développer les rencontres thématiques rassemblant techniciens communaux et communautaires ;
- Mieux suivre les actions grâce à une plateforme collaborative dédiée à la mutualisation ;
- Créer et animer un réseau de chefs de projet des actions mutualisées ;
- Créer une équipe pluridisciplinaire d'experts dédiée à la mise en œuvre et au suivi des actions mutualisées du volet 3.

La seconde phase en 2013, s'est appuyée sur une analyse de la gouvernance entre les communes et Lille Métropole, et sur une analyse des relations de partenariats dans le cadre de la mise en œuvre des actions des volets 1 et 2 sur le territoire métropolitain.

Dans ce cadre, 42 contributions individuelles ont été recueillies auprès de deux premiers Vice-présidents, cinq élus correspondants, douze maires et vingt-trois agents des services communautaires participant à la démarche. Ce panel a été construit sur la base des principes de représentativité des territoires, de diversité politique et du niveau de participation des communes dans la démarche.

Cette seconde phase évaluative s'est conclue par la rédaction d'un rapport intitulé « relations de partenariat et volets 1&2 ». Il dresse un bilan sur les instances de gouvernance et les outils mis à disposition, les résultats des volets 1 et 2 sur les relations techniques et politiques ainsi que sur la qualité de la prestation de Lille Métropole, la qualité de la communication autour du dispositif, les impacts politiques et organisationnels des volets 1 et 2 sur le rôle des élus et l'organisation des services, les impacts sur le développement territorial et enfin, les impacts budgétaires.

Le rapport met notamment en évidence les plus values des contrats de territoire suivantes :

- Une bonne connaissance et appropriation du dispositif par ses acteurs ;
- Une lecture budgétaire et priorisation des projets plus transparente ;
- Un renforcement du partage d'informations et du dialogue entre les différents acteurs via les instances ;
- Une amélioration de la cohérence territoriale dans la réalisation des actions ;
- Une meilleure articulation entre les services communaux et communautaires ;
- Une pertinence des outils dédiés au suivi des contrats de territoire.

Le rapport d'évaluation ici présenté comprend également des pistes d'amélioration identifiées pour une éventuelle seconde génération des contrats de territoire en vue du prochain mandat se déclinant en trois « moteurs de développement » :

- Porter l'ambition de contrats de territoire opérationnels articulés avec les finances communautaires ;
- Conforter l'intégration du dispositif dans la relation partenariale politique et technique ;
- Optimiser les processus de travail collaboratifs.

Les principales pistes d'amélioration issues de ces trois « moteurs de développement » sont les suivantes :

- Renforcer l'adaptation des supports de communication pour garantir l'appropriation du dispositif par les acteurs;
- Vulgariser l'information budgétaire et notamment les priorités auprès des acteurs pour renforcer la transparence;
- Fluidifier et accélérer la circulation de l'information décisionnelle entre Lille Métropole et les communes ;
- Organiser une instruction plus partagée des projets d'envergure territoriale;
- Valoriser la coordination des territoires portée par le Premier Vice-président et organiser une conférence des maires sous l'égide de la présidence;
- Renforcer le statut de l'élu correspondant dans l'organisation politique communautaire.

Le rapport d'évaluation est joint en annexe à la présente délibération.

.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Les groupes MCU et GIDEC se sont abstenus.

Acte certifié exécutoire au 22/11/2013

Pour la Présidente
Le 1^{er} Vice-Président à la Gouvernance


Michel François DELANNOY



NOVEMBRE 2013

ÉVALUATION DES CONTRATS DE TERRITOIRE

**PHASE 2 : RELATIONS DE PARTENARIAT
ET VOLET 1 & 2**

/Rapport d'évaluation



CONTRATS
de
Territoire

Depuis 2008, grâce aux contrats de territoire, Lille Métropole facilite et renforce le dialogue avec chacune de nos 85 communes. Ces instances d'échanges et de concertation font vivre et avancer la démocratie métropolitaine.

A l'approche de la fin du mandat, il est important d'avoir un regard sur le travail réalisé et, dans le même temps, de regarder vers l'avenir pour préparer la seconde génération des contrats de territoire. Telle est l'ambition de ce rapport d'évaluation des « volets 1 et 2 ».

Je veux remercier ici l'ensemble des élus et des services qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport d'évaluation. Leurs témoignages sont porteurs de pistes variées et constructives pour consolider ce dispositif.

Affirmer les contrats de territoire comme un outil de dialogue privilégié entre les élus et les services, optimiser les processus de travail collaboratifs, et tendre vers des contrats de territoire plus opérationnels et articulés avec les finances communautaires sont les objectifs que nous devons mettre en œuvre pour aller plus loin dans la démarche.

Je me réjouis de l'enthousiasme partagé sur les apports très bénéfiques des contrats de territoire pour notre métropole. Il nous appartient désormais de prendre en compte ces nouveaux objectifs pour tendre vers une politique métropolitaine toujours plus transparente, efficace et solidaire.

Martine Aubry
Présidente de Lille Métropole

Le dispositif des contrats de territoire est-il adapté à l'ambition du programme de mandat et soutient-il la mise en œuvre de la politique communautaire ? L'organisation en huit territoires permet-elle de répondre aux enjeux de l'intercommunalité ? Quelles sont les axes de progrès pour une éventuelle future génération des contrats de territoire ?

La démarche d'évaluation des volets 1 et 2 des contrats de territoire s'est construite sur ces questions.

Le constat pour cette première version est positif. Les contrats de territoire matérialisent le mode de relation que Lille Métropole souhaite avoir avec les communes et son engagement au sein des territoires. Au terme de quatre années de mise en œuvre, le renforcement du dialogue entre les 85 communes et Lille Métropole est perçu de manière unanime.

Le travail commun dans le cadre des volets 1 et 2 des contrats de territoire a permis de consolider la prise en compte des spécificités des territoires et des communes composant la métropole.

Compte-tenu du contexte budgétaire restreint, la relation entre Lille Métropole et les communes est amenée à s'inscrire plus que jamais dans une dynamique partenariale.

Alain Bernard
1er Vice-président Contrats de territoire,
administration et ressources

Sommaire

Préfaces.....	2
Sommaire	3
Remerciements.....	4
1. La politique des contrats de territoire	5
1.1 La présentation des contrats de territoire.....	5
1.2 L'évaluation des contrats de territoire	7
2. La démarche d'évaluation des relations de partenariat : les volets 1 et 2	9
2.1 Les questions clés de l'évaluation.....	9
2.2 La méthode d'évaluation adoptée.....	9
3. Les résultats de l'évaluation	13
3.1 Le dispositif des contrats de territoire.....	13
3.1.1 Les instances de gouvernance	14
3.1.2 Les outils mis à disposition	16
3.1.3 L'appropriation de la démarche par les élus et les services.....	18
3.1.4 Les principes structurant l'organisation territoriale	20
3.2 L'appréciation de l'évolution des relations de partenariat au travers des contrats de territoire	24
3.2.1 ...au niveau de la gouvernance politique	24
3.2.2 ...au niveau de la mise œuvre technique des actions	25
3.2.3 ...sur l'articulation entre la production des instances et les réalisations techniques.....	26
3.3 Les impacts des contrats de territoire dans le fonctionnement de Lille Métropole	27
3.3.1 ...sur l'organisation des services	27
3.3.2 ...sur la gestion budgétaire	27
3.3.3 ...sur les réalisations communautaires	29
3.3.4 ...sur l'identification par le citoyen du rôle de chaque collectivité.....	30
4. La synthèse des résultats	32
5. Les pistes d'amélioration pour une nouvelle version des contrats de territoire.....	35
5.1 Porter l'ambition de contrats de territoire articulés avec les finances communautaires	36
5.1.1 Permettre une instruction partagée des projets d'envergure territoriale	36
5.1.2 Vulgariser l'information budgétaire auprès des acteurs pour renforcer la transparence.....	36
5.2 Conforter l'intégration du dispositif au service de la relation partenariale politique et technique.....	36
5.2.1 Valoriser la coordination des territoires portée par le premier Vice-président et organiser une conférence annuelle des maires sous l'égide de la présidence	37
5.2.2 Renforcer le statut de l' élu correspondant dans l'organisation politique communautaire.....	37
5.2.3 Renforcer l'adaptation des supports de communication pour garantir l'appropriation du dispositif par les acteurs.....	37
5.2.4 Simplifier les supports et réguler la quantité d'informations transmises aux acteurs	38
5.2.5 Capitaliser les bonnes pratiques.....	38
5.2.6 Développer davantage l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.	38
5.2.7 Mener une réflexion sur la mise en place de réunions techniques de territoire : des comités territoriaux des directeurs généraux des services	39
5.2.8 Améliorer le rôle du comité technique des territoires dans la gestion des opérations transversales et « orphelines ».....	39
5.3 Optimiser les processus de travail collaboratif.....	39
5.3.1 Moderniser les outils de suivi des contrats de territoire afin d'augmenter la fréquence d'actualisation des informations concernant les actions.	39
5.3.2 Fluidifier et accélérer la circulation de l'information décisionnelle entre Lille Métropole et les communes	40
5.3.3 Concevoir et mettre en ligne un agenda des territoires collaboratif	40
Annexe : Indicateurs des volets 1&2 issus du questionnaire en ligne à destination des services communautaires.....	41

Remerciements

Ce rapport d'évaluation a été produit sur la base d'un grand nombre de témoignages. Vingt-sept entretiens ont été réalisés avec des premiers Vice-présidents, élus correspondants, élus communaux et services de Lille Métropole. Ces acteurs du dispositif ont accueilli la mission stratégie, pilotage et organisation dans leurs établissements respectifs et ont chaleureusement participé à la démarche évaluative des contrats de territoire en faisant preuve d'une grande disponibilité. Ces remerciements leur sont tout particulièrement adressés.

En parallèle de ces entretiens, l'évaluation des contrats de territoire a été complétée d'une enquête en ligne à destination des « chefs de projets/référents » des actions des volets 1 et 2. Ces derniers sont aussi à remercier pour leur participation.

La mission stratégie, pilotage et organisation a accordé une grande attention dans la retranscription des propos des différents interviewés, au travers des quarante-quatre comptes-rendus d'entretiens ou bilans synthétiques réalisés à partir de ces comptes-rendus.

Les différents acteurs sollicités lors de cette étude nous ont livré des témoignages riches tant par la précision de leurs arguments que des propositions d'optimisation à envisager. Ces différentes contributions nous ont permis de réaliser ce rapport d'évaluation et de formuler des pistes d'amélioration qui pourraient nourrir une future génération des contrats de territoire lors du prochain mandat.

1. La politique des contrats de territoire

1.1 La présentation des contrats de territoire

Le dispositif des contrats de territoire a été mis en œuvre par la délibération 10 C 0019 du 5 février 2010. Cette politique est le reflet du projet de mandat « Vivre ensemble notre Euro-Métropole » pour une nouvelle relation entre Lille Métropole et les communes. Les contrats de territoire visent à faciliter la mise en cohérence des actions conduites par Lille Métropole et les communes tout en prenant en compte les spécificités de chaque territoire.

Les contrats de territoire ont vocation à être un outil stratégique au profit d'une gouvernance qui place au premier rang la qualité du dialogue entre Lille Métropole et les communes. Ils se divisent en trois volets :

- **Volet 1 - les actions d'initiative communautaire** : ce volet correspond aux actions portées par Lille Métropole en tant que chef de file ;
- **Volet 2 - les actions d'initiative communale** : la commune s'appuie sur ses compétences et ses propres moyens d'expertise pour réaliser le projet. Lille Métropole accompagne la commune sur ces compétences historiques ;
- **Volet 3 - les actions de mutualisation et accompagnement des communes** : Lille Métropole met son expertise à disposition des communes et anime les démarches de réflexion sur des projets de mutualisation avec et entre communes.

Selon la délibération cadre précitée, les contrats de territoire ont pour objectif de :

*« - décliner l'ambition du projet de mandat pour l'ensemble des politiques communautaires qui structurent le territoire métropolitain ;
- intégrer et valoriser dans ce cadre les principaux projets portés par les communes ;
- encourager les solidarités d'action et les pratiques de mutualisation entre Lille métropole et les communes. »*

La mutualisation des moyens et expertises entre Lille Métropole et les communes a fait l'objet d'une délibération particulière (10 C 0698 du 3 décembre 2010) fixant des objectifs spécifiques au volet 3 :

*« - mobiliser l'expertise de Lille Métropole auprès des communes avec la mise à disposition d'une ingénierie ;
- engager une réflexion métropolitaine sur des enjeux qui expriment une forte demande des habitants et/ou impliquent la définition de nouvelles coopérations entre les acteurs publics ;
- encourager les démarches de mutualisation des procédures, des connaissances et des actions entre Lille Métropole et les communes et entre celles-ci. »*

La politique des contrats de territoire se construit sur la base des échanges entre Lille Métropole et les communes. Les différentes instances mises en place ont notamment permis d'institutionnaliser, dans ce mandat, une nouvelle gouvernance entre Lille Métropole et les communes en favorisant le dialogue intercommunal sur la contractualisation des objectifs ainsi que le portage de la mutualisation. Ce mode de gouvernance a permis d'intégrer toutes les spécificités de l'espace métropolitain pour agir en cohérence avec les enjeux du territoire.

- **La coordination des territoires. Cette instance réunit les « huit élus correspondants » des territoires et a pour but de :**
 - ▶ Favoriser les échanges et la concertation sur les conditions de mise en œuvre des politiques communautaires ;
 - ▶ Contribuer à l'articulation des échelles d'action de Lille Métropole au sein des territoires, de l'aire métropolitaine à la commune ;
 - ▶ Mettre en cohérence des actions dans les différents territoires ;
 - ▶ Identifier les points de blocage entre Lille Métropole et les communes et porter au débat les solutions à mettre en place ;
 - ▶ Assurer le suivi et la mise à jour des contrats de territoire.

- **Le comité de territoire. Cette instance regroupe les élus communaux dans chacun des huit territoires de la métropole et permet de :**
 - ▶ Favoriser les échanges et la concertation sur les conditions de mise en œuvre des politiques communautaires ;
 - ▶ Effectuer le suivi et la mise à jour des contrats de territoire (actualisation des actions inscrites dans les contrats de territoire, identifier les demandes de nouvelles actions issues des territoires, reporting sur les projets de mutualisation, etc.).

- **Le comité technique des territoires. Cette instance constitue un point de rencontre pour les représentants des services de Lille Métropole et a vocation à :**
 - ▶ Favoriser la préparation des différentes instances politiques (identification des sujets phares, points de vigilance, etc.)
 - ▶ Recenser les points de blocage portant sur l'action territoriale de Lille Métropole et identifier des solutions adaptées ;
 - ▶ Préparer les méthodes à mettre en place, en amont des réunions de coordination des territoires.

- **Le comité métropolitain des directeurs généraux des services (DGS). Cette instance rassemble les DGS de l'ensemble des communes de la communauté urbaine et aide à :**
 - ▶ Mettre en place des projets de mutualisation (identification des besoins, pilotage des projets, bilan et évaluation des projets, etc.) ;
 - ▶ Echanger les informations avec Lille Métropole autour des projets communautaires et communaux, des bonnes pratiques et modes de faire, etc.

Au-delà de la préparation de ces instances, la direction coordination territoriale et proximité fournit également un appui logistique essentiel pour assurer la mise en place, le suivi et la bonne conduite des actions des contrats de territoire. Cet appui se fait notamment par le biais des coordinateurs territoriaux et des référents des trois volets respectifs des contrats de territoire.

1.2 L'évaluation des contrats de territoire

Le dispositif d'évaluation et de suivi des contrats de territoire est prévu dans les délibérations 10 C 0698 du 3 décembre 2010 et 11 C 0079 du 8 décembre 2011. Ces délibérations fixent respectivement les principes orientant l'élaboration du bilan d'étapes et de perspectives des contrats de territoire ainsi que la mise en œuvre de la mutualisation entre Lille Métropole et les communes :

« Deux outils ont été créés afin de restituer de manière qualitative l'état d'avancement des actions aux territoires :

L'élaboration d'une fiche de suivi pour chacune des actions, regroupant un certain nombre de rubriques mettant en évidence l'évolution, l'actualité et les points de vigilance de chaque action ;

L'élaboration d'une synthèse par territoire de l'état d'avancement des actions mise en perspective avec le diagnostic initial par le biais des moteurs de développement qui souligne les forces, les faiblesses mais aussi les opportunités et les menaces pour chacun des huit territoires. »

(Délibération 11 C 0079)

« [...] il est proposé d'engager chaque année une évaluation précise des actions du volet 3 qui auront produit des actions et des outils opérationnels afin d'évaluer leur impact pour Lille Métropole et les communes, leur intérêt et leur coût. » (Délibération 11 C 0079)

« Un bilan annuel, qui fera l'objet d'une délibération, sera réalisé afin d'en évaluer les impacts et les axes de progrès. » (Délibération 10 C 0698)

Depuis la mise en place des contrats de territoire, un bilan de suivi de l'état d'avancement de cette politique est remis annuellement au conseil communautaire en fin d'année en lien avec le comité technique des territoires. Afin de déployer intégralement le dispositif d'évaluation prévu par ces délibérations, l'analyse des contrats de territoire est enrichie par ce second rapport d'évaluation qui vient compléter le rapport présenté au conseil du 15 février 2013 « gouvernance et volet 3 ». Cette démarche évaluative permet d'apprécier la plus value des contrats de territoire et de mieux comprendre le système de gouvernance entre Lille Métropole et les communes pour actualiser les modalités de mise en œuvre de cette politique.

Dans cette optique, l'évaluation des contrats de territoire a vocation à s'interroger sur les impacts des contrats de territoire, à apprécier l'évolution des relations de partenariat entre Lille Métropole et les communes. Elle prépare ainsi une probable seconde génération des contrats de territoire en vue du prochain mandat qui débutera en 2014. Pour ce faire, l'évaluation doit permettre d'analyser les effets des contrats de territoire à partir de l'avis d'acteurs de cette politique notamment pour en définir d'éventuels axes d'amélioration ou de réorientation.

Dans l'esprit des délibérations cadres et du programme « Vivre ensemble notre Euro-Métropole », les contrats de territoire sont évalués dans leur ensemble. L'évaluation a été réalisée en deux phases :

- **Pour rappel, l'évaluation de la mutualisation dans la métropole constituait la première phase.** Elle avait comme objet les actions programmées du volet 3 des contrats de territoire et les relations de gouvernance mises en place entre Lille Métropole et les communes. Cette première phase a conduit à la réalisation d'un premier rapport qui a été présenté au conseil communautaire du 15 février 2013. Les observations issues de ce rapport¹ présentées ci-dessous visaient à renforcer les pratiques de mutualisation et pourraient être appliquées dans le cadre de l'élaboration du schéma de mutualisation².

Propositions d'optimisation du volet 3 d'ores et déjà engagées :

- ▶ Sensibiliser les acteurs de la démarche aux futurs enjeux de la mutualisation
- ▶ Développer des rencontres thématiques rassemblant des techniciens communaux et communautaires
- ▶ Mieux suivre les actions grâce à une plateforme collaborative dédiée à la mutualisation
- ▶ Créer et animer un réseau des chefs de projet des actions mutualisées
- ▶ Créer une équipe pluridisciplinaire d'experts dédiée à la mise en œuvre et au suivi des actions mutualisées du volet 3
 - ↳ Elaborer les scénarios de montage juridique pour les actions mutualisées qui le nécessitent
 - ↳ Proposer les principes et les outils des contributions
 - ↳ Systématiser un suivi et une analyse financière des actions mutualisées

Propositions d'améliorations « structurelles » en vue du prochain mandat :

- ▶ Réfléchir à un déploiement élargi de la mutualisation
 - ▶ Organiser un dialogue annuel avec tous les maires
- **La deuxième phase de l'évaluation, objet du présent rapport, a comme objet les volets 1 et 2, c'est-à-dire les relations de partenariat que Lille Métropole entretient avec les communes et vice-versa dans le portage des actions relevant de leurs compétences respectives.** Cette deuxième étape nous a permis de formuler des préconisations sur les relations de partenariat qui pourraient être appliquées dans le cadre de l'élaboration de la seconde génération des contrats de territoire.

¹ Le rapport est disponible sur demande auprès de la mission stratégie pilotage et organisation.

² Le schéma de mutualisation est issu de la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 (loi n°2010-1563) qui prévoit des nouvelles dispositions visant à améliorer le cadre de mutualisations entre les EPCI et les communes membres. Lille Métropole devra donc établir un rapport relatif aux mutualisations de services entre la communauté urbaine et les communes membres dans l'année qui suit le renouvellement général des conseils municipaux : 2014-2015.

2. La démarche d'évaluation des relations de partenariat : les volets 1 et 2

2.1 Les questions clés de l'évaluation

L'évaluation des relations de partenariat vise à apporter des éléments de réponses aux questions suivantes :

- ▶ Quelle est la plus value de la mise en place d'un système formalisé de partenariat dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions des volets 1 et 2 ?
- ▶ Les outils, procédures et instances existants sont-ils adaptés pour assurer la continuité, voire la montée en puissance, du dialogue ou des relations de partenariat entre Lille Métropole et les communes ?
- ▶ Comment la communication et la coopération avec Lille Métropole sont-elles perçues par les communes ? En quoi peuvent-elles constituer un atout dans la réalisation des projets ?
- ▶ Quels sont les impacts de ce dispositif sur le développement territorial ?
- ▶ Quels sont les interactions entre le processus budgétaire et le dispositif contrats de territoire ?
- ▶ Comment l'organisation en 8 territoires intervient-elle sur la gouvernance ?

2.2 La méthode d'évaluation adoptée

Dans le respect du principe de « distanciation »³ de l'évaluation des politiques publiques, la direction coordination territoriale et proximité, en charge du pilotage technique des contrats de territoire, a fait appel à la mission stratégie, pilotage et organisation de Lille Métropole pour concevoir et réaliser l'évaluation des contrats de territoire. En effet, trouvant son origine dans le projet de mandat et l'ambition de mettre en place une nouvelle gouvernance, le rôle de cette entité est d'émettre un avis impartial sur les politiques publiques mises en œuvre. Cet avis repose sur l'analyse précise des résultats au regard des objectifs initialement fixés au lancement de la politique.

Associant au dialogue toutes les parties prenantes, l'évaluation s'inscrit dans une logique d'amélioration continue de l'action publique.

Le processus méthodologique pour cette démarche évaluative se décline en plusieurs étapes :

- ▶ Identification de la commande et analyse approfondie de la politique ;
- ▶ Elaboration de la méthode d'évaluation et du cahier des charges ;
- ▶ Collecte de la matière à évaluer ;
- ▶ Analyse des résultats ;
- ▶ Rédaction du rapport d'évaluation avec formulation de pistes d'amélioration ;
- ▶ Partage des résultats avec les acteurs du dispositif et enrichissement des pistes d'amélioration.

³ « L'évaluation est conduite de façon impartiale. Les personnes participant à l'évaluation à titre professionnel informent les autres partenaires de tout conflit d'intérêt éventuel. Le processus d'évaluation est conduit de façon autonome par rapport aux processus de gestion et de décision. Cette autonomie préserve la liberté de choix des décideurs publics. » (Cf. La Charte de la Société française de l'évaluation : des principes pour les participants à l'évaluation des politiques et des programmes publics)

2. La démarche d'évaluation des relations de partenariat : les volets 1 et 2

Afin de prendre en compte les aspects politiques et techniques des relations de partenariat entre les communes et Lille Métropole, **42 contributions individuelles** ont donc été obtenues avec :

- 12 élus communaux ;
- 2 premiers Vice-présidents ;
- 5 élus correspondants ;
- 23 agents des services de Lille Métropole (directeurs généraux adjoints, directeurs, chefs de service, chefs d'unité territoriale, chargés de mission, coordinateurs territoriaux, etc.)

Concernant les élus, ce panel a été construit sur la base des principes de représentativité des territoires, de diversité des groupes politiques et du niveau de participation des communes dans les actions des volets 1 et 2 des contrats de territoire.

Les entretiens ont été guidés par des **questionnaires semi-directifs** adaptés aux profils des interviewés et ont été complétés par un questionnaire en ligne⁴ destinés aux « chefs de projet »/référents des actions des volets 1 et 2 afin d'approfondir l'analyse du dispositif par l'appréciation de ces utilisateurs internes.

Les premiers Vice-présidents, élus correspondants, élus communaux et services de Lille Métropole ont donc été invités à se prononcer sur :

- Les instances de gouvernance et les outils mis à disposition ;
- Les résultats des volets 1 et 2 sur les relations techniques et politiques ainsi que sur la qualité de la prestation de Lille Métropole et des communes ;
- La qualité de la communication autour du dispositif ;
- Les impacts politiques et organisationnels des volets 1 et 2 sur le rôle des élus et l'organisation des services ;
- Les impacts sur le développement territorial
- Les impacts budgétaires
- Les pistes identifiées en vue de l'amélioration du portage politique et technique des volets 1 et 2 des contrats de territoire.

⁴ 54 agents des services communautaires ont été sollicités pour répondre au questionnaire en ligne. Un taux de réponse de 69% a été obtenu. Les réponses fournies ont principalement été exploitées pour la construction des graphiques illustrant le rapport.

Elus communaux :

Philippe BARRET, maire de Santes, représentant le territoire des Weppes ;
Daniel HERBAUT, maire de Fournes-en-Weppes, représentant le territoire des Weppes ;
Jean DELEBARRE, maire de Marquette-lez-Lille, représentant la Couronne Nord de Lille ;
Bernard GERARD, maire de Marcq-en-Barœul, représentant la Couronne Nord de Lille ;
Roger WILLOCQ, maire d'Anstaing, représentant le territoire Est ;
Gérard CAUDRON, maire de Villeneuve-d'Ascq, représentant le territoire Est* ;
Roger VICOT, maire de Lomme, représentant le territoire Lillois* ;
Frédéric MARCHAND, maire d'Hellemmes, représentant le territoire Lillois ;
Bernard DESPIERRE, adjoint au Maire de Tourcoing, représentant le territoire Tourquennois* ;
Patrick DELEBARRE, maire de Bondues, représentant le territoire Tourquennois ;
Guy ADYNS, maire de Toufflers, représentant le territoire Roubaisien ;
Pierre DUBOIS, maire de Roubaix représentant le territoire Roubaisien ;
Bernard HAESBROECK, maire d'Armentières, représentant le territoire de la Lys ;
Michel PACAUX, maire de Frelinghien, représentant le territoire de la Lys ;
Alain PLUSS, maire de Wattignies, représentant la Couronne Sud de Lille ;
Nicolas LEBAS, maire de Faches-Thumesnil, représentant la Couronne Sud de Lille*.

Elus correspondants :

Bernard DELABY, maire d'Haubourdin, élu correspondant du territoire des Weppes ;
Daniel JANSSENS, maire de Wambrechies, élu correspondant du territoire de la Couronne Nord de Lille ;
Francis DELRUE, maire de Baisieux, élu correspondant du territoire Est ;
Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, conseillère communautaire, mairie de Lille, élue correspondante du territoire Lillois* ;
Jean-Luc DEROO, maire d'Halluin, élu correspondant du territoire Tourquennois* ;
Josiane WILLOQUEAUX, maire de Lys-lez-Lannoy, élue correspondante du territoire Roubaisien ;
Francis GRIMONPREZ, maire de Deûlémont, élu correspondant du territoire de la Lys* ;
Frédéric BAILLOT, maire de Templemars, élu correspondant du territoire de la Couronne Sud de Lille.

Premiers Vice-présidents en charge de politiques thématiques :

Bernard DEBREU, 1er Vice-président « Voirie - Signalisation - Qualité de la Métropole » ;
Eric QUIQUET, 1er Vice-président « Transports Urbains - Plan Climat »*.

Premier Vice-président en charge de la politique évaluée :

Alain BERNARD, 1er Vice-président « contrats de territoire, administration et ressources »

** Ces membres du panel n'ont pas pu apporter leur contribution*

Services de Lille Métropole :

Nicole DA COSTA, directrice générale adjointe (DGA) rayonnement de la Métropole ;
Philippe LEMAIRE, DGA espace public, écologie et services urbains ;
Thierry DU CREST, DGA mobilité et transport ;
Erwan LEMARCHAND, directeur de la direction coordination territorial et proximité ;
Grégory DELEMARLE, directeur adjoint de la direction coordination territorial et proximité ;
Claude DHONDT, directeur espace public et voirie ;
Laurence RULLIER, directrice parcs d'activités et immobiliers d'entreprises ;
François BERAUD, directeur affaires juridiques et administration ;
Alexis MARIANI, directeur aménagement et habitat ;
Alain TISON, chef de service, accompagnement des entreprises et du commerce ;
Thomas VINCENT, chef de service coordination des projets mobilité ;
Emilie BROZ, chef de service budget et programmation, budget et gestion ;
Amaury BUINO, chef de service, secrétariat général ;
Annabella TASSART, chef de service U.T. Lille - Seclin, eau ;
Jean Michel MAILLET, chef de service U.T. Marcq-en-Barœul - La Bassée, espace public et voirie ;
Gianni SCHIMTZ, chargé de mission « suivi des contrats de territoire volets 1 et 2 ;
Sandrine LAYANI, coordinatrice territorial du territoire des Weppes ;
Jean-Pierre LEDOUX, coordinateur territorial du territoire Tourquennois ;
Sébastien WACHEUX, coordinateur territorial du territoire de la Lys ;
Stéphanie DARCE BECUWE, coordinatrice territorial du territoire Roubaisien ;
Fabienne VANDERLYNDEN, coordinatrice territorial du territoire Est ;
Nicolas ZALEWSKI, coordinateur territorial de la Couronne Nord de Lille ;
Franck CASTHELAIN, coordinateur territorial de la Couronne Sud de Lille ;
William D'ALESSANDRO, coordinateur territorial du territoire Lillois.

3. Les résultats de l'évaluation

Les résultats qui suivent sont le fruit des entretiens réalisés ainsi que des contributions obtenues par différents acteurs des volets 1 et 2 des contrats de territoire au cours de la seconde phase évaluative du dispositif. Ces résultats ont été consolidés selon les grands principes d'évaluation des politiques publiques⁵ et sont présentés ci-dessous.

3.1 Le dispositif des contrats de territoire

Les actions des volets 1 et 2 des contrats de territoire ont été définies sur la base d'un diagnostic réalisé en 2009. Les élus communaux ainsi que les différents services communautaires ont été sollicités pour participer à cette démarche, notamment au travers d'instances dédiées. Suite au vote de la délibération cadre des contrats de territoire le 5 février 2010⁶, le dispositif d'animation du dialogue territorial et de suivi des actions s'est mis en place avec la création d'instances et d'outils mis à disposition des acteurs concernés.

D'ailleurs, la représentation collective des contrats de territoire se caractérise principalement par l'organisation d'instances spécifiques à l'animation des relations territoriales. Ces dernières permettent aux communes et à Lille Métropole d'échanger sur les actions d'initiative communautaire (volet 1) et les actions d'initiative communale (volet 2), seconde innovation de la mise en place du dispositif. Trois d'entre elles ont vocation à favoriser leur suivi régulier et leur mise en œuvre optimale et cohérente :

- Les comités de territoire ;
- La coordination des territoires ;
- Le comité technique des territoires.

En parallèle des différentes instances mises en place dans le cadre des contrats de territoire, Lille Métropole a produit un ensemble d'outils pour informer les acteurs du dispositif au sein des communes et de la communauté urbaine de l'avancement des actions et leur permettre de s'exprimer sur l'actualité de leur territoire. Plusieurs types de supports ont été conçus par la direction coordination territoriale et proximité :

- Les fiches actions des volets 1 et 2 des contrats de territoire ;
- Le bilan annuel des contrats de territoire exposant l'état d'avancement des actions par territoire ;
- Les comptes rendus des rencontres de chaque instance ;
- La lettre d'information des territoires envoyée aux élus, communaux et communautaires, ainsi qu'aux DGS qui sera intégrée au portail des territoires ;
- Le portail des DGS et le portail des élus, amenés à évoluer vers un unique « portail extranet des territoires » accessible aux DGS et aux élus ;
- Les notes d'information issues de la coordination des territoires ;
- L'annexe au rapport d'activité « Bilan des dépenses par territoire : échelle communautaire et huit territoires ».

⁵ Cf. La Charte de la Société française de l'évaluation : des principes pour les participants à l'évaluation des politiques et des programmes publics

⁶ Délibération cadre – Gouvernance des contrats de territoire 10 C 0019, 5 février 2010

3.1.1 Les instances de gouvernance

↳ Les comités de territoire

Les entretiens réalisés ont révélé que les comités de territoire permettent de recenser les problématiques des communes et d'exprimer leurs besoins, ce qui est l'avis de six des douze communes interrogées. Ce type de réunion contribue à l'augmentation de la fréquence des échanges ainsi qu'au partage d'informations entre les communes et avec Lille Métropole sur la base d'un cadre défini, d'après cinq des douze communes rencontrées.

Le concept du comité de territoire est intéressant. Il constitue un lieu d'échanges pour les communes, permet aux élus de s'exprimer et de faire émerger des sujets d'intercommunalité. Les contrats de territoire sont une démarche constructive aujourd'hui. Il y a une bonne écoute des préoccupations communales et les informations échangées sont pertinentes.

Jean Delebarre, maire de Marquette-lez-Lille, contribution du 23 mai 2013

Les réunions sont très conviviales et productives au sens des échanges d'idées ainsi que dans le cadre de la coordination. Les comptes rendus sont très accessibles et structurés.

Bernard Gérard, maire de Marcq-en-Barœul, contribution du 29 mai 2013

Une majorité d'élus interrogés considèrent que la fréquence et la durée des réunions sont adaptées. L'ordre du jour des comités de territoire est pertinent et convient à la majorité des élus interviewés. Ils soulignent la possibilité de s'exprimer sur les sujets de leur choix et d'évoquer des points concernant leur territoire.

La fréquence des réunions est bonne et l'organisation de qualité. Les ordres du jour sont adaptés sans pour autant être figés : nous avons la possibilité de nous s'exprimer également sur des sujets de notre choix.

Daniel Herbaut, maire de Fournes-en-Weppes, contribution du 28 mai 2013

↳ La coordination des territoires

La coordination des territoires est appréciée des élus correspondants. Elle leur permet, au travers d'échanges entre eux et avec le premier Vice-président « contrats de territoire », d'être informés régulièrement des travaux de Lille Métropole et de prendre connaissance de l'actualité des territoires voisins. Deux des cinq élus correspondants ayant contribué soulignent l'importance du « tour de table » durant lequel ils présentent l'actualité de leur territoire. Cet avis est partagé par Alain Bernard, Premier Vice-président « contrats de territoire, administration et ressources ».

La majorité des élus correspondants interrogés insistent toutefois sur le contenu trop chargé de l'ordre du jour par rapport à la durée des réunions. La fréquence des réunions est quant à elle adaptée selon eux.

Ces réunions sont intéressantes mais s'ajoutent à un nombre trop élevé de réunions. L'ordre du jour des coordinations territoriales est trop chargé.

Bernard Delaby, élu correspondant du territoire des Weppes, contribution du 15 juillet 2013

Le tour de table permet de comprendre les problématiques des autres territoires, de voir les choses sous un autre angle. Elle permet aussi un enrichissement de l'élu notamment quand des thématiques qui ne concernent pas directement son territoire sont abordées.

Josiane Willoqueaux, élue correspondante du territoire Roubaisien, contribution du 14 juin 2013

↳ Le comité technique des territoires

Le comité technique des territoires représente un véritable lieu d'échanges et de circulation de l'information pour sept des treize agents communautaires interrogés. Les entretiens ont permis de constater que ce type de réunion a un réel intérêt pour les projets dits « orphelins », qui concernent plusieurs pôles ou directions et nécessitent donc d'installer un dialogue transversal. Toutefois, quelques coordinateurs territoriaux estiment que l'instance est perfectible du point de vue de la formalisation des échanges et des réponses apportées.

La démarche des contrats de territoire est une très bonne initiative. Ce dispositif introduit une dimension territoriale sur de nombreuses politiques transversales. La notion de territoire est un réel atout qui se concrétise dans l'action de Lille métropole.

Nicole Da Costa, DGA rayonnement de la métropole, contribution du 11 juillet 2013

J'ai vu un grand intérêt au comité technique des territoires lorsqu'il s'est agi de trouver un porteur à une opération "orpheline" transversale. C'est au sein de ce comité que se décide par exemple qui de la Direction Espace Public et Voirie, de la Direction des Espaces Naturels et Urbains, du Développement Economique, de la Mobilité ou autre porte un projet faisant appel à plusieurs de ces compétences.

Jean Michel Maillet, chef de service, U.T. Marcq-en-Barœul – La Bassée, espace public et voirie, contribution du 3 juillet 2013

La fréquence et la durée des rencontres sont adaptées selon la totalité des agents interrogés qui assistent régulièrement à l'instance. Tous les agents des services métropolitains interrogés ne sont pas des acteurs systématiques du comité technique des territoires. Pour une minorité d'entre eux, l'instance est très lointaine et ils en ressentent peu les effets. Sept des treize agents interrogés ne sont pas conviés systématiquement ou ne participent à l'instance que si l'un des sujets les concerne. Toutefois, leur présence n'est pas toujours nécessaire et dépend des sujets à l'ordre du jour. En effet, la totalité des directions de Lille Métropole est invitée aux réunions et dix des treize agents communautaires interrogés remarquent que les comptes-rendus sont facilement accessibles, ce qui favorise l'obtention de l'information en cas de besoin ultérieur.

Concernant les aspects pratiques, sa fréquence et sa durée sont adaptées. Je reçois par mail les comptes rendus des réunions. Nous recevons l'ordre du jour en amont, ce qui est utile pour nous permettre de préparer la réunion.

Thierry Du Crest, DGA mobilité et transport, contribution du 2 juillet 2013

↳ Rencontres complémentaires

A l'instar des instances des contrats de territoire, d'autres types de réunions sont organisés et contribuent à l'animation des relations de partenariat. Au sein des territoires, des sessions d'informations des maires visent à informer les élus communaux sur des sujets ciblés. Les taux de participation élevés à ces sessions témoignent de la satisfaction des élus selon Alain Bernard et la direction coordination territoriale et proximité.

La session d'information des maires leur apporte une grande satisfaction qui est justifiée par leur participation. Le format de la réunion est très intéressant de par la pertinence des sujets inscrits à l'ordre du jour.

Alain Bernard, 1^{er} VP « contrats de territoire, administration et ressources », contribution du 16 juillet 2013

Au niveau technique, les services communautaires sont conviés à des réunions d'animation territoriales animées par les coordinateurs territoriaux qui soulignent leur utilité. Ces réunions, en cours de généralisation au niveau des huit territoires, permettent d'évoquer les problèmes rencontrés sur les territoires et d'y apporter des éléments de réponse.

Des réunions d'animation territoriales, dont l'utilité est régulièrement soulignée, ont lieu deux à trois fois par an. Il s'agit d'un point avec les acteurs qui suivent le territoire et les chefs de projets concernés (en interne), pilotées par le coordinateur territorial.

direction coordination territoriale et proximité, contribution du 4 juillet 2013

3.1.2 Les outils mis à disposition

Les entretiens réalisés au sein des communes indiquent que les documents mis à la disposition des élus et de leurs services communaux sont globalement utiles et adaptés. Toutefois, quatre des douze élus interrogés regrettent un manque de mises à jour des différents supports (notamment des fiches actions et du bilan annuel) qui est contraignant pour le suivi souhaité des actions au sein des communes.

Les documents fournis par Lille Métropole nous sont effectivement utiles. Ils ont un format adapté et sont synthétiques.

Philippe Barret, maire de Santes, contribution du 30 mai 2013

Les fiches actions sont concrètes, néanmoins il est nécessaire de veiller à leur mise à jour afin de renforcer leur utilité. [...] Je pense que la réalisation d'un bilan « annuel » des contrats de territoire n'est pas suffisante. En effet, certains projets évoluent rapidement et d'autres font l'objet de nombreux arbitrages et de réécritures. Ainsi, le caractère annuel du bilan ne permet pas de rendre compte de ces évolutions. Pour cela, nous souhaiterions la mise en place d'un outil facile d'accès permettant de retrouver rapidement les informations (organisationnelles et opérationnelles) mises à jour sur les projets qui impliquent notre commune, grâce à l'utilisation de critères de tri.

Frédéric Marchand⁷, maire d'Hellemmes, contribution du 21 juin 2013

La majorité des élus correspondants interrogés utilisent peu les outils essentiellement par manque de temps et en raison des nombreuses informations dont ils disposent déjà de par leur participation aux différents rencontres et leurs échanges très réguliers avec le coordinateur territorial.

Je n'utilise pas ces outils car je suis très présent en réunion et que j'ai déjà l'information. Néanmoins, je pense que ce sont des outils intéressants pour l'ensemble des maires.

Bernard Delaby, élu correspondant des Weppes, contribution du 15 juillet 2013

Une minorité d'élus rencontrés admet n'accorder que peu de temps au portail des élus en raison notamment d'une préférence pour les supports papiers et de difficulté d'accès. De plus, les quantités d'information dont ils disposent sont déjà très conséquentes et les documents fournis ainsi que les réunions sont parfois répétitifs dans les sujets qu'ils abordent selon 33% des élus communaux interrogés. Toutefois, les entretiens révèlent leur intérêt pour les outils tels que les fiches actions ou le bilan annuel, selon huit des douze élus interrogés.

Les supports mis à disposition par Lille Métropole sont relativement synthétiques et de bonne qualité. Nous nous connectons insuffisamment au portail des élus car, jusqu'à présent, nous privilégions encore les supports papiers plus pratiques pour travailler. Nous utilisons les fiches actions. La brochure « bilan » annuelle produite par la direction coordination territoriale et proximité nous est aussi utile.

Roger Willocq, maire d'Anstaing, contribution du 23 mai 2013

⁷ Représenté par Véronique Poher, directrice générale des services.

Douze des treize agents des services thématiques communautaires interrogés n'ont pas eu à développer de nouveaux outils afin d'adapter leur mode de travail à la politique des contrats de territoire. D'ailleurs, les agents rencontrés n'utilisent pas les documents tels que les fiches actions pour le suivi de leurs propres projets.

Il n'y a pas eu d'évolution des outils, hormis la déclinaison par territoire des bilans [financiers].

Claude Dhondt, directeur espace public et voirie, contribution du 27 juin 2013

La direction coordination territoriale et proximité considère les fiches actions comme un outil de suivi indispensable à leur travail quotidien. Elles sont utiles pour suivre les actions et communiquer aux maires les informations relatives à leur état d'avancement et leur modalité de mise en œuvre technique.

Les fiches actions sont un outil de suivi pour notre direction et un outil de communication à destination des élus. Ces fiches actions permettent notamment de restituer aux élus du territoire l'état d'avancement des actions des contrats de territoire, ou d'aider à la priorisation au moment du débat budgétaire.

direction coordination territoriale et proximité, contribution du 4 juillet 2013

Toutefois, quatre des dix membres de la direction coordination territoriale et proximité ayant contribué considèrent la saisie des fiches actions laborieuses. En effet, les volets 1 et 2 recouvrent 1030 actions et les fiches sont remplies manuellement. De plus, cette saisie manuelle s'ajoute au temps de collecte des informations auprès des différents services concernés. Il n'existe pas d'outils informatiques interfacés avec les systèmes financiers et opérationnels pouvant récupérer des données déjà stockées au sein de Lille Métropole.

L'actualisation des fiches prend du temps ; un lien automatique entre les délibérations et les fiches permettraient une mise à jour partielle régulière.

Sandrine Layani, coordinatrice territoriale du territoire des Weppes, contribution du 2 juillet 2013

Globalement, les membres de la direction coordination territoriale et proximité, à commencer par les coordinateurs territoriaux, se montrent satisfaits des outils mis en place, ils les jugent cependant perfectibles. Pour ce faire, des travaux d'amélioration sont déjà en cours. Au-delà de la mise en place d'un nouveau portail extranet des territoires unique pour les élus et les directeurs généraux des services, une plateforme collaborative par territoire partagée avec les services devrait compléter les instruments de suivi et de diffusion de l'information actuels. De plus, la gestion du suivi des actions des contrats va prochainement évoluer avec la mise en place prévue d'une application informatique visant à faciliter la mise à jour des informations présentes sur les différents supports. Les objectifs poursuivis sont clairs : un meilleur partage de l'information et une réactivité accrue.

La gestion du suivi des actions est amenée à évoluer. L'outil qui sera mis en place pour le suivi et la préparation des actions nous sera propre mais partagés et ouverts aux autres directions. A termes il pourrait être interfacé avec des outils métiers (ORION, SIG, ...). Il inclura le suivi des actions du volet 3 et des instances. [...] Un portail extranet des territoires est très attendu. [...] Il s'agit d'un outil indispensable pour améliorer le lien avec les communes et l'articulation avec les services et leurs prestations (SIG - Système d'Information Géographique, DIVA – Demande d'Intervention en Voirie-Assainissement, etc.).

direction coordination territorial et proximité, contribution du 4 juillet 2013

3.1.3 L'appropriation de la démarche par les élus et les services

L'entretien avec la direction coordination territoriale et proximité fait état d'une campagne de communication soutenue via des plaquettes de présentation et la diffusion d'informations auprès des différents acteurs, via différents médias. En particulier au lancement de la démarche et de manière régulière, l'objectif était de faire connaître son action et de veiller à l'appropriation des contrats en interne et également à destination des communes mais aussi de développer le « réflexe territorial ». La communication en interne se poursuit auprès des nouveaux agents qui ne sont pas familiarisés avec le dispositif, auprès des partenaires extérieurs et des communes. Pour cela, la direction en charge des contrats de territoire a mis en place différents outils de communication⁸ (mode d'emploi, fiches actions, portails, etc.).

La communication sur ce dispositif reste indispensable, notamment en direction des partenaires extérieurs (institutions, bureaux d'étude, etc.) qu'en interne auprès des personnes arrivées récemment. Les plaquettes sur les contrats de territoire constituent un support de communication intéressant.

Sandrine Layani, coordinatrice territoriale du territoire des Weppes, contribution du 2 juillet 2013

La direction coordination territoriale et proximité estime que la politique est bien intégrée par les maires. La quasi-totalité d'entre eux dispose d'une bonne connaissance du dispositif. Toutefois, l'appropriation de la démarche au niveau technique par les élus communaux est plus complexe en raison d'un manque évoqué de mises à jour des outils et de retours de la part de Lille Métropole plus ou moins long selon les sujets d'après 75% des élus rencontrés.

La politique des contrats de territoire est complètement intégrée par les maires. En effet, ils font référence à l'inscription du projet dans les contrats de territoire lorsqu'ils sollicitent un Vice-président.

direction coordination territoriale et proximité, contribution du 4 juillet 2013

Le dispositif des contrats de territoire est bien intégré par notre commune, néanmoins la déclinaison des actions en trois volets demeure parfois un peu floue.

Roger Willocq, maire d'Anstaing, contribution du 21 mai 2013

Les entretiens ont permis d'observer que le nombre de réunions organisées par Lille Métropole fait l'objet d'une attention particulière des élus communaux. En effet, une minorité constate qu'elles sont trop nombreuses. La majorité des élus rencontrés estiment plutôt qu'il faut savoir les sélectionner et pour cela disposer d'un descriptif clair sur les points inscrits dans les ordres du jour.

Il y a certes plus de réunions informatives au niveau général de Lille Métropole mais ces dernières demeurent utiles. Il s'agit de définir, au niveau de la commune, celles qui représentent un intérêt. De plus, nous avons remarqué une très bonne complémentarité entre les instances contrats de territoire et les réunions avec les élus.

Daniel Herbaut, maire de Fournes-en-Weppes, contribution du 28 mai 2013

Il est nécessaire que les réunions ne soient pas trop nombreuses et qu'elles soient planifiées pour garantir la présence des élus

Josiane Willoqueaux, élue correspondante du territoire Roubaisien, contribution du 14 juin 2013

⁸ La liste complète des outils est mentionnée dans la partie 3.1 p.13

Toutefois, les entretiens réalisés avec les agents communautaires et les résultats du questionnaire mis en ligne à destination d'un panel de cinquante-quatre « chefs de projet/référents actions volets 1 et 2 » des services métropolitains montrent que le dispositif est bien connu de la plupart des agents (89%)⁹. Il ne s'agit que du premier mandat de mise en place de la démarche et la connaissance du dispositif est bonne. Le second mandat devra veiller à poursuivre et accentuer cette appropriation. Cependant, le questionnaire en ligne permet d'observer que le dispositif requiert a priori une adaptation de la stratégie de communication (41%)¹⁰. En effet, les agents ayant contribué souhaiteraient plus de clarté dans la forme des supports de communication et de simplicité dans les messages. Ils déplorent les quantités conséquentes de documents qu'ils reçoivent et leur caractère parfois redondant. La volonté de disposer d'informations pédagogiques sur la nature des différents volets ou sur le rôle de chaque instance est, par exemple, évoquée.

La diffusion de l'information est très importante et nous permettrait de mieux appréhender les évolutions à venir des projets et de nous préparer en amont des réunions en mairie. Il est important pour nous d'être mieux informés des problèmes rencontrés et des discussions en cours sur des actions qui concerne l'UT.

Annabella Tassart, chef de service – U.T. Lille-Seclin, eau, contribution du 9 juillet 2013

↳ Les coordinateurs territoriaux

La mise en place des contrats de territoire a également été accompagnée d'une évolution des missions des agents communautaires en charge de la gestion de la proximité avec les communes, ex-relais territoriaux devenus coordinateurs territoriaux. Les élus correspondants interrogés sont unanimes sur le travail des coordinateurs qu'ils jugent être de qualité et essentiel pour exercer leur fonction d'élus correspondants de territoire. Les entretiens ont révélé le besoin d'une meilleure connaissance de leur rôle et de leurs missions. Cette réflexion fait d'ailleurs l'objet d'un axe de la réflexion sur la prise en compte des territoires pilotée par Alain Bernard et Marie-Caroline Bonnet-Galzy, directrice générale des services de Lille Métropole.

Je survole les fiches actions et les comptes rendus. Mais j'échange beaucoup avec le coordinateur territorial. C'est ma source d'information la plus pertinente.

Frédéric Baillot, élu correspondant de la Couronne Sud de Lille, contribution du 12 août 2013

Les entretiens ont mis en évidence que les élus communaux, en particulier huit des douze interrogés, sont soucieux que les échanges réguliers avec leur coordinateur territorial soient pérennisés. Le métier de coordinateur territorial représente un atout dans la relation de Lille Métropole avec les communes membres par le rôle particulier d'intermédiaire, de pivot, qu'il joue. Sur ce point, 46% des agents communautaires ayant contribué partagent l'avis des élus communaux et considèrent ce rôle d'interface comme la mission essentielle des coordinateurs territoriaux.

Nous entretenons de très bonnes relations et avons des échanges fréquents avec notre élu correspondant ainsi qu'avec notre coordinateur territorial. Notre coordinatrice territoriale fait preuve d'une grande disponibilité et réactivité. [...] Ces deux interlocuteurs sont sans aucun doute des atouts essentiels pour les communes et il faut maintenir ce fonctionnement au prochain mandat.

Guy Adyns, maire de Toufflers, contribution du 7 juin 2013

⁹ Cf. graphique en annexe p.42

¹⁰ Cf. graphique en annexe p.42

La direction coordination territoriale et proximité joue bien son rôle de facilitateur du fonctionnement des autres services communautaires. Il faut souligner le travail important qu'elle réalise par exemple dans le cadre du SCoT, ou son intervention permet que des enjeux portés par des directions différentes, soient pris en compte dans le débat. Depuis leur mise en place, les coordinateurs territoriaux ont bien trouvé leur place et leur utilité dans le fonctionnement communautaire. C'est un rôle qui n'est pas toujours évident, car ils doivent être à l'articulation des différents sujets sans jamais se substituer aux services compétents porteurs des projets.

Marie Chambolle, directrice adjointe espace naturel et urbain, contribution du 26 juin 2013

3.1.4 Les principes structurant l'organisation territoriale

D'un point de vue général, la démarche des contrats de territoire est jugée satisfaisante par la majorité des personnes interrogées. Plus précisément, soixante-sept des soixante-dix-neuf personnalités interrogées sont satisfaites du dispositif mis en place. Les acteurs de la démarche estiment de manière quasi-unanime que la politique des contrats de territoire et sa mise en œuvre sont toutefois perfectibles. Cinq des agents de Lille Métropole interrogés soulignent d'ailleurs qu'il ne s'agit que d'un premier exercice sur lequel il faut s'appuyer pour la prochaine génération de contrats de territoire et leurs observations traduisent une volonté d'aller plus loin, d'être davantage ambitieux quant à ce qui peut être accompli au niveau des territoires et incorporé aux contrats.

[...] il y a une véritable volonté, de part et d'autre, d'aboutir à la meilleure solution, et ce, dans le respect de chacun.

Daniel Janssens, élu correspondant du territoire de la Couronne Nord, contribution du 11 septembre 2013

Cette démarche était nécessaire et nous en sommes globalement satisfaits. Le dispositif des contrats de territoire est utile et cohérent. Il a permis de structurer les relations intercommunales et a fait émerger un nouveau cadre de gouvernance au sein de la Métropole.

Jean Delebarre, maire de Marquette-lez-Lille, contribution du 23 mai 2013

L'articulation entre le programme communal et le programme communautaire est bien mise en pratique par les contrats de territoire d'après sept des douze communes interrogées. La grande majorité des élus a d'ailleurs le sentiment d'avoir été suffisamment associée à la construction du dispositif. A travers la démarche des contrats de territoire, sept des douze élus communaux rencontrés estiment que leur réflexion sur les enjeux de leur commune prend mieux en compte l'échelle métropolitaine.

Depuis la mise en place du dispositif, beaucoup d'études ont été menées par Lille Métropole. Ces réflexions font bien sûr le lien avec le projet communal et le projet communautaire.

Michel Pacaux, maire de Frelinghien, contribution du 3 juin 2013

Nous étions sceptiques au lancement de la politique des contrats de territoires, nous craignons que cela n'aboutisse pas sur des actions concrètes. Mais en définitif, et avec du recul, la construction de cette politique nous permet d'avancer sur les projets et nous avons été parfaitement associés tout au long de la démarche.

Daniel Herbaut, maire de Fournes-en-Weppes, contribution du 28 mai 2013

↳ La territorialisation

Les élus correspondants estiment unanimement que les huit territoires représentent une bonne échelle pour traiter les sujets de Lille Métropole. Celle-ci permet aux communes de développer une vision globale de leur territoire et de se rendre compte des enjeux qui se jouent chez leurs proches voisins. Elle permet aussi aux élus communaux de s'enrichir des réussites ou des difficultés de chacun pour mieux appréhender les projets de leur commune et renforcer les coopérations entre les différents acteurs locaux.

L'échelon territorial nous aide à mieux comprendre la mécanique communautaire, et à discerner les échelons pertinents pour résoudre les problèmes de la vie municipale quotidienne.

Frédéric BAILLOT, élu correspondant de la Couronne Sud de Lille, contribution du 12 août 2013

Neuf des douze communes interrogées considèrent le découpage territorial actuel¹¹ comme adéquat. Toutefois, certaines communes limitrophes à d'autres territoires ne partagent pas cet avis et manifestent leur volonté de changer de territoire. En effet, certains maires sont favorables à une révision du découpage territorial qui, selon eux, répondrait encore mieux à leurs attentes et aux enjeux de développement de leur commune. Il n'existe a priori pas de découpage optimal. Le découpage territorial relève de facteurs hétérogènes et une seule configuration ne permet pas de répondre idéalement à tous les types de situation.

Cette démarche favorise naturellement la coopération ; en revanche, le découpage géographique des communes n'est pas toujours en adéquation avec le territoire. Ne faut-il pas organiser des réunions « à géométrie variable » en fonction des thématiques.

Bernard Gérard, maire de Marcq-en-Barœul, contribution du 29 mai 2013

Concernant les volontés communales de changement de territoire, l'important est que les communes aient envie de travailler ensemble

direction coordination territoriale et proximité, contribution du 4 juillet 2013

La pratique actuelle des contrats de territoire conduite par Alain Bernard préserve une souplesse d'utilisation des instances du dispositif dans un souci de pragmatisme et de mobilisation optimisée des acteurs.

Les rencontres au sein des communes ainsi que les entretiens réalisés avec les agents des services communautaires mettent en avant la volonté d'aller plus loin dans la démarche de territorialisation des services de Lille Métropole. Près de 40% des personnes interrogées (élus et services) souhaitent un développement de la relation de proximité sur le terrain avec les communes et les citoyens. En particulier, il a été évoqué par quatre des treize agents communautaires interrogés l'intérêt de réfléchir à l'implantation d'équipes dans les territoires avec un accueil physique des communes et des citoyens et l'organisation de réunions relatives aux contrats dans ces lieux. Cette idée a d'ailleurs été citée par deux élus comme étant une possible réponse au besoin exprimé.

Je constate l'insuffisance de communication de la part de Lille Métropole. Son absence physique sur le territoire traduit d'ailleurs une « non-communication ». Il y a un réel déficit d'image et de perception de Lille Métropole par le citoyen. En effet, une présence sur le territoire permettrait à Lille Métropole d'être mieux perçue par les acteurs communaux et les citoyens. La mise en place d'une « agence » sur chaque territoire représenterait une plus-value pour Lille Métropole et les communes.

Bernard Haesebroeck, maire d'Armentières, contribution du 26 juin 2013

Le prochain mandat devrait être l'occasion d'associer davantage le citoyen à la démarche contrats de territoire. En effet, à ce jour il n'y a pas suffisamment de concertation avec les habitants. Lille Métropole doit privilégier l'approche directe avec les citoyens à l'instar des communes afin de leur faire partager les problématiques de leur territoire (ex : voirie).

Bernard Debreu, 1er VP « voirie – signalisation – qualité de la Métropole », contribution du 18 juillet 2013

¹¹ Huit territoires mis en place en 2003.

↳ La nature du dispositif

Les contrats ne sont pas figés et se présentent plutôt comme un support évolutif. Ainsi, il est possible d'intégrer à chaque contrat de nouvelles actions qui répondent à des évolutions des besoins et modes de vie observés, de modifier ou de supprimer des actions devenues obsolètes au vu de l'actualité du territoire. En cela, ils garantissent une meilleure prise en compte des spécificités des territoires, d'ailleurs évoquées par neuf des douze élus communaux interrogés.

Il est très intéressant de formaliser les choses et de constituer une base référentielle évolutive comme le sont les contrats.

William D'Alessandro, coordinateur territorial du territoire Lillois, contribution du 22 juillet 2013

42% des élus interrogés soulignent que certaines actions ne sont pas définies de manière suffisamment précise. Les libellés des actions ne permettent pas toujours d'identifier le contenu du projet et les opérations prévues. Un travail de simplification et de description est nécessaire. Enfin, une minorité d'élus et de membres des services communautaires ne se repèrent pas avec la déclinaison des actions. Ils s'interrogent sur le besoin de différencier autant les trois volets : est-ce nécessaire ? Une faible majorité des agents communautaires interrogés souhaitent une définition plus opérationnelle des projets. En effet, ils sont favorables à une reformulation des actions et des opérations afin de garantir une meilleure vision des projets.

Le dispositif des contrats de territoire est bien intégré par notre commune, néanmoins la déclinaison des actions en trois volets demeure parfois un peu floue.

Roger Willocq, maire d'Anstaing, contribution du 21 mai 2013

67% des élus communaux rencontrés ainsi qu'une majorité des agents communautaires interrogés observent que les contrats de territoire de Lille Métropole ne sont pas de nature engageante pour les deux parties que sont les communes et la communauté urbaine. Ces acteurs de la démarche le regrettent. Des contrats¹², au sens juridique du terme, permettraient d'engager les parties sur une programmation d'actions. La direction coordination territoriale et proximité souhaiterait d'ailleurs la mise en place d'un lien financier plus fort afin de faciliter la priorisation des projets et permettre d'en apprécier le niveau de faisabilité.

Les contrats permettent de mieux associer les territoires. Ce sont des modes de faire et de mise en commun au niveau des services mais cela ne se traduit pas encore dans les programmes budgétaires. On n'est pas allé au bout mais c'était peut-être trop ambitieux pour la 1ère génération des contrats de territoire. Il faudrait en faire des traductions plus opérationnelles des choix prioritaires partagés.

Pierre Dubois, maire de Roubaix, contribution du 30 septembre 2013

Il faudrait mettre en place une programmation pluriannuelle sur le mandat pour être plus pragmatique et plus efficace. Les contrats de territoire devraient devenir le plus opérationnel possible avec une planification sur le long terme

Patrick Delebarre, maire de Bondues, contribution du 19 juin 2013

Je pense qu'une évolution vers des contrats avec des engagements est nécessaire, même si j'ai conscience que cela est difficile à mettre en place.

Philippe Lemaire, DGA espace public, écologie et services urbains, contribution du 18 juin 2013

¹² Le contrat est une convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent, envers une ou plusieurs autres, à donner, à faire ou à ne pas faire quelque chose (cf Code civil 1804, art. 1101, p. 200)

Les agents soulignent l'intérêt du recensement des actions qui est également largement approuvé par les maires. Par ailleurs, trois d'entre eux proposent qu'une étude de faisabilité soit systématisée et partagée avec les élus communaux. Néanmoins, quatre des treize agents communautaires s'interrogent sur la nature hétérogène des actions inscrites aux contrats de territoire. En effet, les contrats actuels regroupent des actions très opérationnelles et d'autres relevant davantage d'ambitions politiques découlant du programme de mandat.

La mise en place des contrats de territoire a été utile pour lister les besoins. Cependant, nous avons regretté, au lancement de la démarche, une trop grande hétérogénéité des actions recensées qui ne participe pas suffisamment à valoriser le cadre de cohérence.

Thierry Du Crest, DGA mobilité et transport, contribution du 2 juillet 2013

↳ Interaction avec les différents niveaux d'administration territoriale

Une minorité des personnes interrogées rappelle la nécessité de prendre en compte les différents niveaux administratifs de territoire (région, département, communautés de communes, communes) pour que la démarche métropolitaine soit la plus cohérente possible. En effet, certains projets ou certains sujets ont parfois une dimension supra-métropolitaine et ne se bornent pas aux limites du territoire communautaire.

En décembre 2009, le Conseil général du Nord a adopté la mise en place de contrats de territoire traitant de l'aménagement et du développement durable et lancé la démarche en 2010 avec le Cambrésis. Le contrat de territoire entre le Conseil général du Nord et la métropole lilloise est actuellement en cours d'élaboration et sa signature est envisagée pour le second semestre 2014. Lille Métropole a obtenu que la démarche départementale s'appuie sur l'organisation territoriale communautaire (les huit territoires de Lille Métropole). Ce qui s'est traduit par l'intervention des équipes du Conseil général en comités de territoire (du 17 septembre au 4 octobre 2013). Trois des coordinateurs territoriaux insistent sur le lien entre les deux démarches, nécessaire pour maintenir la cohérence des actions des différentes collectivités sur le territoire métropolitain.

Les contrats de territoire ont également facilité les discussions autour du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) dans le cadre d'une présentation en comité de territoire par l'Agence d'urbanisme. Les élus ont ainsi eu l'occasion de s'exprimer sur le diagnostic du SCoT, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). L'arrêt du projet de SCoT, initialement prévu en 2013, a été repoussé et est désormais envisagé en 2014-2015.

La politique des contrats de territoire permet également une articulation avec les démarches de planification et constitue un outil permettant d'aboutir à une position communautaire.

La démarche anticipe l'évolution législative en cours induite par le « projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles », notamment sur la question de l'instauration de « chef de file » et de « conférence territoriale ».

Amaury Buino, chef de service – secrétariat général, espace public, écologie et services urbains
contribution du 21 juin 2013

Frédéric Baillot rebondit sur le travail commun en évoquant les discussions à propos du SCoT qui sont remarquables : il y a une vraie vision territoriale. Les contrats de territoire ont permis un gain de temps sur le travail sur le SCoT (notamment via leurs instances).

extrait de la coordination des territoires du 29 mai 2013

3.2 L'appréciation de l'évolution des relations de partenariat au travers des contrats de territoire

3.2.1 ...au niveau de la gouvernance politique

La mise en place des contrats de territoire a joué un rôle dans le renforcement de la coopération intercommunale sur le territoire métropolitain d'après la quasi-totalité des élus. Ceci a en particulier été favorisé par les instances des contrats de territoires. En effet, ces dernières ont permis de rassembler les élus en un lieu commun de dialogue en systématisant ainsi les relations entre les communes voisines et entre les territoires. Au sein des territoires, une cohésion s'est développée entre les communes d'après une majorité d'élus correspondants et d'élus communaux.

Les relations de partenariat entre Lille Métropole et les communes ont donc bénéficié de la dynamique des contrats de territoire qui a accentué le partage et le dialogue transversal entre les acteurs.

Cela permet de sortir de son territoire, d'acquérir une meilleure connaissance de l'agglomération, de mesurer les écarts, de partager les difficultés et de développer la coopération entre les communes du territoire.

Pierre Dubois, maire de Roubaix, contribution du 30 septembre 2013

Sans aucun doute, ce dispositif a permis de renforcer les liens déjà existants avec les communes et territoires voisins mais également les liens transfrontaliers avec les communes belges. Il s'agit d'un outil de dialogue et de concertation très bien pensé, orienté et organisé.

Michel Pacaux, maire de Frelinghien, contribution du 3 juin 2013

Les élus correspondants interrogés ainsi que sept des douze élus communaux rencontrés partagent le sentiment d'une meilleure prise en compte de l'échelle métropolitaine par les communes. En outre, les actions inscrites aux contrats de territoire prennent généralement en compte les volontés communales tout en étant en adéquation avec le projet métropolitain. Une majorité d'élus considèrent d'ailleurs que la démarche prend correctement en compte l'identité des territoires et des communes. Pour certains, l'identité des communes et des territoires pourrait cependant être encore mieux prise en compte en associant davantage les communes à la démarche, notamment sur le choix des modalités de conception et de mise en œuvre des projets. En effet, les communes estiment être les mieux à même d'appréhender les enjeux et les risques de chaque projet en raison de leur connaissance du terrain et des citoyens.

Les projets inscrits au contrat de territoire découlent d'échanges entre les communes d'un territoire puis d'échanges entre les territoires d'où la prise en compte de leur identité. C'est un des rôles des maires dans les contrats de territoires de veiller à cela.

Daniel Herraut, maire de Fournes-en-Weppes, contribution du 28 mai 2013

Les relations entre les élus communaux et leurs élus correspondants sont régulières et les échanges se révèlent très être satisfaisants pour 75% des maires rencontrés. Les élus correspondants sont reconnus comme des vecteurs de transmission de l'information et pour leur fonction d'animation au sein des instances des contrats de territoire. Toutefois, la question de leur légitimité est parfois posée et ces derniers évoquent la possibilité de se voir accorder un statut identifiable afin de les aider à renforcer la reconnaissance de leur rôle. Six des huit coordinateurs territoriaux sont d'ailleurs favorables à l'attribution d'un tel statut aux élus correspondants. A titre d'exemple, les élus correspondants ne sont pas identifiés dans le site lillemetropole.fr.

Le rôle de l'élu correspondant s'est construit en fonction des profils et évolue encore aujourd'hui. Il agit à la fois comme consolidateur de l'information et des opinions de chacun et va parfois jusqu'à jouer un rôle d'arbitre de son territoire. En effet, certains vont jusqu'à consolider une opinion commune pour leur territoire.

Alain Bernard, 1^{er} VP « contrats de territoire, administration et ressources », contribution du 16 juillet 2013

La question des échanges et des relations avec les premiers Vice-présidents dans le cadre des contrats de territoire a également été soulevée dans les contributions des élus interrogés. Leur présence à la coordination des territoires est conditionnée par l'inscription de sujets les concernant à l'ordre du jour. Les élus correspondants ont ainsi vocation à être un pivot dans la relation entre les maires et les premiers Vice-présidents. Les sollicitations directes d'un maire à un premier Vice-président doivent demeurer, d'autant qu'elles sont légitimes, cependant Alain Bernard ainsi que la direction coordination territoriale et proximité incitent les élus communaux à informer l' élu correspondant du territoire de leur démarche afin de permettre à ce dernier d'appuyer la requête formulée et de la partager au niveau du territoire si cela est pertinent.

Enfin, il faut rester vigilant à ne pas alourdir les procédures et à conserver une certaine souplesse. Dans la relation entre élus communaux et communautaires, une demande directe d'un maire à un Premier Vice-président doit demeurer mais n'être utilisée si possible qu'en ultime recours et de préférence en avertissant l' élu correspondant.

Alain Bernard, 1^{er} VP « contrats de territoire, administration et ressources », contribution du 16 juillet 2013

3.2.2 ...au niveau de la mise œuvre technique des actions

Les élus correspondants ayant contribué observent une coopération plus soutenue entre Lille Métropole et les communes depuis la mise en place des contrats de territoire. En effet, la relation entre la communauté urbaine et les communes s'est améliorée avec le renforcement de la concertation des communes via les instances des contrats de territoire notamment.

Les rencontres régulières sur le territoire (comité de territoire) facilitent les relations entre communes et entre les communes et Lille Métropole. Différents dossiers ont été l'occasion de débat dans une logique territoriale : plan de déplacements urbains (PDU), schéma de cohérence territorial (Scot), etc.

Des courriers collectifs à l'échelle du territoire ont appuyé certaines demandes comme la création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) dépendantes à Forest-sur-Marque.

Francis Delrue, élu correspondant du territoire Est, contribution du 14 juin 2013

Une minorité d'élus expliquent solliciter sans l'intermédiaire des coordinateurs territoriaux les services de la communauté urbaine pour leurs questions sur les projets. Ceci est confirmé par cinq des treize agents des services communautaires interrogés qui affirment que les communes contactent directement les services métropolitains en cas d'interrogation ou de requête particulière. La majorité des agents communautaires ayant été consultés précisent que les contacts de manière directe avec les communes concernent en majorité des projets ou des actions à portée ou dont le périmètre est communal. Le coordinateur territorial sollicite les services de Lille Métropole quand il s'agit de projets concernant plusieurs communes. L'inverse est également vrai.

Nous entretenons des liens très forts avec la direction coordination territoriale et proximité et les relais territoriaux dans le cadre de la démarche SCoT par exemple. Cependant, nous sommes sollicités directement par les communes dans 90% des cas.

Nous faisons remonter aux relais les informations à destination des communes.

Laurence Rullier, directrice parcs d'activités et immobiliers d'entreprises, contribution du 10 juillet 2013

Au niveau de Lille Métropole, l'articulation interne entre les services est favorisée par le comité technique des territoires ainsi que par les réunions d'animation territoriales. La direction coordination territoriale et proximité est satisfaite de la connaissance de son action par les autres services communautaires. Six des dix membres de la direction pensent que les agents communautaires identifient bien la direction et perçoivent correctement son action. Sept des treize agents communautaires interrogés ont des contacts réguliers avec cette direction. De plus, la régularité des échanges est variable en fonction des services, notamment pour les actions des volets 1 et 2.

Cinq des treize agents communautaires interrogés trouvent que la direction coordination territoriale et proximité facilite la relation aux communes, notamment pour les sujets et projets qui concernent plusieurs communes ou territoires. En cela, elle se place en appui des différentes directions en leur faisant bénéficier de ses relations de proximité régulières avec les communes, notamment au travers des coordinateurs territoriaux considérés comme facilitateurs sur ce point.

La direction coordination territoriale et proximité a un rôle facilitateur. Plus particulièrement, les relais permettent de mieux structurer les informations quand elles abordent plusieurs services.

Claude Dhondt, directeur espace public et voirie, contribution du 27 juin 2013

3.2.3 ...sur l'articulation entre la production des instances et les réalisations techniques

Une grande majorité des élus communaux interrogés regrette de ne pas être plus associée au suivi des actions et de ne pas disposer de manière plus systématique de l'information et des décisions prises pour des projets qui les concernent. Huit des douze communes interrogées soulignent également le manque de retours systématiques de la part de Lille Métropole sur la réalisation des projets. De plus, une majorité d'élus communaux déplorent parfois le décalage temporel défavorable entre la réalisation de l'action sur le terrain et les informations mises à leur disposition. En effet, une minorité d'élus mentionnent avoir constaté des réalisations sans avoir été informés au préalable des travaux réalisés. Cette question a mobilisé un temps de parole élevé lors des entrevues avec les élus communaux qui regrettent de ne pas être associés de manière plus soutenue au suivi des actions.

Une faible majorité des agents des services communautaires interrogés remarquent que le dispositif des contrats de territoire n'a pas particulièrement facilité la mise en œuvre des projets. En réalité, selon eux, l'impact des contrats de territoire pour la réalisation des projets est plutôt neutre. En effet, six des treize agents ayant contribué précisent que l'essentiel des actions des contrats de territoire qu'ils suivent au sein de leurs services était déjà prévu avant la mise en place de la démarche. Par conséquent, le suivi de ces actions s'est maintenu dans la continuité du travail déjà réalisé avec une certaine indépendance par rapport aux contrats de territoire au sein des services communautaires.

3.3 Les impacts des contrats de territoire dans le fonctionnement de Lille Métropole

3.3.1 ...sur l'organisation des services

Les agents communautaires interrogés considèrent en majorité que la politique des contrats de territoire s'est intégrée sans difficulté à leurs processus de travail. Neuf sur treize n'ont en effet pas ressenti d'impact négatif sur leur manière de fonctionner au sein de leur service respectif.

Huit des treize agents communautaires interrogés soulignent l'absence de charge de travail supplémentaire imputable à la mise en place des contrats de territoire. Toutefois, les agents chargés de la thématique voirie ont été sollicités à l'occasion du diagnostic pour définir le volet voirie accompagnant chaque action. Concernant les domaines des transports et de la mobilité, les informations qui ont dû être apportées aux fiches actions ont demandé une participation accrue des services. Enfin, la présentation des dépenses par territoire a nécessité un effort supplémentaire de la part des services en charge des finances. Ainsi, la charge de travail dédiée a donc été réelle à la mise en place du dispositif mais de courte durée.

Les comités techniques des territoires impliquent des réunions supplémentaires mais le temps que nous leur consacrons est rentabilisé dans la mesure où l'instance est un lieu d'échange qui permet la confrontation des idées. Il est nécessaire de faire perdurer ces derniers. Nous n'avons été affectés qu'au début, à la construction des contrats de territoire, pour s'inscrire dans la démarche. En effet, il a fallu consacrer du temps à la réécriture des programmes afin d'adapter la méthode. Hormis pour le diagnostic initial, les contrats de territoire n'ont pas généré de contraintes supplémentaires.

Philippe Lemaire, DGA espace public, écologie et services urbains, contribution du 18 juin 2013

3.3.2 ...sur la gestion budgétaire

La réalisation des actions des contrats de territoire est bien entendu dépendante des moyens financiers dont dispose la communauté urbaine. Ainsi, toutes les personnes interrogées sont conscientes que le contexte budgétaire actuel est difficile et représente une contrainte sérieuse à prendre en compte. En effet, le contexte budgétaire plus contraint restreint les possibilités et impose la mise en place d'une démarche de priorisation renforcée. La totalité des actions inscrites aux volets 1 et 2 des contrats de territoire n'est pas réalisable à court terme et il est nécessaire de définir les actions prioritaires et celles qui feront l'objet d'une réalisation à un horizon plus lointain.

Il est évident que nous ne pouvons pas faire face à l'ensemble des demandes en raison du manque de moyens financiers.

Bernard Debreu, 1^{er} VP « voirie – signalisation – qualité de la Métropole », contribution du 18 juillet 2013

Cette traduction donne une réponse par territoire au contexte budgétaire actuel que l'on sait difficile. Il apparaît que les actions des volets 1 et 2 font déjà l'objet d'une priorisation, cependant nous n'avons pas les budgets nécessaires pour en assurer la mise en œuvre.

Philippe Barret, maire de Santes, contribution du 30 mai 2013

[...] le contexte actuel de contrainte budgétaire a dû s'inscrire dans la démarche des contrats de territoire.

Jean Michel Maillet, chef de service, U.T. Marcq-en-Barœul – La Bassée, espace public et voirie, contribution du 3 juillet 2013

La question de la priorisation des actions a mobilisé un temps conséquent durant les entretiens avec les élus communaux. La quasi-totalité d'entre eux souhaiteraient être davantage associés au processus de choix des actions prioritaires, notamment au sein de chaque territoire. De plus, les entretiens ont révélé une volonté de la part de dix des douze élus communaux de participer à la prise de décision sur les montants des crédits attribués pour chaque projet. Dix des douze maires rencontrés évoquent d'ailleurs un manque de transparence sur les critères permettant de définir le niveau de qualité des projets et leur montant associé. Ils souhaiteraient disposer de ces éléments afin d'en discuter collectivement lors des comités de territoire et éventuellement recalibrer certains projets avec les services communautaires pour dégager des marges de manœuvre.

Actuellement, nous regrettons le manque de transparence sur les critères décisionnels techniques. Pour permettre une meilleure transparence, les services pourraient détailler les critères qui justifient la réalisation ou non des projets. Nous souhaiterions que les services de la communauté ainsi que les élus thématiques nous informent également des critères décisionnels d'attribution des crédits.

Patrick Delebarre, maire de Bondues, contribution du 19 juin 2013

Il faut une homogénéité dans la répartition des modes de financements et une priorisation des dépenses en fonction des projets.

Jean Delebarre, maire de Marquette-lez-Lille, contribution du 23 mai 2013

Au-delà des actions définies comme prioritaires, la majorité des élus communaux rencontrés déplorent le peu d'information dont ils disposent sur l'annulation ou la reprogrammation ultérieure de projets définis initialement comme étant prioritaires.

Une réflexion doit être menée dans le cadre de la programmation des actions. En effet, actuellement des projets ayant fait l'objet d'études préalables sont retardés voire annulés. Une concertation avec l'ensemble des élus du territoire permettrait de réaliser une priorisation des projets réalisables sur le long terme (cinq à dix ans).

Michel Pacaux, maire de Frelinghien, contribution du 3 juin 2013

Financièrement, nous ne pouvons pas mettre en œuvre l'ensemble des projets. Il faut se focaliser sur les actions concrètes et réalistes sur lesquelles nous pouvons nous engager auprès de nos riverains. Dans cette optique de priorisation et de budgétisation des projets, nous devrions disposer davantage d'informations financières.

Guy Adyns, maire de Toufflers, contribution du 7 juin 2013

L'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales issue de la réforme territoriale, stipule que « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement et l'utilisation des crédits engagés par l'établissement dans chaque commune (...) ». Pour répondre à cette obligation, il a été décidé par le comité exécutif restreint du 3 mars 2011 d'une répartition entre dépenses réalisées à l'échelle communautaire et dépenses réalisées à l'échelle des huit territoires.

La présentation budgétaire par territoire s'est inscrite progressivement dans la dynamique du dispositif des contrats de territoire. En effet, la démarche a aidé à la réalisation d'un bilan des dépenses par territoire joint en annexe au rapport annuel d'activité. Ce document recense les dépenses de la communauté urbaine à l'échelle communautaire ainsi que ses dépenses « territorialisables » sur les huit territoires. Six des douze communes interrogées trouvent cette traduction des dépenses réalisées par territoire intéressante et adaptée au contexte budgétaire actuel restreint.

Cela donne une référence utile de comparaison, des éléments de connaissance et d'appréciation. Ces éléments sont toujours très utiles.

Pierre Dubois, maire de Roubaix, contribution du 30 septembre 2013

Cinq des douze élus communaux rencontrés souhaiteraient une présentation des dépenses par territoire plus détaillée. Ils proposent une présentation des dépenses à différentes échelles en fonction de la nature et de la portée des projets (communautaire, territoriale ou communale). Cela favoriserait leur réflexion sur la programmation des projets de leur commune et du territoire et leurs permettrait d'avoir une vision plus claire de l'investissement réalisé. Le document actuel, comme le souligne l'un des élus interrogés, présente d'ailleurs les dépenses de manière plus fine par projets dans chacun des territoires et permet ainsi d'identifier en partie les dépenses réalisées sur chaque commune.

Le découpage budgétaire par territoire est intéressant car il donne une meilleure vision de proximité. Cela reste néanmoins insuffisant, il faut tendre vers un découpage communal. En effet, la contribution communautaire à chaque commune intéresse le maire et ses électeurs. Cela nous permettrait d'avoir une bonne vision budgétaire et d'afficher une transparence complète pour nos citoyens.

Patrick Delebarre, maire de Bondues, contribution du 19 juin 2013

Au niveau de Lille Métropole, la majorité des agents communautaires interrogés n'a pas observé d'impact direct des contrats de territoire sur la programmation budgétaire de leur pôle, leur direction ou leur service suite à leur mise en place. Une petite minorité estime être trop éloignée de ce type d'information car ce sujet ne fait pas partie de leur mission.

Nous raisonnons par ligne, par axe de transport. Je peux citer l'exemple de la Liane 4 ouverte l'an dernier, ce projet concerne à lui seul quatre territoires différents. Ce qui nécessite une approche interterritoriale.

Thomas Vincent, chef de service coordination et projets mobilité, contribution du 24 juillet 2013

3.3.3 ...sur les réalisations communautaires

Les élus correspondants ayant contribué remarquent quasi-unanimement un impact positif des contrats de territoire sur le développement territorial. Les élus communaux sont quant à eux plus nuancés sur la question. En effet, certains ont constaté un impact sur le développement de leur commune d'autres non malgré la montée en puissance du dispositif.

[...] dès lors que les actions passent au stade opérationnel nous pouvons mesurer leur impact sur notre commune.

Patrick Delebarre, maire de Bondues, contribution du 19 juin 2013

Pour le moment les contrats n'ont pas eu d'impact sur le développement de ma commune, mais nous sommes sur la bonne voie et il faut poursuivre la démarche entamée par Lille Métropole pour que les projets se réalisent.

Jean Delebarre, maire de Marquette-lez-Lille, contribution du 23 mai 2013

Une majorité d'élus s'accordent toutefois sur le manque de réalisations concrètes. Huit des douze élus rencontrés déplorent le peu de mise en œuvre concrète des actions. En effet, les entretiens révèlent que les projets qui ont une actualité sur le territoire métropolitain sont essentiellement en cours d'étude ou de réalisation.

[...] les contrats de territoire n'ont pas vraiment eu d'impact majeur sur le développement de notre commune car, pour le moment, beaucoup d'actions sont à l'étude et très peu ont été mises en œuvre.

Philippe Barret, maire de Santes, contribution du 30 mai 2013

Les avis des élus communaux concernant l'impact des contrats de territoire sur le service rendu aux habitants divergent. Cinq des douze élus rencontrés estiment que la politique des contrats de territoire a eu un effet bénéfique sur les services, notamment dans le domaine des transports en commun. Ils soulignent une amélioration de la qualité du service pour les usagers. Une minorité des élus interrogés n'a toutefois pas observé d'impact sur la qualité des services publics proposés aux citoyens. En effet, les contrats de territoire ne permettent pas une réalisation immédiate et les améliorations en termes de qualité de services sont donc difficilement perceptibles et mesurables.

Les actions menées sur la thématique des transports ont en effet développé l'attractivité de notre commune. Néanmoins, nous pensons qu'il reste beaucoup de travail à faire sur cette thématique, notamment en ce qui concerne le transport fluvial (aménagement de la Deûle et de la Lys).

Michel Pacaux, maire de Frelinghien, contribution du 3 juin 2013

Certains élus communaux ainsi que certains agents communautaires mettent en garde contre les problèmes de cohérence dans la mise en œuvre des contrats de territoire. Des incohérences temporelles dans la conduite des différentes opérations d'un projet ont en effet été relevées sur certaines actions. Certains projets peuvent être initialisés à un moment précis avant d'attendre une période parfois très longue pour être enfin mis en place de façon concrète voire parfois remis en cause. D'autres projets nécessitant des interventions sur différentes thématiques sont parfois réalisés en traitant chaque domaine de compétence de manière indépendante. Une partie des personnes interrogées s'accordent sur l'importance d'une concertation plus forte entre les thématiques afin de garantir la mise en place cohérente des projets entre les divers pôles et services. Pour citer un exemple, un projet de voirie ainsi qu'un aménagement spécifique de l'espace public dans un secteur commun donné ne doit pas faire l'objet de deux opérations distinctes mais d'un projet co-construit.

Aujourd'hui, il y a des problèmes de décalage temporel. Certains projets sont annoncés mais prennent plusieurs années avant de prendre une dimension concrète. Les actions et projets doivent être programmés à une échelle temporelle qui apporte une bonne visibilité.

Bernard Haesebroeck, maire d'Armentières, contribution du 26 juin 2013

Il est nécessaire de tendre vers une priorisation avec une dimension d'intégration qui ne se cloisonne pas par pôle. Un tel dispositif permettrait une meilleure coordination des services sur l'organisation de la mise en place des projets.

Philippe Lemaire, DGA espace public, écologie et services urbains, contribution du 18 juin 2013

3.3.4 ...sur l'identification par le citoyen du rôle de chaque collectivité

Les entretiens réalisés avec les élus communaux permettent de conclure à un manque de visibilité de Lille Métropole auprès des citoyens. La communauté urbaine et son action ne sont pas clairement identifiées par les citoyens d'après sept des douze élus interrogés. Hormis la présence des unités territoriales sur le terrain, Lille Métropole est peu présente physiquement sur les territoires et souffre de ce manque de proximité au citoyen.

Les habitants ont une vision déformée de la communauté. En cas de problème ou d'interrogation, ils s'adressent en premier lieu au maire. La communauté urbaine a du mal à s'imposer en termes de visibilité. Elle n'est pas perçue comme proche du citoyen. Elle souffre d'un problème de présence sur le territoire et d'occupation de la compétence.

Bernard Haesebroeck, maire d'Armentières, contribution du 26 juin 2013

Aujourd'hui, la communauté urbaine n'a pas de présence physique au sein de chacun des territoires. L'installation de directions décentralisées dans chaque territoire représentée par un responsable bien identifié serait bénéfique.

Il faut aller plus loin dans la territorialisation et organiser l'accueil des citoyens dans une structure qui pourra répondre à leur attente et à leur interrogation sur chaque territoire.

François Beraud, directeur affaires juridiques et administration, contribution du 2 juillet 2013

En particulier, la direction coordination territoriale et proximité précise qu'aucune communication sur le dispositif des contrats de territoire n'est à destination des citoyens. Après analyse, il s'avère qu'une communication à leur égard sur le dispositif serait superflue. Les maires relayent les informations dont ils disposent en fonction de l'intérêt que peuvent y porter les habitants. En effet, ces derniers ne sont réceptifs qu'aux avancées concrètes et aux réalisations visibles sur le terrain. La méthodologie mise en œuvre pour y parvenir concerne les élus et les techniciens. Ainsi, six des douze communes interrogées ne communiquent que sur les projets qui se concrétisent réellement au travers de différents supports (bulletin municipal, journal de Lille Métropole, etc.).

La communication de notre commune est une communication de « proximité ». Elle se base essentiellement sur la présentation des réalisations « concrètes » pour nos citoyens. L'intervention de Lille Métropole semble plus abstraite pour ces derniers. Il est donc plus difficile de communiquer là-dessus [...]

Philippe Barret, maire de Santes, contribution du 30 mai 2013

4. La synthèse des résultats

Grâce à la contribution des premiers-Vice présidents, élus correspondants, élus communaux et services de Lille Métropole à cette démarche évaluative, les relations de partenariat au sein de la Métropole ainsi que leurs enjeux ont pu mieux être appréhendés. Afin d'envisager un éventuel approfondissement des volets 1 et 2 et du dispositif des contrats de territoire lors du prochain mandat, des réponses doivent être apportées aux grandes questions ayant orienté cette seconde étude évaluative :

- **Quelle est la plus value de la mise en place d'un système formalisé de partenariat dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions ?**

Le dispositif des contrats de territoire a permis un recensement rigoureux des besoins de toutes les communes de la communauté urbaine. Autre atout, la démarche se base sur un dialogue permanent entre Lille Métropole et les communes et pose les conditions d'une co-construction à travers la volonté d'élaboration des actions inscrites aux contrats de territoire.

La coopération avec Lille Métropole a été favorisée et les échanges sont plus fréquents depuis la mise en place du dispositif des contrats de territoire.

Le dispositif a permis de favoriser une meilleure articulation entre les services communaux et communautaires dans la mise en œuvre technique des actions une fois les projets en phase opérationnelle.

Ce système ne permet un renforcement de la cohérence territoriale dans la réalisation des actions que s'il repose sur une large concertation des acteurs concernés à tous les niveaux de décision et de mise en œuvre technique (élus communaux et communautaire, services communaux et communautaires, partenaires extérieurs publics ou privés). Le dispositif actuel tend vers cette démarche qu'il est nécessaire de conforter.

- **Les outils, procédures et instances existants sont-ils adaptés pour assurer la continuité, voire la montée en puissance, du dialogue ou des relations de partenariat entre Lille Métropole et les communes ?**

Les instances des contrats de territoire permettent un renforcement du partage d'informations et du dialogue entre les différents acteurs des contrats de territoire autour des actions des volets 1 et 2. Les comités de territoire et la coordination des territoires représentent la base de la nouvelle gouvernance de Lille Métropole et permettent une augmentation de la fréquence des échanges entre les communes et avec Lille Métropole.

Le comité technique des territoires est une instance appréciée qui favorise les liens transversaux entre les services communautaires dans le cadre des échanges techniques sur les projets. Ce type de réunions n'a toutefois pas d'équivalent avec les services communaux. Pourtant, selon les communes rencontrées, la connaissance parfaite du terrain des agents communaux devrait être davantage valorisée dans les discussions sur la mise en œuvre des volets 1 et 2 pour plus de cohérence. Afin de garantir une articulation plus fluide entre les services communautaires et communaux, le dispositif devrait permettre la mise en place de lieu de concertation dans cette optique.

Les outils mis à disposition des acteurs sont jugés comme étant pertinents et utiles. Cependant, ils sont amenés pour certains à évoluer afin de favoriser la diffusion de l'information, c'est-à-dire la rendre plus vivante et accessible aux non experts. De plus, des outils renseignés et accessibles à l'ensemble des acteurs du dispositif permettraient de rendre disponibles les informations sur les projets en temps réel et ainsi favoriser les relations de partenariat entre Lille Métropole et les communes. Les entretiens ont révélé le souhait de contrats plus opérationnels avec des outils de travail de type « gestion de projet » qui permettraient une plus grande transversalité et un suivi commun pour chacun des acteurs.

De plus, les informations mises à disposition des maires ne tiennent pas toujours compte des dernières mises à jour et les retours à leurs questions ou demandes sont parfois tardifs. Des outils régulièrement alimentés et accessibles facilement sont souhaités par les communes afin de leur permettre notamment de communiquer sur les actions auprès de leurs citoyens.

- **Comment la communication et la coopération avec Lille Métropole sont-elles perçues par les communes ? En quoi peuvent-elles constituer un atout dans la réalisation des projets ?**

De manière générale, les communes ont une bonne connaissance du dispositif et de ce qu'il implique à leur niveau. Les élus communaux comprennent parfaitement le rôle des contrats de territoire. Ces derniers ont d'ailleurs bénéficié d'une large campagne de communication autour du dispositif et des projets, notamment au travers de nombreux supports (les portails, les fiches actions et le bilan annuel des contrats de territoire par exemple). Les quantités d'informations à destination des élus communaux et de leurs équipes sont toutefois très conséquentes et parfois redondantes. Des ajustements et la mise en place de nouveaux modes de faire seront vraisemblablement nécessaires. La coopération entre les communes et Lille Métropole est essentielle pour la mise en œuvre globale et rapide des projets. D'après les élus interrogés, une information simple et régulière sur les actions des contrats de territoire faciliterait leur suivi par les communes en mettant à leur disposition les derniers éléments à propos des projets en cours. Une communication complète auprès des communes et de leurs services, en particulier concernant les échéances des opérations réalisées ou les moyens mis en œuvre, permettrait aux équipes de suivre de manière plus opérationnelle les différents projets. Elle est d'ailleurs largement souhaitée par les élus communaux rencontrés.

- **Quels sont les impacts de ce dispositif sur le développement territorial ?**

L'impact sur le développement territorial n'est pas perçu de manière unanime. Les communes perçoivent peu le développement spécifiquement induit par les contrats de territoire car les réalisations concrètes sur le territoire métropolitain sont jugées encore trop rares. En effet, la plupart des projets sont en cours d'étude ou de réalisation ce qui s'explique notamment par le caractère récent du dispositif et la longueur des procédures.

Bien que le dispositif actuel ne soit qu'un premier exercice, il a toutefois permis la réalisation de certaines actions de dimension métropolitaine ayant un impact sur les territoires et l'amorce de la mise en place de grands projets sur l'ensemble des territoires.

La démarche a eu un effet bénéfique sur le développement du service de transport en commun sur chacun des territoires avec une amélioration du service pour les usagers (en termes de cadencement, d'équipements, etc.).

La politique des contrats de territoire est récente et est probablement amenée à évoluer. Le prochain mandat devrait être l'occasion de poursuivre la mise en œuvre des actions inscrites aux contrats de territoire tout en renforçant la cohérence dans l'élaboration des projets sur les territoires. Une concertation plus large au niveau technique et la nouvelle gouvernance mise en place sont les clefs d'un développement territorial durable.

▪ Quels sont les interactions entre le processus budgétaire et le dispositif contrats de territoire ?

La mise en place des contrats de territoire a favorisé la lecture des différentes actions à réaliser sur chaque territoire et facilité ainsi la priorisation des projets nécessaire aux vues du contexte budgétaire actuel contraint.

La présentation des dépenses en annexe du rapport annuel d'activité s'est inscrite dans la dynamique des contrats de territoire. En effet, le découpage par territoire a facilité la présentation actuelle des dépenses (dépenses à l'échelle communautaire et dépenses réalisées à l'échelle de chacun des huit territoires). Ce document suscite d'ailleurs l'intérêt des acteurs dont certains souhaiteraient une présentation encore plus fine et variable en fonction de la portée des différents projets.

Le processus budgétaire se traduit par différentes étapes. L'inventaire des projets à réaliser fait d'abord l'objet d'un arbitrage politique régi par une logique de priorisation définie dans les délibérations et le programme communautaire. Les arbitrages politiques sont ensuite traduits financièrement. Concernant les projets de périmètre infra-territoriaux, c'est lors de cette étape qu'il faudrait concerter davantage avec les communes, pour intégrer de manière plus efficace encore, les besoins et les spécificités du terrain, et trouver la bonne articulation entre la priorisation politique et la déclinaison opérationnelle sur les territoires.

▪ Comment l'organisation en 8 territoires intervient-elle sur la gouvernance ?

Le découpage territorial en huit territoires a permis de faciliter la mise en relation des communes au sein et entre chacun de ces territoires, notamment en termes de dialogue et de partage d'informations. Les communes ont ainsi renforcé leur coopération afin de favoriser la mise en œuvre des projets sur le territoire métropolitain. Elles travaillent ensemble et conçoivent désormais leur développement au travers du territoire et non plus uniquement en fonction de leurs frontières communales. En revanche, certaines communes souhaiteraient être intégrées à d'autres territoires qui partagent davantage les mêmes problématiques ou avec qui elles avaient déjà auparavant des habitudes de travail.

L'organisation en territoires a permis de faciliter l'accès de l'information aux communes en particulier via les instances et les réunions thématiques qui permettent de s'adresser à huit territoires plutôt qu'à quatre-vingt-cinq communes.

La question de l'évolution du périmètre des territoires, traitée également dans le cadre du SCoT, devrait être un sujet à traiter dans le cadre de la prochaine génération des contrats de territoire et de la réflexion sur la création de directions spécifiques déconcentrées sur les territoires. Cela permettrait de favoriser le rapprochement vers les communes et les citoyens.

5. Les pistes d'amélioration pour une nouvelle version des contrats de territoire

La seconde phase de l'évaluation des contrats de territoire a permis de mieux comprendre l'articulation des relations de partenariat entre Lille Métropole et ses huit territoires dans le cadre des actions inscrites aux volets 1 et 2. Considérant que ce dispositif est susceptible d'être reconduit et de prospérer lors de la prochaine mandature, des pistes d'amélioration ou des observations ont été élaborées par les évaluateurs afin d'approfondir la politique des contrats de territoire à l'échelle intercommunale et d'intensifier la mobilisation autour d'un projet de territoire partagé. Ces pistes d'amélioration portent sur les axes d'intervention exposés ci-après et leur évolution :

- La gouvernance politique et le fonctionnement des instances ;
- Les outils d'information et de suivi des contrats de territoire ;
- Les actions de communication autour du dispositif ;
- La programmation des actions et son lien avec les finances, notamment le processus budgétaire ;
- Les principes structurants du dispositif.

Ces pistes d'amélioration se déclinent en trois grands objectifs de développement et leur mise en œuvre pourrait être lancée dès le début de la prochaine mandature pour constituer une nouvelle version des contrats de territoire.

5.1 Porter l'ambition de contrats de territoire opérationnels articulés avec les finances communautaires

5.1.1 Permettre une instruction partagée des projets d'envergure territoriale

5.1.2 Vulgariser l'information budgétaire auprès des acteurs pour renforcer la transparence

5.2 Conforter l'intégration du dispositif au service de la relation partenariale politique et technique

5.2.1 Valoriser la coordination des territoires portée par le premier Vice-président et organiser une conférence annuelle des maires sous l'égide de la présidence

5.2.2 Renforcer le statut de l'élu correspondant dans l'organisation politique communautaire

5.2.3 Renforcer l'adaptation des supports de communication pour garantir l'appropriation du dispositif par les acteurs

5.2.4 Simplifier les supports et réguler la quantité d'informations transmises aux acteurs

5.2.5 Capitaliser les bonnes pratiques

5.2.6 Développer davantage l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication

5.2.7 Mener une réflexion sur la mise en place de réunions techniques de territoire : des comités territoriaux des directeurs généraux des services

5.2.8 Améliorer le rôle du comité technique des territoires dans la gestion des opérations transversales et « orphelines »

5.3 Optimiser les processus de travail collaboratifs

5.3.1 Moderniser les outils de suivi des contrats de territoire afin d'augmenter la fréquence d'actualisation des informations concernant les actions

5.3.2 Fluidifier et accélérer la circulation de l'information décisionnelle entre Lille Métropole et les communes

5.3.3 Concevoir et mettre en ligne un agenda des territoires collaboratif

Méthode utilisée

Les pistes d'amélioration sont formulées par l'équipe d'évaluation en tenant compte des entretiens réalisés. Ces différentes pistes d'améliorations, classées par thématique, ont ensuite été développées et complétées par les réflexions de l'équipe en charge de l'évaluation.

5.1 Porter l'ambition de contrats de territoire articulés avec les finances communautaires

Les contributions à l'évaluation des contrats de territoire ont permis d'exposer la volonté de rendre les contrats de territoire plus opérationnels et de les faire évoluer vers des actes engageants, c'est-à-dire liés fortement aux processus budgétaires. Elles mènent également Lille Métropole à envisager la possibilité d'aboutir à une programmation concertée à l'échelle de chaque territoire, les projets d'envergure métropolitaine faisant l'objet d'un traitement spécifique. Les propositions suivantes ont pour but de répondre à ces objectifs en favorisant l'inscription des contrats de territoire comme un outil de co-pilotage des actions.

5.1.1 Permettre une instruction partagée des projets d'envergure territoriale

Afin de veiller à une participation active de toutes les communes aux instances de gouvernance territoriale de Lille Métropole, il conviendrait de partager davantage la stratégie communautaire, les critères décisionnels de sélection des projets et l'information dans les comités de territoire quant à la priorisation du portefeuille de projets.

Il pourrait également être envisagé la mise en place de comités de territoire spécifiques à la préparation du Débat d'Orientations Budgétaires. Cela permettrait de renforcer son appropriation par les territoires. A la suite du Débat d'Orientations Budgétaires et du vote du budget, une méthode de priorisation des projets pourrait être mise en place. Dans les comités de territoire, les élus auraient la possibilité de traduire plus opérationnellement des choix prioritaires partagés dans le programme budgétaire.

Dans le but de favoriser la participation des territoires à la mise en œuvre des actions, il pourrait être envisagé d'impliquer davantage les élus communaux dans la réalisation des projets de dimension territoriale. Il s'agirait concrètement de permettre aux territoires de discuter des modalités de ces projets. En particulier, leur contribution permettrait d'affiner le niveau de qualité des projets et de rendre leur planification plus consensuelle et précise.

5.1.2 Vulgariser l'information budgétaire auprès des acteurs pour renforcer la transparence

Afin de garantir la compréhension des documents budgétaires par l'ensemble des acteurs des contrats de territoire, il s'agirait de rendre l'information encore plus lisible pour les non experts. Pour cela, il conviendrait de développer des supports financiers commentés à visée pédagogique dans le but de les rendre plus abordables à l'ensemble des acteurs.

5.2 Conforter l'intégration du dispositif au service de la relation partenariale politique et technique

Les entretiens réalisés ont permis de révéler le renforcement du dialogue comme un élément fort de l'évolution de la démarche. Les propositions ci-dessous ont pour objectif de conforter cet atout et de favoriser au mieux l'évolution du dispositif et du mode de gouvernance dans l'optique d'une seconde génération des contrats de territoire.

5.2.1 Valoriser la coordination des territoires portée par le premier Vice-président et organiser une conférence annuelle des maires sous l'égide de la présidence

La coordination des territoires et les comités de territoire forment la base de la gouvernance des contrats de territoire. Ces réunions permettent le renforcement des échanges entre les élus des communes de Lille Métropole et avec cette dernière, par la présence du premier Vice-président en charge de la politique et des élus correspondants. La participation annuelle de la présidence de Lille Métropole à ces instances en appui du premier Vice-président « Contrats de territoire » permettrait de rythmer la démarche, en constatant les progrès accomplis durant l'année et en échangeant sur les étapes clés de l'année à venir. Cette évolution permettrait de consolider le dialogue de proximité entre la communauté urbaine et les communes.

Les pratiques communautaires issues des contrats de territoire ainsi que la mise en application de cette proposition s'avèrent être une anticipation des évolutions du cadre législatif. En effet, le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles évoque l'organisation d'une conférence des maires dont les objectifs et les modalités sont similaires aux pratiques de Lille Métropole en matière de gouvernance territoriale.

5.2.2 Renforcer le statut de l' élu correspondant dans l'organisation politique communautaire

Le rôle de coordination politique de l' élu correspondant est venu épauler l'action du Premier Vice-président en charge de la politique. Il constitue, avec le coordinateur territorial, un tandem essentiel participant à la réussite du dispositif.

Si les élus correspondants se sentent aujourd'hui davantage reconnus au sein des territoires et de la communauté urbaine, un renforcement de la lisibilité de leur rôle et de leur légitimité serait bénéfique pour pérenniser le mode de gouvernance. Différents moyens pourraient être envisagés pour y parvenir. Cela peut passer de leur identification dans les différents supports de la communauté urbaine (ex : intégration dans l'organigramme communautaire ou sur le site lillemetropole.fr) à l'institutionnalisation de leur fonction (conseiller communautaire délégué, Vice-président, Vice-président mixte thématique et territorial).

5.2.3 Renforcer l'adaptation des supports de communication pour garantir l'appropriation du dispositif par les acteurs

Il est proposé ici de faire évoluer la forme du mode d'emploi des contrats de territoire et de l'envisager comme une base d'information adaptée à chaque profil d'utilisateurs. Concrètement, il pourrait se présenter sous la forme d'un livret de fiches détachables et répertoriées selon un code couleur qui permettrait d'identifier le profil du destinataire de l'information (par exemple : maires, élus correspondants, services communautaires et communaux). L'objectif est de cibler l'information donnée à chacun en ne sélectionnant que les éléments qui correspondent à son profil et donc ses besoins. Il s'agirait de mettre en œuvre le principe de communication selon lequel les messages efficaces sont courts et adaptés aux cibles. Pour cela, il serait nécessaire de s'appuyer sur l'expertise de la direction de la communication.

En particulier, une série de fiches relatives à la fonction de coordinateur territorial seraient envisageables. Chacune définirait les missions des coordinateurs territoriaux en fonction du profil de l'acteur (élu communal, élu correspondant, agents communautaires, etc.) et permettrait d'identifier plus rapidement et facilement le rôle et les tâches accomplis par ces derniers.

Les propositions issues de l'évaluation pourraient intégrer le travail actuellement en cours sur ces sujets mené par la direction coordination territoriale et proximité. Ces propositions induisent un travail supplémentaire d'adaptation de l'information à chaque acteur qui apporterait un confort de lecture et une meilleure exploitation.

Dans le cadre des instances des contrats de territoire, il serait opportun de poursuivre les sessions d'information sur le dispositif en rappelant par exemple le rôle de chaque instance en début de réunion une fois par an afin de garantir la connaissance de tous les acteurs concernés (y compris les nouveaux arrivés tant au niveau communal que communautaire). Il pourrait également être envisagé de compléter les ordres du jour par un cartouche présentant la vocation de l'instance et les objectifs chaque rencontre pour permettre à chacun d'identifier dans quel cadre chaque sujet va être traité.

5.2.4 Simplifier les supports et réguler la quantité d'informations transmises aux acteurs

Dans l'optique du prochain mandat, il faudrait veiller à simplifier les documents en bannissant le langage trop technique afin de faciliter leur compréhension par les différents acteurs du dispositif. Il conviendrait également de mener une réflexion concernant les modalités de diffusion de l'information et son accessibilité par chacun des acteurs. Il serait par exemple envisageable de mettre en place une newsletter papier présentant de courts résumés des informations accompagnés d'un renvoi vers les documents plus détaillés afin de permettre un approfondissement du sujet par l'utilisateur si ce dernier en ressent le besoin. Cela permettrait une prise de connaissance simplifiée des informations par les acteurs et ainsi une meilleure préparation des réunions et du suivi des actions. D'autres supports de communication tel que les portails internet seraient ainsi valorisés au travers d'une approche intégrée.

5.2.5 Capitaliser les bonnes pratiques

Afin de garantir le meilleur niveau de service à l'ensemble des acteurs des contrats de territoire, il conviendrait de mettre en exergue les réussites exemplaires réalisées sur des dossiers dans l'optique de capitaliser les bonnes pratiques. Ces dernières permettraient d'alimenter et d'illustrer les modes de faire des agents communautaires, et plus particulièrement des coordinateurs territoriaux. Elles pourraient être présentées lors du comité technique des territoires. L'ensemble des agents des services communautaires pourraient ainsi s'approprier ces modes de faire dans une logique d'amélioration de la qualité et d'harmonisation des pratiques à destination des partenaires de Lille Métropole (par exemple : communes, partenaires institutionnels).

5.2.6 Développer davantage l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Deux objectifs sont ici poursuivis : favoriser la participation des intervenants et contribuer à la réduction du support papier.

Le partage d'information et leur traitement engendrent une volumétrie importante de documents. Afin de limiter ce phénomène, il faudrait envisager la dématérialisation de la plupart des documents. Pour y parvenir, il serait nécessaire de poursuivre le développement des outils de diffusion de l'information, notamment en entamant une réflexion sur la possibilité de doter les utilisateurs (en particulier les maires) de nouvelles technologies, par exemple des tablettes numériques. Ce type de proposition pourrait d'ailleurs faire l'objet d'une action de mutualisation dans le cadre du volet 3 des contrats de territoire. En sus de limiter les quantités de papier consommées, un tel investissement permettrait de favoriser la circulation de l'information grâce aux moyens de communication associés à ces outils.

Une autre proposition envisageable consisterait à expérimenter la visioconférence dans le cadre des instances des contrats de territoire, le but étant de favoriser le présentisme et de flexibiliser la participation aux instances. Un tel système permettrait aussi de faciliter l'intervention des Premiers Vice-présidents dans les instances.

Par ailleurs, cela contribuerait à une diminution des déplacements des agents communautaires qui pourraient développer leurs échanges avec les communes en diminuant les temps de trajets et les frais associés.

5.2.7 Mener une réflexion sur la mise en place de réunions techniques de territoire : des comités territoriaux des directeurs généraux des services

Dans le but d'encourager les échanges techniques et de développer les synergies en mutualisant les pratiques, il serait intéressant d'expérimenter la création de comités territoriaux des directeurs généraux des services. Ces derniers pourraient s'étendre à des réunions qui rassembleraient les agents des services communaux par territoire et les agents communautaires sur un thème donné. Les échanges ainsi obtenus permettraient de valoriser la connaissance du terrain des agents des communes et l'expertise technique des agents de la communauté urbaine dans un domaine particulier (urbanisme, logement, transports, etc.). La construction de l'ordre du jour de ces rencontres pourrait être réalisée en amont en lien avec le comité métropolitain des directeurs généraux des services.

5.2.8 Améliorer le rôle du comité technique des territoires dans la gestion des opérations transversales et « orphelines »

Concernant le comité technique des territoires, les personnes interviewées évoquent des marges de progrès au niveau de la formalisation des échanges et des suites à donner afin d'optimiser le travail des opérationnels. Il aurait également vocation à préparer l'organisation des « comités territoriaux des directeurs généraux des services ».

Enfin, ce dernier est reconnu être l'instance la plus efficace pour le traitement des opérations « orphelines », c'est-à-dire en attente de désignation d'un pilote et d'une prise en charge technique, ou transversales. L'ordre du jour devrait y accorder plus de temps.

5.3 Optimiser les processus de travail collaboratif

A l'issue de ce mandat, les entretiens et contributions de la seconde phase évaluative ont révélé que le dispositif des contrats de territoire est plutôt bien ancré dans le fonctionnement de Lille Métropole tant du côté des élus que des agents des services communautaires. Cependant, cette intégration des contrats de territoires peut être renforcée via plusieurs leviers d'actions.

5.3.1 Moderniser les outils de suivi des contrats de territoire afin d'augmenter la fréquence d'actualisation des informations concernant les actions.

Dans une optique de mise à jour régulière des informations relatives aux actions inscrites, une modernisation des outils de suivi des contrats de territoire paraît essentielle en vue du prochain mandat. En effet, les fiches actions, portails, bilans, comptes rendus, etc. constituent les principaux outils de suivi et de « reporting » à destination des élus et des services. Une évolution de ces outils vers des applications numériques de type plateforme collaborative permettrait d'avoir une information à jour et d'éviter les redondances¹³ grâce à la mise en place d'une approche intégrée.

¹³ Cf. 5.2.2

Ces outils devraient être articulés dans l'idéal avec les outils métiers de Lille Métropole (CID, DIVA, ORION, budget, etc.). A minima, les actions devraient être identifiées dès la prise en charge opérationnelle avec les mêmes libellés afin de pouvoir collecter plus facilement l'information les concernant.

Une réflexion sur le sujet a d'ores et déjà été entamée par la direction coordination territoriale et proximité avec la création d'un outil de suivi des contrats de territoires. Les éléments évoqués ci-avant peuvent alimenter leurs travaux.

5.3.2 Fluidifier et accélérer la circulation de l'information décisionnelle entre Lille Métropole et les communes

La majorité des acteurs interrogés ont fait remonter le besoin d'améliorer le « reporting » décisionnel relatif aux actions des contrats de territoire.

Cela pourrait être mis en place, au travers d'une forme rédactionnelle plus directe, en mettant davantage en évidence les décisions prises dans les supports des contrats de territoire (comptes rendus, fiches actions, etc.).

Cette piste de réflexion pourrait favoriser l'émergence d'une dynamique décisionnelle entre les acteurs du dispositif.

5.3.3 Concevoir et mettre en ligne un agenda des territoires collaboratif

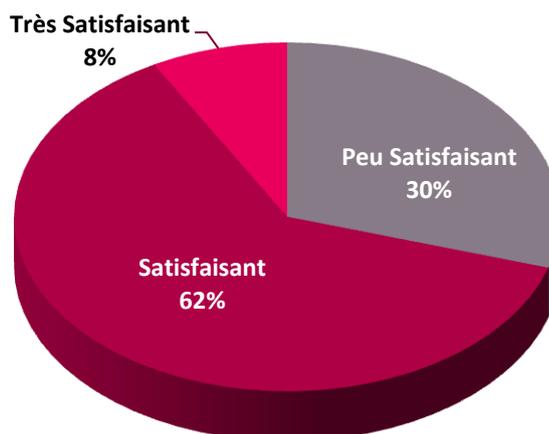
Dans la continuité de la modernisation des supports et des outils des contrats de territoires, il semblerait opportun de mettre en place un agenda collaboratif en ligne. Ce dernier pourrait être hébergé sur un portail et faire l'objet d'un filtrage par catégorie d'acteurs (élu, élu correspondant, DGS, etc.). Il aurait vocation à recenser l'intégralité des instances et réunions du territoire métropolitain.

Cette initiative pourrait faire office de lancement d'un cadre de conception d'outils dématérialisés pour la démarche contrats de territoire. Cela permettrait également de favoriser davantage la transversalité et les échanges au sein du territoire métropolitain et de renforcer ainsi les « automatismes territoriaux » chez les acteurs du dispositif.

Annexe : Indicateurs des volets 1&2 issus du questionnaire en ligne à destination des services communautaires

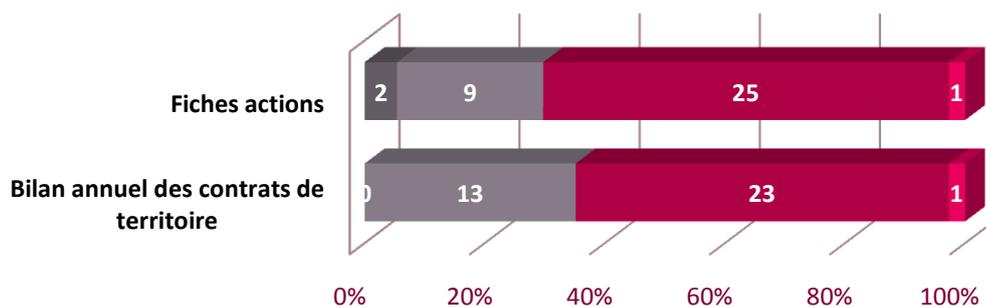
Données issues de l'enquête complémentaire en ligne à destination des services de Lille Métropole (37/54 agents ayant répondu) - Données datant de Juillet 2013

Appréciation des services concernant les instances de gouvernance*



* Coordination des territoires, comités de territoire, comité technique de territoire, comité métropolitain des DGS.

Appréciation par les services du bilan annuel et des fiches actions*

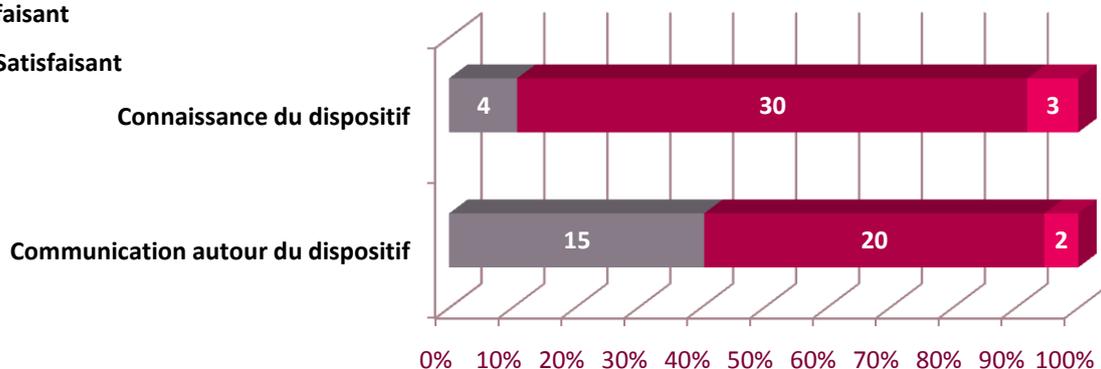


■ Insatisfaisant ■ Peu Satisfaisant ■ Satisfaisant ■ Très Satisfaisant

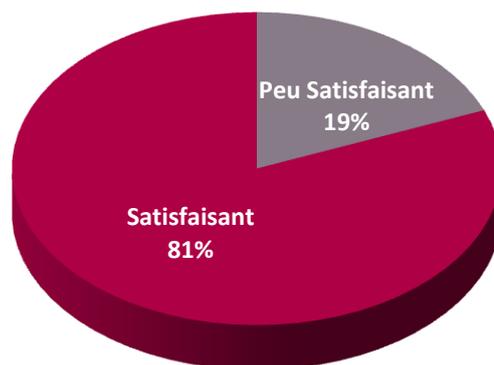
* Bilan annuel des contrats de territoire et fiches actions produits par la direction coordination territoriale et proximité.

Connaissance du dispositif par les services et appréciation de qualité de la communication autour de ce dernier

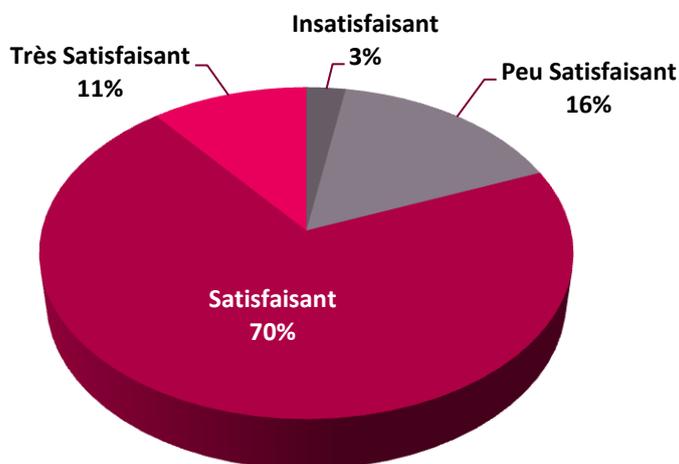
- Peu Satisfaisant
- Satisfaisant
- Très Satisfaisant



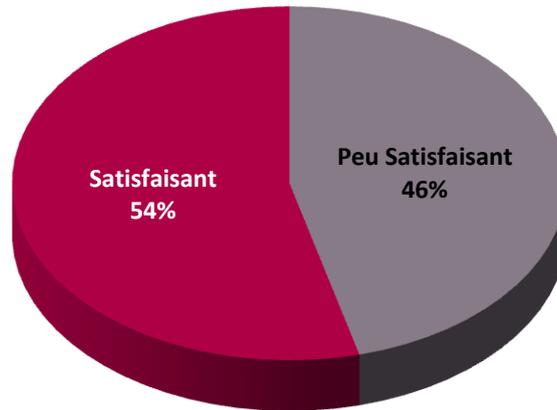
Appréciation globale du dispositif "contrats de territoire" par les services



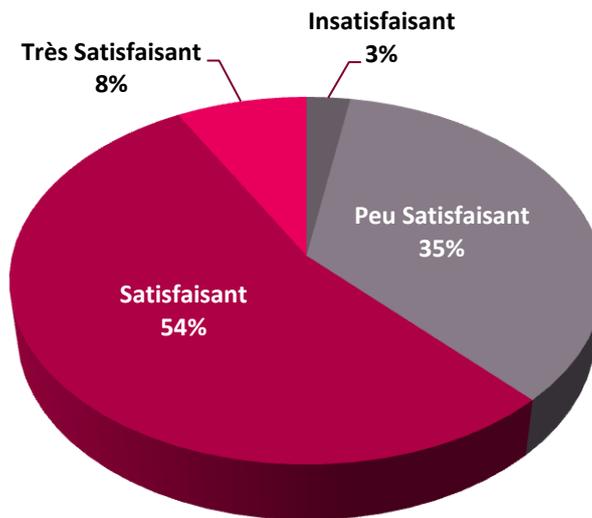
Appréciation des services concernant les relations avec les communes



Appréciation des services du suivi des actions/reporting



Appréciation par les services du niveau de conduite des actions/la mise en oeuvre du programme de mandat



*Mission stratégie, pilotage et organisation
Direction stratégie des territoires et développement durable
Pôle développement territorial et durable*



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL & DURABLE

Lille Métropole Communauté urbaine
1 rue du Ballon - CS 50749 - 59034 LILLE CEDEX
Téléphone : +33(0)3 20 21 22 23 - Fax : +33(0)3 20 21 22 99

www.lillemetropole.fr

Délibération du CONSEIL

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DURABLE - COORDINATION TERRITORIALE ET PROXIMITE -
COORDINATION TERRITORIALE ET PROXIMITE

Contrats de territoire : Etat d'avancement 2012/2013

Les contrats de territoire, notamment à travers la **délibération cadre des contrats de territoire du 05 février 2010**, représentent un espace de dialogue et de concertation sur les politiques communautaires permettant d'adapter leur déclinaison opérationnelle au regard des réalités territoriales.

Engagée dès 2008, la démarche d'élaboration des contrats de territoire a permis de renouveler le dialogue entre Lille Métropole et les communes afin de concevoir une politique communautaire pleinement partagée par les territoires. La délibération cadre des contrats de territoire du 5 février 2010 a défini les bases visant à pérenniser les ambitions initiales sur le mandat et renforcer la cohérence des actions mises en œuvre autour de trois volets :

- En déclinant l'ambition du projet de mandat pour l'ensemble des politiques communautaires qui structurent le territoire métropolitain (volet 1),
- En intégrant et en valorisant dans ce cadre les principaux projets portés par les communes (volet 2),
- En encourageant les solidarités d'action et les pratiques de mutualisation entre Lille Métropole et les communes (volet 3).

Le cadre de gouvernance adopté le 05 février 2010 a défini des instances actives qui font **des contrats de territoire un outil stratégique vivant au rythme de l'actualité communautaire et des territoires.**

Afin de rendre compte de l'avancement des politiques communautaires, un suivi spécifique des contrats de territoire a été engagé dès 2011. **Ainsi chaque année, un état d'avancement détaillé est restitué aux élus des territoires** offrant ainsi une visibilité transversale de l'action communautaire sur le territoire.

Ce troisième point d'étape s'appuie sur les 8 comités de territoire organisés entre **le 17 septembre et le 4 octobre 2013** pour présenter un état d'avancement soulignant à la fois les actions ayant fait l'objet d'une avancée depuis le lancement de la démarche des contrats de territoire et les points de vigilance, expression des attentes du territoire.

En complément, **une évaluation des contrats de territoire** en deux phases a également été menée par l'équipe en charge de l'évaluation des politiques publiques communautaires en 2012, pour les pratiques de mutualisation (volet 3), puis en 2013 pour les volets 1 et 2.

Ce nouvel état d'avancement combiné à l'évaluation des contrats de territoire permet de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de contrats de territoire.

1- Bilan et évolution des outils de gouvernance des contrats de territoire

Les contrats de territoire constituent un outil de concertation et de lisibilité de l'action communautaire. La phase de mise en œuvre qui s'est engagée le 5 février 2010 a permis de poursuivre la démarche de dialogue engagée et consolider les instances de dialogue et de concertation dans leur rôle d'animation politique entre Lille Métropole et les communes.

➤ **Les élus correspondants des territoires**

Désignés au lancement de la démarche dans le cadre d'un appel à candidatures, les élus correspondants, véritables animateurs du comité de territoire auquel chacun est affecté, exercent un rôle permanent de mise en cohérence du partenariat entre Lille Métropole et les communes complété d'une mission générale d'animation du débat territorial en veillant particulièrement aux principes d'équité. Afin de contextualiser davantage la déclinaison des thématiques sur les territoires, des comités de territoire généralistes sont organisés, permettant de présenter et de traiter les problématiques propres au territoire.

➤ **Les comités de territoire**

Depuis le 05 février 2010, animés par les élus correspondants, ils constituent des espaces d'échanges et d'impulsion dans le suivi et l'actualisation des contrats de territoire. Ils garantissent également la prise en compte de la sensibilité des territoires pour la définition de nouvelles politiques communautaires ou pour présenter les conditions de leur mise en œuvre. Réunis à 21 reprises depuis 2010 avec **une représentation en moyenne de 78 % des communes par un élu communautaire et de 50 %, par le maire directement**, ils restent perçus par les élus comme des lieux de dialogue propice à la concertation et à une meilleure appropriation des politiques communautaires. Cette participation est en constante augmentation depuis le début de la démarche en 2010.

Leur rôle s'est avéré ainsi essentiel dans le cadre de la concertation menée pour la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) en permettant la prise en compte des contributions des territoires dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) puis en poursuivant avec les élus la concertation sur le Document d'Orientations et d'Objectif qui traduira concrètement les principes du PADD.

➤ **La coordination des territoires**

Depuis le 05 février 2010, elle poursuit l'objectif de mise en cohérence des échanges menés dans les territoires. La coordination des territoires réunit les élus correspondants autour du 1er vice-président aux contrats de territoire toutes les 4 à 6 semaines environ en lien avec les conseils communautaires, les comités exécutifs restreints et les comités de territoires afin de mieux articuler la dimension métropolitaine et territoriale. Elle permet ainsi aux 1^{er} vice-présidents porteurs des politiques thématiques de Lille Métropole de trouver un lieu régulier de dialogue et de concertation avec les territoires, et aux vice-présidents thématiques de présenter dans le détail les actions déclinant ces différentes politiques.

Lieu de régulation et d'arbitrage des modalités de concertation des territoires, elle permet d'identifier les points de blocage entre Lille Métropole et les communes, porte au débat les solutions à mettre en place et se veut également un lieu de propositions.

Réunie à 23 reprises depuis 2010 avec **une représentation en moyenne de plus de 80 % des élus correspondants** et la participation des vice-présidents en charge des thématiques proposées à l'ordre

du jour, elle est parfaitement rentrée dans le dispositif de gouvernance des politiques de Lille Métropole.

➤ Le comité métropolitain des Directeurs généraux des Services

Lieu d'échanges entre les communes et les services de Lille Métropole, il contribue à la diffusion des politiques et des projets communautaires, des bonnes pratiques entre les communes et Lille Métropole et à la valorisation d'une identité métropolitaine. Il favorise également l'initiative et la mise en œuvre opérationnelle des actions de mutualisation correspondant au volet 3 des contrats de territoire.

Animé par la DGS de Lille Métropole, il s'est réuni à 12 reprises depuis 2009 avec **une représentation en moyenne de 34 % des DGS des communes et au moins 75 % des DGS ayant participé au moins 1 fois à un comité des DGS.**

En complément, le portail des DGS, accessible également depuis le portail des élus, offre un partage d'informations et l'accès aux débats au travers de l'agenda des territoires mais aussi via l'accès à des documents consolidés comme la veille juridique, administrative et technique et le suivi des actions du volet 3.

Le portail des DGS s'inscrit dans la volonté de développer et centraliser la mise à disposition d'informations aux DGS et plus largement aux communes. La newsletter des DGS mensuelle, diffusée depuis 2011 afin de valoriser les échanges initiés et d'améliorer l'accessibilité à l'information, a évolué en 2013 vers une lettre d'information générale des territoires. Egalement diffusée auprès des élus et accessible depuis le portail des élus, elle renforce ainsi l'articulation entre le portail des élus et celui des DGS pour harmoniser l'accès aux informations. **C'est dans ce cadre qu'à compter du 15 novembre 2013, le portail des DGS deviendra « portail des territoires ».**

➤ Les sessions d'information des maires

Une autre forme d'outil a également été initiée au travers des sessions d'information qui réunissent à l'échelle de Lille Métropole les élus des communes, pour favoriser la présentation approfondie de sujets et leur déclinaison spécifique dans les territoires.

Animées par les vice présidents selon les thématiques développées, elles peuvent également accueillir des intervenants experts extérieurs.

Elles jouent leur rôle d'espace d'information, d'échanges, d'impulsion en abordant des problématiques, des enjeux communautaires, comme par exemple la politique de la ville ou la réforme de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Cette forme de réunion des maires pourrait préfigurer la conférence métropolitaine des maires prévue dans le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles actuellement en discussion.

2 – Etat d'avancement et actualisation des actions des volets 1, 2 et 3

Conformément aux objectifs de la délibération cadre du 5 février 2010, les contrats de territoire doivent faire l'objet d'un état d'avancement chaque année après le vote du compte administratif.

Cette démarche doit permettre aux élus des territoires de mesurer l'évolution des actions au regard des priorisations définies lors de l'élaboration des contrats de territoire. **1 289 actions dont 1 076 territorialisées sont identifiées sur chacun des huit territoires.**

Cette démarche de restitution de l'état d'avancement des contrats de territoire a su se renforcer chaque année pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des communes. La restitution intègre ainsi l'ensemble des opérations de voirie et d'assainissement afin d'aborder ces enjeux dans une réflexion de territoire. Par ailleurs, l'aspect budgétaire s'inscrit aujourd'hui dans la dynamique de la démarche avec un retour annuel aux communes après le vote du budget les informant des orientations de ce dernier et de ses impacts sur les projets infra-territoriaux. En complément, le rapport d'activité fait désormais l'objet d'une focale territoire au sein de l'annexe financière et un kit de communication de ce rapport d'activité intègre le volet territorial des politiques communautaires.

Le suivi des actions et sa restitution offre ainsi une visibilité accrue de l'action communautaire sur le territoire.

Deux outils permettent de restituer de manière qualitative l'état d'avancement des actions aux territoires :

- **Une fiche de suivi** pour chacune des actions, regroupant un certain nombre de rubriques mettant en évidence l'évolution, l'actualité et les points de vigilance de chaque action. L'intégralité des fiches actions se retrouve en annexe de cette délibération et pourront être consultées en ligne à compter de 2014
- L'élaboration **d'une synthèse par territoire** de l'état d'avancement des actions mise en perspective avec les moteurs de développement de chacun des territoires qui souligne les forces, les faiblesses mais aussi les opportunités et les menaces pour chacun des huit territoires. Une identification des principales actions qui ont fait l'objet d'une avancée particulière depuis 2010 et celles qui au contraire sont en attente d'une prise en compte par Lille Métropole complète le document.

Des comités de territoire ont été organisés du 17 septembre au 4 octobre 2013 autour des élus correspondants et du 1^{er} vice-président aux contrats de territoire afin de partager avec les élus ce troisième état d'avancement des 3 volets des contrats de territoire. La restitution de ces états par territoire est proposée en annexe de la délibération.

➤ **Etat d'avancement et actualisation des actions du volet 1**

Le volet 1 correspond à des actions portées par Lille Métropole et accompagnées par une ou plusieurs communes. Pour ce volet, Lille Métropole est le chef de file. Son rôle d'impulsion s'appuie sur ses compétences, la dimension métropolitaine des enjeux et la mobilisation de ses moyens d'expertise.

Le suivi des actions garantit aux élus des territoires que les projets développés par Lille Métropole répondent aux priorités identifiées durant la mise en œuvre des contrats de territoire. Pour rappel, deux niveaux de priorité ont été identifiés. Les actions inscrites en priorité 1 regroupent les actions qui seront réalisées ou engagées en étude dans le mandat. Les actions inscrites en priorité 2 sont, quant à elles, envisagées à l'horizon du prochain mandat.

Pour chacune des actions, un niveau de maturité complète les informations, rendant compte de l'état d'avancement du projet. Cette information est évolutive et fait l'objet d'un indicateur par territoire.

En septembre 2013, à l'échelle communautaire, **90% des actions inscrites en priorité 1 sont en étude, en procédure, en exécution ou soldées dont 47 % de ces actions sont en cours d'exécution ou soldées**. Pour rappel, les contrats de territoire annexés à la délibération du 05 février 2010 fixaient comme objectif pour la fin du mandat d'atteindre pour les actions inscrites en priorités 1 au minimum la phase d'étude. Cet objectif est donc presque atteint.

➤ **Etat d'avancement et actualisation des actions du volet 2**

Ce volet correspond à des actions portées par une ou plusieurs communes et accompagnées par Lille Métropole. Pour le volet 2, la commune est chef de file. Son rôle d'impulsion s'appuie sur ses compétences, l'antériorité de son action et la mobilisation de ses moyens d'expertise sur cet enjeu.

Relevant du champ contractuel, l'accompagnement de Lille Métropole dans ce programme s'inscrira parmi les priorités communautaires pour le mandat et s'appuiera sur les enjeux portés dans le diagnostic et au sein des espaces de concertation en place.

En septembre 2013, à l'échelle communautaire, **84% des actions inscrites en priorité 1 sont en étude, en procédure, en exécution ou soldées**.

➤ **Etat d'avancement et actualisation des actions du volet 3**

La phase de concertation et d'échange avec les communes qui a permis d'élaborer les contrats de territoire s'est poursuivie au moment de la rédaction de la délibération cadre relative au volet 3 des contrats de territoire adoptée le 3 décembre 2010. Cette délibération dont l'objectif est de mutualiser les pratiques et les réflexions entre les communes et entre Lille Métropole et les communes répond à 3 enjeux majeurs :

- **promouvoir un principe de solidarité entre les communes,**
- **définir l'échelon d'expertise le plus pertinent et le mobiliser au bénéfice de tous,**
- **renforcer les logiques de réseaux en favorisant la concertation et la coopération entre les communes.**

Au terme de ce processus de concertation, 47 actions de mutualisation ont ainsi été identifiées par 54 communes en 2010. Parmi elles, 19 actions ont été priorisées en fonction de leur degré d'avancement, de l'intérêt porté par les communes et de la capacité de Lille Métropole ou des communes à engager leur expertise.

Ce sont aujourd'hui **36 actions qui ont ainsi été initiées depuis l'élaboration des contrats de territoire et qui mobilisent toutes les communes sur au moins une action. Enfin, plus de 78% des communes participent au moins à 4 actions du volet 3.**

Pour garantir une appropriation du volet 3 par l'ensemble des communes, il est essentiel de poursuivre, dans la phase de mise en œuvre, la qualité de concertation qui caractérise les contrats de territoire. Le suivi de ces actions et notamment leur état d'avancement est assuré par les instances de gouvernance.

Ainsi dans le cadre des coordinations de territoires, des comités de territoires, du comité métropolitain des DGS ainsi que du portail des DGS (portail des territoires à compter du 15 novembre 2013) et de la lettre d'information des territoires, les communes sont régulièrement informées de l'état d'avancement des différentes actions.

Des réflexions sont en cours entre les communes et Lille Métropole pour tendre vers des formes plus abouties de mutualisation : les conventions ou la création de services communs. Des sujets importants sont aujourd'hui en discussion comme l'instruction des permis de construire, la gestion du règlement Local d'Urbanisme ou l'expertise en matière de gestion des carrières souterraines par exemple.

Le constat partagé dans le cadre de l'évaluation réalisée en 2012 a montré que la mutualisation permet de dégager des dynamiques et des marges de manœuvre pour améliorer des prestations ou pour en mettre en place de nouvelles. Elle génère également des gains financiers pour les communes, quelle que soit leur taille, et pour Lille métropole notamment dans le cadre de groupements d'achats, comme la téléphonie par exemple.

Enfin, le volet 3 des contrats de territoire offre également des lieux de réflexions collectifs sur des sujets partagés par les communes et Lille Métropole comme dans le cadre par exemple du club des communes au développement durable ou le club des communes à l'international.

Cette démarche pourrait préfigurer le prochain schéma de mutualisation à mettre en place en 2014 tel que prévu dans le cadre de la loi du 16 décembre 2010.

3 – Evaluation et perspectives

Une évaluation des contrats de territoire en deux phases a été menée par l'équipe en charge de l'évaluation des politiques publiques communautaires en 2012 et 2013.

Les pratiques de mutualisation (volet 3) ont d'abord été évaluées en 2012 et les résultats de l'étude ont fait l'objet d'une restitution au conseil communautaire du 15 février 2013. Des axes d'amélioration concernant le volet 3 ont été développés dont certains sont d'ores et déjà engagés :

- Sensibiliser les acteurs aux futurs enjeux de la mutualisation ;
- Développer les rencontres thématiques rassemblant techniciens communaux et communautaires ;
- Mieux suivre les actions grâce à une plateforme collaborative dédiée à la mutualisation ;
- Créer et animer un réseau de chefs de projet des actions mutualisées ;

- Créer une équipe pluridisciplinaire d'experts dédiée à la mise en œuvre et au suivi des actions mutualisées du volet 3.

En 2013, **l'évaluation concernait plus spécifiquement les volets 1 et 2**, les conclusions de cette seconde phase étant également présentées lors du conseil de communauté du 15 novembre. Ce rapport d'évaluation dresse un bilan des impacts du dispositif au terme de ce mandat et propose des axes d'amélioration pour une éventuelle seconde génération des contrats de territoire en vue de la prochaine mandature.

L'évaluation des volets 1 et 2 des contrats de territoire a été menée au travers d'entretiens avec les acteurs du dispositif (premiers Vice-présidents, élus correspondants, élus communaux et services de Lille Métropole). Le panel rencontré a été construit sur la base des principes de représentativité des territoires, de diversité politique et du niveau de participation des communes dans la démarche.

L'évaluation a mis en évidence **les plus values** des contrats de territoire suivantes :

- Une bonne connaissance et appropriation du dispositif par les acteurs ;
- Une lecture budgétaire et une priorisation des projets mieux appropriés ;
- Un renforcement du partage d'informations et du dialogue entre les différents acteurs via les instances ;
- Une amélioration de la cohérence territoriale dans la réalisation des actions ;
- Une meilleure articulation entre les services communaux et communautaires ;
- Une pertinence des outils dédiés au suivi des contrats de territoire.

Les principales pistes d'amélioration sont les suivantes :

- Organiser une instruction plus partagée des projets d'envergure territoriale;
- Vulgariser l'information budgétaire et notamment les priorités auprès des acteurs pour renforcer la transparence;
- Valoriser la coordination des territoires portée par le Premier Vice-président et organiser une conférence des maires sous l'égide de la présidence;
- Renforcer le statut de l'élu correspondant dans l'organisation politique communautaire;
- Renforcer l'adaptation des supports de communication pour garantir l'appropriation du dispositif par les acteurs;
- Fluidifier et accélérer la circulation de l'information décisionnelle entre Lille Métropole et les communes.

Les contrats de territoire doivent également poursuivre leur rôle dans l'appropriation des politiques communautaires par les élus des communes tout en permettant de mieux intégrer dans ces politiques les attentes, **les préoccupations et les sensibilités** de chacun des territoires. Ce sera par exemple le cas dans l'élaboration du prochain Plan local d'Urbanisme ou du plan de développement du numérique où les modalités de déploiement dans les territoires devront être partagées avec les élus des communes.

En parallèle, **l'aspect budgétaire** s'inscrit aujourd'hui dans la dynamique de la démarche ; d'abord en formalisant un retour annuel aux communes après le vote du budget les informant des orientations de ce dernier et de ses impacts sur les projets infra-territoriaux, puis en annexant, pour la deuxième année consécutive, au rapport d'activité 2012 un bilan de toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement, réalisé en 2012 à l'échelle de Lille Métropole et à l'échelle des huit territoires, intégrant ainsi l'évolution des dispositions législatives en matière de suivi budgétaire.

La démarche engagée est aussi une réponse à l'enjeu de cohérence stratégique de l'action communautaire au sein des territoires, quelle que soit l'échelle de cette intervention ; ainsi, dans le cadre de la démarche de **contrat de territoire initiée par le Conseil Général du Nord**, le souhait de contractualiser à l'échelle communautaire sur des projets concrets dans les territoires et la volonté de s'appuyer sur les instances et le mode de gouvernance des contrats de territoire pour dialoguer et concerter avec les communes ont été privilégiés.

Après une première phase de diagnostic et d'identification des enjeux menée au cours du premier semestre 2013 avec l'ensemble des acteurs du territoire, la concertation avec les élus des territoires s'est poursuivie au cours de la seconde phase qui se traduit par la rédaction de fiches actions déclinant le cadre d'action stratégique et s'inscrivant dans le même temps en cohérence avec les compétences et politiques départementales. De nouveaux temps d'échange et de dialogue organisés d'ici la signature du contrat en 2014, doivent permettre de garantir une prise en compte des enjeux sur chacun des territoires.

Le plan d'actions des contrats de territoire du Conseil Général du Nord vise à s'articuler en termes de suivi et d'évolution avec le cadre des actions des prochains contrats de territoire de Lille métropole.

Ensuite, la poursuite des travaux du **SCOT** va permettre d'engager, à l'échelle des 8 territoires, une nouvelle étape de concertation avec les élus afin de veiller, notamment, à l'intégration de la prise en compte des grands enjeux comme l'économie, l'accessibilité, l'aménagement.

Enfin, au-delà de l'ambition de mettre en relation l'action communautaire dans les territoires avec les priorités identifiées dès le début de la démarche, cet état d'avancement des actions des contrats de territoire, complété par la démarche évaluative doit permettre de mesurer l'impact des contrats de territoire et de viser pour le prochain mandat à asseoir leur légitimité et favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de contrats de territoire.

En conséquence, toutes les commissions consultées, il vous est proposé d'adopter ce bilan.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Les groupes MCU et GIDEC se sont abstenus.

Acte certifié exécutoire au 22/11/2013

Pour la Présidente

Le 1^{er} Vice-Président à la Gouvernance


Michel François DELANNOY





Etat d'avancement des contrats de territoire

Préface

Initiés dès 2008, les contrats de territoire représentent un espace de dialogue et de concertation sur les politiques communautaires mettant en cohérence la vision territoriale et les priorités d'actions de Lille métropole et des communes en favorisant leur déclinaison opérationnelle au regard des réalités territoriales.

La démarche, que nous co-pilotons, tend aussi à valoriser la diversité et la capacité d'initiative des territoires pour un développement métropolitain équilibré et encourager les pratiques de mutualisation.

5 ans après son lancement, 90% des engagements sont tenus sur les actions portées par Lille Métropole, 345 actions sont en cours de réalisation ou réalisées, et 36 actions de mutualisation sont initiées avec une mobilisation croissante des communes et des maires. L'ensemble des éléments, partagés en amont avec les élus des territoires, ont également mis en évidence des points de vigilance, expression de notre volonté de transparence mais aussi des attentes du territoire pour le prochain mandat.

Ce troisième état d'avancement offre une réelle visibilité de l'action communautaire sur le territoire

Par ailleurs, l'évaluation des contrats de territoire menée en 2012 et 2013 dresse un bilan très positif du dispositif en soulignant notamment les réelles plus-values en terme de concertation avec les communes et de lisibilité de l'action communautaire et préfigure l'évolution du dispositif des contrats de territoire pour le prochain mandat.

Au moment de restituer ce nouvel état d'avancement, nous voulons remercier l'ensemble des élus, et d'abord les élus correspondants, véritables animateurs des contrats de territoire, et des services qui contribuent à ce travail. La démarche, ambitieuse et innovante, a permis de créer les conditions propices au dialogue et à la concertation entre les communes et Lille Métropole et concevoir ainsi une politique communautaire toujours plus attractive et pleinement partagée par les territoires.

Alain BERNARD

1^{er} Vice-président

Contrats de territoire, administration et ressources

René VANDIERENDONCK

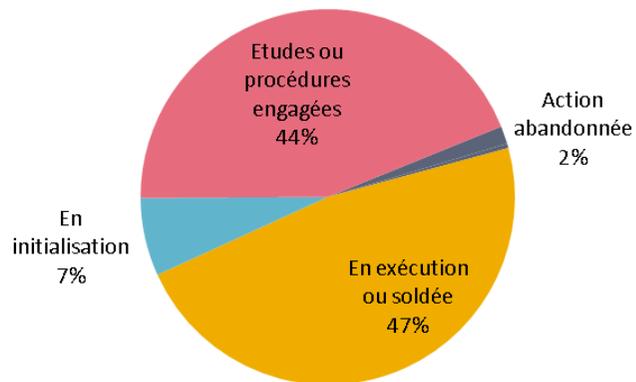
1^{er} Vice-président

**Urbanisme, aménagement, ville renouvelée,
développement durable**

L'état d'avancement **global** des actions sur le territoire communautaire

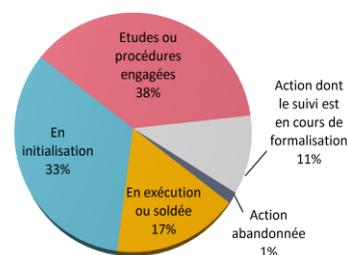
Bilan d'étape en octobre 2012

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 1



91% des actions inscrites en priorité 1 volet 1 sont soit en étude, en procédure, en exécution ou soldées

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 2



*En cours de traitement : les actions pour lesquelles le suivi n'est pas encore totalement abouti

Chiffres clés

- > **91%** des actions de volet 1, priorité 1 sont au minimum en étude (86% en décembre 2012)
- > **1059** actions sont inscrites au sein du contrat de territoire
- > **523** actions du contrat de territoire sont inscrites en priorité 1 / volet 1
- > **128** actions sont inscrites en priorité 1 / volet 2
- > **153** actions sont inscrites en priorité 2 / volet 1
- > **66** actions sont inscrites en priorité 2 / volet 2
- > **346** actions sont actuellement en exécution ou soldées (256 en décembre 2012)

Cadre méthodologique

Les actions identifiées dans les contrats de territoire ont fait l'objet d'une priorisation : les actions inscrites en **priorité 1** ont pour objectif d'être réalisées ou engagées au travers d'études durant le mandat.

Pour compléter cette exigence, 3 modes d'intervention ont été définis :

- > volet 1 : les actions d'initiative communautaire ;
- > volet 2 : les actions d'initiative communale ;
- > volet 3 : les actions de mutualisation.

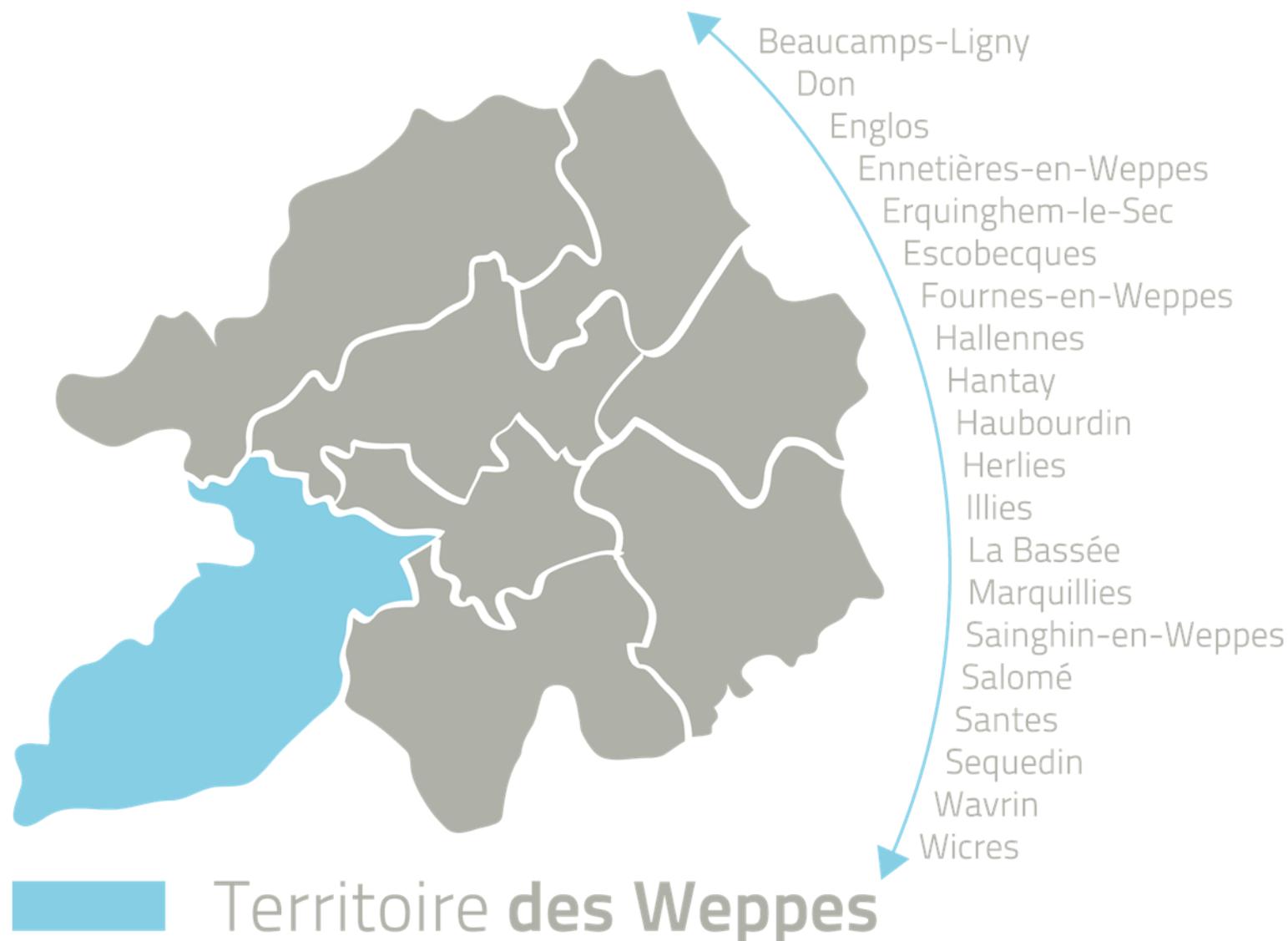
Afin de mesurer l'évolution des actions, un suivi de leur avancement a été mis en place. Sont distinguées :

- > les actions en cours d'**initialisation** ;
- > les actions pour lesquelles la **phase d'étude ou de procédure** est actuellement engagée – ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1 ;
- > les actions **en cours d'exécution ou soldées** - ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1.

- Etat d'avancement du contrat de territoire des Weppes5
- Etat d'avancement du contrat de territoire tourquennois28
- Etat d'avancement du contrat de territoire roubaisien62
- Etat d'avancement du contrat de territoire de la Lys95
- Etat d'avancement du contrat de territoire Est 121
- Etat d'avancement du contrat de territoire de la couronne Nord 150
- Etat d'avancement du contrat de territoire de la couronne Sud..... 179
- Etat d'avancement du contrat de territoire lillois..... 205

- Etat d'avancement des actions du volet 3 234

Etat d'avancement du **contrat de territoire des Weppes**



- **Les moteurs de développement du territoire des Weppes..... 7**
- **Le bilan d'étape sur les actions du contrat de territoire 8**
 - > L'état d'avancement **global** des actions du territoire des Weppes9
 - > Les **actions marquantes** depuis le 5 février 2010 10
 - > Les points de **vigilance** 13
- **Les tableaux d'avancement des actions du contrat de territoire 16**
 - > Le tableau des actions de dimension **territoriale** 17
 - > Le tableau des actions de dimension **communale** 25

Les moteurs de développement du territoire des Weppes

L'élaboration des contrats de territoire a initié une nouvelle gouvernance avec pour objectif de renforcer la qualité de dialogue entre Lille Métropole et les communes. Les moteurs de développement sont le fruit de cette réflexion collective : ils mettent en lumière les thématiques communes et les problématiques spécifiques pour chaque territoire.

La version complète des moteurs de développement du territoire est à retrouver dans le document annexé à la délibération cadre du 5 février 2010. Voici, pour rappel, quelques repères des moteurs de développement issus du contrat de territoire des Weppes.

Repères

- Plus de 500 hectares sont prévus en zones à urbaniser au PLU représentant près d'un quart des surfaces actuellement urbanisées.
- Un cadre de vie reconnue et apprécié au sein mais aussi en dehors des frontières de Lille Métropole.
- Une agriculture dynamique qui contribue activement à l'animation du territoire.
- Une saturation routière et de nombreuses coupures urbaines qui limitent le pouvoir l'attractivité du territoire.
- Une desserte en transports en commun à développer pour résorber les déséquilibres actuels sur le territoire.
- Des évolutions récentes dans le mode de vie des habitants qui mettent en évidence de nouvelles demandes en termes d'équipements et posent de manière accrue la question de l'accessibilité aux équipements existants.
- Un développement urbain qui doit épouser les principes de la « ville intense » afin de favoriser la mixité sociale tout en valorisant la qualité de vie du territoire.
- Une relation partenariale à tisser avec les structures intercommunales voisines et les institutions pour faciliter l'émergence de projets d'envergure.



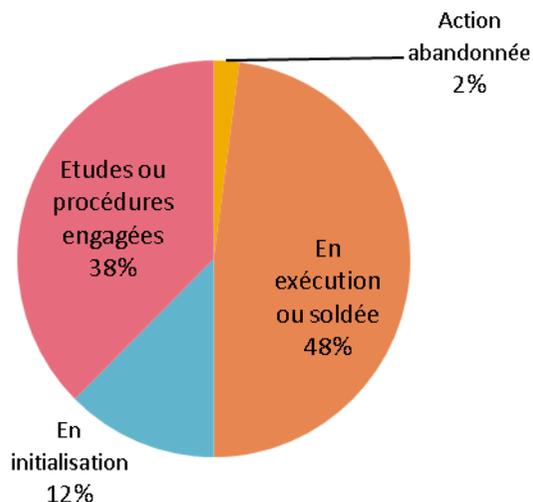
Le bilan d'étape sur les actions du contrat de territoire



L'état d'avancement **global** des actions du territoire des Weppes

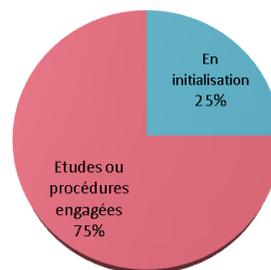
Bilan d'étape en novembre 2013

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 1



86% des actions inscrites en priorité 1 volet 1 sont soit en étude, en procédure, en exécution ou soldées

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 2



Chiffres clés du territoire

- > 86% des actions de volet 1, priorité 1 sont au minimum en étude
- > 93 actions sont inscrites au sein du contrat de territoire
- > 48 actions du contrat de territoire sont inscrites en priorité 1 / volet 1
- > 4 actions sont inscrites en priorité 1 / volet 2
- > 10 actions sont inscrites en priorité 2 / volet 1
- > 2 actions sont inscrites en priorité 2 / volet 2
- > 27 actions sont actuellement en exécution ou soldée (18 actions en septembre 2012)

Cadre méthodologique

Les actions identifiées dans les contrats de territoire ont fait l'objet d'une priorisation : les actions inscrites en **priorité 1** ont pour objectif d'être réalisées ou engagées au travers d'études durant le mandat.

Pour compléter cette exigence, 3 modes d'intervention ont été définis :

- > volet 1 : les actions d'initiative communautaire ;
- > volet 2 : les actions d'initiative communale ;
- > volet 3 : les actions de mutualisation.

Afin de mesurer l'évolution des actions, un suivi de leur avancement a été mis en place. Sont distinguées :

- > les actions en cours d'**initialisation** ;
- > les actions pour lesquelles la **phase d'étude ou de procédure** est actuellement engagée – ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1 ;
- > les actions **en cours d'exécution ou soldées** - ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1.

Les actions marquantes depuis le 5 février 2010

Un accès aux transports en commun qui s'est nettement amélioré

La question des déplacements est identifiée comme une priorité pour le territoire des Weppes, notamment pour les transports en commun. Depuis 2010, l'accès aux trains a été nettement facilité par plusieurs dispositifs.

Instauré à l'automne 2011, le **nouveau plan bus** a permis de renforcer la complémentarité des bus avec les gares TER, le métro et la ligne principale de bus d'Haubourdin. Ce dispositif oriente les lignes vers les deux pôles d'échange du secteur (**Don-Sainghin et La Bassée**), dessert mieux les gares secondaires (**Salomé, Marquillies, Wavrin, Santes**) et développe les liaisons vers les stations de métro en limite du secteur (CHR, St-Philibert).

La fréquence des lignes principales est plus que doublée (30 mn en heures de pointe et 60 minutes en heures creuses), un service à la demande Itinéo est instauré jusque 0h30. Une nouvelle boucle au nord dessert le territoire depuis mi-2012.

Les deux pôles d'échange de Don-Sainghin et La Bassée complètent ces avancées.

Inauguré en octobre 2011, le **pôle d'échange de Don-Sainghin** figure parmi les gares TER les plus importantes de la métropole avec 70 trains quotidiens et presque 2 000 voyageurs par jour. Deux parkings ont été aménagés (280 places et 60 places), ainsi qu'un parking vélo (40 places) et des cheminements piétons. Les horaires des bus Transpole et Arc en ciel ont été harmonisés.

Les travaux du **pôle d'échange de La Bassée** sont achevés. Deux cents places de parking, 6 quais bus et l'aménagement d'une zone 30 permettront de faciliter l'accès à cette gare importante.

Plusieurs liaisons routières transversales réalisées

Le micro-PDU des Weppes mettait également l'accent sur la nécessité de réaliser des liaisons transversales.

Le **contournement d'Englos**, petit barreau d'1.5 km, a été achevé en mai 2010.

Le **contournement de La Bassée** a été amorcé : un premier tronçon concernant le prolongement de la rue du collège a été réalisé en 2010 ; une deuxième section entre la rue du Collège est la RD641, permettant une desserte du collège sans passer par le centre-ville, vient de s'achever.

D'autres liaisons sont à l'étude. Le projet de Liaison Intercommunale Nord Ouest (**LINO sud**), y compris le **contournement de Sequedin**, a fait l'objet d'une enquête publique en juin 2013, qui devrait aboutir en 2014 à la Déclaration d'Utilité Publique de l'ensemble du projet.

Des projets urbains et d'habitat en bonne avancée

Le développement urbain du territoire s'inspire de l'esprit des « villes et villages durables ».

Deux projets importants se concrétisent en centre-ville. **A Hallennes-lez-Haubourdin**, la **ZAC Porte des Weppes**, située derrière la mairie est au stade des permis de construire : les 323 logements comprennent 30% logements sociaux et se déclinent en logements individuels, collectifs et intermédiaires. Pour le **centre-bourg de Wavrin** (300-350 logements), la ZAC a été créée et un concessionnaire est en cours de désignation.

Un autre projet de moindre ampleur (aux alentours d'une centaine de logements, à préciser) se prépare au centre-bourg de **Salomé**. Don

étudie également un projet de développement, à analyser en fonction des nouveaux périmètres de protection des champs captants.

Au final, la production de logements neufs sur le territoire poursuit un rythme soutenu sur l'ensemble du territoire, avec 380 logements neufs par an. La réalisation de logements sociaux se situe à 128 logements en moyenne par an, ce qui correspond à l'objectif fixé par le Programme Local de l'Habitat.

Des projets spécifiques d'habitat sont également menés comme les **maisons-relais à Haubourdin et Salomé**, pour un public nécessitant un accompagnement dans le logement. Un projet expérimental d'**Octave**, pour des personnes vieillissantes et autonomes est en cours à Illies. En matière d'habitat indigne, une expérimentation est en cours dans le cadre du **Programme d'Amélioration Durable de l'habitat** à Haubourdin et Salomé.

Par ailleurs, l'étude sur le **Plan Bleu**, concernant des sites à **Haubourdin, Don et La Bassée** est actuellement dans sa 3^{ème} phase et induira des réflexions sur la valorisation des sites voisins de la voie d'eau.

A l'horizon **SCOT**, les réflexions privilégient un urbanisme ne grignotant pas sur l'espace agricole et recherchant le développement des centres-villes. A titre d'exemple, **Haubourdin** abandonne l'idée d'urbaniser le secteur agricole excentré de la Canteraine. Dans le même esprit, le centre-ville de **La Bassée** est identifié comme un secteur de renouvellement urbain dans le cadre du SCOT.

Des projets économiques qui se concrétisent, dont la zone maraîchère de Wavrin

La **zone maraîchère de Wavrin**, projet emblématique du territoire, est en cours de concrétisation. Sur un secteur de 47 ha, l'objectif est d'aménager des parcelles agricoles, afin de développer la production maraîchère, promouvoir les pratiques respectueuses de l'environnement (bio ou HVE) et constituer une vitrine pour la profession. Un appel à projet à l'attention des agriculteurs a été lancé à l'été 2013 en vue d'une sélection des premiers exploitants à l'automne. La viabilisation du site et les forages nécessitent 16 mois de travaux, ce qui permettra une mise en culture du site au printemps 2015.

Les projets de zones économiques du territoire avancent. Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours pour la **ZAC du Nouveau Monde à La Bassée** (11 ha) en vue de travaux en 2014. L'Intermarché du centre-ville et une cité artisanale devraient s'y implanter. Pour la zone **d'Herlies-les Hauts Champs** (14 ha), les travaux devraient également démarrer en 2014, sous réserve des contentieux liés à la DUP.

Pour la **zone économique Illies-Salomé**, le principe d'aménager la moitié de la zone à partir de la RD141 requalifiée a été validé. La concertation sur l'opération d'aménagement et la requalification de la RN sera lancée en juin 2012. Quelques acquisitions restent parallèlement à effectuer. Les travaux sont prévus au prochain mandat.

Parallèlement, de nouvelles pratiques se développent : la **zone de Moulin Lamblin à Hallennes-lez-Haubourdin**, identifiée comme zone test pour une expérimentation en cours sur la gestion des parcs d'activité, fait l'objet d'un « **contrat de parc** » avec la CCI depuis juillet 2013 ; de nouvelles coopérations économiques sont annoncées avec la zone d'activité de Douvrin.

Par ailleurs, l'**étude d'urbanisme commercial** menée avec Immochan sur le secteur d'Auchan-Englos est toujours en cours.

Enfin, le développement du haut-débit se précise. La désignation du concessionnaire en octobre 2013 devrait apporter une dynamique supplémentaire au territoire, considéré comme prioritaire à l'échelle de la métropole.

Un territoire particulièrement bien équipé dans le domaine environnemental

Le **parc de la Deûle** a poursuivi son extension avec l'aménagement des Marais de la Deûle en 2011 et des travaux complémentaires sur le territoire d'Emmerin.

Implanté en face du jardin Mosaïc, le **relais nature** inauguré à **Santes** en mai 2013 vient compléter cet équipement et renforce la vocation ludique et pédagogique des aménagements.

Plusieurs équipements écologiques ont par ailleurs été réalisés par LMCU. La **station d'épuration d'Herlies**, desservant **Herlies, Illies et**

Fournes en Weppes a été livrée courant 2010. La **station d'épuration d'Ennetières-en-Weppes** a été achevée en février 2011. Elle dessert 5 communes (**Ennetières-en-Weppes, Beaucamps-Ligny, Escobecques, Englos, Erquinghem-le-Sec**). La **station d'épuration de Salomé** a fait l'objet d'une extension doublant ses capacités.

En matière de résidus urbains, le territoire se distingue par la présence d'un équipement communautaire implanté à **Sequedin** : le **centre de valorisation organique**, couplé à un **dépôt de bus au gaz**, permettant à la métropole d'être pionnière en France pour l'utilisation du biogaz dans les transports en commun. A proximité immédiate, l'**annexe de collecte de Sequedin** vient d'être réalisée.

La réussite sportive et le développement culturel

La **piscine des Weppes**, implantée à **Herlies**, constitue un équipement sportif majeur à l'échelle du territoire. Ouverte à l'été 2012, la piscine a accueilli 90.000 personnes dès les 4 premiers mois. Son objectif de recevoir 40.000 scolaires par an a été atteint d'emblée. Un jardin d'un hectare complète cette réalisation.

Dans le domaine culturel, le territoire des Weppes s'est inscrit activement dans l'opération Lille 3000. Treize communes se sont associées pour les « Randonnées Magiques ». Treize communes ont

accueilli des spectacles de huit structures de dimension métropolitaine, dans le cadre du projet « Les belles sorties de Lille métropole ». Ces nouvelles initiatives confortent les dynamiques intercommunales déjà engagées, comme celles du festival de spectacle vivant « Deci-delà ».

Des équipements communaux accompagnés par des aménagements communautaires

Plusieurs projets communaux prennent forme et seront souvent accompagnés d'interventions sur l'espace public par Lille métropole.

Englos achève les travaux de sa nouvelle mairie et médiathèque; le parking correspondant a bénéficié de financements communautaires.

D'autres types d'accompagnement sont en projet : parking prévu à **Don** en 2014 pour le regroupement du groupe scolaire et de la restauration, dont le chantier va démarrer ; aménagement de voirie du projet de nouvelle école à **Herlies** pour 2015 accompagnement de l'extension de la mairie à **Wicres** ; parking à l'étude à **Sequedin**. A plus long terme, à **Sainghin-en-Weppes**, un aménagement de voirie sera prévu pour la desserte de la future salle des fêtes.

Les points de **vigilance**

Une desserte en transports en commun qui nécessite des réflexions complémentaires

Le succès des politiques de déplacement induit de nouvelles situations à résoudre.

Le meilleur accès au train a pour contrepartie une forte augmentation de sa fréquentation et contribue à une relative saturation des dessertes ferroviaires. De nombreux maires signalent que les voyageurs ont régulièrement des difficultés à monter dans les trains.

De même, le **pôle d'échange de Don-Sainghin** est victime de son succès puisqu'il s'avère proche de la sur-fréquentation. Il est probable que le **pôle d'échange de La Bassée** subira également une forte pression dès son ouverture.

Ces constats incitent à une meilleure concertation avec la Région sur la question des transports. La fréquence des trains apparaît satisfaisante mais leur capacité est peut-être insuffisante et pourrait être améliorée par une évolution du matériel roulant. Une réflexion pourrait porter sur le périmètre de transports urbains et sa tarification ; ainsi une gare voisine de La Bassée dispose de grands parkings disponibles mais, étant située hors périmètre de transports urbains, reste sous-utilisée en raison des tarifs plus élevés.

Le fonctionnement du **réseau de bus** sur le territoire pourrait également être réexaminé. Plusieurs maires signalent des lignes sous-fréquentées et demandent un bilan de la mise en œuvre du nouveau plan bus. La question de l'information du public est notamment à évaluer.

La perspective de réalisation du tram-train apparaît lointaine. Pour le nord du territoire, la ligne 12 deviendra une **liane**, à haut niveau de service. Une forte attente porte sur la création d'un transport en site

propre. Enfin, quelques **parcs relais** restent à réaliser. Celui de **Wavrin** est prévu à court terme. Celui de **Marquillies**, rendu nécessaire par l'augmentation de l'utilisation du train, reste à budgéter.

Complexité des projets d'accessibilité et l'enjeu de la multimodalité

Les projets routiers importants du territoire s'avèrent d'une grande complexité

La réalisation de la **LINO sud**, y compris le **contournement de Sequedin** et l'**échangeur sur A25** suppose des financements conséquents et la finalisation des négociations engagées avec des grands acteurs publics (Etat pour la réalisation de l'échangeur, Réseau Ferré de France pour les ouvrages à réaliser sur le domaine public ferroviaire) et privés.

Le **contournement de La Bassée** a été amorcé, avec ses deux premiers tronçons, mais la réalisation du linéaire restant se trouve conditionnée à des arbitrages budgétaires aux niveaux communautaire et départemental.

Le coût de réalisation des infrastructures s'avère également un point de blocage pour le projet de ré-industrialisation du **site Lever à Haubourdin**, toujours à l'étude. Les différentes hypothèses de tracé restent coûteuses et pèsent sur le bilan financier de l'opération.

Enfin, l'interrogation subsiste quant aux projets de l'Etat pour le devenir de la **RN41**. La perspective d'une dénivellation de l'ensemble des carrefours, liée à l'abandon de l'A24, risque de constituer une fracture au sein du territoire.

Au final, le nouveau contexte lié à l'abandon de l'A24, incite à repenser plus globalement le devenir des déplacements des marchandises au sein du territoire. L'enjeu de la **voie d'eau** et de la **voie ferrée** en matière économique doit être mieux pris en compte. Actuellement, le **port de Santes** n'utilise que partiellement la voie d'eau et le site ferroviaire de Lille Délivrance ne fonctionne qu'avec la route. Les projets du MIN et du Port de Lille, à travers le centre métropolitain de

distribution urbaine, doivent être suivis avec attention car ils peuvent avoir un impact significatif sur le trafic des camions au sein du territoire.

Des fortes attentes en matière de liaisons douces

Sous l'impulsion des communes et avec le soutien actif de l'Office de tourisme des Weppes, le territoire s'est doté de nouveaux itinéraires des randonnées et a développé une offre thématique : chemins de mémoire, randonnées patoisantes...

En revanche, le développement des **itinéraires doux** reste insuffisant, notamment pour les déplacements domicile-travail. La pratique du vélo dans les Weppes reste globalement dangereuse.

Les **deux vélos routes voies vertes** du territoire, le long des berges de la Deûle et sur le tracé de l'ancienne voie ferrée, restent des projets de long terme pour de nombreuses raisons : foncier, complexité technique pour l'itinéraire de **Wavrin à Armentières**, nécessité de partenariat dans le cadre de l'Aire Métropolitaine de Lille pour la voie ferrée le long de la Deûle et surtout contraintes budgétaires.

Des projets structurants souhaités par plusieurs communes, comme la **liaison entre le pôle d'échange de Don-Sainghin et la piscine d'Herlies** (chemin d'Ocron) ou le **lien entre le Jardin des Poètes à Salomé et le SIZIAF**, se heurtent aux réalités budgétaires.

Peu d'avancée dans la réalisation des aires d'accueil des gens du voyage

Les objectifs en termes d'accueil des gens du voyage ne sont pas atteints.

Le territoire doit prévoir 55 places en aires d'accueil et 50 places en aire de grand passage. Les cinq communes concernées par les obligations réglementaires sont : **Haubourdin, Santes, Sainghin-en-Weppes, La Bassée et Wavrin**.

Dans le cadre d'une solidarité territoriale, il a été proposé aux communes de répartir de manière cohérente les projets : **une aire d'accueil Haubourdin-Santes** (aujourd'hui inscrite en emplacement réservé au PLU), **une aire d'accueil Wavrin-Santes** (pas encore inscrite au PLU), les besoins en aire de grand passage se concentrant à La Bassée.

Un courrier de la Préfecture a été adressé aux cinq communes pour rappel des obligations. L'objectif d'inscrire l'ensemble des sites en emplacement réservé au PLU d'ici 2014 reste à remplir.

Des efforts à mener dans le domaine de la réhabilitation des logements

Si la production de logement neufs et de logements sociaux observée dans les Weppes s'avère soutenue, un important effort sur la réhabilitation des logements des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs est à fournir. Le parc de logements privés **potentiellement indigne** est évalué à **2 500 logements sur le territoire**.

Un projet de **réhabilitation groupée** est à signaler à **Wavrin**.

Un **conseiller info-énergie**, relevant d'un dispositif ADEME-Région avec un co-financement de Lille Métropole, prendra ses fonctions prochainement sur le territoire des Weppes et sera basé à **Haubourdin**. Il élaborera un projet concerté visant à insuffler un nouvel élan à la réhabilitation des logements par les particuliers.

Des sujets d'inquiétude en matière environnementale

Dans le cadre de la **démarche Grenelle des champs captants du sud de Lille**, Lille métropole a travaillé à la demande des services de l'Etat à un plan d'action multithématique comprenant notamment un volet agricole.

Les périmètres de champs captants concernent toujours les communes **d'Haubourdin, Don, Sainghin-en-Weppes, et Wavrin** mais

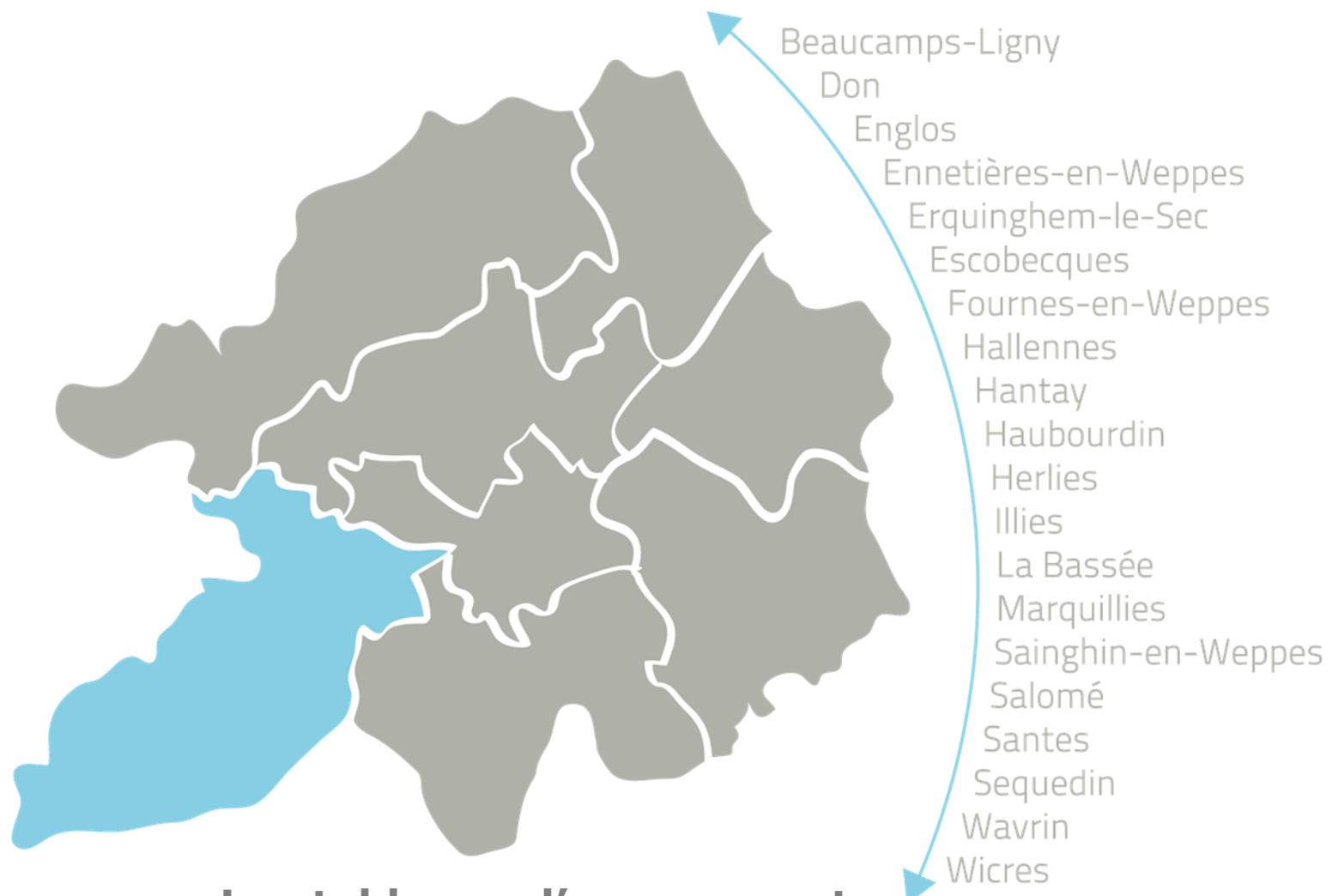
ont évolué. L'impact de la modification du périmètre reste à analyser finement, notamment pour Don, dont le centre-ville se situe en zone de vigilance. Une concertation a été par ailleurs mise en œuvre avec les collectivités locales et les agriculteurs.

En matière environnementale, plusieurs communes sont confrontées aux **problèmes d'odeurs émanant du centre de valorisation organique**. Des travaux visant à mettre fin à cette situation sont en cours et s'achèveront fin septembre 2013. La ventilation de l'usine et de la zone de maturation est en cours de révision ; un nez électronique contrôlant les sorties d'odeur va être mis en place ; les communes situées dans un certain rayon autour de l'équipement seront invitées à une présentation des travaux.

Le **devenir des becques** reste également une préoccupation forte du territoire. La réflexion sur les cours d'eau non domaniaux a permis

d'annoncer la mise en œuvre de travaux, en collaboration avec les communes, dans le cadre de déclaration d'intérêt général (DIG). La **Tortue**, qui traverse de nombreuses communes des Weppes, est notamment identifiée comme un cours d'eau prioritaire dans ce cadre.

Moins urgent, mais correspondant à une attente des communes, **l'extension du parc de la Deûle** n'est pas prévue avant un certain temps : à l'intérieur de Lille Métropole, les sites pressentis (carrière Ramery à **Haubourdin** et site de la Blanchisserie à **Sainghin-en-Weppes**) ne sont pas disponibles pour des raisons d'exploitation et de foncier. A l'extérieur de Lille métropole, en direction du Pas-de-Calais, ce projet implique une concertation avec plusieurs communes de **l'Aire métropolitaine lilloise** et des budgets significatifs, conditions qui ne sont pas réunies à ce jour.



 **Les tableaux d'avancement
des actions du contrat de
territoire**

Le tableau des actions de dimension **territoriale**¹

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> Produire 385 logements neufs sur le territoire jusque la fin du mandat 	1	1	Toutes communes	En exécution	111101C
<ul style="list-style-type: none"> Produire 126 logements sociaux par an du type prêt locatif à usage social (PLUS) et prêt locatif aidé d'intégration (PLAi) sur le territoire, soit 30% de la production de logements neufs 	1	1	Toutes communes	En exécution	111201C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'habitat de 750 propriétaires occupants et réhabilitation de 350 logements locatifs (conventionnement des loyers et maîtrise des charges) à l'échelle de Lille Métropole 	1	1	Toutes communes	En exécution	111301C
<ul style="list-style-type: none"> Développer 31 logements très sociaux du type PLAi par an sur le territoire 	1	1	Toutes communes	En exécution	111401C
<ul style="list-style-type: none"> Produire un minimum d'une place d'hébergement d'urgence pour 1000 habitants sur la métropole lilloise 	1	1	Toutes communes	En exécution	111402C
<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du parc privé potentiellement indigne (PPPI) qui s'élève à 2457 logements sur le territoire des Weppes 	1	1	Toutes communes	En exécution	111403C

¹ Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension territoriale** regroupe les actions ayant un rayonnement sur une grande partie voire l'ensemble du territoire.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des prescriptions du Schéma Départemental d'accueil des Gens Du Voyage (GDV) sur le territoire des Weppes 	1	1	Toutes communes	En exécution	111409C
<ul style="list-style-type: none"> Construire une maison-relais à Salomé 	1		Salomé	Action soldée	111410C
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> Conforter l'actuelle halte-nautique et l'ensemble du bras 	1/2	2	Don	En étude	112201C
<ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter le bras de la Bassée 	1/2	2	La Bassée	En initialisation	112202C
<ul style="list-style-type: none"> Lancer la réflexion sur le devenir de l'ensemble des bras décentralisables sur la Deûle 	1	1	Sequedin, Haubourdin, Santes, Wavrin, Don, Sainghin-en-Weppes, Hantay, Salomé, La Bassée	En étude	112203C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'extension du centre-bourg 	1/2	1	Wavrin	En procédure	112303C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'extension du centre-bourg 	1/2	1	Salomé	En étude	112304C
<ul style="list-style-type: none"> ZAC Porte des Weppes 	1	1	Hallennes-lez-Haubourdin	En exécution	112306C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la zone maraîchère de Wavrin 	1	1	Wavrin	En procédure	112401C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Economie					
• Mise en œuvre de la démarche expérimentale de gestion durable des parcs d'activités sur le territoire : Moulin Lamblin	1	1	Hallennes-lez-Haubourdin	En procédure	113101C
• Aménager la zone d'Illies/Salomé	1	1	Illies, Salomé	En procédure	113102C
• Aménager la zone de La Bassée-Illies	1	1	La Bassée, Illies	En initialisation	113103C
• Aménager la zone du Nouveau Monde	1	1	La Bassée	En procédure	113104C
• Aménager la zone de la RN41 - Les Hauts Champs	1	1	Herlies	En procédure	113105C
• Aménager la zone d'Hallennes-lez-Haubourdin : Moulin Lamblin (phase 3)	1	1	Hallennes-lez-Haubourdin	En exécution	113106C
• Aménager la zone du site Lever	1	1	Haubourdin	En étude	113107C
• Réaliser l'extension de la Zone de la Houssoye	1	1	Ennetières-en-Weppes, La Chapelle d'Armentières	En procédure	113108C
• Réaliser une ressourcerie	2	1	Marquillies	En étude	113204C
Transport et déplacement					
• Aménager un parc relais	1	2	Marquillies	En initialisation	112104C
• Aménager un parc relais rue de Lille-rue Jean Moulin	1	1	Wavrin	En étude	112105C
• Aménager un pôle d'échanges	1	1	Don, Sainghin-en-Weppes	Action soldée	114101C
• Aménager un pôle d'échanges	1	1	La Bassée	Action soldée	114102C
• Aménager un pôle d'échanges	1	2	Salomé	En initialisation	114103C
• Réaliser la LAHNS Lille-Loos-Haubourdin	1	1	Lille, Loos, Haubourdin	Action soldée	114201C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transport et déplacement (suite)					
• Renforcer le maillage des transports en commun vers les gares et le métro	1	1	Toutes communes	Action soldée	114202C
• Etudier une réorganisation de la desserte bus au profit de petites navettes régulières	1	1	Beaucamps-Ligny	En initialisation	114203C
• Aménager la voie verte le long des berges de la Deûle VRVV n°15	1	1	La Bassée, Salomé, Hantay, Don, Sainghin-en-Weppes, Wavrin, Santes, Haubourdin	En étude	114301C
• Aménager la voie verte Parc de la Deûle-Armentières (ancienne voie ferrée des Weppes) VRVV n°20	1	1	Wavrin, Erquinghem-le-Sec, Escobecques, Ennetières-en-Weppes	En étude	114302C
• Aménager la liaison du pôle d'échanges de Don-Sainghin à la piscine d'Herlies	1		Herlies, Wicres, Sainghin-en-Weppes	En initialisation	114304C
• Aménager la piste cyclable vers le Pas de Calais			Salomé	En initialisation	114305C
• Aménager la liaison vélo sur l'axe Hallennes-Haubourdin-Loos-Lille	1		Hallennes-lez-Haubourdin, Haubourdin, Loos, Lille	Action soldée	114307C
• Réaliser le contournement nord de La Bassée	1	1	La Bassée	En procédure	114401C
• Réaliser la LINO Sud	1	1	Sequedin	En procédure	114402C
• Réaliser l'échangeur A25	1	2	Sequedin	En étude	114403C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transport et déplacement (suite)					
• Réaliser le contournement de Sequedin	1	1	Sequedin	En étude	114404C
• Réaliser le contournement d'Englos	1	1	Englos	Action soldée	114405C
• Réduire les coupures des passages à niveaux de Wavrin, Don-Sainghin et Santes	1	2	Wavrin, Don, Sainghin, Santes	En initialisation	114406C
• Maitriser le stationnement automobile à l'échelle de la métropole	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	114407C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
• Aménager et entretenir la voirie de proximité	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	121111C
• Poursuivre la mise en place d'un réseau cyclable signalisé et sécurisé	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	121114C
Espaces naturels					
• Réaliser l'extension du parc de la Deûle	1	1	Marquillies, Sainghin-en-Weppes, Don, Illies, Hantay, Salomé	En initialisation	122101C
• Réaliser l'extension du sud du parc de la Deûle vers le bassin minier	1	1	Communes hors LMCU	En initialisation	122102C
• Aménager le site de la Blanchisserie	1	1	Sainghin-en-Weppes	Action abandonnée	122103C
• Réaménager le projet de 27 hectares à Beaucamps-Ligny	2	1	Beaucamps-Ligny	En initialisation	122105C
• Réaliser le Centre d'interprétation faune-flore	1	1	Santes	Action soldée	122201C
• Classer des prairies humides proches du golf dans l'espace naturel métropolitain	2	2	Illies	En initialisation	122301C
• Aménager le marais de la Deûle (200 ha)	1	1	Haubourdin, Emmerin, Wattignies	En exécution	122302C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Ecologie urbaine					
<ul style="list-style-type: none"> • Construire la déchetterie site Lever 	1	1	Haubourdin	En initialisation	123101C
<ul style="list-style-type: none"> • Construire le centre de transfert des encombrants d'Haubourdin friche Lever 	1	2	Haubourdin	Action abandonnée	123102C
<ul style="list-style-type: none"> • Construire l'annexe de collecte de Sequedin 	1	1	Sequedin	Action soldée	123201C
<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir et aménager le site de la Platière 	1	1	Emmerin, Haubourdin	En procédure	124101C
<ul style="list-style-type: none"> • Renouveler des usines de production 	1	1	Sainghin-en-Weppes, Wattrelos, Roubaix, Tourcoing, Emmerin	En exécution	124102C
<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser le maillage du réseau d'assainissement en zones urbaines et rurales 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	124302C
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un volet curatif dans la lutte contre les inondations en fonction des exigences des sites 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	124303C
<ul style="list-style-type: none"> • Opérations de proximité : gestion patrimoniale et petites extensions 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	124304C
<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation des réseaux en accompagnement des politiques communautaires 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	124305C
<ul style="list-style-type: none"> • Construire la station d'épuration d'Ennetières-en-Weppes 	1	1	Ennetières-en-Weppes	Action soldée	124401C
<ul style="list-style-type: none"> • Construire la station d'épuration d'Herlies 	1	1	Herlies	Action soldée	124402C
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'extension des capacités de la station d'épuration de Salomé 	1	1	Salomé	Action soldée	124403C
<ul style="list-style-type: none"> • Protection des milieux aquatiques : mise en conformité des stations d'épuration 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	124404C

3. Renforcer l'identité des territoires et les réunir dans un projet métropolitain, l'art de vivre ensemble : « l'esprit Lille Métropole »	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Culture					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le déroulement de Lille 3000 dans les territoires de la métropole 	2	1	Toutes communes	En procédure	131001C
Sports					
<ul style="list-style-type: none"> Construire une piscine intercommunale dans les Weppes 	1	1	Herlies	En exécution	132001C
5. Une nouvelle gouvernance	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une banque de données (de Lille Métropole) accessible aux communes avec pour objectif un meilleur partage de l'expertise technique et une plateforme d'échanges 	1		Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	150001C
<ul style="list-style-type: none"> Communiquer sur les services de Lille Métropole proposés aux communes 	1		Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	150002C
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer et organiser un dialogue avec les agriculteurs 	1	1	Toutes communes	En exécution	150003C

Le tableau des actions de dimension **communale**²

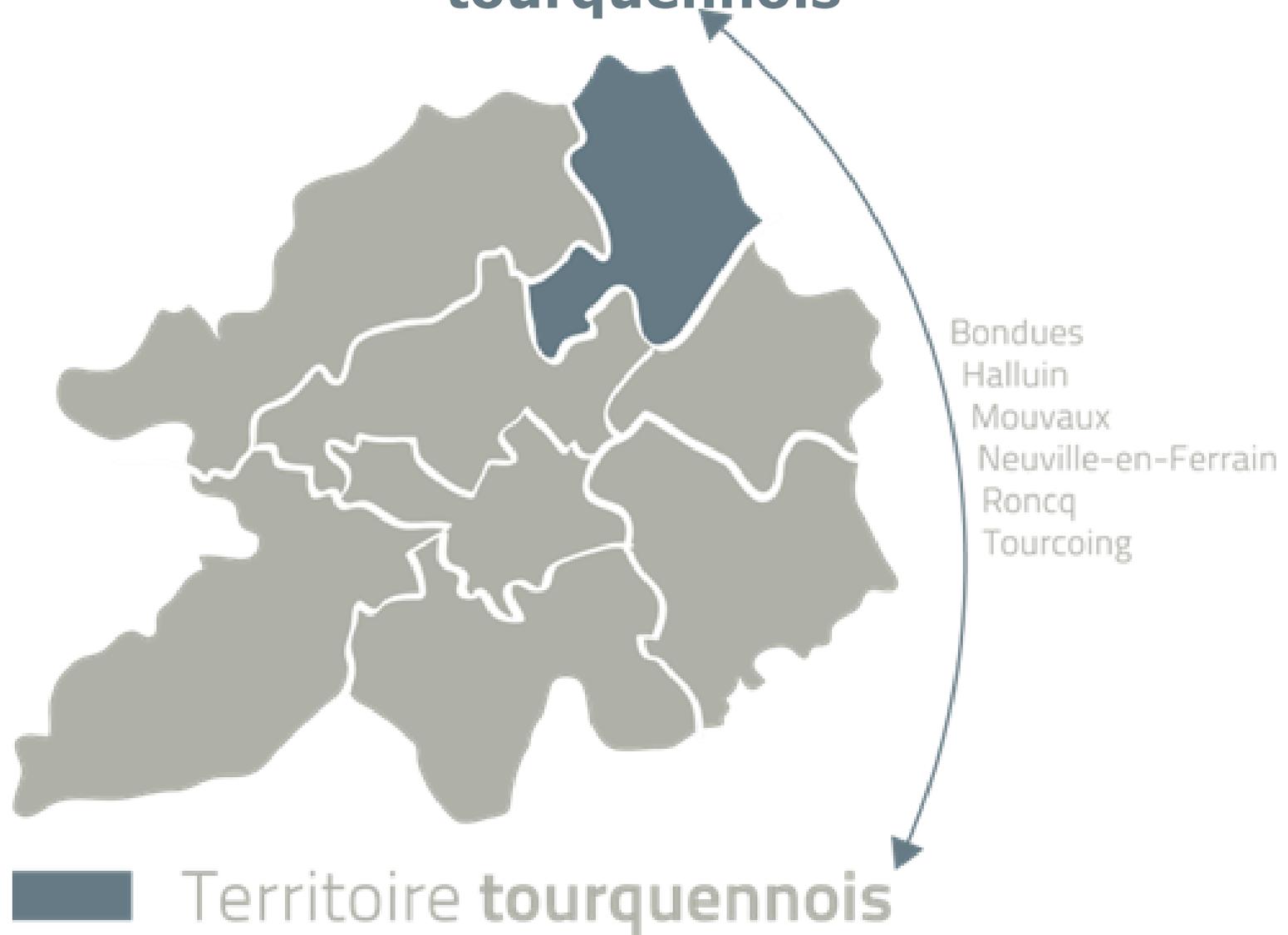
1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager le parvis Clarisse dans le centre-ville 	1/2	2	Haubourdin	En étude	112301C
<ul style="list-style-type: none"> • Requalifier le quartier du Vieux Canal 	1/2	2	Haubourdin	En étude	112302C
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'aménagement de la place du village et sa restructuration commerciale 	2	2	Marquillies	En étude	112305C
Economie					
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager le site le long du futur contournement 	1	2	Sequedin	En initialisation	113109C
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le développement du projet tertiaire (8.000 m² sur Englos) 	2	1	Englos	En étude	113110C
<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'agriculture bio sur des terrains communaux et de mettre en place une cantine bio 	3	1	Hantay		113201C
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une cantine bio, en remplacement de Lys restauration, à destination des scolaires et personnes âgées, soit environ 170 personnes 	3	1	Illies		113203C

² Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension communale** regroupe les actions ayant un impact local sur le territoire, répondant généralement au besoin d'une commune.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transport et Déplacement					
<ul style="list-style-type: none"> Conforter la desserte du bus 63 	1	1	Salomé	En étude	114206C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la liaison douce vers le Parc de la Deûle à travers les Ansereuilles 	1		Don	En initialisation	114303C
<ul style="list-style-type: none"> Compléter les accès piétons-vélos au Parc de la Deûle 	1		Wavrin	En exécution	114306C
2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
<ul style="list-style-type: none"> Regrouper la restauration scolaire et le groupe scolaire 	2		Don	En procédure	121101C
<ul style="list-style-type: none"> Construire la nouvelle mairie et médiathèque avec parking et cellules commerciales 	2		Englos	Action soldée	121102C
<ul style="list-style-type: none"> Créer un espace sportif 	2		Illies	En initialisation	121103C
<ul style="list-style-type: none"> Créer un espace sportif 	2		Sainghin-en-Weppes	En étude	121104C
<ul style="list-style-type: none"> Relocaliser la médiathèque 	2		Herlies	En initialisation	121105C
<ul style="list-style-type: none"> Définir le projet de réhabilitation pour le site de la Casserie. Plusieurs équipements à réhabiliter (église, salle des fêtes, mairie) et l'école à reconstruire sur un autre site 	2		Herlies	En étude	121106C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la nouvelle des fêtes 	2		Sainghin-en-Weppes	En étude	121107C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'extension de la médiathèque et construire une salle des fêtes 	2		Sequedin	En étude	121108C
<ul style="list-style-type: none"> Construire un nouveau groupe scolaire dans le centre ville 	2		Wavrin	En initialisation	121109C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'extension de la mairie 	2		Wicres	En étude	121110C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces naturels					
<ul style="list-style-type: none"> Réaménager le jardin des Poètes 	3	1	Salomé		122104C
Ecologie urbaine					
<ul style="list-style-type: none"> Gérer le temps de pluie - Bassin à proximité de la Libaude, au droit de la station de relèvement n°3 	1	1	Herlies	En initialisation	124301C

Etat d'avancement du **contrat de territoire tourquennois**



- **Les moteurs de développement du territoire
tourquennois 30**
- **Le bilan d'étape sur les actions du contrat de
territoire 31**
 - > L'état d'avancement **global** des actions du territoire
tourquennois 32
 - > Les actions **marquantes** depuis le 5 février 2010 33
 - > Les points de **vigilance** 37
- **Les tableaux d'avancement des actions du contrat
de territoire 40**
 - > Le tableau des actions de dimension **territoriale** 41
 - > Le tableau des actions de dimension **communale** 55

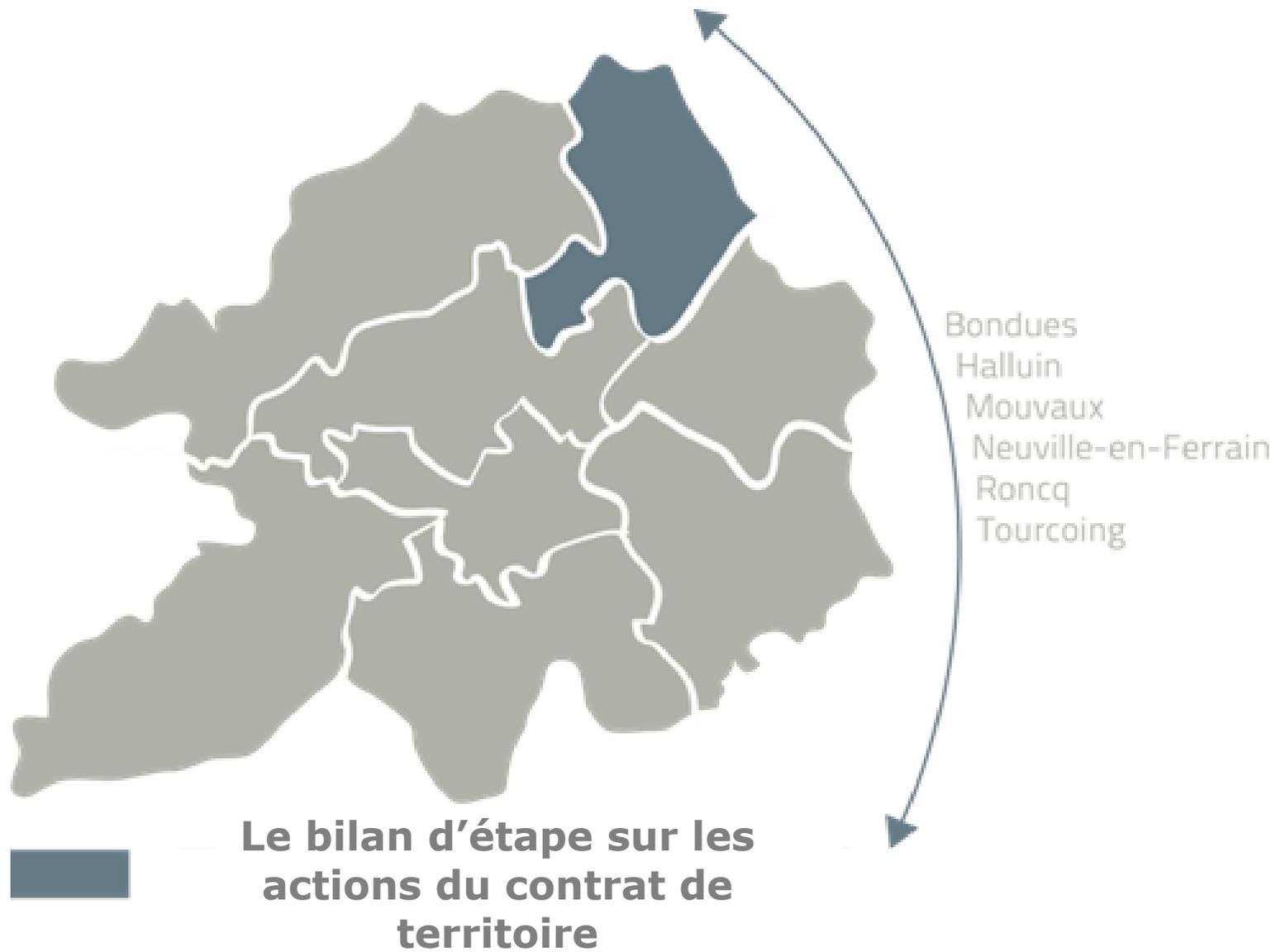
Les moteurs de développement du territoire tourquennois

L'élaboration des contrats de territoire a initié une nouvelle gouvernance avec pour objectif de renforcer la qualité de dialogue entre Lille Métropole et les communes. Les moteurs de développement sont le fruit de cette réflexion collective : ils mettent en lumière les thématiques communes et les problématiques spécifiques pour chaque territoire.

La version complète des moteurs de développement du territoire est à retrouver dans le document annexé à la délibération cadre du 5 février 2010. Voici, pour rappel, quelques repères des moteurs de développement issus du contrat de territoire tourquennois.

Repères

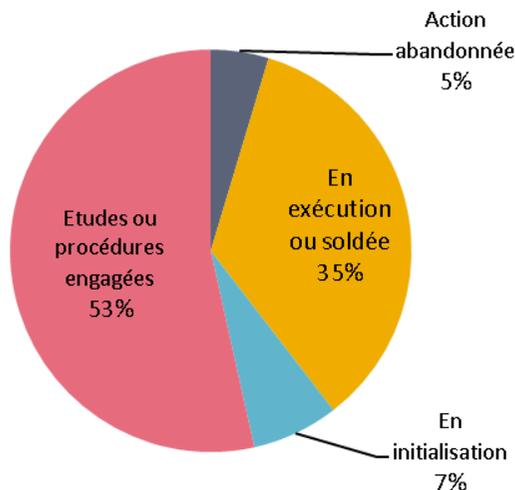
- 252 ha de potentialité de développement du territoire sont ouverts à l'urbanisation en extension multifonctionnelle et économique
- Les 1610 ha de zones agricoles constituent un poumon vert et naturel à préserver
- La saturation de l'accessibilité et la faiblesse des transports collectifs structurants restent un point de difficulté pour le développement du territoire
- La dynamique de renouvellement urbain est une priorité à poursuivre dans l'ensemble des communes du territoire
- Les efforts en matière d'habitat sont également à poursuivre pour offrir un logement à tous
- La capacité d'innovation avec les filières d'excellence et l'émergence de pôles dédiés aux éco-activités contribue à la reconversion économique du territoire
- Le rayonnement commercial du territoire s'affirme autour de grands projets comme l'Hypercentre à Tourcoing ou la zone du Petit Menin
- L'implantation de projets d'envergure métropolitaine contribue à la notoriété du territoire
- La position transfrontalière du territoire doit contribuer à affirmer la fonction de porte d'entrée de la Métropole



L'état d'avancement **global** des actions du territoire tourquennois

Bilan d'étape en novembre 2013

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 2



88% des actions inscrites en priorité 1 volet 1 sont soit en étude, en procédure, en exécution ou soldées

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 1



Chiffres clés du territoire

- > 88% des actions de volet 1, priorité 1 sont au minimum en étude (84% en septembre 2012)
- > 186 actions sont inscrites au sein du contrat de territoire
- > 86 actions du contrat de territoire sont inscrites en priorité 1 / volet 1
- > 22 actions sont inscrites en priorité 1 / volet 2
- > 28 actions sont inscrites en priorité 2 / volet 1
- > 14 actions sont inscrites en priorité 2 / volet 2
- > 38 actions sont actuellement en exécution ou soldées (34 actions en septembre 2012)

Cadre méthodologique

Les actions identifiées dans les contrats de territoire ont fait l'objet d'une priorisation : les actions inscrites en **priorité 1** ont pour objectif d'être réalisées ou engagées au travers d'études durant le mandat.

Pour compléter cette exigence, 3 modes d'intervention ont été définis :

- > volet 1 : les actions d'initiative communautaire ;
- > volet 2 : les actions d'initiative communale ;
- > volet 3 : les actions de mutualisation.

Afin de mesurer l'évolution des actions, un suivi de leur avancement a été mis en place. Sont distinguées :

- > les actions en cours d'**initialisation** ;
- > les actions pour lesquelles la **phase d'étude ou de procédure** est actuellement engagée – ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1 ;
- > les actions **en cours d'exécution ou soldées** - ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1.

Les actions **marquantes** depuis le 5 février 2010

Une accessibilité du territoire en nette amélioration grâce au Plan Bus 2011-2013

Le diagnostic du territoire avait souligné un maillage des transports en commun polarisé sur l'axe nord sud et une desserte insuffisante entre communes, d'où la nécessité de développer les liaisons transversales entre communes et avec les territoires voisins et la Belgique.

En préparation du Plan bus n°2, une première étape de concertation a eu lieu dans les territoires pour évoquer l'offre de bus en 3 étapes, septembre 2011, 2012 puis 2013. Le **Plan Bus 2011-2013** adopté en juillet 2011 et réalisé en 3 phases a constitué une réelle opportunité de développement des transports collectifs à l'intérieur du territoire et vers les territoires voisins, en créant des lignes structurantes au cœur du territoire vers les pôles urbains de **Tourcoing, Roubaix, Villeneuve d'Ascq et Lille**.

Ainsi, l'étape 2012 s'est focalisée sur la mise en service partielle dès septembre 2012 de la section **Tourcoing/Roncq/Halluin** de la **LIANE 4** Halluin-Villeneuve d'Ascq, et une mise en service de la ligne dans son intégralité en septembre 2013.

La **LIANE 91** Halluin-Lille relie depuis septembre 2012 **Halluin** à Lille via la RD 617. Cette LIANE périurbaine s'accompagne de la mise en place à titre expérimental de 4 **allers-retours « express »** par jour au départ d'**Halluin** empruntant l'A22 entre **Roncq** et Lille.

Une citadine dessert également les différents quartiers de la **ville d'Halluin** en passant par le quartier des baraques à Menin, avec une correspondance avec les LIANE 4 et 91.

L'étape septembre 2012 a également amélioré le maillage entre les territoires avec la **ligne 84 « Comines, Halluin, Roncq, Tourcoing »**, la **ligne 87 « Linselles, Roncq, Tourcoing »**. Une nouvelle **ligne 28** reliant **Tourcoing-Gare** à Reckem permet de desservir le parc d'activités de **Neuville-en-Ferrain**.

La troisième phase du plan Bus a permis la mise en place dès septembre 2013 d'une grande ligne de rocade entre Armentières, Comines, Halluin et Tourcoing, la ligne 82. **Une citadine Tourquennoise** offre aussi des liaisons directes de quartier à quartier, depuis le CH Dron et vers le centre commercial de **Roncq**.

Une offre en matière d'habitat à conforter avec le Plan Local de l'Habitat

Le déficit en construction d'habitations, en particulier dans le logement social, a conduit Lille Métropole à engager une politique volontariste dont la délibération cadre de décembre 2008 a défini les grands objectifs.

Dans le cadre du premier **Plan Local de l'Habitat (PLH1)**, la production de logements neufs dans le territoire tourquennois, estimée à plus de 700 logements par an jusque fin 2011, n'a pu être atteinte, malgré une activité plutôt encourageante. En effet, entre 2006 et 2010, la construction neuve est estimée à **540 logements par an sur le territoire**.

Pour répondre aux attentes du territoire, le PLH2 2012-2018 adopté en juin 2012 après une phase de concertation avec les communes a fixé les objectifs territorialisés de production de logements neufs en s'appuyant sur le vivier de projets identifiés dans les communes ; ils se situent pour le territoire tourquennois dans une fourchette de **800 à plus de 1 000 logements par an**.

Les réalisations se sont accélérées ces deux dernières années. Outre la concrétisation de grands projets de rénovation urbaine tels la requalification du centre **ville de Mouvaux** avec ses **200 logements dont 30% de LLS en cours de travaux**, ou encore la requalification en cours dans le cadre de **l'ANRU du site Sebi Belenconte à Tourcoing**, d'autres projets se concrétisent. Par exemple, à **Halluin**, l'ancien **site industriel Customagic** est destiné à être reconverti dès 2014 en environ 150 logements dont 60% de logements sociaux.

Les interventions sur le parc social existant sont concentrées à **Tourcoing** par un projet de rénovation urbaine financé par l'ANRU, sur

les quartiers **Belencontre, Pont Rompu, Virolois** et les quartiers anciens, ou encore à **Halluin** sur le site de la **Place Jacques Delors**. La réflexion engagée sur la stratégie d'intervention territorialisée sur le parc social existant, en articulation avec la ville renouvelée 2, permettra de coordonner et d'affiner la nature et les priorités d'actions, en particulier sur les sites identifiés collectivement comme fragiles ou prioritaires.

Une dynamique économique créative et commerciale aujourd'hui engagée

Le renouveau économique et le rayonnement commercial du territoire sont aujourd'hui engagés avec des projets emblématiques.

L'aboutissement du projet de l'**Hypercentre** de **Tourcoing**, avec l'ouverture dès mars 2011 de l'espace St Christophe a permis d'affirmer le rayonnement du territoire.

Sur l'**Union**, l'innovation et la création se développent au travers des **filières d'excellence**, la filière image avec le **pôle image culture médias** et la filière des textiles innovants avec le **CETI**, Centre Européen des Textiles Innovants inauguré en octobre 2012. L'aménagement se poursuit avec l'implantation prochaine de **Kipsta**, marque de sports collectifs d'Oxylane, qui va implanter son siège mondial dans l'ancienne tour Terken .

A **Tourcoing**, l'émergence de nouvelles filières se poursuit avec la filière Design, et l'installation de **Lille Design** en 2012.

L'aménagement de la **zone du Petit Menin** à **Neuville-en-Ferrain, Tourcoing** et **Roncq** contribuera à affirmer le rayonnement commercial avec la « Promenade des Flandres ». Le dépôt du permis de construire est prévu en octobre et les travaux débiteront mi 2014 pour une ouverture programmée courant 2015.

Le parc d'activités **Valorparc** à **Roncq**, baptisé « **parc Pierre Mauroy** » et dont le lancement symbolique a eu lieu le 6 juin dernier, sera le premier parc d'activités de la métropole répondant aux critères de la charte des parcs d'Activités du XXI^e siècle. La consultation des entreprises de ce parc généraliste à haute qualité environnementale associant bureaux et activités est lancée en septembre 2013. Le démarrage des travaux est programmé au premier semestre 2014.

Identifié comme prioritaire au regard de la politique des 1 000 ha de foncier économique, le site du Front de Lys à **Halluin** est destiné à être requalifié en parc d'activités TPE/ PME en lien avec la voie d'eau. Les études sont en cours avec une désignation de l'aménageur prévue courant 2014 et un début de travaux en 2015. Un protocole d'accord avec la CCI sera signé le 24 octobre 2013

Lille Métropole a inscrit dans son Plan Métropolitain de Développement Economique (PMDE) une proposition d'ingénierie expérimentale de la gestion durable des Parcs d'Activités Economiques afin d'en stabiliser leur qualité et contribuer à l'attractivité économique du territoire métropolitain. Parmi les zones d'activités existantes, deux zones test ont été identifiées sur le territoire, le parc d'activités de la **Cavale Rouge** à **Halluin**, et le parc d'activités de la ZI de **Tourcoing Nord** à **Neuville-en-Ferrain**. A ce jour, le parc d'activités de **Neuville-en-Ferrain** a fait l'objet d'un important travail de réhabilitation et un contrat de parc a été signé le 10 novembre 2012. Une nouvelle signalétique d'entrée de parc a été réalisée, et une ligne de bus a été créée pour desservir ce parc en 2012. Le parc d'activités de la **Cavale Rouge** à **Halluin** fera également prochainement l'objet d'un contrat de parc.

L'affirmation du rayonnement du territoire et le renforcement de son attractivité

La mise en œuvre de la politique ambitieuse de Lille Métropole sur le réseau des piscines favorisant l'accès des scolaires à la natation s'est concrétisée. Par délibération d'avril 2011, Lille Métropole a actualisé le plan d'intervention prévisionnel pour la période 2011-2020 et acté l'accompagnement des travaux de rénovation de la **piscine d'Halluin**, dont les travaux sont en cours.

L'attractivité du territoire se renforce également dans le domaine de la culture par le soutien de Lille Métropole à l'animation d'un réseau entre les équipements culturels structurants au titre du « **Réseau de Fabriques Culturelles** ». L'**Hospice d'Havré** à **Tourcoing** fait partie des équipements éligibles à ce titre.

Le dispositif innovant « **les Belles Sorties** » rencontre un vif succès sur le territoire depuis sa première édition. Les villes de Bondues, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain et Roncq accueillent ainsi depuis 2011

divers spectacles de théâtre, de musique et de danse adaptés à tous les publics. Ces formules proposées par onze des grandes structures culturelles de la métropole sont renouvelées chaque année dans un cadre « **Hors les murs** » qui facilite l'accès à la culture au plus près des habitants.

La dynamique engagée depuis 2008 de participation des communes aux grands événements d'envergure métropolitaine s'est poursuivie dans le cadre de **Lille 3000**, avec le projet « **Lille Fantastic** » qui s'est déroulé du 6 octobre 2012 au 13 janvier 2013, et sa déclinaison sur le territoire tourquennois sur le thème « Alice aux pays des merveilles » du 29 octobre au 4 novembre 2012, qui a rencontré un franc succès sur le territoire.

Un atout transfrontalier qui valorise le territoire

La situation transfrontalière est un atout majeur du territoire et le concept de porte d'entrée de la Métropole se devait d'être exploré. La concrétisation de plusieurs projets souligne l'émergence de partenariats forts avec les communes transfrontalières. Parmi les plus emblématiques, la **place Jacques Delors**, **l'étude transfrontalière Tourcoing/Mouscron et le parc du Ferrain**.

Sur la place **Jacques Delors** entre **Halluin** et **Menin**, une plaque a été dévoilée le 11 avril 2013 pour l'anniversaire du traité d'Utrecht et les travaux ont démarré en août 2013. La réalisation de la place s'accompagne notamment d'une étude stationnement/mobilité sur le secteur, en cours, permettant ainsi de valoriser la dynamique du territoire en matière de coopération transfrontalière, les villes d'**Halluin** et **Menin** souhaitant la réalisation d'un parking sur le site de Décofrance 2.

Une étude transfrontalière menée en 2012 entre **Tourcoing** et **Mouscron** permet aux deux villes d'envisager une stratégie de développement commune et durable.

Le **parc du Ferrain** fait actuellement l'objet d'études démarrées début 2013.

La préservation de l'espace naturel et agricole se concrétise

Le territoire est constitué de grands ensembles paysagers qui sont porteurs d'une véritable identité rurale pour cette partie de la métropole. La préservation de cet espace naturel et de l'agriculture périurbaine était identifiée comme un enjeu fort du territoire au moment de l'élaboration des contrats de territoire.

Parmi les différents projets identifiés, seul le **Val de Lys** est entré dans une phase concrète. Vaste site de 600 ha qui s'étend sur 25 km de bord à voie d'eau d'**Halluin** à **Erquinghem Lys**, il a pour objectif, dans sa première phase, de valoriser et préserver les prairies humides et l'environnement faune flore. Un accord cadre de maîtrise d'œuvre, attribué mi 2010, permet de disposer d'un outil pour lancer des phases opérationnelles au fur et à mesure de l'avancement des négociations foncières. Le projet Interreg **Corrid'Or** avec la province Flamande comprend une première phase d'aménagement et permettra l'émergence d'une véritable identité transfrontalière du Val de Lys. Ce premier périmètre d'aménagement concerne le domaine public fluvial entre **Erquinghem Lys** et **Deulémont**, ainsi que quelques terrains communaux. Les premières études de maîtrise d'œuvre ont été lancées à l'été 2012 et la première phase de travaux a commencé à l'été 2013. La partie entre **Deulémont** et **Halluin** sera traitée dans un deuxième temps dès que l'impact du recalibrage de la Lys sur cette portion sera stabilisé.

Une qualité des espaces publics qui se poursuit

L'exigence de qualité en matière d'espace public a conduit Lille Métropole à réaliser des aménagements qui améliorent le cadre de vie des habitants.

A titre d'exemple, la nouvelle configuration **du chemin St-Georges à Bondues** offre dorénavant un espace de rencontre aux usagers tout en favorisant le déplacement en mode doux. A **Roncq**, les travaux de **requalification du Blanc-Four** ont contribué à « retrouver une centralité » sur le secteur.

A noter également le développement de nombreuses pistes cyclables offrant aux habitants des modes de transports alternatifs à la voiture, en accompagnement de systèmes mis en place comme **le V'Lille à**

Tourcoing. Cette ambition en matière de politique cyclable s'affirme au travers du plan de déplacement urbain et de l'étude en cours « vers une métropole cyclable 2020 ».

Les points de **vigilance**

La poursuite du plan de développement de l'espace naturel métropolitain, véritable enjeu environnemental à l'échelle du territoire

Dans la continuité du Val de Lys, les différents projets du plan de développement de l'espace naturel métropolitain et du schéma de voies vertes identifiés dans le contrat de territoire tels **le Parc du Ferrain, la Véloroute Voie Verte Val de Lys / canal de Roubaix, l'Arc Nord, le Plan Bleu** doivent se concrétiser rapidement afin d'offrir aux habitants du Nord de la métropole un accès à des espaces de nature de qualité dans le cadre d'une trame verte et bleue à l'échelle du territoire.

Le **parc du Ferrain** est un site transfrontalier qui se développe à partir du Mont d'Halluin et rejoint la frontière belge. Ce projet de "parc" vise à restaurer et valoriser l'espace naturel et agricole paysager par le développement d'offres de loisirs nature en développant des itinéraires de promenade et de découverte de la nature. Après une large concertation avec les **villes françaises et belges, ainsi que les intercommunalités belges et l'Eurométropole**, une étude pré-opérationnelle a été lancée en mars 2013.

Ce parc du Ferrain sera relié aux différents sites situés à proximité immédiate, le parc de l'Yser, le Val de Lys et le canal de Roubaix via la future Véloroute Voie Verte (VRVV) qui sera aménagée sur l'ancienne voie de chemin de fer Somain-Halluin aujourd'hui déclassée et pour laquelle les négociations avec RFF sont en cours. L'étude de la VRVV sera lancée début 2014.

Une réflexion plus large et transfrontalière est en cours, explorant les possibilités de relier les différents sites des deux côtés de la frontière. Cette réflexion pourrait se concrétiser par une étude franco-belge.

La réalisation de ce parc est un enjeu fort d'égalité des territoires dans l'accès aux espaces de nature et le territoire souhaite que ce projet se concrétise rapidement. Des actions d'anticipation et de gel des

constructions apparaissent aujourd'hui urgentes face au risque de mitage au sein de ce périmètre.

L'**Arc Nord** est un vaste espace de près de 900 ha constitué de prairies bocagères et de bois qui s'étend au nord de la Rocade Nord-Ouest et traverse les territoires des Weppes, de la Lys, de la Couronne Nord et du Tourquennois. Après une concertation avec l'ensemble des villes des territoires concernés, une étude pré-opérationnelle avec propositions d'aménagements, intégrant notamment la création de chemins de randonnées permettant d'assurer un maillage des différentes zones de nature, sera lancée fin 2013 pour une concrétisation espérée au prochain mandat.

Au sein des contrats de territoire, la volonté de lancer la réflexion sur le devenir de l'ensemble des bras décentralisables a été reprise comme prioritaire. Elle s'est donc concrétisée en 2011 via une étude stratégique d'aménagement « **Plan Bleu** » relative aux cours d'eau domaniaux » et une étude sur « les sédiments de dragage ». Une priorisation des orientations d'aménagement a été proposée et soumise à l'ensemble des territoires de Lille Métropole dans le cadre des comités de territoire en 2012. Les contraintes budgétaires ont conduit Lille Métropole à reporter ce projet. **La branche de Tourcoing du canal de Roubaix** qui avait été proposée en phase 1, permettrait de valoriser le canal dans le cadre d'une trame verte et bleue du territoire tourquennois.

Un enjeu de mobilité à promouvoir avec le Plan de Déplacement Urbain

Avec une accessibilité satisfaisante en termes de réseaux mais souvent proche de la saturation, il apparaît important aujourd'hui de mener des réflexions pour pallier ces difficultés.

L'ensemble des nouvelles liaisons réalisées dans le cadre du plan bus a contribué à améliorer nettement les déplacements dans le territoire et vers les territoires voisins, contribuant ainsi aux objectifs du plan climat, même si des améliorations restent encore à mener pour relier les différentes LIANE entre elles.

Les transports transfrontaliers, comme par exemple les **transports collectifs avec la Belgique** depuis la station CH Dron à Tourcoing sont également attendus. Ils devront faire l'objet d'une attention particulière dans les prochains documents de planification de manière à exploiter pleinement la proximité du territoire avec la Belgique.

Le Plan de Déplacement 2010-2020 et sa déclinaison en micro-PDU constitue une réelle opportunité qu'il devient urgent de traiter au sein du territoire.

Une dynamique en matière d'habitat à poursuivre pour atteindre les objectifs du PLH 2

La dynamique en matière d'habitat engagée dans le territoire doit se poursuivre notamment par des opérations de requalification de centres villes et de friches industrielles offrant des espaces publics et une offre d'équipements et de logements innovante et de qualité, constituant une image d'attractivité.

Le projet de requalification du « cœur de bourg » de **Bondues**, sur environ 4 ha permettra de créer près de 180 logements dont 50% de logements sociaux et des commerces de proximité. Une procédure de ZAC sera lancée au prochain mandat.

Le quartier de l'Escalette à **Mouvaux** a fait l'objet d'une réflexion menée par Vilogia visant à des travaux de démolition/reconstruction mais aussi à des travaux de réhabilitation de l'existant, et de requalification des espaces publics. L'une des principales voiries publiques traversantes, la rue de l'Escalette, sera requalifiée dès mi 2014. La ville demande d'examiner une inscription du site au titre de la politique de la Ville Renouvelée du programme Feder.

L'ancienne friche Actival à **Roncq**, comme le site des carbonisages à **Mouvaux** constituent une opportunité en matière de logements.

A **Halluin**, le site Decofrance 2 situé sur le front de lys est destiné à être reconverti en logements par notre logis.

Le contrat de territoire a souligné la nécessité d'identifier des sites pour développer des aires d'accueil des Gens du Voyage. Un terrain de passage de 50 places a été réalisé en 2010 à **Bondues**, mais il

n'existe à ce jour aucune place en terrain d'accueil, alors que le schéma départemental 2011-2017 prescrit la réalisation de 55 places. Deux sites intercommunaux avaient ainsi été proposés : l'aire **intercommunale Halluin / Roncq / Tourcoing** sur un terrain situé sur la commune de Roncq et l'aire **intercommunale Tourcoing/ Neuville-en-Ferrain** dans la zone du Petit Menin. Le premier, d'une capacité de 33 places est en cours d'étude. Sa concrétisation devrait voir le jour au début du prochain mandat. Le second a été abandonné et la ville de **Neuville-en-Ferrain** doit faire une nouvelle proposition de terrain avant fin 2014, le nouvel emplacement proposé au Sentier du Triez des Prêtres ayant reçu un avis défavorable suite à l'enquête publique. La ville de **Mouvaux** s'est orientée vers des logements de sédentarisation.

L'amélioration de l'habitat privé se poursuit avec la requalification de nombreuses courées. A **Halluin**, l'impasse Mamelon Vert-Inckermann sera requalifiée dès 2014.

Une reconversion économique qui doit s'affirmer

Le renouveau économique aujourd'hui engagé doit se poursuivre pour contribuer à la notoriété du territoire marqué par son histoire industrielle. La requalification de friches industrielles doit permettre cette reconversion économique.

La requalification de la friche industrielle « Caulliez Frères » à **Tourcoing** doit également se concrétiser, afin de pouvoir y développer des commerces et des activités PME /PMI. L'acquisition du site par l'EPF est intervenue mi 2012. La concession d'aménagement a été confiée à la SEM Ville Renouvelée au conseil communautaire d'avril 2013, pour des travaux dès 2014.

Il est important que l'EPF procède maintenant à la démolition du site et qu'un projet à dominante économique s'en suive.

L'extension du parc d'activités de la **Cavale Rouge** sur environ 42 ha en continuité de la zone existante de la Rouge Porte à **Halluin** a fait l'objet en 2011 de nouvelles études pré-opérationnelles aujourd'hui résiliées, des arbitrages budgétaires ayant conduit Lille Métropole à reporter la réalisation de ce projet qui sera débattu à l'échelle du SCoT.

Après l'installation de Lille Design en 2012 à **Tourcoing**, le projet d'aménagement « Labo » en continuité du centre ville de **Tourcoing** et du site Le Corbusier sera un centre de démonstration et d'innovation dédié aux métiers du design. Des études pré-opérationnelles sont en cours, pour une concrétisation du projet souhaitée par la ville dès le début du prochain mandat.

Le processus de renouvellement urbain déjà engagé doit contribuer à renforcer les fonctions de centralité du territoire

D'importantes actions de renouvellement urbain ont été menées dans le territoire, mais il convient de les poursuivre, compte tenu de son histoire et de son potentiel, ce qui contribuera à affirmer ses fonctions de centralité.

Le secteur de la gare de **Tourcoing** est aujourd'hui en cours de reconversion avec les projets économiques du pôle Gare, le réaménagement prochain de la Place Séward et l'arrivée de la LIANE 4. Le réaménagement de ce secteur s'inscrit dans le prolongement des actions menées sur le centre-ville élargi. Afin de cerner les conditions urbaines et économiques permettant de faire de la **gare de Tourcoing** un véritable secteur de rayonnement, dans le développement de l'Eurométropole, une étude urbaine sera lancée en septembre 2013.

Une étude pré opérationnelle a été menée en 2012 sur le quartier du Virolois à **Tourcoing**, et a conduit à des schémas d'aménagement de cet éco quartier, avec la reconversion de ses friches. La phase opérationnelle de ce projet devrait se concrétiser lors du prochain mandat.

La rénovation du centre ville de **Neuville-en-Ferrain** dont les études de maîtrise d'œuvre ont été engagées en 2013 devrait aboutir lors du prochain mandat.

A **Halluin**, le projet de restructuration de la friche Bodez en éco-quartier, en lien avec la reprise de la future friche Tissavel, indique qu'il est essentiel de rationaliser les approches de requalification des ensembles urbains à recoudre avec la disparition des friches industrielles.

Des actions à finaliser en matière d'écologie urbaine

En matière de résidus urbains, le territoire est bien doté en déchèteries avec ses **deux déchèteries à Halluin et Tourcoing** qui couvrent le territoire. Toutefois, le contrat de territoire avait souligné l'urgence de réaliser une nouvelle déchèterie, dite « Tourcoing 2 », afin de délester celle existante à **Tourcoing**, aujourd'hui saturée. Ce projet a été temporisé et sera réexaminé au prochain mandat ainsi que la mise en œuvre de réforme de la collecte des encombrants. Cette réforme de collecte des encombrants sur appel téléphonique a été mise en place sur le territoire tourquennois dès janvier 2012 sur les communes d' **Halluin, Neuville-en-Ferrain et Roncq**, dès janvier 2013 à **Bondues et Mouvaux**, et sera mise en place à **Tourcoing** dès janvier 2015.

De nombreuses opérations d'assainissement ont permis de finaliser le maillage du réseau d'assainissement. Ainsi, des opérations de lutte contre les inondations ont été réalisées avec **la construction de bassins de tamponnement des eaux pluviales ou le redimensionnement de collecteurs à Tourcoing** rue Macé Clinquet

Il reste cependant à traiter les inondations sur le **secteur des Carlriers à Tourcoing**. Les études engagées depuis 2009 ont conduit à prévoir l'implantation d'un bassin sous le stade Melbourne.

Par ailleurs, une étude menée en 2009 a mis en évidence l'intérêt pour Lille Métropole de renforcer la gestion multifilières des boues de station d'épuration. Pour la **STEP de Neuville-en-Ferrain**, le maintien de la filière agricole a été adopté. Le programme d'investissements sur la période 2011/2014 prévoit la construction d'un bâtiment de stockage. Un marché de maîtrise d'œuvre sera lancé.

La gestion des cours d'eau non domaniaux est une problématique importante à résoudre dans le cadre de la lutte contre les inondations. Une étude stratégique a été lancée à l'été 2012, en lien avec le plan bleu communautaire. Le rendu de cette étude sera présenté à l'automne 2013.



Le tableau des actions de dimension **territoriale**³

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> • Produire 705 logements neufs par an sur le territoire 	1	1	Toutes communes	En exécution	211101C
<ul style="list-style-type: none"> • Produire 230 logements sociaux par an du type prêt locatif à usage social (PLUS) et prêt locatif aidé d'intégration (PLAi) sur le territoire soit 30% de la production de logements neufs 					
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'habitat de 750 propriétaires occupants et réhabilitation de 350 logements locatifs (conventionnement des loyers et maîtrise des charges) à l'échelle de Lille Métropole 	1	1	Toutes communes	En exécution	211301C
<ul style="list-style-type: none"> • Développer 57 logements très sociaux par an du type PLAI sur le territoire 	1	1	Toutes communes	En exécution	211401C
<ul style="list-style-type: none"> • Produire un minimum d'une place d'hébergement d'urgence pour 1000 habitants sur la métropole lilloise 	1	1	Toutes communes	En exécution	211402C
<ul style="list-style-type: none"> • Suivre et accompagner les deux familles de Roms installées dans des mobils home à Halluin 	1	1	Toutes communes	En exécution	211403C

³ Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension territoriale** regroupe les actions ayant un rayonnement sur une grande partie voire l'ensemble du territoire.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat (Suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le parc privé potentiellement indigne (PPPI) qui s'élève à 11486 logements sur le territoire tourquennois 	1	1	Toutes communes	En exécution	211404C
<ul style="list-style-type: none"> Engager la réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Roncq/Halluin 	1	1	Roncq, Halluin	En procédure	211405C
<ul style="list-style-type: none"> Engager la réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Tourcoing/Neuville-en-Ferrain 	1	1	Tourcoing, Neuville-en-Ferrain	En étude	211406C
<ul style="list-style-type: none"> Aire de grand passage du SIGAL, terminée et livrée en 2010 sous réserve de la convention d'usage 	1	1	Bondues	En exécution	211407C
<ul style="list-style-type: none"> Créer des logements de sédentarisation ou réaliser une aire d'accueil des gens du voyage 	1	1	Mouvoux	En initialisation	211408C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en œuvre des prescriptions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage 	1	1	Toutes communes	En étude	211409C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la réalisation de l'opération de logements accueillant des familles Roms 	2	1	Tourcoing	En procédure	211410C
<ul style="list-style-type: none"> Créer des logements sur la friche Actival 2 	1		Roncq	En initialisation	211411C
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la réalisation de l'Union 	1	1	Tourcoing, Wattrelos, Roubaix	En exécution	212201C
<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les besoins en équipements sociaux liés à la population dès leur conception (exemple : développement de l'Union et intégration des équipements petite enfance, éducation, associatifs...) (proposition de la ville de Tourcoing) 	1	1	Toutes communes	En étude	212204C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Projets urbains (Suite)					
• Valoriser et aménager la branche tourquennoise du canal de Roubaix sur l'ensemble de son linéaire	1/2	2	Tourcoing	En étude	212206C
• Lancer la réflexion sur le devenir de l'ensemble des bras décentralisables de la Lys et de la Deûle	1	1	Halluin	En étude	212208C
• Aménager le centre-ville d'Halluin : Porte de France / Place J.Delors	1	1	Halluin	En étude	212304C
• Réaliser la ZAC Botanique	1	1	Tourcoing	En exécution	212314C
• Assurer l'entretien doux des espaces verts autour des corridors biologiques (débroussaillage...) en lien avec le monde agricole (proposition de la ville de Roncq)	1/2		Toutes communes	En initialisation	212402C
Economie					
• Mise en œuvre de la démarche expérimentale de gestion durable des parcs d'activités sur le territoire : la Cavale Rouge	1	1	Halluin	En procédure	213101C
• Poursuivre le développement du pôle d'excellence de l'Union (parc identifié)	1	1	Tourcoing, Roubaix, Wattrelos	En exécution	213102C
• Réaliser l'extension de la Cavale Rouge (parc identifié)	1	1	Halluin	En étude	213103C
• Aménager la zone du Petit Menin pour renforcer l'offre commerciale du territoire (parc identifié)	1	1	Neuville-en-Ferrain, Roncq, Tourcoing	En procédure	213104C
• Développer le projet « Labo » en centre ville de Tourcoing	2	1	Tourcoing	En étude	213105C
• Développer Valorparc autour des éco-activités (parc identifié)	1	1	Roncq	En étude	213106C
• Requalifier le secteur du Front de Lys (parc identifié)	1	1	Halluin	En étude	213110C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Economie (Suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la démarche expérimentale de gestion durable des parcs d'activités sur le territoire : PA de Neuville- en- Ferrain 	1	1	Neuville-en-Ferrain	En procédure	213116C
<ul style="list-style-type: none"> Redynamiser la ZA les Peupliers 	1	1	Mouvaux	En étude	213117C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le CETI sur l'Union (Centre Européen des Textiles Innovants) 	1	1	Tourcoing, Roubaix, Wattrelos	En exécution	213201C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le projet immobilier dédié (Plaine Image au sein de l'Union) 	1	1	Roubaix, Tourcoing, Wattrelos	En exécution	213202C
<ul style="list-style-type: none"> Faire vivre un partenariat avec les exploitants agricoles pour que leur activité participe au développement durable: agriculture raisonnée, production à destination locale, AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), développement du bocage (proposition des villes de Bondues et Halluin) 	2	1	Toutes communes	En étude	213203C
<ul style="list-style-type: none"> Créer un cluster pour le recyclage/éco industries, éco - filière recyclage textile. Mettre en valeur les technologies du recyclage et favoriser les rapprochements d'entreprises intervenant dans ce secteur. Actions prenant notamment appui sur le développement de la zone Valorparc 	2	2	Halluin, Roncq	En initialisation	213204C
<ul style="list-style-type: none"> Faire émerger une filière design autour d'un lieu dédié à Tourcoing 	1	1	Tourcoing	En exécution	213205C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et déplacement					
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier la RD 617 	1	1	Toutes communes	En étude	214103C
<ul style="list-style-type: none"> Rendre accessible les bâtiments publics aux PMR/Circulation des non voyants (proposition des villes de Halluin et Tourcoing) 	1/2		Toutes communes	En étude	214104C
<ul style="list-style-type: none"> Intégrer dès la conception de toute nouvelle zone d'urbanisation la problématique du handicap (accessibilité, logements adaptés, citoyenneté des personnes handicapées...) (proposition de la ville de Tourcoing) 	1/2	1	Toutes communes	En étude	214105C
<ul style="list-style-type: none"> Adapter les transports en commun afin de rendre accessibles les zones d'habitat aux personnes âgées et handicapées (proposition de la ville de Tourcoing) 	1	1	Toutes communes	En étude	214106C
<ul style="list-style-type: none"> Organiser un pôle d'échanges dans le cadre de l'intermodalité train/tram/méto/bus à la gare de Tourcoing (parking relais, création d'une liaison au dessus ou en dessous des emprises ferroviaires, développement de l'offre de vélos) 	1	2	Tourcoing	En initialisation	214201C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la LAHNS Tourcoing/ Neuville-en-Ferrain 	1	2	Tourcoing, Neuville-en-Ferrain	En initialisation	214302C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la LAHNS Tourcoing/Roncq/Halluin et renforcer l'intermodalité 	1	1	Tourcoing, Roncq, Halluin	En exécution	214303C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une ligne en transports en commun entre Tourcoing et Wattrelos 	1	1	Tourcoing	En étude	214304C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le maillage entre le nord et l'est de la Métropole (exemple: étude sur une liaison transport collectif Villeneuve d'Ascq - Marcq jusque l'aérodrome de Bondues) 	1	2	Bondues	En initialisation	214305C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et déplacement (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Rétablir un axe de transport en commun sur l'ancienne ligne ferroviaire Halluin-Somain entre Tourcoing et Halluin 	1	2	Tourcoing, Mouvaux, Halluin, Roncq	En initialisation	214306C
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le maillage en transport collectif sur la vallée de la Lys jusque Tourcoing (Comines/Halluin/ Tourcoing) 	1	2	Halluin, Tourcoing	En procédure	214307C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la fréquence de la ligne 37 	1	1	Roncq	En procédure	214308C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la liaison transports en commun entre Halluin et Lille via la RD 617, ligne 35 avec possibilité de LAHNS 	1	1	Halluin, Roncq, Bondues	En procédure	214311C
<ul style="list-style-type: none"> Prolonger la LAHNS Tourcoing Halluin jusqu'à la gare de Tourcoing pour renforcer l'intermodalité (auto/tram/train/méto) 	1	1	Tourcoing	En exécution	214312C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier une liaison transport collectif en site propre avec la Belgique depuis la station métro CH Dron 	1	2	Tourcoing	En initialisation	214313C
<ul style="list-style-type: none"> Développer des navettes transfrontalières entre Halluin et Menin en continuité de la LAHNS 	1	2	Halluin	En procédure	214314C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier une liaison transport collectif Menin/Halluin vers la gare TGV Lille avec une interconnexion avec les stations de métro de Tourcoing 	1	2	Tourcoing	Action soldée	214315C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le Département pour la mise en 2x2 voies de la RD 191 et la réalisation de son prolongement vers la Belgique (construction d'un pont sur la Lys) 	1	2	Halluin	En étude	214316C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la desserte en transports en commun de l'ensemble des sites du boulevard industriel 	1	1	Tourcoing	En procédure	214317C
<ul style="list-style-type: none"> Développer les liaisons ferroviaires entre la métropole et Courtrai, notamment dans le cadre de la redynamisation de la gare de Tourcoing 	1		Tourcoing	En initialisation	214318C
<ul style="list-style-type: none"> Construire une passerelle piétonne sur la Lys 	1	1	Halluin	En initialisation	214401C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et déplacement (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Engager la réflexion sur la gestion des grands itinéraires piétons en milieu urbain en cohérence avec le PDU (proposition de la ville de Tourcoing) 	1	2	Toutes communes	En initialisation	214404C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager un réseau de grands itinéraires cyclables notamment le long du boulevard industriel, du boulevard Gambetta et de la Boucle 	1		Tourcoing	En étude	214405C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un réseau véloroute et voie verte suite au déclassement de l'ancienne ligne ferroviaire Halluin-Tourcoing (véloroute voie verte n°16) 	1	1	Roncq, Tourcoing, Halluin, Mouvaux	En initialisation	214408C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager une liaison verte entre la promenade structurante de Tourcoing (de Belencontre au Virolois), le parc de l'Yser et le parc du Ferrain, les rives de la Lys (véloroute voie verte n°48) 	2	1	Tourcoing	En étude	214409C
<ul style="list-style-type: none"> Développer à Tourcoing et notamment sur l'Union des pôles de services vélos (entretien, location, stationnement...) en complémentarité avec les autres modes de transport (parcs de stationnement, transports en commun...) 	1/2	1	Tourcoing	En étude	214410C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la voie nouvelle Wattrelos/Tourcoing dite « liaison habitat travail » en organisant sa jonction avec le boulevard urbain 	1	1	Tourcoing	En exécution	214501C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier la création d'un espace de covoiturage à proximité de l'A22 			Neuville-en-Ferrain	Action dont le suivi est en cours de formalisation	214503C
<ul style="list-style-type: none"> Maitriser le stationnement automobile à l'échelle de la métropole 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	214504C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier le potentiel de développement du transport fluvial 	2	2	Halluin	En initialisation	214602C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et déplacement (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Développer les activités nautiques au port de plaisance et les navettes fluviales 	2	2	Halluin	En étude	214603C
<ul style="list-style-type: none"> Conduire la réflexion sur l'utilisation de la Lys comme support alternatif aux transports de marchandises 	2	2	Halluin	En initialisation	214604C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner financièrement les études faune et flore réalisées par les villes et qui contribuent à la connaissance de l'environnement urbain dans son ensemble (proposition de la ville de Tourcoing) 	1/2		Toutes communes	En initialisation	221101C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la réalisation du projet intercommunal de médiathèque entre Tourcoing et Roncq 	2	1	Tourcoing, Roncq	En exécution	221102C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la création d'un équipement structurant culturel 	2		Halluin et territoire de la Lys	En initialisation	221103C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la création d'un espace culturel théâtre métropolitain pour le théâtre d'improvisation 	2		Mouvaux	En initialisation	221104C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le développement d'une offre d'accueil petite enfance à proximité des zones d'activités économiques, entr'autre par le développement de crèches interentreprises 	2		Tourcoing	En initialisation	221107C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le Grand Boulevard 	1	1	Lille, La Madeleine, Marcq-en-Baroeul, Wasquehal, Mouvaux, Tourcoing, Roubaix, Villeneuve d'Ascq, Croix	En étude	221108C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager et entretenir la voirie de proximité 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	221111C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en place d'un réseau cyclable signalisé et sécurisé 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	221114C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics (Suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Procéder à l'actualisation du guide des matériaux communautaire dans une démarche partagée avec les villes et préciser les normes réellement applicables en cas de conception des espaces publics par des maîtres d'œuvre externes (proposition de la ville de Tourcoing) 	3		Toutes communes	En initialisation	221201C
<ul style="list-style-type: none"> Mener des expériences de gestion urbaine de proximité (proposition de la ville de Tourcoing) 	1		Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	221302C
<ul style="list-style-type: none"> Mener une réflexion sur la création de structures intercommunales de gestion des espaces publics (proposition de la ville de Tourcoing) 	1		Toutes communes	En initialisation	221303C
<ul style="list-style-type: none"> En cohérence avec Lille Design, poursuivre la réflexion sur la création d'une identité métropolitaine en termes de mobilier urbain 	3		Toutes communes	En initialisation	221305C
Espaces naturels					
<ul style="list-style-type: none"> Lancer la réflexion sur la création d'un observatoire de la biodiversité métropolitaine (proposition de la ville de Tourcoing) 	2	2	Toutes communes	En initialisation	222103C
<ul style="list-style-type: none"> Conduire la réflexion dans le cadre de l'appel à projets Région, Département sur la trame bleue, et la trame verte: création d'un corridor boisé entre Tourcoing et la vallée de la Lys (territoires tourquennois et de la Lys concernés pour Tourcoing, Roncq, Halluin, Bousbecque et Linselles) 	2	1	Roncq, Tourcoing	En étude	222104C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces naturels (Suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'Arc Nord par l'identification et la valorisation d'espaces naturels dédiés à l'agriculture, aux loisirs de nature et à la promenade 	1	1	Bondues	En initialisation	222105C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le parc transfrontalier du Ferrain, poumon vert au nord de la métropole et adopter dès à présent les mesures conservatoires nécessaires à sa réalisation en gelant les constructions 	1	1	Halluin, Neuville-en-Ferrain, Tourcoing	En étude	222106C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une charte de l'arbre à l'échelle du territoire (proposition de Tourcoing et Neuville-en-Ferrain) 	3	1	Toutes communes	En initialisation	222111C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier de manière écologique les espaces Val de Lys en favorisant la mise en place de projets transfrontaliers 	1	1	Halluin	En étude	222112C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier la mise en place d'une trame verte et bleue sur le territoire tourquennois 	1	2	Toutes communes	En initialisation	222113C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les aménagements des abords de la branche tourquennoise du Canal de Roubaix 	1/2	2	Tourcoing	En étude	222202C
Ecologie urbaine					
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une nouvelle déchetterie : Tourcoing 2 	1	1	Tourcoing	En initialisation	223101C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une déchetterie pour le centre LMCU 	1	1	Croix, Wasquehal, Marcq-en-Baroeul, Bondues, Mouvaux	En initialisation	223102C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Ecologie urbaine (Suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Construire une station de compression de gaz naturel sur l'annexe de collecte de Roncq 	1	2	Roncq	Action abandonnée	223204C
<ul style="list-style-type: none"> Renouveler des usines de production 	1	1	Sainghin-en-Weppes, Wattrelos, Roubaix, Tourcoing, Emmerin	En étude	224101C
<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les cours d'eau non domaniaux du territoire dans le cadre du plan bleu communautaire 	3		Toutes communes	En exécution	224202C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le bassin du Petit Menin 	1	1	Neuville-en-Ferrain, Roncq, Tourcoing	En étude	224303C
<ul style="list-style-type: none"> Finaliser le maillage du réseau d'assainissement en zones urbaines et rurales 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	224305C
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir un volet curatif dans la lutte contre les inondations en fonction des exigences des sites 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	224306C
<ul style="list-style-type: none"> Opérations de proximité : gestion patrimoniale et petites extensions 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	224307C
<ul style="list-style-type: none"> Rénovation des réseaux en accompagnement des politiques communautaires 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	224308C
<ul style="list-style-type: none"> Construction d'un bâtiment de stockage des boues de la STEP 	1		Neuville-en-Ferrain	En étude	224401C
<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation des filières d'élimination des sous produits issus de l'épuration 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	224402C
<ul style="list-style-type: none"> Protection des milieux aquatiques : mise en conformité des stations d'épuration 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	224403C

3. Renforcer l'identité des territoires et les réunir dans un projet métropolitain, l'art de vivre ensemble : « l'esprit Lille Métropole »	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Culture					
<ul style="list-style-type: none"> Lancer la réflexion en vue de l'accueil de collections E Leroy au MUBA (Evaluation des prestations touristiques des musées d'art de Lille Métropole) 	2	1	Tourcoing	En exécution	231001C
<ul style="list-style-type: none"> Mener une réflexion en vue de soutenir l'Atelier lyrique (Tourcoing) 	1	1	Tourcoing	En étude	231002C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le projet culturel de la Friche Actival "2" en lien avec le projet économique 	1/2	1	Roncq	Action abandonnée	231003C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la rénovation et la promotion du musée des Beaux Arts Eugène Leroy 	2	1	Tourcoing	En initialisation	231004C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le déroulement de Lille 3000 dans les territoires de la métropole 	2	1	Toutes communes	En procédure	231005C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement des conservatoires pour les cycles spécialisés et favoriser la mise en réseau de l'enseignement musical 	2	1	Toutes communes	En exécution	231006C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir l'Hospice d'Havré (maison folie) et le Fresnoy dans le cadre du réseau des fabriques culturelles 	2	1	Tourcoing	En exécution	231007C
Sports					
<ul style="list-style-type: none"> Construire un bassin de cinquante mètres à Tourcoing 	1	1	Tourcoing	En procédure	232001C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le projet de rénovation et d'extension de la piscine 	2	2	Roncq	En étude	232002C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le projet de rénovation et d'extension de la piscine 	2	2	Halluin	En exécution	232003C

4. Donner à l'Eurométropole sa pleine dimension régionale, européenne et internationale	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
<ul style="list-style-type: none"> Etudier l'implantation de la maison du travailleur transfrontalier rue de Lille à Halluin 	2	2	Halluin	En étude	240002C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les projets d'aménagement des espaces naturels transfrontaliers de part et d'autre de la Lys et les inscrire dans les programmes européens (proposition de la ville d'Halluin) 	1	1	Toutes communes	En exécution	240003C
<ul style="list-style-type: none"> Lancer une étude urbaine transfrontalière entre Tourcoing et Mouscron 	1	1	Tourcoing	En exécution	240004C
5. Une nouvelle gouvernance	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en perspective et communiquer sur les projets urbains en amont (proposition de la ville de Tourcoing) 	1	1	Tourcoing	En exécution	250001C
<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les besoins des habitants actuels et futurs de l'Union à travers l'élaboration d'un plan de services. Action menée en s'appuyant sur l'analyse des besoins sociaux (proposition de la ville de Tourcoing) 	1	1	Tourcoing	En exécution	250002C

Le tableau des actions de dimension **communale**⁴

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la ville de Neuville-en-Ferrain dans la réalisation de l'opération de logements sur le terrain Masure 	2	1	Neuville-en-Ferrain	En initialisation	211102C
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> Créer une réserve pour les équipements publics à l'angle des rues Rouge Porte/Michelet pour réaliser un restaurant scolaire et un parking 	2		Halluin	En initialisation	212101C
<ul style="list-style-type: none"> Développer le programme d'aménagement mixte habitat/économique sur le hameau des Ravennes 	2	1	Bondues	En procédure	212202C
<ul style="list-style-type: none"> Développer le programme d'aménagement mixte habitat/économique sur le site rue du Général de Gaulle (la Quenouille) 	2	1	Bondues	En procédure	212203C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les manifestations visant à promouvoir des réflexions nouvelles sur la ville (exemple : colloque ville A-Venir à Tourcoing , publications valorisant les nouvelles réalisations) 	2		Tourcoing	En initialisation	212205C
<ul style="list-style-type: none"> Lancer la réalisation de la darse sur le Parc de l'Union 	1/2	2	Tourcoing, Roubaix	En initialisation	212207C
<ul style="list-style-type: none"> Rénover les quartiers Belencontre, Orions et Pont Rompu 	1	1	Tourcoing	En exécution	212301C

⁴ Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension communale** regroupe les actions ayant un impact local sur le territoire, répondant généralement au besoin d'une commune.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Projets urbains (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> • Rénover les quartiers anciens : Phalempins, Virolois, Flocon blanche porte, Blanc seau 	1	1	Tourcoing	En exécution	212302C
<ul style="list-style-type: none"> • Rénover les quartiers Virolois et Phalempins PMRQAD (plan métropolitain de requalification des quartiers anciens dégradés) 	1	1	Tourcoing	En étude	212303C
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager les espaces publics avec stationnement dans le quartier Pannerie / Rouge Porte 	1	1	Halluin	En exécution	212305C
<ul style="list-style-type: none"> • Restructurer les espaces publics de la Bourgogne et aménager la rue des Poutrains (Quartiers Renouvelés) 	1/2	1	Tourcoing	Action soldée	212306C
<ul style="list-style-type: none"> • Requalifier les friches : site Décofrance 	1/2	1	Halluin	En étude	212307C
<ul style="list-style-type: none"> • Lancer la reconversion du site du Caoutchouc 	1/2	2	Halluin	En initialisation	212308C
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager le site Gheysen Verpoort 	1/2	1	Halluin	En exécution	212309C
<ul style="list-style-type: none"> • Etudier la requalification des friches RFF aux abords de la gare et des abords du boulevard industriel (projet privé/ville) 	2	2	Tourcoing	En initialisation	212310C
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager un mail planté sur Botanique 2 	1/2	1	Tourcoing	En étude	212311C
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager le centre-ville de Bondues, projet cœur de Bourg 	1/2	1	Bondues	En étude	212312C
<ul style="list-style-type: none"> • Requalifier le centre-ville 	2	1	Mouvaux	En exécution	212313C
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser la ZAC Hypercentre 	1	1	Tourcoing	En exécution	212315C
<ul style="list-style-type: none"> • Rénover le Vieux Colbras (Bodez et SNCF, Customagic Francodim) 	1	2	Halluin	En procédure	212316C
<ul style="list-style-type: none"> • Requalifier les courées impasse Mamelon vert – Inckermann (cité Notre-Dame) 	1	2	Halluin	En étude	212317C
<ul style="list-style-type: none"> • Requalifier les friches parking frontalier dit "Roby" 	1/2	2	Halluin	En initialisation	212318C
<ul style="list-style-type: none"> • Requalifier la friche Virolois 	1/2	1	Tourcoing	En étude	212319C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Projets urbains (suite)					
• Lancer la réflexion sur le réaménagement du quartier du Blanc seau (poursuite de l'étude réalisée en 2004)	1/2	2	Tourcoing	En étude	212320C
• Mettre en place le programme Belencontre 2	1/2	2	Tourcoing	En initialisation	212321C
• Requalifier les friches : site Provost	2	2	Halluin	En exécution	212322C
• Aménager le cœur de ville de Neuville-en-Ferrain	1/2	2	Neuville-en-Ferrain	En étude	212323C
• Requalifier le site AVI rue Jean Bart	1	2	Mouvaux	En étude	212324C
• Requalifier la friche Carbonisages	2		Mouvaux	En étude	212325C
• Requalifier le quartier de l'Escalette	2	1	Mouvaux	En étude	212326C
• Soutenir l'étude urbaine du secteur Gare	2	2	Tourcoing	En initialisation	212327C
Economie					
• Développer le programme d'aménagement mixte habitat/économique sur le site rue du Général de Gaulle (La Quenouille) (parc identifié)	1	1	Bondues	En étude	213107C
• Requalifier le site « Caulliez Frères » (parc identifié)	1	1	Tourcoing	En étude	213108C
• Aménager le secteur de la gare de marchandises (parc identifié)	1	1	Tourcoing	En exécution	213109C
• Développer le programme d'aménagement mixte habitat/économique sur le hameau des Raves (parc identifié)	1	1	Bondues	En exécution	213111C
• Requalifier les friches D'Haussy, Tiberghien, Desurmont, AVI (parc identifié)	1	1	Tourcoing, Mouvaux	En procédure	213112C
• Requalifier la friche Actival 2 dans le cadre d'un projet économique et culturel (nouveau site potentiel)	1	1	Roncq	Action abandonnée	213113C
• Rénover et /ou étendre l'hôtel d'entreprises du Virolois	2	1	Tourcoing	En étude	213114C

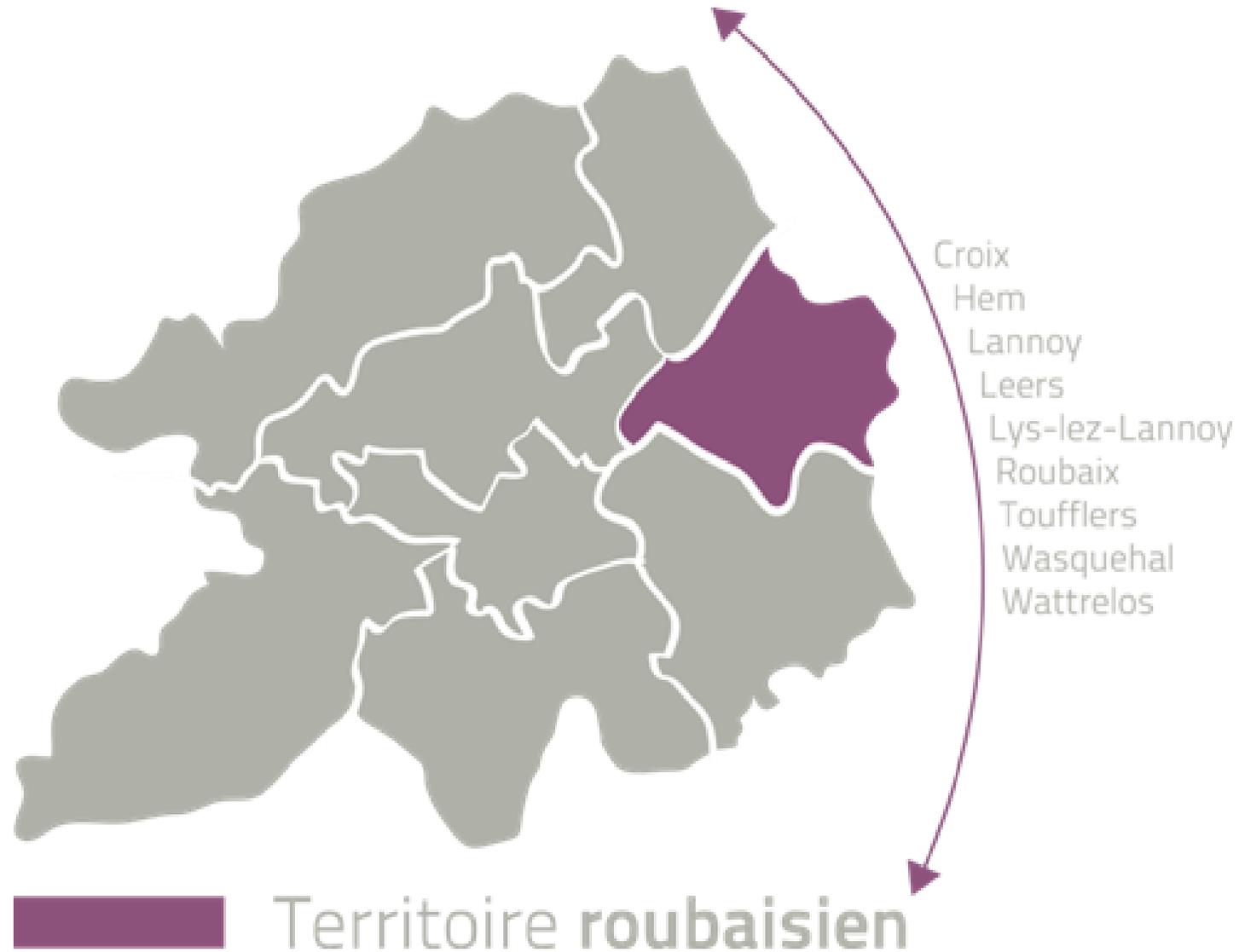
1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Economie (suite)					
• Accompagner le changement d'usage de l'immeuble de logements Santos Dumont en incubateur d'entreprises	2	1	Tourcoing	En étude	213115C
• Soutenir le projet Halluin 3R – centre de recherche sur la dioxine	2	1	Halluin	En étude	213206C
• Accompagner le développement du Campus des Arts Plastiques et des nouvelles formations appelées à être accueillies par l'IUT B	1/2	2	Tourcoing	Action dont le suivi est en cours de formalisation	213301C
• Accompagner techniquement et financièrement la mise en place d'une maison des jeunes et de l'étudiant à Tourcoing	1/2	2	Tourcoing	En initialisation	213302C
Transport et déplacement					
• Réaliser un micro-PDU sur le quartier du Virolois	1	1	Tourcoing	En étude	214101C
• Etudier les liaisons entre les quartiers environnants l'Union et le nouveau quartier	1	1	Tourcoing	En étude	214102C
• Créer un mini pôle d'échange au parking communautaire du Fort de Bondues, point multimodal vélos, voitures, transports en commun	1	2	Bondues	En exécution	214202C
• Développer les navettes intra muros	1	1	Halluin	En procédure	214309C
• Développer une offre de transports en commun rapide et circulaire sur l'ensemble du tracé du boulevard industriel	1	1	Tourcoing	En procédure	214310C
• Développer les transports en commun (prolongation à partir du métro, bus...) entre Tourcoing et Mouscron	1		Tourcoing	En initialisation	214319C
• Engager les réflexions nécessaires à l'amélioration des liaisons tous modes de transport entre Tourcoing (Marlière / Bourgogne) et Mouscron	1	1	Tourcoing	En exécution	214320C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transport et déplacement					
<ul style="list-style-type: none"> Développer les transports pédestres entre Tourcoing et Mouscron 	1/2	1	Tourcoing	En exécution	214402C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un parcours pédestre artistique et culturel : la boucle des deux clochers 	2	1	Roncq	Action soldée	214403C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la promenade piétonne entre Belencontre et le Virolois (en particulier les maillons manquants sur Christory et le Virolois) 	1	1	Tourcoing	En étude	214406C
<ul style="list-style-type: none"> Donner la priorité aux axes structurants: rue de Lille, boulevard d'Halluin, avenue Alphonse Loedul, avenue de Flandres 	1		Roncq	En étude	214407C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier la démolition et la reconstruction étendue du parc de stationnement Tourcoing Hôtel de ville en lien avec le projet « Labo » 	1		Tourcoing	En étude	214502C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
• Accompagner la création d'une maison de santé à Halluin	2		Halluin	En initialisation	221105C
• Accompagner la création d'une maison de santé à Tourcoing	2		Tourcoing	En initialisation	221106C
• Requalifier le boulevard industriel et urbain dans son ensemble	1	2	Tourcoing	En étude	221109C
• Requalifier le quartier du Blanc Four	1/2	1	Roncq	En procédure	221110C
• Organiser autour de la création du musée Eugène Leroy un parcours mettant en valeur les espaces publics rénovés et les autres lieux culturels de la ville	1		Tourcoing	Action dont le suivi est en cours de formalisation	221202C
• Finaliser le transfert à Lille Métropole des chemins, voiries communales et voies privées, ainsi que les délaissés d'autoroute de l'Etat	1		Toutes communes	En exécution	221304C
Espaces naturels					
• Etudier une liaison Parc du Hautmont - Arc Nord	2	2	Mouvaux	En initialisation	222107C
• Etudier la réalisation d'un parc de la vallée de 9 hectares, prolongement du bois Leurent	2	2	Roncq	En initialisation	222108C
• Mener une réflexion sur un projet d'un aménagement de la ferme du vert bois en équipement public communautaire de détente, d'éducation et d'information	2	2	Neuville-en-Ferrain	En initialisation	222109C
• Engager la conception et assurer la gestion commune des grands espaces verts prévus sur l'Union (parc de l'Union, Drapé, corridor écologique)	2	1	Tourcoing	En étude	222201C
•					

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Ecologie urbaine					
<ul style="list-style-type: none"> Expérimenter des nouveaux modes de collecte pour certains quartiers de la ville (Pompidou, ruelle Saint-Jean...), en étudiant la mise en place de bacs enterrés 	1	1	Halluin	Action abandonnée	223201C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier la mise en place d'un dispositif de collecte adapté (par exemple des sacs) . 	1	1	Bondues	Action abandonnée	223202C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des nouveaux modes de collecte dans le cadre de la reconstruction du cœur de ville 	1	1	Mouvaux	En étude	223203C
<ul style="list-style-type: none"> Consacrer un vaste espace à la présence de l'eau sur le programme d'habitat Drève 2 	2	1	Bondues	En procédure	224201C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le bassin Macé Clinquet à Tourcoing 	1	1	Tourcoing	Action soldée	224301C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le bassin sous le stade Melbourne et créer un aménagement naturel sur Carlier- Monthyons 	1	1	Tourcoing	En étude	224302C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le bassin du Hautmont à Mouvaux 	1	2	Mouvaux	En initialisation	224304C

Etat d'avancement du **contrat de territoire roubaisien**



- **Les moteurs de développement du territoire roubaisien 64**
- **Le bilan d'étape sur les actions du contrat de territoire 65**
 - > L'état d'avancement **global** des actions du territoire roubaisien 66
 - > Les **actions marquantes** depuis le 5 février 2010 67
 - > Les points de **vigilance** 70
- **Les tableaux d'avancement des actions du contrat de territoire 73**
 - > Le tableau des actions de dimension **territoriale** 74
 - > Le tableau des actions de dimension **communale** 89

Les moteurs de développement du territoire roubaisien

L'élaboration des contrats de territoire a initié une nouvelle gouvernance avec pour objectif de renforcer la qualité de dialogue entre Lille Métropole et les communes. Les moteurs de développement sont le fruit de cette réflexion collective : ils mettent en lumière les thématiques communes et les problématiques spécifiques pour chaque territoire.

La version complète des moteurs de développement du territoire est à retrouver dans le document annexé à la délibération cadre du 5 février 2010. Voici, pour rappel, quelques repères des moteurs de développement issus du contrat de territoire roubaisien.

Repères

- Une accessibilité du territoire conditionnée par la réussite des actions engagées et des ambitions futures en faveur du renouvellement urbain et/ou économique.
- Un vrai potentiel de développement des paysages et espaces dits de respiration (parcs naturels et parcs urbains).
- 60% des demandeurs ont des revenus inférieurs au PLAi. La réalisation de logements adaptés aux besoins des ménages est une priorité.
- Une réponse territoriale à apporter à la problématique de l'accueil des gens du voyage.
- Une dynamique engagée et à conforter dans les domaines de la formation, de l'insertion professionnelle et d'accès à l'emploi.
- 60% des ménages ne sont pas imposables. Le développement d'une solution alternative à la voiture : un enjeu de cohésion sociale.
- Un territoire bien doté en équipements sportifs et culturels et une coopération intercommunale très structurée qui permettent d'envisager une stratégie touristique commune.
- Un besoin identifié de logements étudiants à compléter par une animation culturelle, commerciale et de soirée.

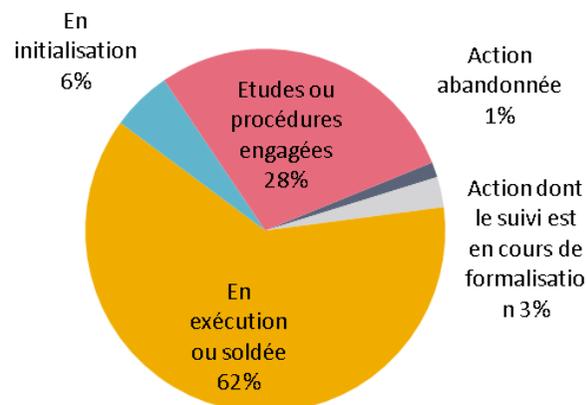


Le bilan d'étape sur les actions du contrat de territoire

L'état d'avancement **global** des actions du territoire roubaisien

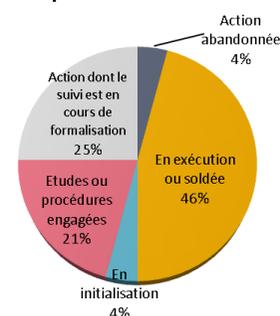
Bilan d'étape en novembre 2013

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 1



90% des actions inscrites en priorité 1 volet 1 sont soit en étude, en procédure, en exécution ou soldées

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 2



*En cours de traitement : les actions pour lesquelles le suivi n'est pas encore totalement abouti.

Chiffres clés du territoire

- > 90% des actions de volet 1, priorité 1 sont au minimum en étude (79% en juin 2012)
- > 185 actions sont inscrites au sein du contrat de territoire
- > 74 actions du contrat de territoire sont inscrites en priorité 1 / volet 1
- > 24 actions sont inscrites en priorité 1 / volet 2
- > 25 actions sont inscrites en priorité 2 / volet 1
- > 21 actions sont inscrites en priorité 2 / volet 2
- > 68 actions sont actuellement en exécution ou soldée (47 actions en juin 2012)

Cadre méthodologique

Les actions identifiées dans les contrats de territoire ont fait l'objet d'une priorisation : les actions inscrites en **priorité 1** ont pour objectif d'être réalisées ou engagées au travers d'études durant le mandat.

Pour compléter cette exigence, 3 modes d'intervention ont été définis :

- > volet 1 : les actions d'initiative communautaire ;
- > volet 2 : les actions d'initiative communale ;
- > volet 3 : les actions de mutualisation.

Afin de mesurer l'évolution des actions, un suivi de leur avancement a été mis en place. Sont distinguées :

- > les actions en cours d'**initialisation**;
- > les actions pour lesquelles la **phase d'étude ou de procédure** est actuellement engagée – ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1 ;
- > les actions **en cours d'exécution ou soldées** - ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1.

Les actions marquantes depuis le 5 février 2010

Quand le mieux vivre au quotidien passe à la vitesse supérieure

L'enjeu premier du territoire roubaisien était d'impacter positivement et très concrètement le quotidien de sa population : offrir un cadre de vie de qualité pour tous, permettre aux plus modestes d'accéder au logement, favoriser l'emploi du plus grand nombre, développer les modes doux et créer les conditions de l'intermodalité.

Un cadre de vie de qualité offert à tous

Lille Métropole a contribué à l'amélioration du cadre de vie du territoire aux côtés des communes à travers ses différentes politiques de renouvellement urbain, de transports et déplacements, d'espaces naturels, de voirie et d'assainissement mais aussi son plan piscine et sa politique culturelle.

Cette action s'est ainsi traduite par des interventions qualitatives sur l'espace public avec la création de nouveaux espaces (**Jardin des Perspectives à Hem, Place publique sur SIE, Place de la Nation à Roubaix**) et la poursuite de la rénovation du réseau d'assainissement. Il est important de relever que les opérations de voirie ont aussi permis l'accessibilité du site de la Blanchisserie à **Hem** ou l'installation d'Okaidi sur **Leers** (rue du capitaine Picavet). Une étude est en cours sur l'aménagement **d'un barreau de liaison entre le parc des 4 vents à Hem et la RD 700**.

Concernant l'Habitat, Lille Métropole a dressé le bilan de son 1^{er} PLH qui ciblait un objectif de 6 000 logements par an sur la métropole dont un peu plus de 1 000 pour le territoire roubaisien. Même si l'objectif métropolitain n'a pas été atteint, la dynamique du territoire Roubaisien est à souligner. Un effort important du territoire en opérations de construction-réhabilitation est à souligner dans le cadre des **PRU de Roubaix 3 Ponts, Hauts Champs Longchamp sur Lys-Lez-Lannoy,**

Hem et Roubaix (HCLC), Wattrelos Beaulieu mais aussi en tant que sites associés (Hoste-Couteau 20 logements, Petit Château 31 logements, Saint Liévin 80 -30 collectif et 50 maisons-, Kennedy 64 maisons, Leers 30 logements, 45 logements sur **Onduclair** à Wasquehal et actuellement 16 logements en cours de construction sur **Leers « le Clos du Moulin blanc »** pour le PRU de Mons-en-Baroeul, 24 logements sur **SIE** et 10 sur **l'îlot Stephenson** côté Roubaix pour le PRU 3 Ponts) mais aussi au **Grand Cottignies à Wasquehal** ou **Croix centre** (18 logements rue Holden et 31 logements Bd Emile Zola). La réalisation reste plus contrainte à **Leers et Toufflers** à cause du prix du foncier, ce qui les empêche de répondre aux obligations de l'article 55 de la loi SRU. Un accompagnement de Lille Métropole via une étude d'aménagement est prévu.

Le territoire roubaisien souffrant d'un manque d'espaces de respiration, l'accent a été mis sur le développement de ces espaces de respiration et de détente (**PCUK à Wattrelos, le Jardin des perspectives de Hem, la véloroute voie verte 41**). Il reste à conforter ces actions en traitant les abords du site de PCUK avec le même niveau de qualité et à organiser des liaisons douces avec le Parc du Lion (**Wattrelos**), le Parc Barbieux (**Roubaix**) mais aussi avec les centres-villes du territoire. A terme, un corridor écologique le long de la voie ferrée devrait relier le parc du Brondeloire au parc Cassel et au futur parc de l'Union.

Un territoire qui relève le défi du renouvellement urbain

Le territoire roubaisien doit relever de nombreux défis pour gagner son attractivité aux yeux des métropolitains compte tenu de son passé industriel, de sa densité urbaine, de son manque d'espaces naturels et de sa situation économique et sociale.

Pour que les projets entrepris ne soient pas « missions impossibles », il faut déployer ici plus qu'ailleurs un trésor d'ingéniosité et redoubler d'objectifs d'excellence et de qualité.

C'est un pari réussi pour **les éco-quartiers de l'Union et SIE** qui ont respectivement fait le pari de l'innovation textile et de l'éco-construction en choisissant une conception urbaine durable, participative et en lien avec leur passé industriel (participation des anciens salariés de SIE au projet).

En effet, la force du territoire réside avant tout dans sa volonté de ne pas renier son passé industriel et de valoriser ses atouts patrimoniaux et naturels que ce passé lui a légué : ses friches industrielles (**La Lainière, Peignage Amédée, Pennel et Flippo, St Liévin, Socowa, Declercq, SIE, Terken...**) mais aussi **le Canal de Roubaix et la Marque urbaine** à travers **le Plan bleu**, la requalification de **PCUK** en espace naturel, **le projet vert-bleu de Wasquehal** de retourner la ville sur cet axe bleu, les projets de **Hem le long de la Marque rivière (Meillassoux, Delercq)**.

Toutefois, ce regard positif ne doit pas faire oublier ce qui reste à accomplir à plus ou moins long terme pour poursuivre la dynamique engagée : le passage en phase opérationnelle de **la requalification de Peignage Amédée, La Lainière et Pennel et Flippo sur Wattrelos et Roubaix**, identifié comme enjeu majeur pour l'attractivité économique du territoire en tant qu'offre complémentaire à l'Union et la poursuite des projets de renouvellement urbain sur les quartiers en frange de l'Union (**Villas-Mousserie, Crétinier sur Wattrelos**, mais aussi **Pile et Cul de four sur Roubaix**) sans oublier la finalisation des opérations identifiées au PRU (**HCLC et Beaulieu**).

Enfin, **la requalification de la Branche de Croix-Wasquehal**, devrait permettre, entre autre, d'articuler les différents projets existants (**Projet vert bleu de Wasquehal, la liaison verte le long de la voie ferrée entre Roubaix, Croix et Wasquehal, la requalification du site 3 Suisses sur Croix et Villeneuve d'Ascq, la reconnexion au secteur des Lauriers de Wasquehal**). Il s'agit de permettre une transformation radicale de ce secteur et de lui redonner une vocation touristique en créant un nouveau port de plaisance sur **Wasquehal** et en permettant la navigation des petites embarcations sur cette section.

Un territoire rendu plus accessible

Le diagnostic du territoire avait fait ressortir un besoin de rééquilibrage entre le nord du territoire (**Croix, Roubaix, Wasquehal**) desservi en tous modes : TER, tramway, métro, Grand Boulevard, VRU et les 6 communes restantes aussi dénommées Couronne roubaisienne par la récente étude-micro PDU uniquement desservi par le réseau bus et la RD 700.

L'accessibilité routière du territoire a été renforcée par des opérations d'envergure (création ou réfection de voiries) de maîtrise d'ouvrage communautaire (**Pont des Couteaux, voie du centre de Wattrelos** mais aussi la requalification des **Bd Beaurepaire, rue de Lille, avenue de Verdun, Bd de Mulhouse, Bd de Gaulle, rue de Lannoy à Roubaix, rue du Professeur Perrin à Croix, rue du 6 juin 1944 à Hem** ou de maîtrise d'ouvrage départementale accompagnée par Lille Métropole (**rue des déportés à Toufflers**). Il faut cependant noter que le territoire est dans l'attente de la liaison Tourcoing-Wattrelos de maîtrise d'ouvrage partagée entre le Département et Lille Métropole.

Le plan bus 2011-2013 et plus particulièrement sa phase 2013 a facilité les déplacements doux par la création de lignes nouvelles comme **la citadine de Roubaix, les lignes Z5 à Z7, la liane 4** qui complète la **finalisation de la liane 3**, de modification d'itinéraires et de fréquences pour s'adapter aux nouveaux besoins. Le plan bus a permis d'améliorer considérablement l'accessibilité en transports collectifs des sites économiques, ciblés comme un enjeu fort avant sa mise en œuvre. Il est vrai que le partenariat engagé par Lille Métropole sur certains parcs d'activités dits en expérimentation a permis de faire avancer cette problématique (**Pilaterie, Roubaix Est et Beck**).

Reste à compléter cette accessibilité modes doux par la réalisation d'un **plan vélo** qui puisse créer un vrai maillage cyclable : implantations de **stations V'Lille à Croix, Roubaix avec prolongement de quelques stations à Wattrelos, de garages à vélos sécurisés à Croix, Hem, Roubaix, Wattrelos et Wasquehal. Les études micro-PDU du territoire** ont contribué à identifier et à prioriser les tronçons de pistes cyclables à aménager. Il s'agit pour l'avenir de passer en phase opérationnelle pour créer un réseau continu, lisible et sécurisé.

Il conviendra pour être cohérent avec les réflexions et actions déjà menées de s'atteler à la requalification d'ouvrages spécifiques de franchissement qui participent à la continuité des itinéraires doux tels que **la passerelle ferroviaire de la Mackellerie** en lien avec le **Pont de l'Allumette entre Croix et Wasquehal** et **la passerelle des canotiers sur Wasquehal** en cours d'étude qui enjambe la VRU et le canal de Roubaix.

Une attractivité renforcée par des services de proximité étoffés

Les actions entreprises par Lille Métropole en partenariat avec les communes ont permis de rendre accessible au plus grand nombre des œuvres culturelles de qualité (**Fantastic par Lille 3000 fin 2012**) et des spectacles en s'associant au développement d'une offre culturelle de proximité (**Belles sorties sur Lannoy, Lys-Lez-Lannoy et Toufflers – Leers en bénéficiera en 2014**). Sur ce même principe, on peut citer les festivals de la Quinzaine de l'Entorse qui propose des manifestations sur les liens entre Art et Sport ainsi que les Toiles dans la Ville autour du cirque, qui se sont déclinés sur plusieurs communes du territoire.

De même, lancé en 2011 avec un vif succès, l'évènement familial culturel et sportif « **La Nocturne** » organisé sur le Grand Boulevard participe au rayonnement du territoire roubaisien à l'échelle communautaire.

Plusieurs équipements culturels d'envergure du territoire roubaisien bénéficient du soutien de Lille Métropole pour leurs événements : la Condition Publique, le Garage-Compagnie de l'Oiseau Mouche, le Centre Chorégraphique National Roubaix Nord- Pas de Calais (CCN), Le Gymnase et La Piscine.

De nombreuses opérations de mise aux normes et d'amélioration des conditions d'accueil ont été entreprises à la fois sur certaines piscines du territoire (**piscine de Croix, piscine des 3 villes, piscine Thalassa de Roubaix**) et sur la **patinoire Serge Charles de Wasquehal**. La 3^{ème} et dernière phase de grands travaux vient de s'achever par la rénovation intégrale de la toiture, avec la mise en place d'une nouvelle isolation, d'installation d'une nouvelle centrale de traitement d'air, la réalisation de travaux d'accessibilité à destination des PMR et la construction de nouveaux vestiaires. Ces travaux d'envergure vont permettre d'ouvrir l'équipement toute l'année sans fermeture estivale afin d'en permettre la pratique au plus grand nombre dans des conditions de confort améliorées et de renforcer le rayonnement de la Patinoire en tant qu'équipement métropolitain.

Il reste à poursuivre cette remise aux normes pour **la piscine de Beaulieu à Wattrelos, la piscine Lesaffre de Roubaix, la piscine Calypso de Wasquehal** qui envisage la création d'un bassin PMR, ou encore **la piscine du parc à Hem**.

Quant à l'accompagnement de **l'implantation de l'EDHEC** sur le secteur Barbieux de **Croix-Roubaix**, il a participé au développement de l'accueil des étudiants sur le territoire par des constructions de logements étudiants à Roubaix (avenue Gustave Delory) mais a aussi justifié l'implantation de stations **V'Lille** sur Croix et une desserte bus spécifique. **La Liane 4** qui devait relier **Roubaix à Hem** a, par son nouvel itinéraire, tenu compte des besoins exprimés par le territoire de pouvoir rejoindre les universités sur Villeneuve d'Ascq sans nécessairement passer par Roubaix-Eurotéléport.

Le **projet de requalification de l'îlot de la Gare à Roubaix** permettra de renforcer l'offre de formation de la ville par la création d'un campus étudiant spécialisé dans les métiers de la distribution en 2016 et les conditions d'hébergement des étudiants.

Les points de **vigilance**

Une mobilisation volontariste pour la création d'emplois sur le territoire roubaisien

La zone d'emploi de Roubaix s'affiche parmi les zones d'emploi les plus touchées de la Métropole par le chômage. Lille Métropole entend profiter des années à venir pour réussir le pari de la création de 100 000 emplois d'ici 2030. **Cela représente 18 000 emplois à créer sur le territoire roubaisien.**

L'offre foncière et immobilière doit être au cœur des bassins d'emploi touchés par le chômage (faible mobilité des demandeurs d'emplois) et des tissus industriels existants. Le territoire roubaisien est urbanisé à 80% et l'offre foncière se situe donc essentiellement au cœur des villes en renouvellement urbain.

C'est pourquoi, il importe d'intensifier le partenariat avec le monde économique dès la conception des projets et de s'assurer d'une meilleure intégration du volet économique dans les opérations de renouvellement qui s'était jusqu'à présent essentiellement traduit par des actions en faveur du maintien du commerce de proximité.

Ce constat ne doit pas faire oublier que Lille Métropole attend du territoire roubaisien **une réponse territoriale aux besoins fonciers économiques identifiés** à traduire dans les futurs documents de planification (SCOT et PLU2).

Pour remporter le pari emploi, il convient aussi de répondre efficacement aux demandes des entreprises qui privilégient les espaces qui ont déjà une identité économique, les espaces situés autour des infrastructures routières majeures, les bassins d'emplois les plus importants et les plus fortement pourvoyeurs de main d'œuvre qualifiée et les espaces connectés au très haut débit.

S'agissant des espaces qui ont déjà une identité économique, la **politique de gestion durable des parcs d'activités** a déjà donné des signes très prometteurs qui se concrétiseront prochainement par la **signature des contrats de parc (Pilaterie, Roubaix Est, Beck, la Gare).**

S'agissant des espaces à proximité des infrastructures majeures, c'est déjà le cas pour les disponibilités foncières longeant les branches du Grand Boulevard (ex ancien site Clinique du Parc, Chronodrive), la VRU (Grand Cottignies), la RD 700 dont certains terrains disponibles sur Hem ont été ciblés comme destinés à accueillir des programmes économiques dans le SCOT. Il restera à traiter le secteur à enjeux du **Pavé de Lille à Wasquehal** (ex siège de Vilogia).

Si le territoire roubaisien est un des bassins d'emplois les plus importants de la métropole, en revanche il ne dispose pas d'une main d'œuvre qualifiée. Au contraire, le diagnostic de territoire avait mis en évidence que les jeunes étaient fortement touchés par le chômage et souffraient d'un manque de qualification.

C'est pourquoi **il importe pour réussir le pari de l'emploi**, de poursuivre la mise en synergie des dispositifs d'accompagnement professionnel et d'accès à l'emploi déjà engagée par Lille Métropole à travers le réseau des maisons de l'emploi.

S'agissant des besoins des entreprises en espaces connectés au très haut débit, le territoire est en attente de la mise en œuvre du **schéma d'aménagement numérique** qui devrait permettre d'assurer une accessibilité numérique performante et adaptée aux entreprises de la Vente à Distance et leur permettre de faire face à la concurrence. Le point de vigilance demeure la durée de mise en accessibilité des sites économiques jugés tous prioritaires.

Enfin, l'ambition du territoire n'est pas seulement de répondre efficacement aux attentes des entreprises sur des espaces identifiés économiques et accessibles. C'est aussi, et autant, d'innover en s'engageant sur **des parcs d'activités « nouvelle génération »** : innovants, durables et numériques. **La Lainière est ainsi identifiée comme un futur parc d'activités du 21^{ème} siècle.**

La durabilité ne doit pas s'entendre uniquement par la conception, la nature des matériaux, les performances énergétiques mais aussi par le recours à l'Economie Sociale et Solidaire. Il représente un gisement d'emplois sur le territoire (mutualisation de services) mais aussi un support incontournable de la mobilité alternative (covoiturage, garage solidaire...)

Côté commerce et artisanat, compte tenu du nombre de projet de création de cellules commerciales et/ou artisanales sur le territoire à court ou moyen terme, il serait opportun de mettre en place une veille immobilière. Il importe de mener une vraie réflexion sur la nature de l'accompagnement du commerce de proximité par les communes et par Lille Métropole. Une vigilance particulière doit aussi être apportée au projet de restructuration d'Auchan Leers et à son articulation avec les projets communaux de Leers, Lys-Lez-Lannoy, Toufflers et Roubaix (secteur du Vélodrome).

Des investissements publics à conforter et à poursuivre

Le second pari à tenir est celui de maintenir l'exigence qualitative qui a prévalu jusqu'ici pour améliorer le quotidien des habitants du territoire. Cette exigence implique pour Lille Métropole de finaliser ce qui a été engagé dans les PRU : **HCLC, Beaulieu, 3 Ponts**, de passer en phase opérationnelle pour les secteurs à enjeux identifiés : **centre-ville de Watrelos**, les friches, **la Branche de Croix-Wasquehal**, de ne pas oublier d'agir sur les secteurs en frange des secteurs prioritaires : en frange de **l'Union, de HCLC, de Beaulieu** et de poursuivre les actions sur **les centres-villes : Watrelos, Wasquehal Croix, Leers**.

Côté déplacements, cette ambition demande de concrétiser les actions identifiées par les récentes études **micro-PDU du territoire** comme **le carrefour du fer à cheval sur le Grand Boulevard** identifié au micro-pdu Barbieux mais aussi comme site expérimental PMR.

Elle nécessite aussi d'optimiser **le plan vélo du territoire** en priorisant les itinéraires qui permettent soit d'assurer le bouclage d'itinéraires existants, soit de sécuriser des passages réputés dangereux pour les cyclistes soit encore d'accéder à des équipements spécifiques

favorisant la pratique du vélo : station **V'Lille**, garages à vélos sécurisés ou encore arceaux vélos.

Tout en développant l'accessibilité par les modes doux, il faut aussi veiller à la réalisation par le Conseil Général des opérations programmées notamment des opérations routières structurantes comme le doublement de la **RD 700** ou la finalisation de la **liaison Tourcoing Watrelos** (Pont des 44, accessibilité de la Martinoire) ou encore la requalification du Grand Boulevard.

Il ne faut pas oublier de mener une politique forte de mise en accessibilité PMR du territoire ce qui implique que Lille Métropole y consacre un budget spécifique. Un des enjeux du territoire roubaisien était d'en faire un territoire exemplaire dans ce domaine.

La qualité des actions à mener se mesure aussi en termes de cohérence et de lisibilité **de la trame verte et bleue**. C'est pourquoi il convient de valoriser les initiatives et projets communaux de développement d'espaces de respiration en les intégrant dans un document stratégique de type « plan paysage ».

Dans tous les domaines d'intervention évoqués : aménagement, accessibilité et déplacements et trame verte, trame bleue, il convient de **valoriser la façade transfrontalière** et concrétiser l'ambition d'un travail partenarial avec la Belgique à l'image des réalisations du territoire tourquennois.

Cela implique aussi de poursuivre le **plan de lutte contre les inondations sur le territoire**. En effet, transformé en égout au gré de l'urbanisation des 18ème et 19ème siècles, le Riez de **l'Espierre** collecte les eaux usées et pluviales d'un bassin versant aujourd'hui très urbanisé. Les eaux pluviales se concentrent au point bas et génèrent par temps de pluie des inondations importantes dans de nombreux points du bassin versant du territoire.

Une étude devrait être lancée prochainement. Un consensus devra être trouvé sur l'emprise occupée par la future zone de tamponnement des eaux pluviales, indispensable pour permettre la couverture et le recalibrage de l'Espierre.

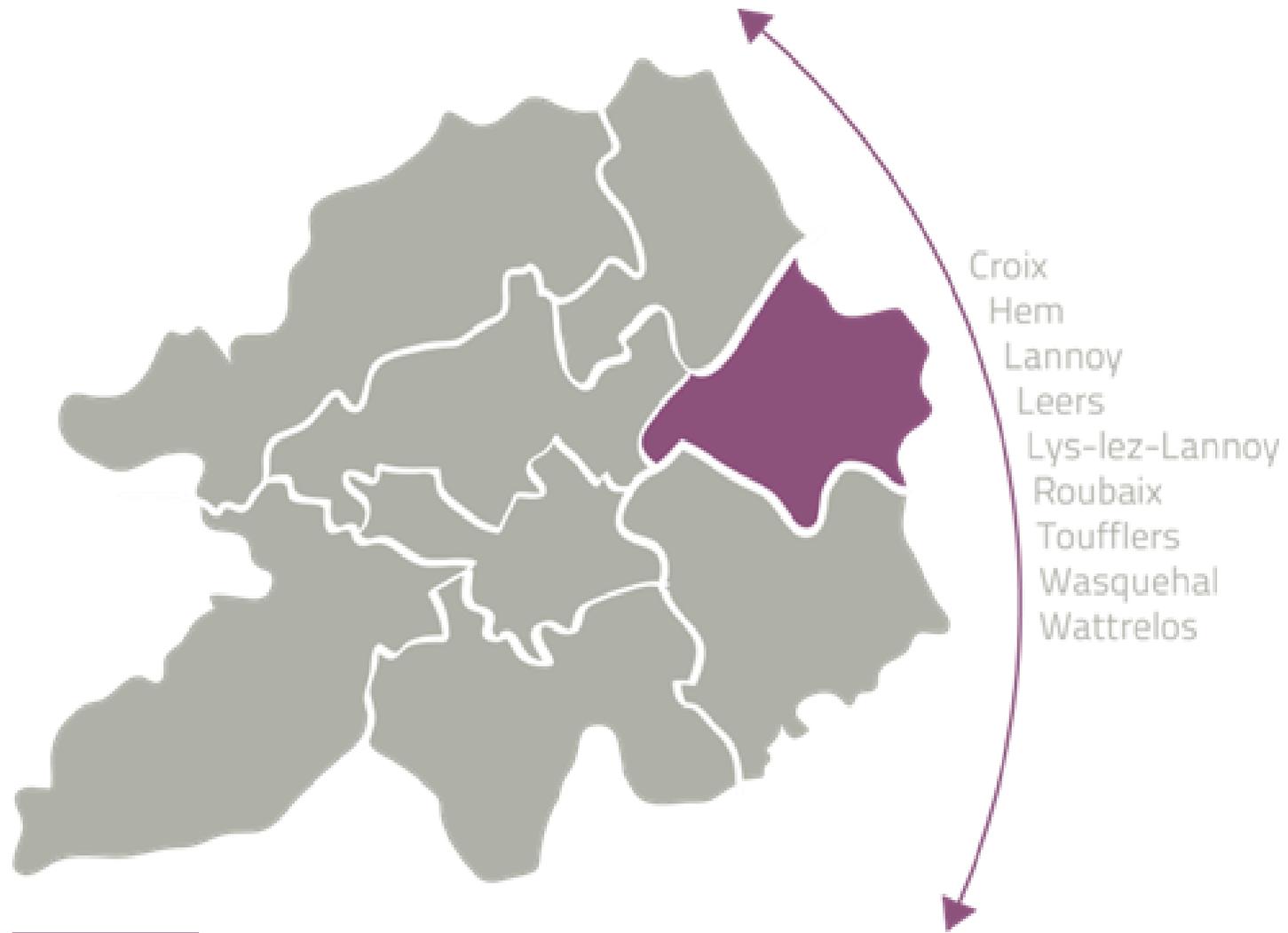
Enfin, il convient de poursuivre les réflexions engagées sur la mutualisation des équipements, des manifestations culturelles et de concrétiser l'engagement du territoire dans la charte de l'Arbre.

L'accueil des gens du voyage : une problématique qui reste aujourd'hui sans réponse

Le territoire roubaisien fait du parcours résidentiel un enjeu majeur de sa politique de logement mais s'il fait figure de bon élève en offre d'habitat adapté sur la métropole, en revanche il n'a toujours pas apporté de réponse concrète à **la problématique de l'accueil des gens du voyage** par la réalisation d'aires dédiées. Rappelons qu'il s'agit d'une obligation légale et reprise au titre du schéma départemental 2012-2018. Hormis **Wattrelos** qui a réussi à

repositionner une aire d'accueil même provisoire suite à la fermeture imposée de la précédente dans le cadre de la requalification de la friche Kulman, il n'a pas été engagé d'action significative. Cela peut s'expliquer par le coût du foncier et la faible disponibilité foncière mais aussi pour certaines communes par les efforts fournis pour accueillir des populations en hébergement d'urgence et offrir un logement plus décent aux populations Roms.

Une réponse territoriale doit être apportée tout en resituant la situation sociale de ce territoire dans le contexte métropolitain. Ainsi, l'habitat adapté qui accueille des « gens du voyage » sédentarisés, devrait pouvoir être comptabilisé au titre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage car il favorise la libération de places en aires d'accueil dans un territoire dense qui dispose de peu de foncier.



**Les tableaux d'avancement
des actions du contrat de
territoire**

Le tableau des actions de dimension **territoriale**⁵

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> Produire 1025 logements neufs sur le territoire à l'horizon du mandat (objectif du PLH 2005) 	1	1	Toutes communes	En exécution	311101C
<ul style="list-style-type: none"> Produire 334 logements sociaux du type prêt locatif à usage social (PLUS) et prêt locatif aidé d'intégration (PLAi) sur le territoire soit 30% de la production de logements neufs 	1	1	Toutes communes	En exécution	311201C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'habitat de 750 propriétaires occupants et réhabiliter 350 logements locatifs (conventionnement des loyers et maîtrise des charges) à l'échelle de Lille Métropole (action 2) 	1	1	Toutes communes	En exécution	311302C
<ul style="list-style-type: none"> Développer 84 logements très sociaux du type PLAi sur le territoire 	1	1	Toutes communes	En exécution	311401C
<ul style="list-style-type: none"> Produire un minimum d'une place d'hébergement d'urgence pour 1000 habitants sur la métropole lilloise 	1	1	Toutes communes	En exécution	311402C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le parc potentiellement indigne (PPPI) qui s'élève à 15011 logements sur le territoire roubaisien 	1	1	Toutes communes	En exécution	311403C

⁵ Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension territoriale** regroupe les actions ayant un rayonnement sur une grande partie voire l'ensemble du territoire.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Engager la réalisation d'une aire d'accueil définitive 	1	1	Wattrelos	En procédure	311410C
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des prescriptions du Schéma Départemental d'accueil des Gens Du Voyage (GDV) sur le territoire Roubaisien 	1	1	Toutes communes	En étude	311411C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser les objectifs du PMRQAD sur le territoire 	1	1	Roubaix, Wattrelos	En exécution	311412C
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> UNION / Poursuivre le projet de requalification urbaine 	1	1	Tourcoing, Wattrelos, Roubaix	En exécution	312101C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la requalification urbaine du site SI Energie (programme de logements, développement économique) 	1	1	Lannoy, Lys-lez-Lannoy	En exécution	312102C
<ul style="list-style-type: none"> PLAN BLEU / Valoriser le canal de Roubaix (y compris du Sartel à l'Union) et de la Marque - Expérimentation 	1	1	Roubaix, Hem, Wasquehal, Croix, Villeneuve d'Ascq, Wattrelos, Leers	En procédure	312103C
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la sécurisation du canal de Roubaix 	2	2	Roubaix	Action soldée	312104C
<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'une étude sectorielle la requalification de la Branche de Croix 	1/2	2	Roubaix, Wasquehal, Croix, Villeneuve d'Ascq	En exécution	312105C
<ul style="list-style-type: none"> Lancer la réalisation de la darse sur le Parc de l'Union 	1/2	2	Roubaix, Tourcoing	En initialisation	312109C
<ul style="list-style-type: none"> Achever le programme ANRU « habitat social » des Hauts-Champs/Longchamp et accompagner la réflexion sur la sortie de convention 	1	1	Hem, Roubaix, Lys-lez-Lannoy	En exécution	312201C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le programme ANRU « habitat social » Trois Ponts 	1	1	Roubaix	En exécution	312202C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Projets urbains (suite)					
• Finaliser la rénovation du réseau de desserte du quartier Beaulieu	1	1	Wattrelos	En exécution	312204C
• Requalifier le site Onduclair dans le cadre du programme ANRU Habitat social (site associé)	1/2	1	Wasquehal	En exécution	312205C
• Poursuivre la rénovation urbaine du Pile via le PMRQAD	1	1	Roubaix, Wattrelos	En exécution	312206C
• ILOT GARE/CAMPUS : Mise en œuvre du projet d'aménagement du quartier et du projet campus	1/2	1	Roubaix	En procédure	312221C
• Accompagner les réflexions du GIPLMRU dans sa mission d'accompagnement des quartiers prioritaires des communes de Lys-Lez-Lannoy, Roubaix et Wattrelos	2	2	Lys-Lez-Lannoy, Roubaix, Wattrelos	En étude	312231C
• Accompagner la réalisation du plan stratégique local en continuité du PRU HCLC	1	1	Lys-Lez-Lannoy, Roubaix, Hem	En étude	312235C
Economie					
• Mise en œuvre de la démarche expérimentale de gestion durable des Parcs d'activités sur le territoire : la Pilaterie	1	1	Wasquehal, Marcq-en-Baroeul, Mons-en-Baroeul, Villeneuve d'Ascq	En procédure	313101C
• UNION / Poursuivre le projet de requalification économique	1	1	Tourcoing, Roubaix, Wattrelos	En exécution	313102C
• Eurozone – phasage à déterminer lors de la réactualisation des études pré-opérationnelles	1	1	Wattrelos	En étude	313103C
• Poursuivre la requalification de la zone de la Gare (parc identifié)	1	1	Croix, Wasquehal	En exécution	313104C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Economie (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le potentiel d'excellence du site SI Energie sur les activités de bois et d'éco-construction 	1	1	Lannoy, Lys-lez-Lannoy	En exécution	313105C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la requalification de Peignage Amédée Prouvost, La Lainière et Pennel et Flippo (parc identifié) 	1	1	Roubaix, Wattrelos	En procédure	313106C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la requalification du Sartel (parc identifié) 	1	1	Wattrelos	En procédure	313109C
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la démarche expérimentale de gestion et d'animation durables des Parcs d'activités sur le territoire : le parc d'activités Roubaix Est 	1	1	Lys-Lez-Lannoy, Leers, Toufflers	En procédure	313112C
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la démarche expérimentale de gestion et d'animation durables des Parcs d'activités sur le territoire : le parc d'activités du Beck 	1	1	Wattrelos	En procédure	313113C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir l'opération immobilière "Maisons de Mode" 	1	1	Roubaix, Lille	En exécution	313202C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le projet de studios du cinéma sur St Liévin (filière image) 	2	1	Wattrelos	Action abandonnée	313203C
<ul style="list-style-type: none"> Apporter un soutien au forum de l'apprentissage et de l'emploi 	2	1	Croix	Action dont le suivi est en cours de formalisation	313305C
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le rapprochement et la mutualisation à l'échelle du territoire des maisons de l'emploi, des PLIE et des missions locales 	2	1	Roubaix	En exécution	313306C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les dispositifs de retour à l'emploi et d'insertion (lutte contre l'illettrisme, reconversion des salariés - projet RECODE) 	2	1	Roubaix	Action dont le suivi est en cours de formalisation	313307C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le projet de réalisation d'une cité de la formation tout au long de la vie sur le secteur Gare 	2	2	Roubaix, Tourcoing	Action dont le suivi est en cours de formalisation	313308C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Economie (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'articulation et la cohérence des interventions de Lille Métropole au profit du développement des zones commerciales et du commerce de proximité (ex Auchan Leers) 	2	2	Toutes communes	En étude	313309C
<ul style="list-style-type: none"> • Implantation de l'Ecole De Hautes Etudes Commerciales (EDHEC) 	1/2	1	Croix, Roubaix	Action soldée	313401C
<ul style="list-style-type: none"> • ILOT GARE/CAMPUS : Création d'un campus des métiers de la distribution et de la formation professionnelle 	1/2	1	Roubaix	En procédure	313402C
<ul style="list-style-type: none"> • Application du schéma d'aménagement numérique sur le territoire roubaisien 	1/2	1	Roubaix	En procédure	313403C
Transports et Déplacement					
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en œuvre des préconisations des études de micro-pdu Barbieux/EDHEC et micro-pdu de la commune 	1	1	Roubaix, Croix	Action soldée	314101C
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un micro-pdu sur le secteur de la couronne roubaisienne 	1	1	Hem, Lannoy, Lys-Lez-Lannoy, Leers, Toufflers, Wattrelos	En exécution	314103C
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un micro-pdu sur le secteur de Croix-Wasquehal 	1	1	Wasquehal	En exécution	314104C
<ul style="list-style-type: none"> • Rendre les quais bus accessibles aux PMR (centre-ville, Liane) 	1	1	Toutes communes	En exécution	314107C
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un pôle d'échanges et/ou un parc relais sur le territoire 	1	1	Toutes communes	En initialisation	314201C
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un Boulevard urbain sur l'ancienne voie RFF en vue du désenclavement du secteur 	1	2	Roubaix, Wattrelos	En étude	314301C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Etudier une ligne de métro transfrontalière 	1	2	Wattrelos	En initialisation	314302C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la section sud de la Liane 4 reliant Roubaix à Villeneuve d'Ascq 	1	1	Halluin, Roncq, Tourcoing, Hem, Roubaix	En exécution	314304C
<ul style="list-style-type: none"> Assurer le raccordement en transports en commun des nouvelles zones d'activités économiques dont l'Union 	1	1	Toutes communes	En exécution	314305C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la LAHNS Roubaix Wattrelos 	1	1	Roubaix, Wattrelos	En exécution	314306C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la LAHNS Tourcoing Wattrelos (ligne 17) 	1	1	Tourcoing, Wattrelos	En exécution	314307C
<ul style="list-style-type: none"> Faire du plan bus 2011-2013 une réponse aux enjeux de déplacements et d'accessibilité du territoire 	1	1	Toutes communes	En exécution	314314C
<ul style="list-style-type: none"> Achever la trame verte sur le territoire communal, valoriser et promouvoir sa continuité intercommunale par le biais de la signalisation (véloroute voie verte n°41) 	1	1	Lys-lez-Lannoy, Hem	En étude	314403C
<ul style="list-style-type: none"> Appliquer le plan vélo sur le territoire 	1	1	Croix, Hem, Lannoy, Leers, Lys-Lez-Lannoy, Roubaix, Toufflers, Wasquehal et Wattrelos	En exécution	314410C
<ul style="list-style-type: none"> Finaliser les travaux du Pont des Couteaux 	1	1	Roubaix, Wattrelos	Action soldée	314505C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le Département pour le raccordement de la RD 6D et RD952 	1	2	Villeneuve d'Ascq, Hem	En procédure	314515C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le Département dans son projet de doublement de la RD 700 	1	2	Lannoy, Leers, Lys-lez-Lannoy, Toufflers, Hem, Watrelos, Forest sur Marque, Willems	En procédure	314516C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la liaison Tourcoing-Watrelos (habitat-travail) y compris le traitement paysager et instaurer un nouveau plan de circulation (mise à gabarit des voies) 	1	1	Watrelos	En exécution	314517C
<ul style="list-style-type: none"> Privilégier un traitement qualitatif des entrées de ville 	2		Watrelos	Action dont le suivi est en cours de formalisation	314519C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le parking de la Condition Publique 	1		Roubaix	Action dont le suivi est en cours de formalisation	321101C
<ul style="list-style-type: none"> Opérer la requalification du Grand Boulevard 	1	2	Lille, La Madeleine, Marcq-en-Baroeul, Wasquehal, Mouvaux, Tourcoing, Croix, Villeneuve d'Ascq, Roubaix	En étude	321112C
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la reconstruction d'un nouveau crématorium 	1	1	Wattrelos	Action soldée	321113C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager et entretenir la voirie de proximité 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	321116C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en place d'un réseau cyclable signalisé et sécurisé 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	321119C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition un outil de validation pour la conception du mobilier urbain adapté aux PMR (proposition de Wasquehal) 	1		Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	321201C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place la démarche chantier pour solutionner la problématique de l'enfouissement (proposition de Wasquehal) 	1		Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	321301C
<ul style="list-style-type: none"> Mener des expériences de police du cadre de vie en plus de la gestion urbaine de proximité (proposition de Roubaix) 	1		Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	321303C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Pérenniser les démarches de gestion urbaine de proximité qui existent (PRU Wattlelos et Hauts- Champs LongChamp) et les élargir à d'autres quartiers dans une logique intercommunale et inter-partenaire 	1		Toutes communes	En étude	321307C
Espaces naturels					
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une étude hydraulique de la Marque. Etablir un schéma d'aménagement et de gestion 	1/2	1	Hem	Action soldée	322101C
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les liaisons des espaces naturels du territoire via Meillassoux - Liaisons douces vers le Parc de la Marque et réalisation d'un corridor boisé 	1/2	2	Hem	Action dont le suivi est en cours de formalisation	322102C
<ul style="list-style-type: none"> Créer un observatoire de la biodiversité métropolitaine (proposition de Roubaix) 	2	2	Toutes communes	En procédure	322201C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement de Lille Métropole pour la réalisation et gestion d'un corridor écologique 	2	1	Roubaix, Tourcoing, Wattlelos	En procédure	322202C
<ul style="list-style-type: none"> UNION / Engager la conception et assurer la gestion commune des grands espaces verts 	2	1	Roubaix, Tourcoing	En étude	322209C
<ul style="list-style-type: none"> Réaménager et valoriser le Parc Barbieux dans le cadre d'une gestion métropolitaine par l'ENM 	2	2	Roubaix	En procédure	322211C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Ecologie urbaine					
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une déchetterie pour le centre LMCU 	1	1	Croix, Marcq-en-Baroeul, Bondues, Mouvaux	En initialisation	323103C
<ul style="list-style-type: none"> Mener une étude sur la création de bennes enterrées 	1	1	Leers	En initialisation	323202C
<ul style="list-style-type: none"> Mener une réflexion sur la collecte en milieu urbain dense 	1	1	Lannoy, Lys-Lez-Lannoy, Toufflers, Croix,Hem, Leers	En exécution	323204C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la réflexion sur la réduction des déchets à la source 	1	1	Toutes communes	Action soldée	323205C
<ul style="list-style-type: none"> Veiller à l'application du nouveau schéma de collecte des encombrants 	1	1	Toutes communes	En exécution	323206C
<ul style="list-style-type: none"> Créer une usine de production 	1	1	Wattrelos	En étude	324101C
<ul style="list-style-type: none"> Renouveler les usines de production 	1	1	Sainghin-en-Weppes, Wattrelos, Roubaix, Tourcoing, Emmerin	En procédure	324102C
<ul style="list-style-type: none"> Intégrer un volet eaux pluviales dans l'instruction des permis de construire (1er test à Roubaix) 	2		Roubaix	Action dont le suivi est en cours de formalisation	324104C
<ul style="list-style-type: none"> Créer une usine de production aux 3 ponts 	1		Roubaix	Action dont le suivi est en cours de formalisation	324105C
<ul style="list-style-type: none"> Créer le bassin du Brondeloire à Roubaix 	1	1	Roubaix	En étude	324201C
<ul style="list-style-type: none"> Créer le bassin du stade Vandaele à Roubaix 	1	1	Roubaix	Action dont le suivi est en cours de formalisation	324202C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le reprofilage/couverture Espierre 	1	1	Wattrelos	En exécution	324204C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Ecologie urbaine (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Finaliser le maillage du réseau d'assainissement en zones urbaines et rurales 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	324205C
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir un volet curatif dans la lutte contre les inondations en fonction des exigences des sites 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	324206C
<ul style="list-style-type: none"> Opérations de proximité : gestion patrimoniale et petites extensions 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	324207C
<ul style="list-style-type: none"> Rénovation des réseaux en accompagnement des politiques communautaires 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	324208C
<ul style="list-style-type: none"> Protection des milieux aquatiques : mise en conformité des stations d'épuration 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	324301C

3. Renforcer l'identité des territoires et les réunir dans un projet métropolitain, l'art de vivre ensemble : « l'esprit Lille Métropole »	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Culture					
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir l'EPCC Condition Publique (Roubaix) dans le cadre du réseau des fabriques culturelles et de l'accueil du festival Next 	1	1	Roubaix	En exécution	331001C
<ul style="list-style-type: none"> Mener une réflexion en vue de l'accueil de collections dans les musées 	2	2	Roubaix	En initialisation	331003C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la création d'un nouvel équipement culturel 	2		Wattrelos	Action dont le suivi est en cours de formalisation	331004C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'extension et assurer la gestion du musée de la piscine André Diligent 	1		Roubaix	Action dont le suivi est en cours de formalisation	331005C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le déroulement de Lille 3000 dans les territoires de la métropole 	2	1	Toutes communes	Action soldée	331006C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement des conservatoires et favoriser la mise en réseau 	2	1	Toutes communes	En exécution	331007C
<ul style="list-style-type: none"> Création d'un lieu de mémoire sur le site de La Lainière 	1	2	Wattrelos	En initialisation	331009C
Sports					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la rénovation de la piscine des 3 villes (2nde phase de travaux) 	2	1	Hem, Lys-Lez-Lannoy, Roubaix	Action soldée	332001C
<ul style="list-style-type: none"> Rénover la piscine et soutenir la mise en accessibilité des bassins aux PMR 	2	2	Wattrelos	En étude	332002C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir l'extension du centre nautique Calypso et créer un bassin adapté aux PMR 	2	1	Wasquehal	En étude	332003C

3. Renforcer l'identité des territoires et les réunir dans un projet métropolitain, l'art de vivre ensemble : « l'esprit Lille Métropole »	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Sports (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la réhabilitation de la piscine de la Potennerie « Danielle Lesaffre » 	2	1	Roubaix	En étude	332004C
<ul style="list-style-type: none"> Faire des grands équipements sportifs des équipements d'excellence environnementale 	2		Roubaix	Action dont le suivi est en cours de formalisation	332005C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la construction du Vélodrome Couvert 	2	1	Roubaix	Action soldée	332007C
<ul style="list-style-type: none"> Impulser un nouveau dynamisme à la patinoire communautaire 	1	1	Wasquehal	Action soldée	332008C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la mise aux normes de la piscine Thalassa 	2	1	Wasquehal	En exécution	332009C
<ul style="list-style-type: none"> Aide à la rénovation de la piscine du parc 	2	1	Hem	Action soldée	332010C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la rénovation de la piscine municipale 	2	1	Hem	Action soldée	332011C

4. Donner à l'Eurométropole sa pleine dimension régionale, européenne et internationale	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le bassin de sockage des eaux pluviales au Touquet Saint Gérard 	1	2	Wattrelos	Action dont le suivi est en cours de formalisation	340003C
<ul style="list-style-type: none"> Mener à bien le programme d'assainissement sur le secteur limite Nouveau Monde - Belgique 	1	2	Wattrelos	En procédure	340004C
<ul style="list-style-type: none"> Traiter la problématique des inondations rue du Rivage 	1	2	Wattrelos	Action dont le suivi est en cours de formalisation	340005C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier une ligne de métro transfrontalière (proposition de Wattrelos) 	1	2	Communes transfrontalières	En initialisation	340006C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les communes dans la gestion des dépôts sauvages de déchets transfrontaliers (proposition de Wattrelos et de Leers) 	2	1	Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	340009C
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'usage transfrontalier du nouveau crématorium de Wattrelos 	1	1	Wattrelos	En exécution	340010C
<ul style="list-style-type: none"> Encourager la dimension transfrontalière des forums pour l'emploi : Carrefour des métiers (proposition de Hem) 	2	1	Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	340011C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès à la formation professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi (proposition de Hem) 	2	1	Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	340012C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des actions communes transfrontalières de valorisation du patrimoine comme la mise en réseau des musées textiles - Projet INTEEREG (proposition de Roubaix) 	2	1	Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	340013C
<ul style="list-style-type: none"> Encourager la mobilité des jeunes : mise en place d'une convention de partenariat avec l'association ADICE 	1	2	Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	340014C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les actions d'aide au développement en s'appuyant sur le réseau associatif local (proposition de Roubaix) 	2	2	Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	340016C

5. Une nouvelle gouvernance	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la mobilité en offrant des tarifs préférentiels dans les transports en commun aux personnes à revenus modestes (proposition de Wattrelos) 	1		Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	350005C
<ul style="list-style-type: none"> Agir sur le montant des loyers sociaux par une aide foncière et une aide à la qualité lors de la construction (proposition de Wattrelos) 	1		Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	350006C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la relocalisation des fourrières pour animaux sur Lille Métropole 	2		Lille, Roubaix	En étude	350007C

Le tableau des actions de dimension **communale**⁶

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> Participer à la production de 200 « Pass foncier » par an à l'échelle de Lille Métropole notamment sur SI Energie et Onduclair 	1	1	Lys-lez-Lannoy, Wasquehal	Action soldée	311103C
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> Achever la requalification de l'îlot Lafontaine (Capreau) 	1/2	1	Wasquehal	Action dont le suivi est en cours de formalisation	312207C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le projet rue de la limite St Pierre/Mackellerie 	1/2	1	Croix	En procédure	312208C
<ul style="list-style-type: none"> Revitaliser le centre-ville 	1/2		Wasquehal	Action dont le suivi est en cours de formalisation	312209C
<ul style="list-style-type: none"> Revitaliser le centre-ville : commerces, logements et espaces publics 	1	1	Wattrelos	En étude	312210C
<ul style="list-style-type: none"> Revitaliser le centre-ville 	2	2	Leers	En étude	312211C
<ul style="list-style-type: none"> Revitaliser le centre bourg : création de commerces rues des Ecoles et de Roubaix 	2	2	Toufflers	En exécution	312212C
<ul style="list-style-type: none"> Revitaliser le commerce en centre-ville 	2	1	Hem	En exécution	312213C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le site de la friche Declercq 	2	1	Hem	En procédure	312214C

⁶ Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension communale** regroupe les actions ayant un impact local sur le territoire, répondant généralement au besoin d'une commune.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier l'ancienne usine d'incinération des ordures ménagères 	1/2	2	Wasquehal	En étude	312216C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la requalification du quartier Mousserie - contrat d'objectifs: valoriser les emprises SNCF 	1/2	2	Wattrelos	Action dont le suivi est en cours de formalisation	312217C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la requalification du quartier Mousserie - contrat d'objectifs : aménager le sentier Thérin 	2	2	Wattrelos	En étude	312218C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la réflexion sur le devenir et le désenclavement du quartier St Pierre/Mackellerie 	1/2	2	Croix	En exécution	312220C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le quartier du Cul de Four 	1	1	Roubaix	En étude	312222C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un Master Plan sur le quartier du Sartel 	1/2	1	Wattrelos, Roubaix	En initialisation	312224C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le quartier Beaumont dans le cadre de la ville renouvelée 2 	1/2	2	Hem	Action dont le suivi est en cours de formalisation	312225C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le quartier Lionderie 3 Baudets 	1/2	2	Hem	En étude	312226C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le quartier de la Justice (cf. étude ADUvisant à proposer l'intégration de ce quartier dans le périmètre des CUCS) et la rue Jules Guesde dans le cadre de la ville renouvelée 2 	1/2	2	Lys-lez-Lannoy	En étude	312227C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier la requalification du secteur des Remparts 	1		Lannoy	Action dont le suivi est en cours de formalisation	312228C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier la requalification du secteur Touquet Saint Gérard, Marlière, pérenniser la desserte et améliorer le réseau d'assainissement 	1/2	2	Wattrelos	Action dont le suivi est en cours de formalisation	312229C

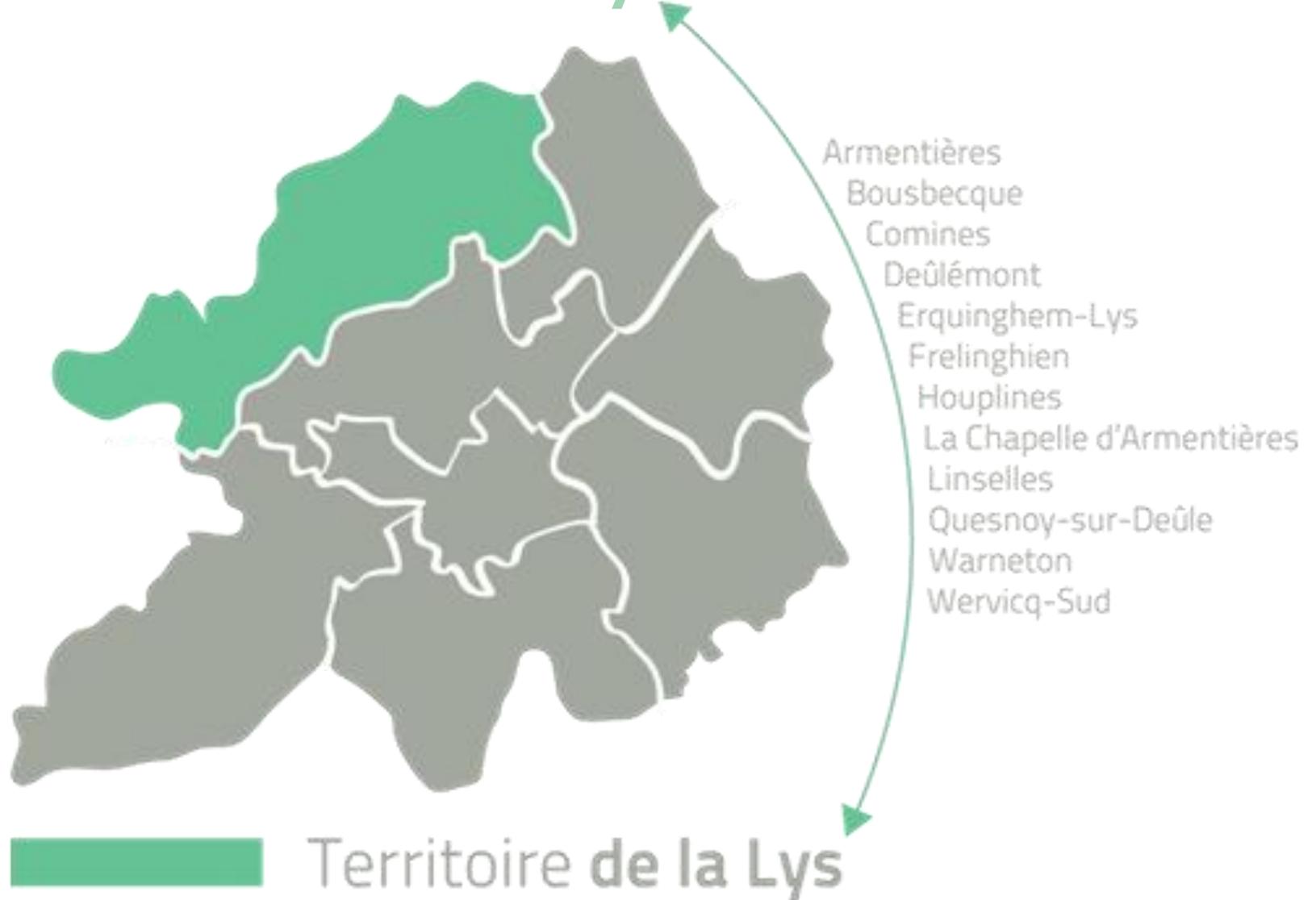
1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la rénovation urbaine du Crétinier via le PMRQAD 				Action dont le suivi est en cours de formalisation	312230C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier la requalification du quartier des villas 	2	2	Wattrelos	En initialisation	312232C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le site SIH (Société d'impression hémoise) 	2	2	Hem	En étude	312233C
<ul style="list-style-type: none"> Soutien de la VAD comme filière d'excellence – soutien à la requalification du site Movitex 	2		Wasquehal	En exécution	312234C
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir les trames vertes secteur Nouveau-Monde - Nouveau Riche 	1/2		Wattrelos	Action dont le suivi est en cours de formalisation	312301C
Economie					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le réaménagement du site de la Blanchisserie (parc identifié) 	2	1	Hem	En exécution	313110C
<ul style="list-style-type: none"> Opérer une veille foncière sur les locaux mutables de la ZI Roubaix Est pour anticiper les départs d'entreprises 	1	1	Lys-lez-Lannoy	En exécution	313111C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les projets de revitalisation du commerce de proximité : Couteaux, Tilleul, Sapin Vert, Beaulieu 	2	2	Wattrelos	En initialisation	313301C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les études sur la création de commerces sur SI Energie 	2	2	Toutes communes	En exécution	313302C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les projets de revitalisation du commerce de proximité de Schweitzer et de la Lèverie 	2	2	Hem	En exécution	313303C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'action foncière sur le commerce et redynamiser le cœur de ville commerçant 	2	2	Roubaix	En initialisation	313304C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner un projet d'équipement hôtelier 	1/2	1	Leers	Action abandonnée	313310C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transport et Déplacement					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'aménagement de trois itinéraires piétons prioritaires accessibles aux PMR 	1/2		Wasquehal	En exécution	314106C
<ul style="list-style-type: none"> Créer une ligne de transports en commun sur Mendès France vers le Sartel 	1		Wattrelos	Action dont le suivi est en cours de formalisation	314310C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la voie du centre 	1	1	Wattrelos	Action soldée	314501C
<ul style="list-style-type: none"> Prolonger la rue des trois Fermes vers la RD 700 	1	1	Hem	En procédure	314502C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le franchissement de la Marque (Liaison avenue J.Baptiste Lebas et avenue Jean Paul Sartre) 	2	2	Wasquehal	En étude	314503C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier la réalisation d'une zone bleue en centre ville 	2		Wasquehal	Action dont le suivi est en cours de formalisation	314507C
<ul style="list-style-type: none"> Régler la problématique de l'augmentation des flux de circulation notamment autour des entrées et sorties de la voie rapide urbaine 	1	2	Wasquehal	En initialisation	314511C
<ul style="list-style-type: none"> Désenclaver le quartier Beaumont et franchissement au CD 6 vers le parc de la Marque 	1		Croix, Hem et Villeneuve d'Ascq	Action dont le suivi est en cours de formalisation	314512C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le Département pour la sécurisation de la RD 206 rue des Déportés 	2		Toufflers	En exécution	314513C
<ul style="list-style-type: none"> Démolir partiellement les passerelles quai des canotiers 	1	2	Wasquehal	En étude	314514C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un boulevard urbain sur le site SNCF – liaison Avelghem Mousserie 	1	2	Wattelos	Action dont le suivi est en cours de formalisation	314518C
<ul style="list-style-type: none"> Requalification des boulevards de Cambrai et de Montesquieu en promenade urbaine 	1	1	Roubaix	En exécution	314521C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
<ul style="list-style-type: none"> Etudier la faisabilité de créer un équipement culturel et de loisirs au Château de Wasmes (réserve au PLU) 	2		Toufflers	En initialisation	321102C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'extension du cimetière par la requalification de foncier économique rue d'Alger 	2		Roubaix	En initialisation	321104C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la rénovation d'une ancienne ferme rue de Lys en Médiathèque et en centre inter-générationnel 	2		Toufflers	Action soldée	321106C
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la reconversion de l'ancien crématorium 	1/2		Wattrelos	En exécution	321114C
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la réalisation d'un nouveau parvis et d'un parking inondable au parc du Lion 	1/2	1	Wattrelos	Action soldée	321115C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre une ZPPAUP 	2		Croix	Action dont le suivi est en cours de formalisation	321205C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre la révision de la ZPPAUP pour réaliser une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou AMVAP 	2	1	Roubaix	En exécution	321206C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité des espaces publics du quartier de l'Orée du Golf 	1		Wasquehal	Action dont le suivi est en cours de formalisation	321306C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces naturels					
<ul style="list-style-type: none"> Finaliser la requalification de PCUK en espace naturel (1ère phase) 	1	1	Wattrelos, Leers	En exécution	322104C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le mail Stephenson vers PCUK (mail paysager) le Sartel - IRD 	1	2	Wattrelos	Action dont le suivi est en cours de formalisation	322105C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'aménagement de la dorsale verte entre le parc du lion et PCUK 	2	2	Wattrelos	Action dont le suivi est en cours de formalisation	322106C
<ul style="list-style-type: none"> Finaliser la requalification de PCUK en espace naturel (2ème phase) 		2	Wattrelos, Leers	En étude	322107C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner par la réalisation d'un parking paysager l'aménagement du parc square au Touquet 	2	2	Wattrelos	Action dont le suivi est en cours de formalisation	322204C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'aménagement du parc du Brondeloire (2eme tranche) 	2		Roubaix	En procédure	322207C
<ul style="list-style-type: none"> Créer une place publique de noues au jardin des Perspectives (vallée II) 	1/2		Hem	Action dont le suivi est en cours de formalisation	322212C
3. Renforcer l'identité des territoires et les réunir dans un projet métropolitain, l'art de vivre ensemble : « l'esprit Lille Métropole »	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Sports					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le fonctionnement des clubs occupant la patinoire communautaire 	2	1	Wasquehal	En initialisation	332006C

Etat d'avancement du **contrat de territoire de la Lys**



- **Les moteurs de développement du territoire de la Lys 97**
- **Le bilan d'étape sur les actions du contrat de territoire 98**
 - > L'état d'avancement **global** des actions du territoire de la Lys 99
 - > Les **actions marquantes** depuis le 5 février 2010 100
 - > Les points de **vigilance** 103
- **Les tableaux d'avancement des actions du contrat de territoire 106**
 - > Le tableau des actions de dimension **territoriale** 107
 - > Le tableau des actions de dimension **communale** 117

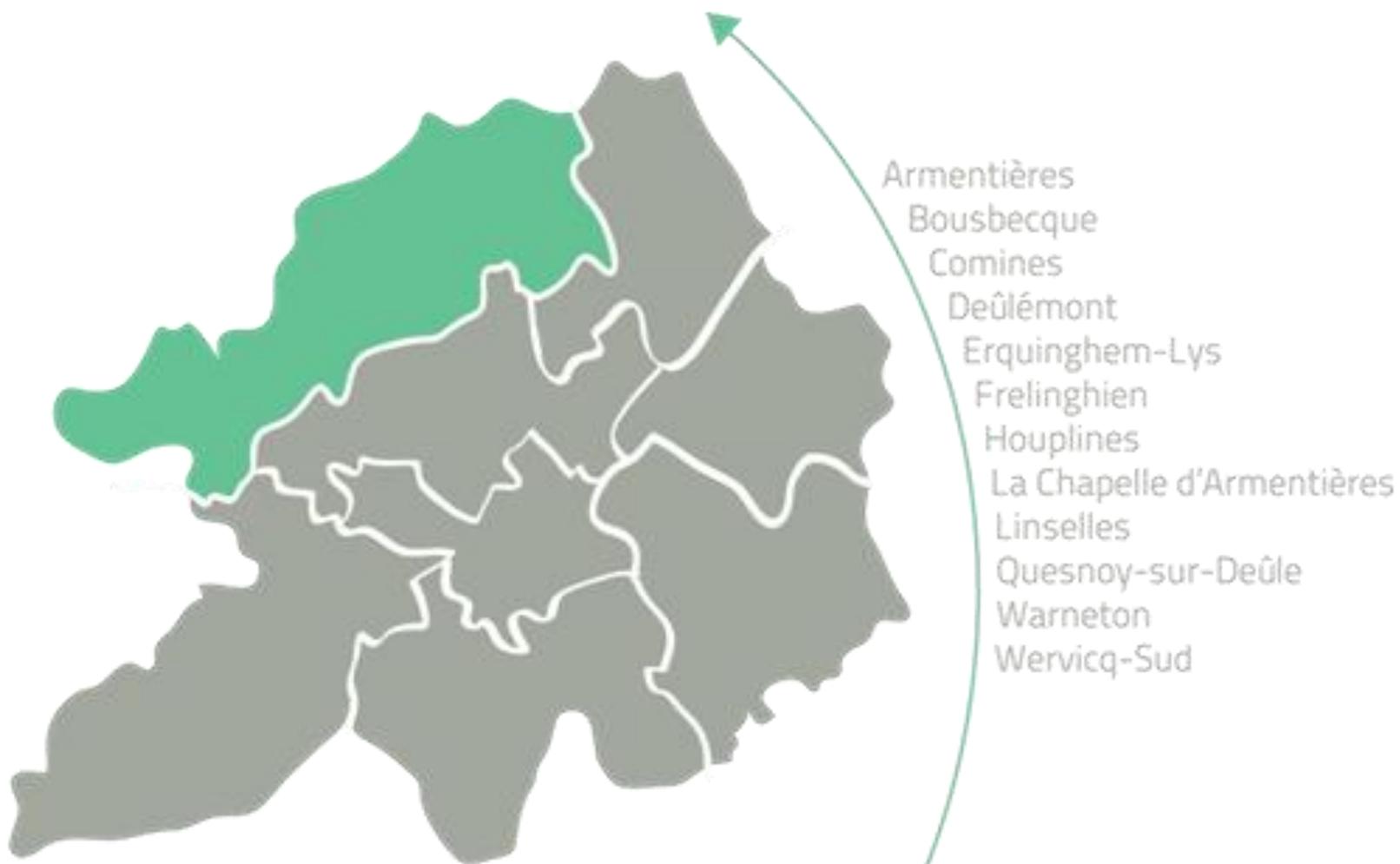
Les moteurs de développement du territoire de la Lys

L'élaboration des contrats de territoire a initié une nouvelle gouvernance avec pour objectif de renforcer la qualité de dialogue entre Lille Métropole et les communes. Les moteurs de développement sont le fruit de cette réflexion collective : ils mettent en lumière les thématiques communes et les problématiques spécifiques pour chaque territoire.

La version complète des moteurs de développement du territoire est à retrouver dans le document annexé à la délibération cadre du 5 février 2010. Voici, pour rappel, quelques repères des moteurs de développement issus du contrat de territoire de la Lys.

Repères

- Le territoire de la Lys est un des poumons verts de la Métropole ; il joue un rôle de véritable corridor écologique à travers les nombreuses prairies inondables en bord de Lys.
- 288 ha en extension urbaine sont appelés à connaître un développement économique.
- Une priorité forte du territoire est de poursuivre et finaliser les projets entrepris en matière de renouvellement urbain, essentiellement dans l'armentierois et à Comines.
- 432 ha sont disponibles en extension multifonctionnelle à dominante habitat : les quartiers repris dans les Disques de Valorisation des Transports (DIVAT) sont prioritaires.
- Maintenir voire renforcer l'atout agricole du territoire est un impératif pour équilibrer les usages ruraux et urbains.
- Améliorer l'accessibilité en transport en commun des communes est indispensable pour permettre un développement équilibré et raisonné du territoire.
- Dans l'armentierois, réaliser l'échangeur A25 présente des enjeux fondamentaux pour la porte des Anglais, porte d'entrée Nord-Ouest de la Métropole.
- L'attractivité du territoire doit être améliorée via la réalisation d'un équipement d'envergure métropolitaine, le bassin en eaux vives de Quesnoy sur Deûle, et via le développement des offres de tourisme et de l'offre hôtelière.

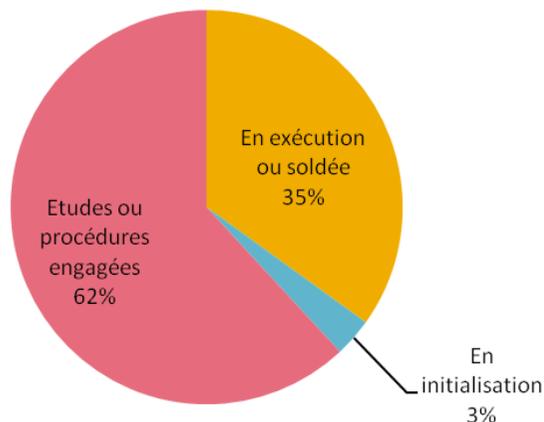


Le bilan d'étape sur les actions du contrat de territoire

L'état d'avancement **global** des actions du territoire de la Lys

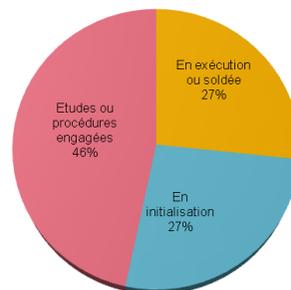
Bilan d'étape en novembre 2013

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 1



97% des actions inscrites en priorité 1 volet 1 sont soit en étude, en procédure, en exécution ou soldées

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 2



Chiffres clés du territoire

- > 97% des actions inscrites en priorité 1 volet 1 sont en minimum en étude (85% en septembre 2011)
- > 110 actions sont inscrites au contrat de territoire
- > 63 actions du contrat de territoire sont inscrites en priorité 1 / volet 1
- > 15 actions sont inscrites en priorité 1 / volet 2
- > 20 actions sont inscrites en priorité 2 / volet 1
- > 3 actions sont inscrites en priorité 2 / volet 2
- > 26 actions sont actuellement en exécution ou soldées

Cadre méthodologique

Les actions identifiées dans les contrats de territoire ont fait l'objet d'une priorisation : les actions inscrites en **priorité 1** ont pour objectif d'être réalisées ou engagées au travers d'études durant le mandat.

Pour compléter cette exigence, 3 modes d'intervention ont été définis :

- > volet 1 : les actions d'initiative communautaire ;
- > volet 2 : les actions d'initiative communale ;
- > volet 3 : les actions de mutualisation.

Afin de mesurer l'évolution des actions, un suivi de leur avancement a été mis en place. Sont distinguées :

- > les actions en cours d'**initialisation**;
- > les actions pour lesquelles la **phase d'étude ou de procédure** est actuellement engagée – ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1 ;
- > les actions **en cours d'exécution ou soldées** - ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1.

Les actions marquantes depuis le 5 février 2010

Un territoire de la Lys en route vers le désenclavement et un meilleur maillage du territoire

Le Plan Bus n°2 (2011-2013), qui s'est appuyé en partie sur les contrats de territoire a permis d'améliorer l'accessibilité en transport en commun du territoire de la Lys, que ce soit à l'intérieur du territoire, mais aussi vers les territoires voisins.

En effet, la **navette armentérioise** mise en place depuis septembre 2012 dessert les principaux quartiers de la ville d'Armentières tels que les Prés du Hem, le Bizet et surtout le pôle d'échanges multimodal. La réflexion pour l'étendre aux communes voisines constituant le bassin de vie armentériois peut s'afficher comme une perspective pour le prochain plan bus. Dans ce plan bus n° 2, une nouvelle offre de bus dans l'armentériois s'est également développée pour répondre essentiellement aux besoins du bassin de vie. Quant à la perspective de rabattement en train vers le pôle d'échanges multimodal d'Armentières, le projet de voie Roquette Lestrem-Armentières a bien progressé depuis 2009 via des études, associant Lille Métropole et la Région, et différents scénarii en réflexion.

Pour la vallée de la Lys, le **maillage entre le territoire tourquennois et la vallée de la Lys** est amélioré par la création de lignes complémentaires : la ligne 84 Comines-Wervicq Sud-Bousbecque-Tourcoing, la ligne 86 Comines-Wervicq Sud-Bousbecque-Linselles-Lille Flandres et la ligne 87 Linselles-Tourcoing.

La nouvelle ligne 82 installée en 2013, appelée corolle de la Lys, s'étendant d'Armentières à Tourcoing via Halluin et Comines, représente une réelle avancée pour apporter des connexions supplémentaires entre le bassin armentériois et le bassin de la vallée de la Lys. Cependant, il manque encore aujourd'hui un barreau de liaison pour raccrocher la commune de Linselles à cette ligne 82, ou à la Liane 4 à Roncq.

Pour le réseau viaire, les études fixant définitivement le tracé du contournement de Linselles ont abouti ; les programme et parti

d'aménagement ont aussi été validés. Le projet entre désormais dans une phase de mise en compatibilité au niveau de l'urbanisme, que ce soit au Schéma de Cohérence Territoriale, ou dans le cadre du futur PLU2.

Les travaux du **contournement de la Chapelle** d'Armentières et la desserte du parc des Moulins de la Lys à Houplines sont en cours : le pont enjambant la voie ferrée est bientôt terminé, et les premiers tracés de voirie se dessinent. La fin des travaux est prévue pour fin 2014.

Un développement et un renouvellement économique en cours

L'**aménagement du Fort Mahieu à Erquinghem Lys, et la zone économique à la Chapelle d'Armentières**, représentent le premier secteur sous-opérationnel de 22 ha de la porte des Anglais ; ils sont tous les deux d'initiative communale avec un accompagnement de Lille Métropole et sont entrés entre 2009 et 2013 en phase opérationnelle avec l'implantation d'une zone artisanale sur Erquinghem Lys. Pour les 15,9 hectares sur Erquinghem Lys, l'étude d'impact a été notifiée en septembre 2013, et la concession d'aménagement devrait être attribuée fin 2014 pour un démarrage des travaux espérés en 2015. Le secteur sur la Chapelle d'Armentières est au stade de lancement des procédures d'exécution avec des aménageurs privés.

Sur cette même commune de la Chapelle d'Armentières, l'**extension de la zone de la Houssoye** portant sur 16 ha en bordure directe de l'A25 est passée du stade d'étude en 2009 à un phasage concret d'aménagement et de commercialisation en 2013. L'aménagement a été concédé au profit de la SEM Ville Renouvelée via une procédure de ZAC. L'**ancien site SCIA à la Chapelle d'Armentières**, a été démoli en 2013 : cette friche industrielle en bord de l'A25 de 21 ha est requalifié par le groupe IDEC/Faubourg Promotion, et connaîtra l'implantation prochaine de Lidl pour un centre logistique qui emploiera plus de 150 personnes.

A **Linselles, une partie des locaux de SCA** a fait l'objet d'une vente à la société Demeyère en 2011 ; cependant, en raison du contexte

économique difficile, la société Demeyère a mis à ce jour en attente ses investissements prévus à Linselles, ainsi que la création de 160 emplois. Pour l'autre partie du site SCA, les premières réflexions s'orientent vers un réaménagement via de l'habitat mixé à de l'activité.

Une dynamique à poursuivre au niveau de l'habitat et du renouvellement urbain

L'habitat est un enjeu majeur du territoire pour répondre aux objectifs du PLH en matière de production neuve, et poursuivre une dynamique de progression du parc social.

Le déficit en construction d'habitations, en particulier dans le logement social, a conduit Lille Métropole à engager une politique volontariste dont la délibération cadre de décembre 2008 a défini les grands objectifs.

Dans le cadre du premier **Plan Local de l'Habitat** (PLH1), la production de logements neufs dans le territoire de la Lys, estimée à plus de 440 logements par an jusque fin 2011, n'a pu être atteinte, malgré une dynamique encourageante. En effet, entre 2006 et 2010, la réalisation de constructions neuves est estimée à **350 logements par an sur le territoire**.

Pour répondre aux attentes, le PLH2 2012-2018 adopté en juin 2012, après une phase de concertation avec les communes, a fixé les objectifs territorialisés de production de logements neufs en s'appuyant sur le vivier de projets identifiés dans les communes ; ils se situent pour le territoire de la Lys dans une fourchette de **450 à plus de 550 logements par an**.

Depuis 2008, des projets à dominante habitat se sont concrétisés : à Comines, le domaine des Saules est entré au stade d'étude pré-opérationnelle, et de premières négociations foncières. Pour le renouvellement urbain, les Bords de Lys à Bousbecque, associant commerces de proximité et 167 logements neufs, ont été inaugurés début 2013. Ce projet a d'ailleurs été mis en valeur dans le cadre des rencontres « des villes et villages à vivre » et illustre de manière exemplaire l'adaptation des objectifs de la ville intense à une ville de moins de 5000 habitants. A **Wervicq Sud**, l'ancienne friche Dalle achève sa reconversion opérationnelle avec 160 logements en travaux (« le Domaine des Châteaux »). De même, le réaménagement du

centre ville a permis la création d'une place publique, d'une place parallèle avec plus de 90 places de stationnements, et d'un projet de 80 logements avec des commerces au rez de chaussée (poste, supérette...). L'opération a été inaugurée en 2010. A **Linselles**, les constructions sortent de terre de la friche Tissage de Linselles pour un programme de 250 logements sur 8 hectares. Des travaux sont également engagés pour la relocalisation de 3 écoles privées rue de Bousbecque ; Lille Métropole accompagne la commune au titre de ses compétences, en réaménageant la voirie, un parc de stationnement, et en réalisant les aménagements de sécurité indispensables.

A **Quesnoy sur Deûle**, le futur quartier de l'Ange Gardien sera composé de 340 logements dont 30% de LLS. Le projet a reçu un avis favorable à l'issue de la procédure de l'enquête publique. La concession d'aménagement a été attribuée à Nexity/Nacarat via une délibération communautaire votée en 2012.

Dans l'Armentierois, **Armentières, Houplines** et Lille Métropole se sont engagées dans une démarche de renouvellement urbain des quartiers contigus de **la route d'Houplines et de l'Octroi** : recomposition spatiale et sociologique, mixité sociale et de développement durable, reconstruction de 90 logements et subvention à la réhabilitation de plus de 700 logements privés. La convention « Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés » (PNRQAD) a été signée mi-février 2012. Quant au site Breuvart sur Armentières, les démolitions sont en phase d'achèvement pour laisser place à la construction d'un collège dont l'ouverture est programmée pour 2015. Verront également le jour un équipement culturel, quelques logements, une salle de sport, des commerces, et des aménagements publics d'entrée de ville.

Le quartier des prés du Hem poursuit aussi sa reconversion urbaine : les travaux du square Marceau sont en cours, la friche du site Delobelle est dépolluée, sera démolie en 2014 dans l'attente d'une transaction foncière avec un promoteur privé.

Dans le quartier Salengro à Armentières, le site Inbev, appartenant au groupe Vega, représente une véritable opportunité pour la commune **d'Armentières** en termes de renouvellement urbain. Un projet ambitieux privilégierait la mixité avec un programme basé sur des équipements de loisirs, liés à la détente, à l'antiquité, à vocation sportive, voire quelques espaces d'habitat.

Depuis 2008, les contours du site Dufour de presque 6 hectares à Armentières se sont dessinés ; il sera composé d'un futur éco-quartier de 330 logements et de plusieurs commerces de proximité. Il bénéficie d'un accompagnement de Lille Métropole donnant lieu à un contrat d'éco-quartier sous la forme d'une convention tripartite pour définir les ambitions du projet et les actions d'accompagnement de Lille Métropole. Le permis d'aménagement a été accepté en 2012 ; la dépollution et les premiers travaux sont attendus pour 2014.

A la Chapelle d'Armentières, l'extension de la commune se fera par le sud via le secteur Léon Beauchamp : les premières études pré-opérationnelles débouchent sur un projet de plus de 700 logements sur 24 hectares. Les questions de desserte du futur quartier sont encore en réflexion, et pourraient être optimisées en accueillant éventuellement du développement économique bien phasé dans le temps.

Au Fort Mahieu, le permis d'aménagement a été accepté pour le projet Loginor de 40 logements sur la Chapelle d'Armentières. A Erquinghem Lys, le promoteur Européen Homes achève les 300 logements sur la partie sud de la zone.

A **Houplines**, l'extension urbaine s'est faite via la ZAC Saint Exupéry où plus de 200 logements ont été construits.

L'affirmation du rayonnement du territoire et le renforcement de son attractivité

L'attractivité du territoire se renforce dans le domaine de la culture par le soutien de Lille Métropole à l'animation d'un réseau entre les équipements culturels structurants au titre notamment du «Réseau de Fabriques Culturelles». Le Vivat à Armentières et le Nautilus à Comines font partie des équipements éligibles à ce titre.

Par ailleurs le territoire bénéficie depuis 2011 de la programmation des « Belles Sorties » et notamment les villes de Bousbecque, Comines, Erquinghem-Lys, Frelinghien, La Chapelle d'Armentières, Linselles, Quesnoy sur Deule et Wervicq-Sud.

La dynamique engagée depuis 2008 de participation des communes aux grands événements d'envergure métropolitaine s'est poursuivi dans le cadre de Lille 3000, avec le projet « Lille Fantastic » qui s'est déroulé du 6 octobre 2012 au 13 janvier 2013, et sa déclinaison au territoire de la Lys sur le thème « Fées » du 17 au 23 décembre 2012, qui a rencontré un franc succès sur le territoire.

Les points de **vigilance**

Faire de l'échangeur A25 une priorité pour l'armentiérois, et de la voie ferrée Lille-Comines un axe structurant de la vallée de la Lys

L'échangeur A25 a été repris comme la première priorité des contrats de territoire pour le bassin de vie armentiérois, et est affiché comme prioritaire dans le projet de SCOT. Les enjeux liés à ce projet sont multiples :

- > mobilité : desserte directe du pôle d'échanges multimodal d'Armentières / Participe au désengorgement de l'A25.
- > transport/voirie : desserte directe d'Armentières depuis l'A25, et désengorgement de la Chapelle d'Armentières et de Nieppe,
- > développement économique : desserte de la porte des Anglais et du premier secteur sous-opérationnel du Fort Mahieu.

Depuis 2009, Lille Métropole s'est positionnée comme le pilote du projet vis-à-vis des collectivités partenaires ; le conseil communautaire a d'ailleurs délibéré en faveur de la réalisation de cet échangeur en octobre 2012. La réalisation de cet échangeur pourra permettre un développement économique de ce quartier de la porte des Anglais sur les communes d'Erquinghem Lys et la Chapelle d'Armentières. En juin 2013, le projet a été inscrit dans le Plan de Modernisation des Infrastructures de l'Etat 2015 – 2020, ce qui laisse présager une mise en exploitation au plus tard en 2020.

Pour le bassin de la vallée de la Lys, la ligne ferrée **Seclin-Lille-Quesnoy sur Deûle-Comines** représente un potentiel important de désenclavement de la vallée de la Lys via les transports en commun ; elle est aujourd'hui sous-exploitée avec 5 TER quotidiens Comines-Lille. En 2009, la délibération cadre Mobilité affichait le tram-train Seclin-Comines comme un axe structurant à développer : les premières études de faisabilité ont été rendues en 2012. Cependant, un contexte budgétaire contraint impose le report du projet à des échéances

ultérieures. Dans l'objectif de renforcer cette ligne, des études seront lancées en 2014 en partenariat avec la Région pour augmenter le cadencement des TER.

Le contrat de territoire a souligné l'intérêt d'améliorer la desserte de la zone d'activités de la Houssoye à la Chapelle d'Armentières, et du parc des Moulins de la Lys à Houplines. Ces deux projets n'ont pas fait l'objet d'une priorisation dans le cadre du Plan Bus II, et devront faire l'objet de futures pistes d'améliorations pour les prochains plans de développement des transports en commun.

Affirmer le rayonnement du territoire avec des équipements de dimension métropolitaine

Aujourd'hui, la **base des prés du Hem à Armentières** représente le seul équipement d'envergure métropolitaine sur le territoire de la Lys. Les plans de développement de la politique ENM et du plan bleu communautaire reprennent cet équipement comme une priorité en vue d'une redynamisation globale.

Depuis 2008, les travaux d'entretien communautaire des bâtiments, les réaménagements de la zone de baignade via des digues et plantes filtrantes ont permis aux prés du Hem de rester ouverts au public. Les études pour restructurer les entrées de la base sont abouties, et en lien direct avec les travaux à réaliser sur le pont de l'Attargette. Aujourd'hui, pour éviter qu'un tel « fleuron » communautaire soit dans l'obligation de fermer provisoirement ses portes, il est urgent d'entamer les requalifications profondes de la base de voile, 1^{ère} de France dans sa catégorie en eau intérieure, les bâtiments techniques des prés du Hem, de poursuivre la requalification écologique de ce site de 120 ha, et d'assurer une qualité irréprochable de l'eau de baignade.

Le territoire de la Lys a un réel besoin d'équipements ayant une attractivité et un rayonnement fort à l'échelle de la métropole. Pour y répondre, le projet **du bassin en eaux vives à Quesnoy sur Deûle**,

représente une opportunité pour l'image du territoire. Futur stade aux normes internationales pour des compétitions sportives, il permettra également la pratique du canoë de loisir aux habitants de la métropole. Entouré de multi-activités, il constituera un réel pôle d'attractivités et de loisirs pour tous. Les années 2010 et 2011 ont permis de lancer les acquisitions foncières. L'étude juridique et financière sur le montage de l'opération a rendu ses conclusions mi-2012, et a été accompagnée d'un programme général d'aménagement. Fin 2012, le conseil communautaire a délibéré pour lancer une étude de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage ; la pose de la première pierre est espérée pour 2016, mais la question du financement de ce projet reste posée.

A cheval sur les communes de **Linselles, Comines et Wervicq Sud**, la réserve de 10 hectares relative à l'ancien Site de Stockage des Résidus Ultimes, foncier de propriété Lille Métropole, sert de réflexion pour la réalisation d'un équipement structurant du bassin de vie, comme une piscine de la vallée de la Lys dont la localisation doit être réfléchie. En effet, en 2012 Lille Métropole a décidé d'abandonner les études pour la restructuration et l'extension de la piscine de Comines Belgique, le projet de travaux étant jugé bien trop onéreux.

La préservation de l'espace naturel et agricole bien engagée

La préservation de l'espace naturel et agricole est un enjeu fort pour le développement équilibré et harmonieux du territoire de la Lys. La concrétisation du projet de « Parc de la Lys », repris comme prioritaire dans le plan de développement de l'espace naturel métropolitain, permettra d'assurer à ce territoire un rôle de corridor écologique via ses prairies inondables et bocagères.

Le Parc de la Lys, vaste site de 600 ha qui s'étend sur 25 km de bord à voie d'eau d'Erquinghem Lys à Halluin, a pour objectif, dans sa phase 1, de valoriser et préserver les prairies humides et l'environnement faune flore. Un accord cadre de maîtrise d'œuvre, attribué en 2010, permet de disposer d'un outil pour lancer des phases opérationnelles au fur et à mesure de l'avancement des négociations foncières. L'année 2013 est consacrée aux études de maîtrise d'œuvre pour donner une réelle harmonie de parc de la Lys d'Erquinghem Lys à Halluin, tant au niveau de la préservation de la biodiversité floristique et

faunistique, que de la signalétique, du mobilier urbain, des liaisons douces et matériaux utilisés... Les premiers travaux sont programmés pour début 2014, et concernent notamment le domaine public fluvial entre Erquinghem Lys et Deulémont, les espaces de nature de la zone Saint Symphorien à Deulémont, les terrains communaux sur l'îlot jouxtant Scowarton à Warneton, et l'interface des parcs urbains d'Armentières et d'Houplines. Ces premiers travaux permettront de préfigurer ceux qui seront réalisés plus tard sur la Lys Mitoyenne entre Deulémont et Halluin, quand Voies Navigables de France aura achevé les travaux d'élargissement de la Lys indispensables au canal Seine Nord Europe.

De plus, en collaboration avec la province de Flandre Occidentale et le LEIEDAL, Lille Métropole a monté un **projet européen Corrid'Or** autour du Parc Transfrontalier du Val de Lys. Comines Belgique (partie wallonne) est intégrée au projet en tant que partenaire associé. Les autorités du programme INTERREG ont validé le projet en 2011. Lille Métropole est directement impliquée dans ce projet avec une délibération qui prévoit des investissements jusque fin 2014.

Faire du tourisme et du transfrontalier des vecteurs de développement

En matière d'hôtellerie et de tourisme, le territoire compte peu d'établissements par rapport à son potentiel de tourisme vert et fluvial. Depuis 2008, il n'y a pas eu d'avancée sur la mise en place d'un plan de développement du tourisme au sein du territoire. Au niveau de l'hôtellerie, les salons Kennedy de la Chapelle d'Armentières ont sollicité la commune et Lille Métropole en 2010 pour réaliser un complexe hôtelier sur leur propre foncier. Un permis de construire a été déposé, mais demande une adaptation du PLU. A Armentières, la reconversion du site Inbev pourrait s'orienter aussi vers des prestations hôtelières. Cependant, une vraie réflexion doit encore être menée à l'échelle du territoire.

Au niveau transfrontalier, aujourd'hui force est de constater que la frontière joue encore un rôle de coupure entre la France et la Belgique. Comines France réussit tout de même à créer des vrais partenariats d'études, voire de travaux ou de développement, avec son homologue belge. La mise en réseaux des équipements, les partenariats dans la gestion des réseaux, le développement touristique et les liaisons avec

les chemins de randonnée belge doivent renforcer cette coopération transfrontalière pour un développement harmonieux et pertinent de part et d'autre de la frontière. Par exemple, l'aménagement du bras mort de la Lys à Houplines, pollué historiquement par des métaux lourds et hydrocarbures dans ses boues, se confronte à une réglementation européenne très lourde et contraignante qui allonge énormément les délais administratifs (conditions de dépôtage, de transport et de traitement de boues polluées). Depuis 2009, se sont succédées les études de faisabilité, de perméabilité des sols, d'impact, géotechniques, afin de bien maîtriser toutes les composantes techniques du dossier. Le dossier d'enquête loi sur l'Eau pour le dragage et la demande d'Autorisation sous forme de plan de gestion pluriannuel sont lancées. Le projet devra être rattaché au Plan bleu communautaire en favorisant la valorisation des boues et en prenant en compte la réglementation belge.

Dans le cadre du Plan bleu, et pour les sédiments de dragage, la phase 1 de l'étude permettant d'établir le volume et la caractérisation physicochimique de chaque bras s'est achevée au printemps 2012, et la phase 2 permettant de mettre en place un plan de gestion est en cours : elle privilégiera des scénarii de valorisation des boues. L'étude stratégique d'aménagement est aujourd'hui achevée et a permis une hiérarchie cohérente des différents bras à traiter.

Quant au bras de **Bousbecque**, il sera préservé : les réflexions préopérationnelles restent à lancer et il sera urgent de le curer en raison de son impact économique (*Ahlstrom et Wepa – 400 salariés*), et de sa nécessité pour alimenter le réseau d'incendie.

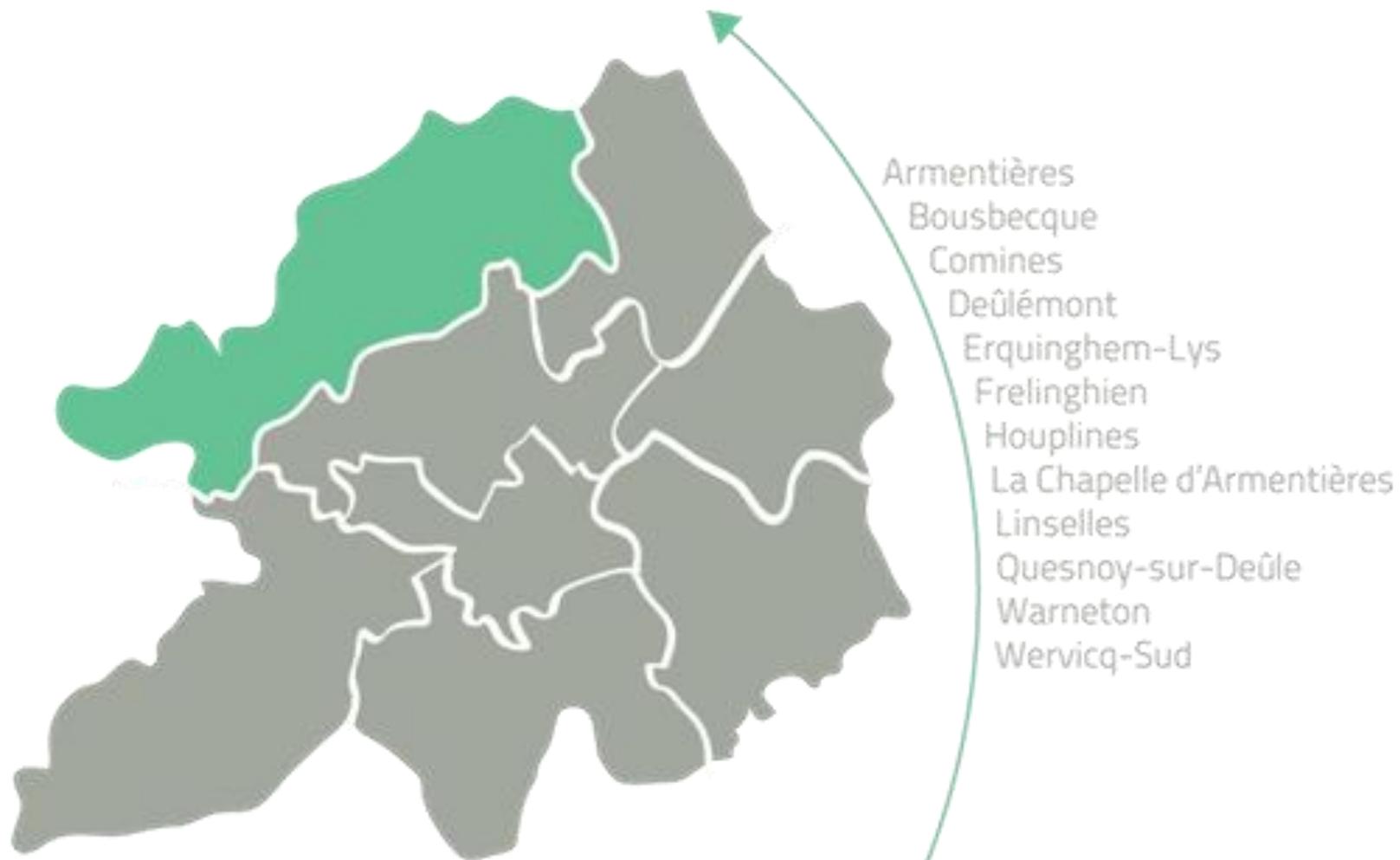
Persévérer dans le renouvellement urbain des anciennes friches

Dans l'armentériois, la réhabilitation du carrefour de **l'Octroi-Hacot Colombier à Armentières et Houplines** doit permettre de désenclaver

les quartiers et améliorer l'accessibilité d'un projet d'aménagement intercommunal porté par Lille Métropole, et comprenant la réalisation d'un important programme d'habitat couplé à des aménagements consolidant l'armature économique du secteur. L'Etablissement Public Foncier (EPF) a acquis une partie du foncier Hacot Colombier en 2013 puisque de l'activité demeure dans une partie du site. Le site est suivi via une étude pré-opérationnelle de maîtrise d'œuvre suite à l'accord cadre initial. L'EPF programme en fin d'année 2013 la démolition du bâtiment en préservant l'accès à la teinturerie LATIM. Par ailleurs, une étude préopérationnelle est lancée pour proposer une requalification des espaces publics du carrefour de l'Octroi, qui prendra en compte la future liaison vers la RD945 empruntant la rue des Murets.

A **Frelinghien**, le site Flandre Investissement connaît de multiples péripéties : pollutions avérées, négociations foncières difficiles entre la ville et le propriétaire. La Ville a l'intention d'engager une Déclaration d'Utilité Publique foncière, en s'appuyant sur l'ingénierie technique communautaire.

La requalification des délaissés SNCF de Comines (6,2 ha) permettra de densifier l'urbanisation autour des transports en commun, notamment la voie ferrée et la gare de Comines. L'objectif est bien d'améliorer le maillage entre les quartiers, et d'aménager sur ce site logements, espaces et équipements publics. Suite à l'accord cadre de maîtrise d'œuvre urbaine de 2011, des études générales prévues sur 2011-15 ont commencé avec un premier objectif de mettre au point un schéma d'organisation d'ensemble, un plan directeur global, et de mener des études complémentaires de pollution, de mobilité, de stationnement et de programmation d'équipements publics. Les premiers schémas doivent être actualisés en raison de la non-arrivée du tram-train, mais en considérant un éventuel meilleur cadencement du TER. En 2013, le premier plan d'aménagement validé comptait 150 logements en y maintenant les emprises pour le tram-train ou le TER. Au niveau du foncier, les premières négociations doivent s'engager prochainement avec Réseau Ferré de France (RFF).



**Les tableaux d'avancement
des actions du contrat de
territoire**

Le tableau des actions de dimension **territoriale**⁷

Les axes thématiques issus du programme de Lille Métropole

Les échelles d'intervention (volets) et les priorités identifiées lors de l'élaboration du contrat

L'indicateur de l'état d'avancement des actions

N° de la fiche de suivi relatif aux actions

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> Produire 440 logements neufs sur le territoire à l'horizon du mandat 	1	1	Toutes communes	Action soldée	411101C
<ul style="list-style-type: none"> Produire 143 logements sociaux par an du type prêt locatif à usage social (PLUS) et prêt locatif aidé d'intégration (PLAi) sur le territoire soit 30% de la production de logements neufs 	1	1	Toutes communes	Action soldée	411201C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'habitat de 750 propriétaires occupants et réhabilitation de 350 logements locatifs (conventionnement des loyers et maîtrise des charges) à l'échelle de Lille Métropole 	1	1	Toutes communes	Action soldée	411301C
<ul style="list-style-type: none"> Développer 36 logements par an très sociaux du type PLAi sur le territoire 	1	1	Toutes communes	Action soldée	411401C
<ul style="list-style-type: none"> Produire un minimum d'une place d'hébergement d'urgence pour 1000 habitants sur la métropole lilloise 	1	1	Toutes communes	Action soldée	411402C

⁷ Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension territoriale** regroupe les actions ayant un rayonnement sur une grande partie voire l'ensemble du territoire.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le parc privé potentiellement indigne (PPPI) qui s'élève à 4248 logements sur le territoire de la Lys (essentiellement sur Armentières, Houplines, Comines) 	1	1	Toutes communes	Action soldée	411403C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser les aires d'accueil des gens du voyage 	1	1	Linselles, Comines, Quesnoy sur Dêule, Armentières, Houplines, la Chapelle d'Armentières, Wervicq Sud, Bousbecque	En exécution	411407C
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> Aménager le Fort Mahieu 	2	1	Erquinghem-Lys, La Chapelle d'Armentières	En exécution	412203C
<ul style="list-style-type: none"> Lancer la réflexion sur le devenir de l'ensemble des bras décentralisables sur la Lys et la Deûle 	1	1	Erquinghem-Lys, Armentières, Houplines, Frelinghien, Deûlémont, Warneton, Comines, Wervicq-Sud, Bousbecque, Quesnoy-sur-Deûle	En étude	412205C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Projets urbains (suite)					
• Développer l'hôtellerie du territoire (Projet sur le Inbev, Motte Cordonnier, Salons Kennedy...)	2		Armentières	En initialisation	412207C
• Requalifier le quartier de la route d'Houplines (PMRQAD)	1	1	Armentières, Houplines	En exécution	412302C
• Requalifier le quartier des prés du Hem (PMRQAD)	1	1	Armentières	En exécution	412303C
• Achever l'aménagement du quartier de la gare	1/2	1	Armentières	Action soldée	412304C
• Poursuivre la réhabilitation du quartier JB Lebas/Salengro	1/2	1	Armentières	En exécution	412305C
• Requalifier le site Inbev	1/2	2	Armentières	En initialisation	412311C
• Requalifier le site Dalle Hygiène (157 logements)	2	1	Bousbecque	Action soldée	412317C
• Requalifier la friche Tissage de Linselles et aménager la zone AUDm : 232 logements + EHPAD	2	2	Linselles	En exécution	412320C
• Aménager le centre ville (site SNCF)	1/2	1	Comines	En étude	412321C
Economie					
• Mise en œuvre de la démarche expérimentale de gestion durable des parcs d'activités sur le territoire : la zone industrielle de la Houssoye (128 ha)	1	1	La Chapelle d'Armentières	En exécution	413101C
• Poursuivre la réflexion sur le développement de la porte des Anglais (parc identifié)	1	1	La Chapelle d'Armentières, Armentières, Erquinghem-Lys, Houplines	En étude	413102C
• Aménager l'extension de la Houssoye (parc identifié)	1	1	La Chapelle d'Armentières	En exécution	413103C
• Aménager l'extension de la ZAC d'Houplines (parc identifié)	1	1	Houplines	En étude	413106C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Economie (suite)					
• Aménager le Fort Mahieu (1ère phase d'aménagement de la porte des Anglais - parc identifié)	1	1	Erquinghem-Lys	En procédure	413107C
• Réhabiliter l'ancien site SCIA (parc identifié)	1	1	La Chapelle d'Armentières	En exécution	413110C
• Restructurer l'établissement public de santé mentale (EPSM - 33 - hectares - nouveau site potentiel)	1/2	2	Armentières	En initialisation	413113C
• Requalifier le site SCA (nouveau site potentiel)	1/2	1	Linselles	En étude	413114C
Transports et Déplacement					
• Réaliser un micro PDU à l'échelle de l'armentierois	1	1	Erquinghem-Lys, Houplines, La Chapelle d'Armentières, Armentières, Frelinghien, Nieppe	En procédure	414101C
• Réaliser un micro PDU à l'échelle de la vallée de la Lys	1	1	Deûlémont, Warneton, Comines, Quesnoy-sur-Deûle, Linselles, Wervicq-Sud, Bousbecque, Halluin, Bondues, Roncq	En procédure	414102C
• Aménager l'extension des parkings du pôle d'échanges	1	2	Armentières, La Chapelle d'Armentières	En initialisation	414201C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement (suite)					
• Desservir le parc d'activités d'Houplines par les transports en commun	1	2	Houplines	En étude	414202C
• Desservir la zone de la Houssoye par les transports en commun	1	2	La Chapelle d'Armentières	En étude	414203C
• Lancer l'étude d'implantation de la gare routière	1	1	Comines	En étude	414204C
• Lancer la réflexion pour un pôle d'échanges le long de la ligne tram train sud-nord Seclin-Comines	1	1	Comines, Quesnoy-sur-Deûle	En étude	414205C
• Lancer la réflexion pour une équité tarifaire entre le métro et le TER Armentières-Lille (proposition faite par la commune d'Armentières)	1	2	Toutes communes	En étude	414206C
• Lancer les études préparatoires pour la ligne tram train axe sud-nord Seclin-Comines	1	1	Axe Seclin, Comines	En étude	414301C
• Lancer les études préparatoires pour la ligne tram train Lille-Armentières	1	2	Axe Lille, Armentières	En étude	414302C
• Optimiser la voie Roquette - Lestrem/Erquinghem Lys/Armentières	1	2	Erquinghem-Lys, Armentières	En étude	414303C
• Assurer le maillage en transport en commun de la vallée de la Lys	1	1	Deûlémont, Warneton, Comines, Wervicq-Sud, Bousbecque, Halluin, Roncq, Mouvoux, Linselles, Bondues	Action soldée	414304C
• Mettre en œuvre la LAHNS Armentières	1	2	Armentières	En initialisation	414305C
• Réaliser la ceinture urbaine Houplines-gare d'Armentières	1	2	Armentières, Houplines	En initialisation	414306C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement (suite)					
• Assurer au sein de l'armentierois un rabattement type navette inter-urbaine vers le pôle d'échanges et vers le métro	1	1	Armentières, Houplines, Erquinghem-Lys, La Chapelle d'Armentières	Action soldée	414307C
• Définir une position communautaire vis-à-vis de l'échangeur A25	1	1	Erquinghem-Lys, Armentières	En étude	414501C
• Réaliser le franchissement de la Lys (Maîtrise d'ouvrage Département)	2	1	Armentières	En procédure	414502C
• Aménager le contournement sud ouest	1	1	Linselles	En procédure	414503C
• Aménager le contournement de la Chapelle d'Armentières et l'accessibilité de la ZAC d'Houplines	1	1	Houplines, La Chapelle d'Armentières	En exécution	414506C
• Maitriser le stationnement automobile à l'échelle de la métropole	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	414507C
• Faire de la Lys et la Deûle des supports alternatifs fluviaux au transport de marchandises	2	1		En étude	414601C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
<ul style="list-style-type: none"> Aménager et entretenir la voirie de proximité 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	421105C
Espaces naturels					
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la requalification énergétique des bâtiments des prés du Hem 	1	1	Armentières	En exécution	422101C
<ul style="list-style-type: none"> Restructurer les entrées des prés du Hem 	1	2	Armentières	En étude	422102C
<ul style="list-style-type: none"> Réaménager les terrains de dépôt VNF, Voies Hydrauliques Belges (100 hectares) - Basse Deûle et Lys 	1/2	1	Halluin, Bousbecque, Warneton, Deûlémont, Quesnoy-sur-Deûle, Frelinghien	En étude	422105C
<ul style="list-style-type: none"> Assurer une continuité de promenade dans l'Arc Nord (955 hectares) 	1	1	Quesnoy-sur-Deûle, Houplines, Linselles, La Chapelle d'Armentières	En initialisation	422107C
<ul style="list-style-type: none"> Desservir les prés du Hem par une navette urbaine 	1	1	Armentières	Action soldée	422108C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier de manière écologique les espaces Val de Lys 	1	1	Erquinghem Lys, Armentières, Houplines, Frelinghien, Deûlémont, Warneton, Comines, Wervicq-Sud, Bousbecque, Halluin	En procédure	422109C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces naturels (suite)					
• Assurer la requalification écologique du plan d'eau des prés du Hem	2	1	Armentières	En étude	422110C
• Assurer la requalification de la base de voile	2		Armentières	En étude	422111C
Ecologie urbaine					
• Réaliser les boucles de la Lys	1	1	Toutes communes	En étude	424101C
• Aménager le bras mort de la Lys	1	1	Houplines	En étude	424201C
• Réaliser l'extension et mise aux normes de la station d'Armentières	1	1	Armentières	En exécution	424401C
• Protection des milieux aquatiques : mise en conformité des stations d'épuration	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	424402C
• Finaliser le maillage du réseau d'assainissement en zones urbaines et rurales	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	424501C
• Opérations de proximité : gestion patrimoniale et petites extensions	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	424502C

3. Renforcer l'identité des territoires et les réunir dans un projet métropolitain, l'art de vivre ensemble : « l'esprit Lille Métropole »	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Culture					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le déroulement de Lille 3000 dans les territoires de la métropole 	2	1	Toutes communes	Action soldée	431001C
Sports					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la restructuration et l'extension de la piscine de Comines-Warneton 	2	1	Comines	En étude	432001C
<ul style="list-style-type: none"> Lancer la réflexion pour un agrandissement de la piscine Calyssia 	2	1	Armentières	En étude	432002C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager le bassin en eaux vives de canoë kayak 	1	1	Quesnoy-sur-Deûle, Verlinghem	En étude	432003C
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir la réserve « centre de stockage des résidus ultimes » (CSRU - 10 hectares au bénéfice de LMCU) pour un équipement structurant du bassin de vie 	2	2	Linselles, Comines, Wervicq-Sud	En initialisation	432004C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la redynamisation de la base nautique et de loisirs des prés du Hem 	2	1	Armentières	En étude	432005C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'amélioration de l'offre de la baignade sur les prés du Hem 	2	1	Armentières	En exécution	432006C

4. Donner à l'Eurométropole sa pleine dimension régionale, européenne et internationale	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
<ul style="list-style-type: none"> Maison de l'emploi vallée de la Lys transfrontalière 	2	1	Linselles	En étude	440001C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les projets d'aménagement des espaces naturels transfrontaliers de part et d'autre de la Lys et les inscrire dans les programmes européens 	1	1	Toutes communes	En exécution	440002C
5. Une nouvelle gouvernance	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
<ul style="list-style-type: none"> Lancer la réflexion pour l'adhésion sur volontariat de communes au syndicat ENLM 	2	1	Toutes communes	En initialisation	450001C

Le tableau des actions de dimension **communale**⁸

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> Lancer la réflexion sur l'installation de citernes de récupération d'eaux de pluie pour tout nouveau logement 	1	2	Erquinghem-Lys	En initialisation	411302C
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la ZAC les prés de Lys à Wervicq-Sud : 103 logements sur 5 hectares, 3 hectares économiques, 2 hectares naturels 	1/2	1	Wervicq-Sud	En exécution	412204C
<ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter le bras d'Armentières et le port des prés du Hem 	1/2	2	Armentières	En étude	412206C
<ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter le carrefour Octroi - Hacot Colombier 	1	1	Houplines	En procédure	412306C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le site Breuvert 	1	1	Armentières, Houplines	En exécution	412307C
<ul style="list-style-type: none"> Réaménager la rue d'Ecosse 	1/2	2	Houplines	En initialisation	412308C
<ul style="list-style-type: none"> Réaménager la rue Voltaire 	1	2	Houplines	En initialisation	412309C
<ul style="list-style-type: none"> Achever la requalification de l'ex Customagic rebaptisé site Gustave Boidin 	1/2	1	Comines	Action soldée	412310C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier la friche Salmon 	1/2	1	Armentières	En étude	412312C
<ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter le secteur St Roch 	1/2	1	Armentières	En procédure	412313C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'aménagement du centre-ville 	1	1	Wervicq-Sud	Action soldée	412314C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier un terrain contigu à la Lys (10 hectares) 	1/2	2	Wervicq-Sud	En étude	412315C

⁸ Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension communale** regroupe les actions ayant un impact local sur le territoire, répondant généralement au besoin d'une commune.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Projets urbains (suite)					
• Réhabiliter le secteur d'Hurlupin/Château (phase 1 : salle Aragon)	1	1	Comines	En exécution	412316C
• Requalifier les 3 écoles privées : Ste Marie rue de Tourcoing pour l'agrandissement de la maison de retraite et mairie, Ste Marie annexe les Glycines à définir, St Joseph rue du Général de Gaulle pour une opération de logements	2	2	Linselles	En initialisation	412318C
• Requalifier Flandre Investissement (3 hectares - 100 logements)	1/2	1	Frelinghien	En étude	412319C
• Réhabiliter le quartier Philippe Howyn	1/2	1	Comines	En procédure	412322C
Economie					
• Aménager Eurolys III (parc identifié)	1	1	Armentières	En procédure	413104C
• Aménager Val de Deûle III (parc identifié)	1	1	Quesnoy-sur-Deûle	En étude	413105C
• Aménager la Briquetterie (parc identifié)	1	2	Comines	En exécution	413108C
• Aménager la Prévôté (parc identifié)	1	1	Quesnoy-sur-Deûle	En exécution	413109C
• Réhabiliter Chavaillon - Salengro (parc identifié)	1	1	Armentières	En procédure	413111C
• Aménager la ZAC des prés de Lys (parc identifié)	1	1	Wervicq-Sud	En exécution	413112C
• Reconvertir le site Esterra/STMC - rue de Lille – nouveau site potentiel	1/2	1	Quesnoy-sur-Deûle	En exécution	413115C
• Accompagner l'extension Demeyere	1/2	2	Deûlémont	En initialisation	413116C
• Accompagner le projet de développement du chemin du pont des vaches	1/2	1	Bousbecque	En étude	413117C
• Valoriser les métiers agricoles et de l'agriculture de demain - Maison de l'Emploi Lys Nord Métropole	1/2	1	Linselles, Comines, Wervicq-Sud, Bousbecque	En étude	413201C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transport et déplacement					
<ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter la voie ferrée Parc Deûle-Armentières (dont le traitement de la voie Ennetières-La Chapelle) - Véloroute Voie Verte n°20 	1	1	Armentières, La Chapelle d'Armentières, Erquinghem-Lys	En étude	414401C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'encorbellement du pont route 	1	1	Quesnoy-sur-Deûle	En étude	414402C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la liaison contournement La Gorgue - A25 (étude CG59) 	1	2	Erquinghem-Lys	En étude	414504C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le Département : Voie de contournement sud 	1	2	Quesnoy-sur-Deûle	En initialisation	414505C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la relocalisation des 3 écoles privées (rue St Vincent de Paul - rue de Bousbecque) 	2	1	Linselles	En exécution	421101C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la création d'un espace culturel 	2		La Chapelle d'Armentières	En étude	421102C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'implantation d'un collège sur le site Breuvart 	2		Armentières	En exécution	421103C
<ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter le centre de Ste Marguerite (parvis de l'Eglise + école des coquelicots) 	1		Comines	En exécution	421104C
Espaces naturels					
<ul style="list-style-type: none"> Aménager une contre-allée piétonne et cycliste - rue Koenig 	1	1	Quesnoy-sur-Deûle	Action soldée	422106C
<ul style="list-style-type: none"> Lancer la réflexion pour protéger la pâture et la mare au niveau du giratoire Birchington 	1/2		La Chapelle d'Armentières	Action soldée	422202C
3. Renforcer l'identité des territoires et les réunir dans un projet métropolitain, l'art de vivre ensemble : « l'esprit Lille Métropole »	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Culture					
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la maison de la musique, « le Nautilys », dans le cadre de l'accueil du tremplin musical « Tour de Chauffe » 	2	1	Comines	En exécution	431002C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le centre culturel, « le Vivat », dans le cadre du réseau des fabriques culturelles 	2		Armentières	En exécution	431003C

Etat d'avancement du **contrat de territoire Est**



- **Les moteurs de développement des communes du territoire Est 123**
- **Le bilan d'étape sur les actions du contrat de territoire 124**
 - > L'état d'avancement **global** des actions du territoire Est..... 125
 - > Les **actions marquantes** depuis le 5 février 2010 126
 - > Les points de **vigilance** 131
- **Les tableaux d'avancement des actions du contrat de territoire 135**
 - > Le tableau des actions de dimension **territoriale** 136
 - > Le tableau des actions de dimension **communale** 145

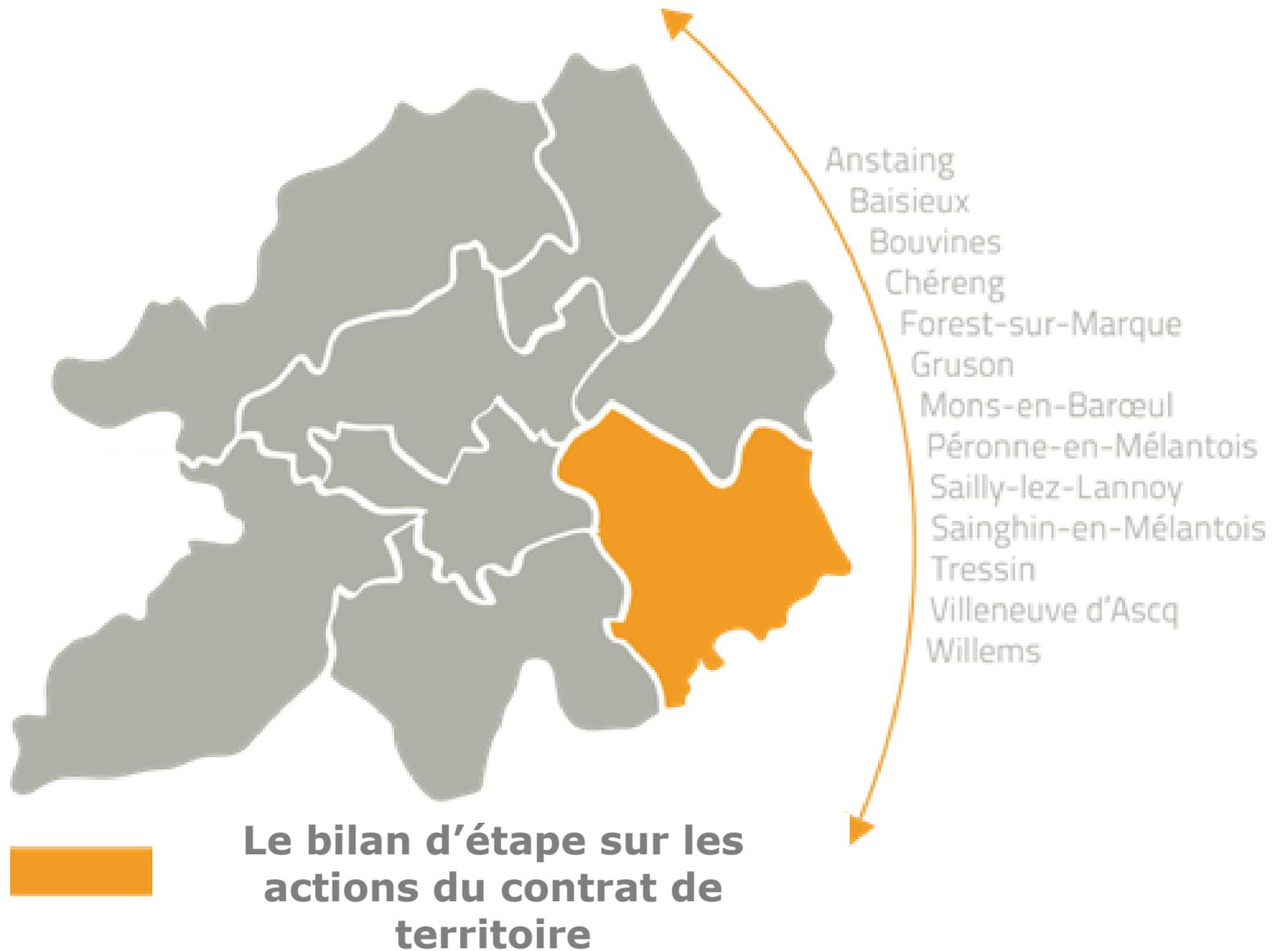
Les moteurs de développement des communes du territoire Est

L'élaboration des contrats de territoire a initié une nouvelle gouvernance avec pour objectif de renforcer la qualité de dialogue entre Lille Métropole et les communes. Les moteurs de développement sont le fruit de cette réflexion collective : ils mettent en lumière les thématiques communes et les problématiques spécifiques pour chaque territoire.

La version complète des moteurs de développement du territoire est à retrouver dans le document annexé à la délibération cadre du 5 février 2010. Voici, pour rappel, quelques repères des moteurs de développement issus du contrat de territoire Est.

Repères

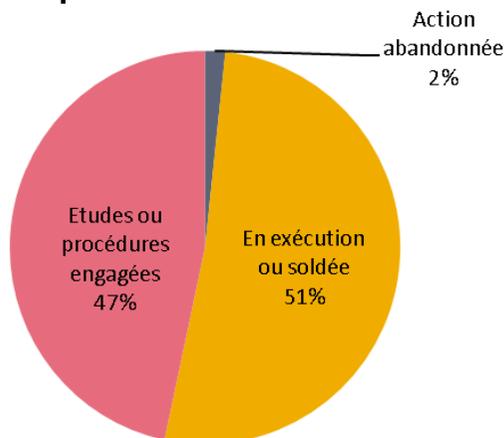
- Valoriser les atouts d'un territoire mixte, constitué pour 54% de surfaces agricoles et naturelles de grande qualité écologique
- Renforcer la centralité d'un territoire de 13 communes dont les principales - Villeneuve d'Ascq et Mons-en-Baroeul - regroupent 80% des habitants
- Poursuivre le renouvellement de l'armature urbaine en lien avec une requalification du parc d'habitat social (36% des résidences principales)
- Etudier dans le cadre du SCOT les extensions urbaines inscrites au PLU (180 hectares dont 8 hectares en DIVAT)
- Conforter l'axe de développement amorcé vers la Wallonie par le pôle d'excellence de la Haute-Borne et poursuivre la mise en œuvre des 1000 ha économiques : un potentiel qui représente 15% du programme communautaire
- Réinterroger dans le cadre du SCOT l'accessibilité générale du territoire (échangeurs A27, contournement sud-est de Lille)
- Poursuivre le plan de développement de l'ENM autour du projet de Parc de la Marque (400 hectares d'espaces sensibles repérés et 300 hectares de bois et de prairies)
- Renforcer le maillage des transports en commun et rééquilibrer l'organisation des transports vers la Belgique et la Pévèle, dans la perspective du tram-train
- Développer de nouvelles relations avec nos partenaires institutionnels dans les domaines économiques et environnementaux



L'état d'avancement **global** des actions du territoire Est

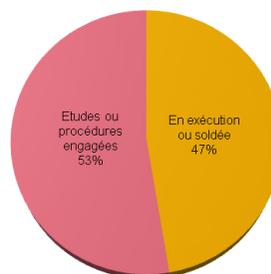
Bilan d'étape en novembre 2013

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 1



98% des actions inscrites en priorité 1 volet 1 sont soit en étude, en procédure, en exécution ou soldées

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 2



Chiffres clés du territoire

- > **98%** des actions sont au minimum en étude
- > **101** actions sont inscrites au contrat de territoire
- > **60** actions sont inscrites en priorité 1 / volet 1
- > **19** actions sont inscrites en priorité 1 / volet 2
- > **8** actions sont inscrites en priorité 2 / volet 1
- > **2** actions sont inscrites en priorité 2 / volet 2
- > **42** actions sont actuellement en exécution ou soldées (35 actions en octobre 2012)

Cadre méthodologique

Les actions identifiées dans les contrats de territoire ont fait l'objet d'une priorisation : les actions inscrites en **priorité 1** ont pour objectif d'être réalisées ou engagées au travers d'études durant le mandat.

Pour compléter cette exigence, 3 modes d'intervention ont été définis :

- > volet 1 : les actions d'initiative communautaire ;
- > volet 2 : les actions d'initiative communale ;
- > volet 3 : les actions de mutualisation.

Afin de mesurer l'évolution des actions, un suivi de leur avancement a été mis en place. Sont distinguées :

- > les actions en cours d'**initialisation** ;
- > les actions pour lesquelles la **phase d'étude ou de procédure** est actuellement engagée – ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1 ;
- > les actions **en cours d'exécution ou soldées** - ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1.

Les actions marquantes depuis le 5 février 2010

Un territoire mixte à la recherche d'un développement équilibré

Le territoire Est a poursuivi ces dernières années son rôle moteur dans la dynamique métropolitaine.

Les enjeux identifiés dans le cadre des contrats de territoire reposaient sur trois dimensions : le **renforcement de la centralité** du territoire, le **maillage entre les deux façades urbaines et rurales** et enfin le **développement de coopérations**.

En termes d'objectifs et de programmation, la priorité était donnée à l'**habitat** et au développement du **réseau de transports** : deux préoccupations liées et partagées par toutes les communes autour de besoins complémentaires tels que la **création d'une nouvelle offre** (tant de logements que de transports) dans un territoire à la fois urbain et périurbain. Enfin la **préservation des espaces agricoles et naturels** de qualité visait à engager une démarche de **valorisation du Val de Marque**.

Enjeu structurant du territoire, le renforcement des fonctions de centralité s'est traduit plus particulièrement par la stratégie de renouvellement urbain et d'amélioration du parc social existant.

La stratégie du renouvellement urbain, un nouveau souffle pour le territoire

Sur le territoire, **deux projets de rénovation urbaine** financés par l'ANRU se sont engagés pour les quartiers «**Nouveau Mons**» à **Mons-en-Barœul** et «**Pont de Bois**» à **Villeneuve d'Ascq**. Sur ce dernier, l'objectif principal de la convention inter-partenaire était l'amélioration significative du parc de logement social : les travaux de réhabilitation

de près de 500 logements du bailleur INA du Pont de Bois s'achèveront début 2014 après plus de 3 ans de travaux. La requalification des **espaces publics du Pont de Bois** dans un périmètre incluant le pôle d'échanges «**Méto-Bus-TER**» débutera en 2014 suite à l'étude de maîtrise d'œuvre en cours.

Pour le **Nouveau Mons**, désormais labellisé Eco-Quartier, la convention de rénovation urbaine signée en juillet 2009 figure parmi les plus importantes de la région. Le **remodelage des espaces publics** a débuté en 2010 par la recomposition complète des emprises du boulevard Napoléon 1^{er} en le divisant côté sud pour créer une nouvelle artère, l'**avenue Mendès-France** le long de laquelle le groupe scolaire «**Le Petit Prince**» a pris place. L'intervention sur les espaces publics se poursuit par la requalification des avenues **Robert Schuman** et **Marc Sangnier** qui préfigure la création d'un futur espace public central au cœur de cet emblématique **axe de l'Europe**. Parallèlement, la réhabilitation du patrimoine des bailleurs a été entreprise sur de nombreux immeubles tandis que la reconstruction d'une nouvelle offre s'accélère en lien avec le programme de déconstruction lancé par la démolition d'une partie du fameux «**U**» de l'avenue Sangnier qui permettra la création d'une artère d'ouest en est.

A **Villeneuve d'Ascq**, le **master plan** approuvé en 2010 se décline en un programme d'opérations sur des secteurs spécifiques : étude de maîtrise d'œuvre pour achever le réaménagement du quartier Résidence, étude de programmation urbaine «**centre-ville**» sur le cœur originel de Villeneuve d'Ascq, appel à projets sur le terrain «**Shell**»...

Cet effort de renouvellement se diffuse à l'échelle du territoire au travers de longs processus de reconversion de **friches industrielles**, témoins de l'histoire du **Val de Marque**.

La mutation de ces opportunités foncières en tissu urbain constituera un nouveau vivier de logements conforme aux besoins exprimés dans le PLH.

La **commune de Forest-sur-Marque** a ainsi enclenché une démarche de recyclage urbain depuis plusieurs années sur le site des établissements **Socatex** et **Elis** suite aux cessations d'activités

respectives. Un partenariat avec la DREAL et Lille Métropole a permis de retenir le projet d'un aménageur privé pour développer un programme mixte de logements qui intègre les orientations de la ville intense.

A **Willems**, sur le site de l'ancienne usine textile **Caddy**, la commune a entrepris un projet de reconversion multifonctionnel. Les démolitions sont achevées depuis 2011 dans le cadre de la convention EPF qui accompagne le projet communal composé d'un pôle associatif et culturel à proximité duquel se développera un programme public d'environ 40 logements de diverses typologies. La métamorphose du centre-bourg se concrétise également par le réaménagement des espaces publics favorisant les déplacements doux (zones 30, axes piétonniers) autour de l'église, de la mairie et des écoles.

A **Baiseux** enfin, un périmètre de projet autour du site de l'entreprise **Liflandre** a été ajouté à la convention EPF en 2011 au titre du développement de l'offre en logement social. Un programme d'habitat sera lancé par Lille Métropole via un appel à projets en 2014 en partenariat avec la commune.

L'aboutissement de ces démarches nécessite un accompagnement des communes sur le long terme de la part de Lille Métropole et des services de l'Etat notamment (ingénierie, expertise technique et juridique, études et procédures d'urbanisme...).

A **Anstaing**, le devenir du site **Damaflor** est confronté à la difficulté de portage d'un projet à vocation purement économique ce qui conduit la commune vers d'autres alternatives. Lille Métropole examine ainsi divers scénarios mixant les fonctions habitat et activités.

Par ailleurs, les **programmes d'amélioration du parc de logement social** « hors ANRU » ont permis de lourdes opérations de réhabilitation du patrimoine des bailleurs sociaux villeneuvois tels que les logements Partenord au Triolo, l'immeuble LMH rue des Victoires dans le quartier Hôtel de Ville par exemple.

Enfin, en matière d'accueil des gens du voyage, l'**aire de Mons-en-Barœul** accueille les familles depuis fin août 2013 (onze emplacements réalisés). Cette nouvelle offre complète **les 48 places existantes à**

Villeneuve d'Ascq ; le territoire est désormais en conformité avec le Schéma Départemental 2011-2017.

Le **PLH2** a permis d'identifier sur le territoire Est un **vivier de projets de 5971 logements** pour la période **2012-2018**. L'application des critères de territorialisation aboutit à un programme d'actions et des **objectifs annuels de production** de logements neufs pour la période 2012-2018 : ils sont définis sur le territoire Est dans une fourchette de **570 à 750 logements par an**.

Les constructions neuves ont été estimées à **218 logements par an sur le territoire Est pour la période 2008-2011**, ce qui implique une nécessaire accélération du rythme de production pour atteindre les nouveaux objectifs.

La mise en œuvre du PLH2 vise également sur ce territoire à **rééquilibrer l'offre en logement social** sachant que pour mémoire, le territoire se caractérise par la part la plus importante (36%) de résidences principales issues du parc de logement social métropolitain et que cette part est concentrée à plus de 90% **sur les communes de Mons-en-Barœul et Villeneuve d'Ascq**.

Sur le plan quantitatif, on constate une légère augmentation de la production de l'offre nouvelle en logements sociaux (le territoire représentait 3% des logements sociaux financés sur l'ensemble de l'agglomération entre 2006 et 2010 et 4% entre 2008 et 2012).

Enfin, en matière de **qualité de l'offre**, le territoire Est est confronté à des **enjeux forts de diversification** afin de limiter les effets d'un solde migratoire nettement déficitaire. Le développement de l'offre en direction de **familles en recherche d'accession** à la propriété peut y participer. L'offre pour les **étudiants** doit également accompagner le rôle premier du territoire en matière de formation supérieure. Enfin, le développement de **l'offre locative très sociale** est un axe prioritaire d'intervention décrit dans le programme d'actions territorialisées du **PLH2 2012-2018**.

La réflexion désormais engagée vers une **stratégie d'intervention territorialisée en direction du parc social existant**, permettra de coordonner et d'affiner les priorités d'action.

Enjeu étroitement lié à celui de la centralité, **l'attractivité du territoire** s'est vue renforcée par l'arrivée du **stade Pierre-Mauroy** à mi-chemin entre le centre-ville de Villeneuve d'Ascq et le campus universitaire de la Cité Scientifique.

Le Stade Pierre-Mauroy, un équipement phare de la métropole pour un territoire porteur d'innovation et d'excellence

Le Stade Pierre-Mauroy a été livré le 18 Août 2012 sur le site de la borne de l'Espoir, moins de deux ans après la pose de la première pierre.

Cet équipement multifonctionnel de 50 000 places participe au rayonnement de la métropole et renforce les fonctions de centralité du territoire Est. Il valorise les atouts d'un territoire attractif en matière de **tourisme** et d'**innovation**.

Son arrivée a permis d'accélérer la transformation des **espaces publics des quartiers adjacents de Villeneuve d'Ascq** et de **Lezennes** avec notamment la requalification en boulevards urbains des boulevards de l'Ouest, de **Lezennes** et de **Tournai**, le doublement du **Pont d'Ascq**, le réaménagement des **carrefours des 4 Cantons**. Enfin, une passerelle de **franchissement du boulevard du Breucq** réservée aux modes doux permet désormais de relier la Cité Scientifique au parvis du stade.

Cependant, la stratégie globale d'accessibilité du Stade Pierre-Mauroy a été conçue en priorité via **les transports collectifs** en s'appuyant sur le réseau du métro (lignes 1 et 2). L'offre de transports est complétée par des navettes dédiées qui relient, lors des grands événements

sportifs ou culturels, le Stade Pierre-Mauroy aux parcs-relais via des itinéraires en site propre.

Aux alentours, **les capacités de stationnement** ont été également augmentées de manière considérable : l'ouverture de l'extension du **parc-relais les Prés** début 2012 a offert **450 places** de parking au sol tandis que deux autres parcs-relais en ouvrage, au droit des deux stations de métro : Cité Scientifique et 4 Cantons totalisent près de **4 000 places**.

A proximité immédiate, un site **économique d'excellence, le parc d'activités scientifique de la Haute-Borne** remplit ses objectifs.

L'implantation de services dédiés aux salariés du parc marque une nouvelle étape dans son développement. L'heure est désormais aux réflexions vers une « Haute-Borne 2 » en lien avec le SCoT : **le parc scientifique de la Haute-Borne doit en effet redéfinir ses orientations** (cibles du parc, devenir du Grand Carré,...). Il est également l'objet d'une étude visant à expérimenter sur 9 sites des principes de **gestion durable des parcs d'activités du XXIème siècle**. Dans ce cadre, la problématique de l'entretien et de la gestion des noues de la Haute-Borne est abordée tandis qu'une refonte de la signalétique est prévue d'ici fin 2013.

Il convient néanmoins de veiller à l'intégration urbaine et au bon fonctionnement du Stade Pierre-Mauroy : **les études du site de la Borne de l'Espoir** préciseront notamment les conditions d'aménagement permettant d'assurer **une transition harmonieuse** vers le bourg de **Lezennes**, les quartiers Hôtel-de-Ville, Triolo et Cité Scientifique de **Villeneuve d'Ascq**.

Toujours côté sportif, le **plan piscines** engagé par Lille Métropole a notamment contribué aux travaux d'extension de la piscine de **Mons-en-Baroeul** tandis que le **Stadium Lille Métropole** accueille désormais en résidence les clubs sportifs de rugby et d'athlétisme (LMR et LMA) suite au départ du LOSC pour le stade Pierre-Mauroy.

Sur le plan culturel, le temps fort de l'édition **Fantastic 2012** a rayonné sur l'ensemble des treize communes autour du thème des contes et légendes. L'association intercommunale **la Marque au fil de l'Eau** a

porté le projet à l'échelle du Val de Marque dont le point d'orgue s'est déroulé à **Chéreng** devant un millier de personnes.

Par ailleurs, le dispositif innovant « **les Belles Sorties** » rencontre un vif succès sur le territoire depuis sa première édition. La plupart des communes éligibles accueillent ainsi depuis 2011 divers spectacles de théâtre, de musique et de danse adaptés à tous les publics.

Ces formules proposées par onze structures culturelles de la métropole sont renouvelées chaque année dans un cadre « hors les murs » qui facilite l'accès à la culture au plus près des habitants.

Le maillage renforcé des réseaux de transports et des espaces naturels : valoriser le cadre de vie, l'atout du Val de Marque

Le micro-PDU : une feuille de route pour une meilleure complémentarité des modes de déplacements et une mobilité plus durable

Deuxième axe fort de la programmation, de nombreuses actions en faveur des déplacements ont été inscrites au contrat de territoire, en lien étroit avec le premier axe, celui du logement.

Dans le domaine particulier des transports, les propositions du « Plan Bus 2011-2013 » présentées après le renouvellement de la DSP à l'échelle métropolitaine ont fait l'objet d'une **réponse commune du territoire**.

Les usagers, habitants et salariés, du territoire ont bénéficié **dès 2011** du déploiement de ce nouveau plan bus. On a ainsi pu constater le succès rencontré par la **ligne 46** (devenue **66 en 2013**) avec deux branches prévues pour renforcer les liaisons depuis la périphérie du territoire vers le terminus métro des 4 Cantons via la Haute-Borne. Le premier tronçon de la **Corolle**, ligne de rocade en première couronne

lilloise a été mis en service en septembre 2011. La totalité de l'itinéraire est en service depuis **septembre 2012** comprenant le tracé qui relie Pont de Bois au Nouveau Mons puis Marcq-en-Barœul.

L'extension du service de transport à la demande **ITINEO** s'est concrétisée en journée par la création de la ligne 69 et en soirée par un retour jusque 0h30 depuis le métro 4 cantons pour l'ensemble des habitants du territoire.

L'étape 2013 inaugure la **ligne 67 de Forest-sur-Marque à Villeneuve d'Ascq** qui offre 30% de service supplémentaire par rapport à la précédente ligne 47 tandis que la mise en œuvre de la **Liane 4** (Halluin-Villeneuve d'Ascq via Tourcoing, Roubaix et Hem) est opérationnelle depuis la rentrée 2013 et offre un service de pointe.

Par ailleurs, le **réaménagement de la gare bus « Hôtel de Ville »** est en cours à **Villeneuve d'Ascq** tandis qu'en complément du plan bus, **l'offre de vélo en libre service** a fait son arrivée à **Mons-en-Barœul** puis à **Villeneuve d'Ascq**.

Pour accompagner l'ensemble de ces actions en faveur de la mobilité, la requalification des **espaces publics de proximité** dans le respect des critères de **qualité et d'accessibilité est un axe important** de l'intervention communautaire à l'échelle des communes :

Lille Métropole a ainsi pu accompagner plusieurs villages dans le réaménagement de leurs espaces centraux en favorisant la modération de la vitesse, le partage des modes doux, l'accessibilité (place Jules Guesde à **Anstaing**, voie nouvelle à **Baisieux**, zone 30 à **Chéreng**) ou encore en mettant en œuvre un nouveau plan de circulation (rue de l'église et rue du petit marais à **Tressin**) et enfin en accompagnant les opérations du plan routier départemental (rue principale à **Forest-sur-Marque**, rue de Verdun à **Gruson**, rue de Lille à **Sainghin-en-Mélantois**, rue du Général de Gaulle à **Péronne-en-Mélantois**).

Fait marquant de l'année 2010, **l'avis collectif des 13 communes du territoire au projet de révision du PDU** représentait un signe fort de la dynamique créée par les contrats de territoire. Parallèlement, **les communes riveraines de l'A27** ont vu leur proposition inscrite au

PDU 2010>2020 qui sollicite l'Etat pour étudier l'opportunité de limiter les vitesses des poids-lourds à 80 km/h. Enfin, cette mobilisation a permis de déclencher en priorité **une étude de micro-PDU à l'échelle du territoire**.

Cette étude lancée en septembre 2011 s'est traduite fin 2012 par l'adoption d'un **plan d'actions** à l'échelle du territoire et de chaque commune.

La traduction opérationnelle de cette étude nécessitera une **prise en compte du programme d'actions** identifiées dans le micro-PDU dans les **futures programmations** de Lille Métropole **pour les espaces publics** ainsi qu'un **partenariat avec les communes** et le **département** (lignes de **transports collectifs** et **pistes cyclables**). Les propositions doivent être intégrées à l'étude du Schéma Directeur Cyclable métropolitain.

L'organisation de solutions alternatives et innovantes sera réalisée en articulant les projets des partenaires tels que **la région** sur l'**offre ferroviaire** et les **associations porteuses de projet** (développement de l'**auto-partage**, création de **places pour le covoiturage**...).

Le Val de Marque : des espaces de nature préservés et des itinéraires de promenade confortés

Le plan de développement de l'Espace Naturel Métropolitain (ENM) pour le secteur de la « chaîne des lacs et du Val de Marque » a été

décliné en plusieurs actions du contrat de territoire visant à la fois la préservation et la valorisation des espaces agricoles et de nature.

Depuis 2010, de nombreux chaînons manquants de la **liaison multi-usages** le long des berges de **la Marque** de Fretin à Hem ont été résorbés pour la plus grande joie des promeneurs : réhabilitation de la passerelle sur **Bouvines**, réalisation d'une passerelle de franchissement de la Marque entre **Tressin** et Chéreng et enfin travaux de requalification du chemin des écluses à **Chéreng**. La continuité du cheminement intercommunal le long de la Marque s'achève actuellement par le réaménagement de l'itinéraire entre Bouvines et **Gruson** en accompagnement des travaux du département sur l'espace naturel sensible du bois d'Infière. Lille Métropole a également contribué au réaménagement des marais de Bonnance complétant l'intervention du département sur les marais de **Péronne-en-Mélantois**.

En charge de la gestion et de l'animation du périmètre d'intervention « chaîne des lacs-Val de Marque », l'**équipe technique** du syndicat mixte est installée depuis mai 2012 sur les rives du lac du Héron dans **un nouveau bâtiment bioclimatique** qui offre de bonnes conditions de stockage du matériel.

Les points de **vigilance**

Poursuivre les efforts de construction : le défi du logement

La population du territoire est composée à près de 30% de personnes de moins de 20 ans cependant le territoire Est reste confronté à un net **repli démographique** qui succède à un fort dynamisme porté par la création de la ville nouvelle. Il doit également anticiper les besoins en logements de la population âgée de plus de 65 ans qui constitue actuellement une part de 10%.

L'accélération de la **production de logements neufs** est donc un enjeu majeur pour les années à venir : la construction neuve sur le territoire Est ne représentait en 2011 que 6 % de l'ensemble de la production neuve communautaire.

A Villeneuve d'Ascq, l'objectif de **mettre en chantier un grand nombre de logements** se conjugue à une **recherche d'optimisation du foncier disponible** issu de la ville nouvelle : de multiples opérations d'habitat ont ainsi été réalisées dans divers quartiers de la ville.

Le **logement des jeunes se caractérisait par un équilibre fragile sur le territoire** : l'offre relativement faible à destination plus particulièrement des jeunes nécessitant un accompagnement spécifique a conduit à définir un objectif de créer environ 70 places en logements dédiés (Foyer de Jeunes Travailleurs, Résidence Sociale pour jeunes mères) à l'horizon du PLH2.

Le territoire montre encore un niveau de **sous équipement important en matière de logement des personnes âgées** malgré les projets réalisés ou en cours : l'EHPAD du Val de Marque ouvert en juillet 2012 à **Forest-sur-Marque** (80 lits), le projet SRCJ dans le quartier Résidence (20 logements pour personnes âgées) à **Villeneuve d'Ascq**, l'EHPAD de 73 lits au Recueil. Une expérimentation du modèle des Octaves⁹) à **Villeneuve d'Ascq** viendra compléter l'offre.

⁹ Offre de huit logements intégrés à un programme de logements ordinaires avec accompagnement des locataires et accès facilité aux services de maintien à domicile

Diffuser la dynamique du renouvellement urbain

A Villeneuve d'Ascq, malgré la réhabilitation engagée fin 2010 sur près de 500 logements du Pont de Bois, des centaines de logements sont encore à réhabiliter dans les quartiers de la ville nouvelle, hors périmètre « PRU ».

A **Mons-en-Baroeul, le secteur de la Bourgogne**, situé au nord-est du Nouveau Mons n'a pas été retenu dans le périmètre ANRU défini en 2006. Suite à une étude de restructuration urbaine sur ce quartier qui s'articule autour de la place de la Bourgogne, **la ville de Mons-en-Baroeul sollicite un accompagnement de Lille Métropole** pour remanier les abords de la rue Paul Milliez le long de laquelle se développe un programme de logements : redressement du linéaire de voirie, création de cheminements piétons.

Par ailleurs, l'accompagnement communautaire des projets communaux de mutation de friches industrielles en quartiers d'habitat doit rester soutenu notamment par le biais des conventions avec l'**Etablissement Public Foncier**, pour mener à bien les programmations des communes du **Val de Marque**.

Conforter les projets économiques : résoudre les questions d'accessibilité durable et d'aménagement numérique

A l'échelle du territoire, la réussite des projets économiques du territoire Est nécessite une meilleure accessibilité des sites dans le respect des exigences du Grenelle 2 avec l'amélioration des dessertes en transports en commun des sites actuels et en projet.

L'**accessibilité des 22 hectares de la zone d'activités du Fort de Tressin** à proximité immédiate de la Haute-Borne illustre cette problématique. Ce site à vocation artisanale répondant à une forte

attente du monde économique et identifié parmi 12 autres sites « **1000 hectares** » **prioritaires** pour la **recherche de solutions de desserte**, est finalement **abandonné suite aux réserves** émises par les services de l'Etat lors de l'instruction du dossier de ZAC en lien avec la CCIGL malgré les réponses techniques et les ajustements apportés.

La question de la **desserte des sites économiques** entre aujourd'hui en résonance avec les réflexions menées dans le cadre de l'élaboration du SCoT, ce qui a fait l'objet d'une contribution du territoire au projet de PADD en octobre 2012.

A proximité immédiate, l'enquête publique en vue du **classement environnemental de la plaine de Bouvines-Cysoing** mené par les services de la DREAL s'est déroulée du 26 août au 26 septembre dans les douze communes appartenant au périmètre dont sept communes situées sur Lille Métropole : **Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Fretin, Gruson et Sainghin-en-Mélantois**.

Le contexte de la crise économique toujours prégnante peut également entraver la commercialisation envisagée par les aménageurs privés comme c'est le cas pour le site de **Baisieux-Saint Calixte** notamment.

Enfin, le **commerce de proximité et l'aménagement numérique** restent des sujets préoccupants pour les communes périphériques notamment. Pour engager le territoire Est dans un modèle de développement tourné vers **l'économie de proximité** que ce soit pour développer le télétravail ou les dispositifs de maintien à domicile, il est urgent de mettre en place la couverture numérique adéquate.

Des équipements de proximité : l'écologie urbaine au service des habitants

La démarche impulsée par les contrats de territoire a également permis d'appuyer les projets de déchetteries sur le territoire. Le projet de déchetterie de **Mons-en-Barœul** s'est aujourd'hui concrétisé (permis

de construire, autorisation d'exploiter) : les travaux doivent s'engager prochainement.

La seconde déchetterie du territoire Est à **Villeneuve d'Ascq** a fait l'objet d'une recherche de sites alternatifs suite à l'abandon d'un précédent projet. Le site proposé en 2010 à **proximité de la station d'épuration en limite communale de Forest-sur-Marque** a fait l'objet d'expertise en matière d'urbanisme en raison de **contraintes environnementales fortes**. Le dossier de concertation préalable en vue d'une modification du plan local d'urbanisme devrait être présenté au public en 2014.

L'implantation de cet équipement communautaire permettrait de couvrir les besoins non seulement des habitants de **Villeneuve d'Ascq** mais aussi ceux **des communes du Val de Marque à proximité**.

L'intervention de Lille Métropole en matière d'écologie urbaine s'illustre également par les travaux de curage du lac du Château en amont de la chaîne des lacs qui se sont achevés début 2012.

La valorisation du Val de Marque : de multiples échelles d'actions pour un projet territorial mieux intégré

Au-delà des réalisations effectuées sur le territoire depuis la prise de compétence « Espace Naturel Métropolitain » en 2002, le territoire Est reste attentif à :

- > **l'entretien des réalisations** en posant la question de la mutualisation des moyens entre syndicat mixte et communes traversées par ces chemins ;
- > le raccordement de **Sailly-lez-Lannoy** au réseau des cheminements du Val de Marque, suite à une étude réalisée pour permettre une meilleure diffusion des nombreux promeneurs entre les sites de l'Espace Naturel Lille Métropole ;
- > **la mise en oeuvre opérationnelle** des tronçons étudiés sur le territoire dans le cadre du **réseau « Véloroutes et Voies vertes »**.

En adéquation avec le Schéma Directeur « trame verte-trame bleue » et les projets de l'Espace Naturel Métropolitain pour le Val de

Marque, le « **Parc de la Marque** » offrirait une solution innovante au croisement des mutations agricoles périurbaines, en lien avec la demande en produits locaux. Le contrat de territoire a proposé également de traduire plus concrètement ce projet via une action de protection des terres agricoles dans ce périmètre.

Dans le même esprit, les réflexions portées par le SCoT interrogent l'équilibre entre les différents types d'activités et l'attention particulière à porter à l'agriculture.

Le maintien d'une agriculture locale nécessite la mise en place d'une nouvelle gouvernance entre les différents acteurs publics et privés : les instances mises en place telles que le comité partenarial « Espace rural et économie agricole » apportent une première réponse mais elles n'ont pas encore permis de résoudre les difficultés d'accompagnement des projets locaux ni la mise à disposition du foncier communautaire (baux précaires sur les terres issues de l'ex-EPALE), point qui mérite une attention particulière sur ce territoire.

Ce projet nécessite aussi de **renforcer les partenariats** engagés avec les acteurs qui accompagnent les initiatives locales comme l'actuel **projet d'agriculture durable** et d'**économie sociale et solidaire** porté par les communes d'**Anstaing, Tressin, Villeneuve d'Ascq et Willems** dans le cadre d'un **agenda 21 intercommunal**.

Lille Métropole est ainsi sollicitée pour garantir la transmission aux partenaires des données du **diagnostic agricole**, après leur traitement et leur analyse. Ce partenariat doit permettre d'étudier la faisabilité d'implanter sur ce territoire des productions agricoles et maraîchères en adéquation avec la demande citoyenne particulièrement soutenue comme le démontre la création de deux AMAP (Tressin et Villeneuve d'Ascq) pour lesquelles les producteurs se situent cependant hors territoire communautaire.

Par ailleurs, dans un **territoire riche en écosystèmes fragiles**, le **développement d'un tourisme vert** doit aussi s'effectuer en lien avec la requalification des prairies humides. Il nécessite une mise en

cohérence avec les territoires voisins et un partenariat avec l'Etat et les autres collectivités : **gestion du risque inondation** mené par la DREAL (Plan de Prévention du Risque Inondation de la Marque) avec la communauté de communes du Pays de Pévèle, **gestion des espaces naturels sensibles** avec le Département, **reboisement des territoires** avec la Région.

En lien avec le développement de ces actions, la nécessité d'engager **un partenariat avec les acteurs liés à la gestion des cours d'eaux non domaniaux** et à la gestion de l'hydraulique agricole demeure un enjeu fort. Le territoire Est avait proposé en 2009 une action reprise au contrat de territoire en réponse au plan bleu métropolitain : la démarche territoriale visait à y inscrire la maintenance et la gestion hydraulique de la Marque. Cette problématique est désormais prise en compte dans le cadre du **volet 3 des contrats de territoire**.

Une étude stratégique a été lancée en 2012 pour recenser et décrire techniquement les problématiques et enjeux liés à ces cours d'eau secondaires, en lien avec les compétences de Lille Métropole (aménagement, eau, assainissement ...). Elle proposera prochainement des aménagements, un chiffrage et une priorisation des actions.

Une évaluation régulière du plan bus pour explorer les partenariats, proposer des organisations alternatives et des solutions innovantes

Outil d'évaluation et de concertation indispensable, un **comité de lignes** « territoire Est » a été organisé le **30 mai 2013**. Il a permis d'établir des échanges constructifs entre les usagers, les élus et les services Transpole.

Il est désormais prévu d'organiser un **comité de lignes** par semestre pour assurer le suivi de **l'offre de transports** au plus près des attentes

des usagers, éventuellement faire le point sur les ajustements étudiés et faciliter la diffusion des informations sur les nouveaux dispositifs.

Les **perspectives de coopération** à mener concernent principalement :

- > **les liaisons départementales** qui desservent la périphérie du territoire. En effet, bien qu'une ligne complémentaire soit créée dans le cadre du plan bus 2011-2013 (ligne 67) et que la ligne 46 soit renforcée (ligne 66), les lignes départementales 238, 204 et 220 restent à un niveau de service moindre. Il s'agit également de permettre de relier le territoire plus directement à la halte TER de Fretin ;
- > **le transport à la demande ITINEO** : l'évaluation annuelle de ce **service** montre que l'offre en journée reste confidentielle c'est pourquoi les actions de communication adaptées sont à poursuivre.

Plus largement, en ce qui concerne **la mobilité**, le territoire reste attentif au suivi des **actions inscrites au micro-PDU** de territoire, et à l'accompagnement des **actions reprises dans les agendas 21 intercommunaux** en cours d'adoption.

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai : un outil de coopération à mobiliser

Le Groupement Européen de Coopération Transfrontalière « Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai », en tant que plateforme d'échanges, est une clé d'entrée pour valoriser les projets culturels et touristiques transfrontaliers.

L'Eurométropole pourrait s'appuyer sur les initiatives communales telles que le **projet transfrontalier Europiat** initié par la commune de **Bouvines** qui a bénéficié du fonds européen Interreg.

La mise en valeur de ce chemin est en cours : l'ancienne voie romaine reliant **Seclin à Tournai** et traversant la fameuse plaine de **Cysoing** où se déroula la bataille de Bouvines en 1214 servira de support aux festivités qui célèbreront en 2014 le 800^{ème} anniversaire de la bataille.

L'Eurométropole devrait contribuer à l'évaluation et au partage des enjeux de développement du territoire, en favorisant le dialogue lorsque que se dessinent des projets tels que le projet d'e-campus sur les métiers du web qui se développerait sur 50 hectares à proximité de l'ancien poste frontière de **Camphin-Lamain** le long de l'A27 vers Tournai, ou encore en associant les communes du territoire aux réflexions en cours relatives aux transports et déplacements transfrontaliers.



 **Les tableaux d'avancement
des actions du contrat de
territoire**

Le tableau des actions de dimension **territoriale**¹⁰

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> • Produire 445 logements neufs sur le territoire chaque année jusque la fin du mandat 	1	1	Toutes communes	Action soldée	511101C
<ul style="list-style-type: none"> • Produire par année 145 logements sociaux du type prêt locatif à usage social (PLUS) et prêt locatif aidé d'intégration (PLAi) sur le territoire soit 30% de la production de logements neufs 	1	1	Toutes communes	Action soldée	511201C
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'habitat de 750 propriétaires occupants et réhabilitation de 350 logements locatifs (conventionnement des loyers et maîtrise des charges) à l'échelle de Lille Métropole 	1	1	Toutes communes	Action soldée	511301C
<ul style="list-style-type: none"> • Développer par année 36 logements très sociaux du type PLAi 	1	1	Toutes communes	Action soldée	511401C
<ul style="list-style-type: none"> • Produire un minimum d'une place d'hébergement d'urgence pour 1000 habitants sur la métropole lilloise 	1	1	Toutes communes	Action soldée	511402C
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le parc potentiellement indigne (PPPI) qui s'élève à 2200 logements sur ce territoire 	1	1	Toutes communes	Action soldée	511403C

¹⁰ Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension territoriale** regroupe les actions ayant un rayonnement sur une grande partie voire l'ensemble du territoire.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Engager la réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Mons-en-Baroeul 	1	1	Mons-en-Baroeul	Action soldée	511404C
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les réflexions en vue de l'aménagement concerté du site de la Borne de l'Espoir 	1	1	Villeneuve d'Ascq, Lezennes	En étude	512201C
<ul style="list-style-type: none"> Achever la réalisation de la Haute Borne et engager les études de la seconde phase ou « Haute Borne 2 » 	1	1	Villeneuve d'Ascq	En étude	512202C
<ul style="list-style-type: none"> Définir une maîtrise d'ouvrage opérationnelle pour assurer la maintenance des berges et la gestion hydraulique de la Marque Rivière 	2	1	Communes traversées par la Marque	En étude	512204C
<ul style="list-style-type: none"> Lancer une étude sectorielle sur la requalification la branche de Croix 	1	1	Croix, Wasquehal, Villeneuve d'Ascq	En exécution	512205C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'accompagnement de la mise en œuvre opérationnelle des sites identifiés dans le programme de rénovation urbaine (PRU) "Nouveau Mons" 	1	1	Mons-en-Baroeul	En exécution	512301C
<ul style="list-style-type: none"> Achever l'accompagnement de la mise en œuvre opérationnelle des sites identifiés dans le PRU "Pont de Bois" 	1	1	Villeneuve d'Ascq	En exécution	512302C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le projet « Centralité-Cœur de ville » 	1	1	Villeneuve d'Ascq	En procédure	512306C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le programme d'actions défini sur les quartiers de la ville nouvelle 	1	1	Villeneuve d'Ascq	En procédure	512307C
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir et protéger l'activité agricole et maraîchère sur les terres agricoles du Parc de la Marque 	1/2	1	Toutes communes	En procédure	512401C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une veille foncière pour la mise à disposition de terres à destination des AMAP du territoire 	1	1	Tressin, Villeneuve d'Ascq	En étude	512402C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Economie					
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la démarche expérimentale de gestion durable des parcs d'activités sur le territoire : le parc scientifique de la Haute Borne 	1	1	Villeneuve d'Ascq, Sainghin-en-Mélantois	En exécution	513101C
<ul style="list-style-type: none"> Décider la réalisation d'études sur le site de Baisieux-Camphin-en-Pévèle (parc identifié) 	1	2	Baisieux	Action abandonnée	513102C
<ul style="list-style-type: none"> Engager la réalisation de la zone d'activités économiques du Fort (parc identifié) 	1	1	Tressin	En procédure	513105C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le développement économique au sein de la zone d'influence du Grand Stade (parc identifié 1000 hectares économiques) 	1	1	Villeneuve d'Ascq	En étude	513109C
<ul style="list-style-type: none"> Achever la réalisation de la Haute-borne (pôle d'excellence) 	1	1	Villeneuve d'Ascq, Sainghin-en-Mélantois	En exécution	513113C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les porteurs de projet pour le maintien d'une agriculture paysanne et le développement des circuits courts 	2	1	Villeneuve d'Ascq, Tressin	En étude	513201C
Transports et Déplacement					
<ul style="list-style-type: none"> Intensifier le rythme de mise aux normes PMR des quais de bus des lignes urbaines et péri-urbaines 	1	1	Toutes communes	En étude	514103C
<ul style="list-style-type: none"> Achever la réalisation du "Parc relais - Les Prés" 	1	1	Villeneuve d'Ascq	Action soldée	514201C
<ul style="list-style-type: none"> Engager la réalisation du "Pôle d'échanges - Pont de Bois" 	1	1	Villeneuve d'Ascq	En étude	514202C
<ul style="list-style-type: none"> Redynamiser le TER Lille-Tournai 	1	2	Villeneuve d'Ascq, Tressin, Chéreng, Baisieux	En initialisation	514301C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Redynamiser le TER Ascq-Orchies 	1	2	Villeneuve d'Ascq, Tressin, Anstaing, Gruson, Bouvines	En initialisation	514302C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre la Corolle sur la totalité de l'itinéraire prévu en s'appuyant sur le tracé étudié dans le cadre de la LAHNS Villeneuve d'Ascq-Mons-en-Barœul-Marcq-en-Barœul 	1	1	Villeneuve d'Ascq, Mons-en-Barœul	En exécution	514304C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier l'augmentation de la fréquence des bus desservant la station de métro des 4 cantons aux heures de pointe 	1	1	Toutes communes	En exécution	514305C
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le rabattement vers les axes lourds de transport 	1	1	Toutes communes	En exécution	514306C
<ul style="list-style-type: none"> Proposition de trajet intercommunal permettant le rabattement vers les stations de et les haltes TER d'Ascq, d'Annappes et de Fretin 	1	1	Toutes communes	En exécution	514307C
<ul style="list-style-type: none"> Proposition de renforcement des liaisons avec la Pévèle 	1	1	Baisieux, Gruson, Bouvines, Péronne-en-Mélantois	En étude	514308C
<ul style="list-style-type: none"> Evaluer régulièrement la mise en œuvre du plan bus pour permettre les ajustements opérationnels nécessaires 	1		Toutes communes	En étude	514309C
<ul style="list-style-type: none"> Evaluer régulièrement la nouvelle offre de service ITINEO 	1		Toutes communes	En étude	514310C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre la communication relative au plan bus adaptée à l'échelle du territoire et en concertation avec les communes 	1		Toutes communes	En étude	514311C
<ul style="list-style-type: none"> Consolider la place des modes doux notamment sur les grands axes et les entrées de ville 	1/2	2	Toutes communes	En étude	514401C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la liaison « VéloRoute Voie Verte » Villeneuve d'Ascq-Tournai (VRVV n°43) 	1	1	Baisieux, Willems, Chéreng, Tressin	En étude	514402C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Achever la trame verte sur le territoire communal de Roubaix et Villeneuve d'Ascq, et valoriser et promouvoir sa continuité intercommunale par le biais de la signalisation de la « Véloroute Voie Verte » (VRVV n°41) 	1	1	Villeneuve d'Ascq, Roubaix, Lannoy, Hem	En procédure	514403C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner cette action d'une politique de développement des services à destination du vélo urbain (stationnement notamment) 	1	2	Villeneuve d'Ascq	En exécution	514404C
<ul style="list-style-type: none"> Définir un phasage pour le déploiement de l'offre de service « vélo » prévue par la DSP dans les communes rurales 	1	1	Toutes communes	En étude	514405C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre à l'échelle du territoire les aménagements cyclables prévus sur les itinéraires structurants inscrits au Plan Vélo (100 km) 	1	2	Toutes communes	En initialisation	514406C
<ul style="list-style-type: none"> Maitriser le stationnement automobile à l'échelle de la métropole 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	514502C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
<ul style="list-style-type: none"> Aménager et entretenir la voirie de proximité 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	521106C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en place d'un réseau cyclable signalisé et sécurisé 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	521109C
Espaces naturels					
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier de manière écologique les espaces du Val de Marque - prairies humides (586 hectares) 	1	1	Toutes communes	En étude	522101C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la réalisation de la continuité des cheminements du Val de Marque 	1/2	1	Ainstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Forest-sur-Marque, Gruson, Sailly-lez-Lannoy, Sainghin-en-Mélantois, Péronne-en-Mélantois, Tressin, Villeneuve d'Ascq, Willems	En exécution	522102C
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre aux abords du Fort de Mons une signalétique et un jalonnement adaptés pour promouvoir les itinéraires de promenades et de liaisons vers le réseau communautaire des espaces de nature 	2	2	Mons-en-Baroeul	En initialisation	522201C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'ouverture au public du site boisé du Fort de Tressin situé à proximité des sites existants « ENM » tels que le Musée de plein air et les chemins aménagés dans le Val de Marque 	2		Tressin-Villeneuve d'Ascq	En étude	522202C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Ecologie urbaine					
• Engager le projet de déchetterie de Villeneuve d'Ascq	1	1	Villeneuve d'Ascq	En procédure	523101C
• Engager le projet de déchetterie de Mons-en-Baroeul	1	1	Mons-en-Baroeul	En procédure	523102C
• Mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de gestion de la Marque Rivière dans le cadre du PPRI en cours d'élaboration	2	2	Communes traversées par la Marque (LMCU et CCPP)	En étude	524101C
• Finaliser le maillage du réseau d'assainissement en zones urbaines et rurales	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	524201C
• Opérations de proximité : gestion patrimoniale et petites extensions	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	524202C
• Rénovation des réseaux en accompagnement des politiques communautaires	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	524203C
• Sécurisation des filières d'élimination des sous produits issus de l'épuration	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	524301C

3. Renforcer l'identité des territoires et les réunir dans un projet métropolitain, l'art de vivre ensemble : « l'esprit Lille Métropole »	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Culture					
<ul style="list-style-type: none"> Achever l'extension et la modernisation du Musée d'Art Moderne 	1	1	Villeneuve d'Ascq	Action soldée	531001C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la Rose des Vents dans le cadre de l'accueil du festival Next 	2	1	Villeneuve d'Ascq	En exécution	531002C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le déroulement de Lille 3000 dans les territoires de la métropole 	2	1	Toutes communes	En procédure	531003C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la maison folie de la Ferme d'en Haut dans le cadre du réseau des fabriques culturelles et de l'accueil du tremplin musical « Tour de Chauffe » 	2	1	Villeneuve d'Ascq	En exécution	531004C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la mise en réseau du Fort de Mons 	2	1	Mons-en-Baroeul	En procédure	531005C
Sports					
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le Grand Stade 	1	1	Villeneuve d'Ascq	Action soldée	532001C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le projet d'extension de la piscine municipale 	2	1	Mons-en-Baroeul	En exécution	532002C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la mise en conformité de la piscine municipale de Babylone 	2	1	Villeneuve d'Ascq	En exécution	532003C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la mise en conformité de la piscine municipale de Triolo 	2	1	Villeneuve d'Ascq	En étude	532004C

4. Donner à l'Eurométropole sa pleine dimension régionale, européenne et internationale	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les réflexions de l'Eurométropole (groupement européen de coopération territoriale) en matière de transports et déplacements transfrontaliers en lien avec les projets communautaires de développement économique et le projet de tram-train 	1	1	Toutes communes	En étude	540001C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les réflexions de l'Eurométropole en matière de projets culturels et touristiques transfrontaliers et les inscrire dans les programmes européens 	1	1	Toutes communes	En étude	540002C
5. Une nouvelle gouvernance	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
<ul style="list-style-type: none"> Etudier l'opportunité d'une prise en charge par les services communautaires des questions juridiques et commerciales (contrats, avenants,...) relatives aux délégations de service public (DSP) de réseau de chauffage urbain interconnecté entre plusieurs villes-centre 	1	1	Toutes communes	En étude	550001C
<ul style="list-style-type: none"> Prendre exemple sur les échanges existants entre LMCU et les villes pour la mise à jour des données géolocalisées (proposition de Villeneuve d'Ascq) 	1	1	Toutes communes	En procédure	550002C

Le tableau des actions de dimension **communale**¹¹

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> Optimiser la gestion du patrimoine public par son recyclage en faveur de l'habitat et des services de proximité 	2	1	Toutes communes	En exécution	511102C
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> Prendre appui sur une étude communale "potentiels fonciers" et sur l'étude Master plan en cours 	1	1	Villeneuve d'Ascq	Action soldée	512101C
<ul style="list-style-type: none"> Achever le projet de pôle économique du Recueil 	1	1	Villeneuve d'Ascq	En exécution	512203C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le développement urbain des communes péri-urbaines depuis la phase de concertation jusqu'à la livraison des opérations 	2	1	Toutes communes	En exécution	512206C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la réhabilitation des 889 logements situés hors périmètre PRU Pont de Bois 	1/2	1	Villeneuve d'Ascq	En exécution	512304C
<ul style="list-style-type: none"> Achever le projet engagé "Sart-Babylone" 	1	1	Villeneuve d'Ascq	En exécution	512305C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la reconversion du site Caddy (convention EPF) 	2	1	Willems	En exécution	512308C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la reconversion du site Socatex-Elis 	2	1	Forest-sur-Marque	En procédure	512309C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la reconversion du site Liflandre (convention EPF) 	2	1	Baisieux	En procédure	512310C

¹¹ Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension communale** regroupe les actions ayant un impact local sur le territoire, répondant généralement au besoin d'une commune.

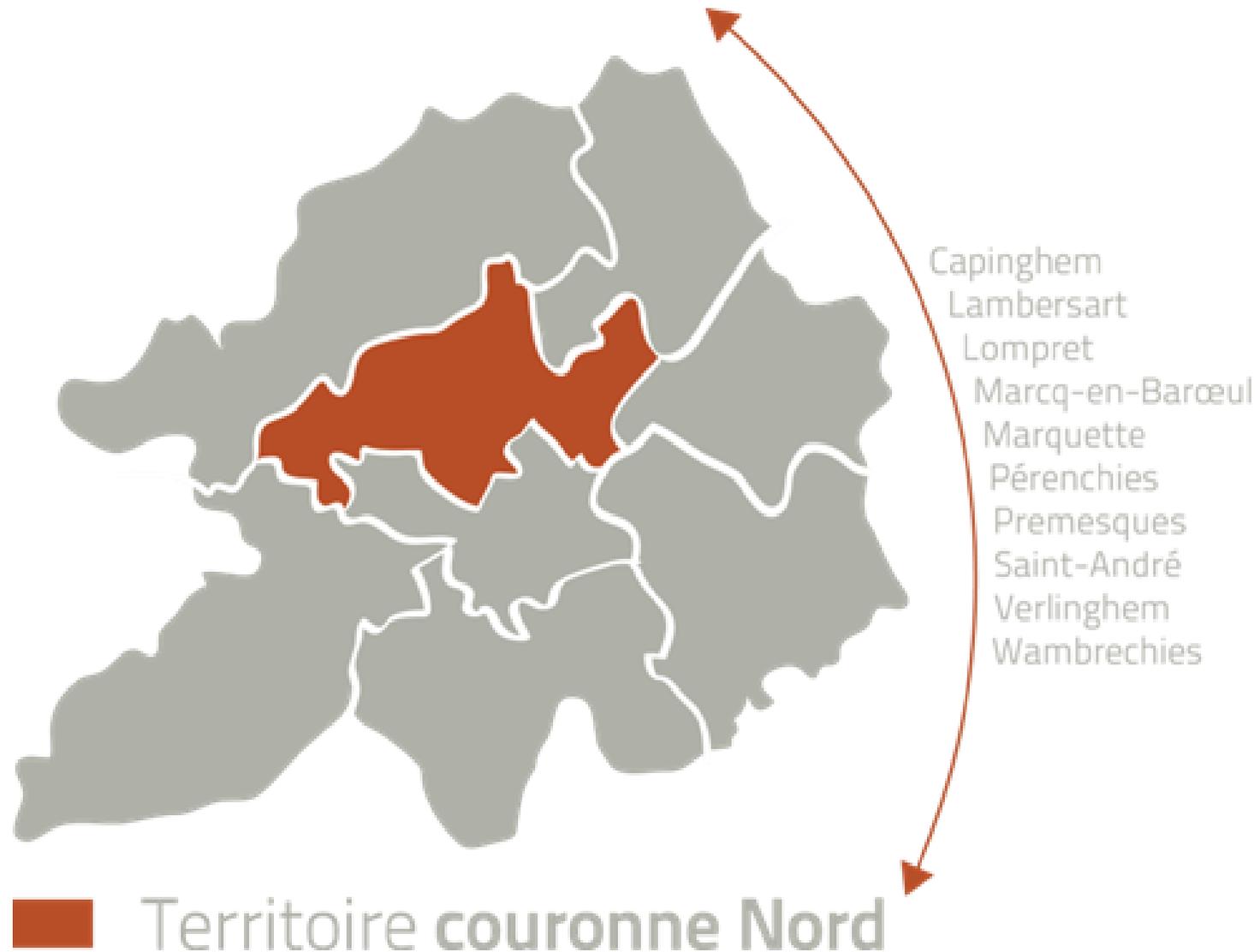
1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Economie					
<ul style="list-style-type: none"> Engager le réaménagement du centre bourg de Baisieux : reconversion du site Liflandre, redéploiement du site Sommer, réalisation du site de la Malterie et des délaissés SNCF (parc identifié) 	1	1	Baisieux	En étude	513103C
<ul style="list-style-type: none"> Engager la maîtrise foncière puis la réalisation du site du chemin des Droëttres (parc identifié) 	1	1	Willems	Action abandonnée	513104C
<ul style="list-style-type: none"> Engager la réalisation du pôle économique du Recueil 2 (parc identifié) 	1	1	Villeneuve d'Ascq	En exécution	513106C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre et achever la réalisation de la zone artisanale du Saint Calixte (parc identifié) 	1	1	Baisieux	En exécution	513107C
<ul style="list-style-type: none"> Engager la maîtrise foncière de la zone artisanale de Bouvines (parc identifié) 	1	1	Bouvines	En procédure	513108C
<ul style="list-style-type: none"> Engager les études sur le site TIFANY (nouveau site potentiel) 	1	2	Villeneuve d'Ascq	Action abandonnée	513110C
<ul style="list-style-type: none"> Engager les études sur le site DAMAFLOR (nouveau site potentiel) 	1	1	Anstaing	En étude	513111C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le projet de bâtiment CIEL sur le parc de la Haute Borne 	1	1	Villeneuve d'Ascq, Sainghin-en-Mélantois	Action soldée	513112C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la reconversion économique du bâtiment inoccupé du site Rocq 	2	1	Péronne-en-Mélantois	En exécution	513114C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la rénovation de la galerie marchande de la résidence Europe afin d'offrir des opportunités d'accueil pour de nouvelles activités économiques 	2	1	Mons-en-Baroeul	En étude	513301C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transport					
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le micro-PDU du territoire Est 	1/2	1	Toutes communes	Action soldée	514101C
<ul style="list-style-type: none"> Prévoir la restructuration de la station métro TRIOLO en terme d'accessibilité PMR 	1	1	Villeneuve d'Ascq	En exécution	514102C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la signalétique aux abords des stations de métro et du réseau de bus 	1/2	1	Villeneuve d'Ascq	En étude	514303C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les liaisons douces interquartiers et le jalonnement à proximité des coupures formées par la voie ferrée Lille-Tournai et le boulevard du Breucq (sur la base de l'étude master-plan en cours) 	1/2	1	Villeneuve d'Ascq	En étude	514501C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'implantation d'un nouvel équipement scolaire 	2	1	Anstaing	En étude	521101C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'implantation d'un nouvel équipement scolaire 	2	1	Forest-sur-Marque	Action soldée	521102C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'implantation d'un nouvel équipement scolaire 	2	1	Sailly-lez-Lannoy	Action soldée	521103C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la relocalisation du collège Léon Blum 	2	1	Villeneuve d'Ascq	En procédure	521104C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le Grand Boulevard 	1	2	Villeneuve d'Ascq, Lille, La Madeleine, Marcq-en-Baroeul, Wasquehal, Roubaix, Tourcoing, Croix, Mouvaux	En étude	521105C
<ul style="list-style-type: none"> Concevoir et mettre en œuvre un nouveau jalonnement des cheminements piétons-vélos des quartiers de la « ville nouvelle » 	1/2	1	Villeneuve d'Ascq	En étude	521201C
Espaces naturels					
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le bâtiment technique du Syndicat Mixte ENLM 	1	1	Villeneuve d'Ascq	Action soldée	522103C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier la butte de Baisieux 	1/2	1	Baisieux	En procédure	522104C

3. Renforcer l'identité des territoires et les réunir dans un projet métropolitain, l'art de vivre ensemble : « l'esprit Lille Métropole »	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Sports					
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier la piste d'athlétisme du Stadium Lille Metropole 	1	1	Villeneuve d'Ascq	Action soldée	532005C

Etat d'avancement du **contrat de territoire de la couronne Nord**



- **Les moteurs de développement du territoire de la couronne Nord 152**
- **Le bilan d'étape sur les actions du contrat de territoire 153**
 - > L'état d'avancement **global** des actions sur la couronne Nord 154
 - > Les actions **marquantes** depuis le 5 février 2010 155
 - > Les points de **vigilance** 160
- **Les tableaux d'avancement des actions du contrat de territoire 164**
 - > Le tableau des actions de dimension **territoriale** 165
 - > Le tableau des actions de dimension **communale** 175

Les moteurs de développement du territoire de la couronne Nord

L'élaboration des contrats de territoire a initié une nouvelle gouvernance avec pour objectif de renforcer la qualité de dialogue entre Lille Métropole et les communes. Les moteurs de développement sont le fruit de cette réflexion collective : ils mettent en lumière les thématiques communes et les problématiques spécifiques pour chaque territoire.

La version complète des moteurs de développement du territoire est à retrouver dans le document annexé à la délibération cadre du 5 février 2010. Voici, pour rappel, quelques repères des moteurs de développement issus du contrat de territoire de la couronne Nord.

Repères

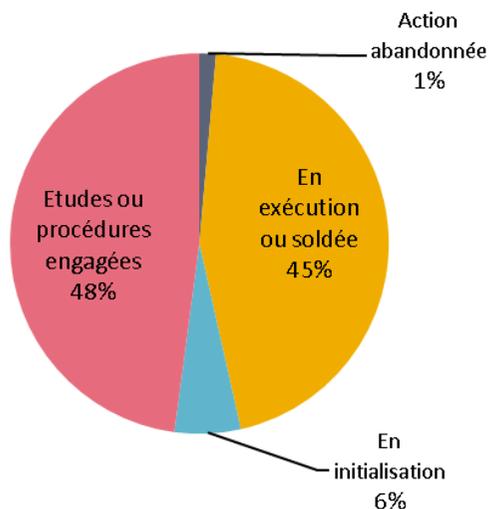
- Un positionnement favorable en bordure immédiate du cœur de la Métropole. Une attractivité naturelle à maintenir.
- Avec près de 3000 ha de zone agricole à fort potentiel, le territoire assure une transition entre la ville et la campagne.
- Un potentiel foncier important en renouvellement urbain et en extension.
- Des sites emblématiques héritage du passé industriel (Rhodia et sites associés) à reconquérir le long d'une voie d'eau à valoriser.
- Des espaces naturels supports pour le développement d'une agriculture de proximité et du tourisme.
- Un réseau routier fragile qu'il est nécessaire d'hierarchiser pour assurer une meilleure desserte et pacifier les cœurs de quartiers ou de ville. Un projet majeur à ce titre : la LINO Nord.
- La mise en œuvre d'une nouvelle approche des transports collectifs en lien avec les projets d'aménagement, notamment par la réalisation de liaisons transversales et le développement de l'intermodalité.



L'état d'avancement **global** des actions sur la couronne Nord

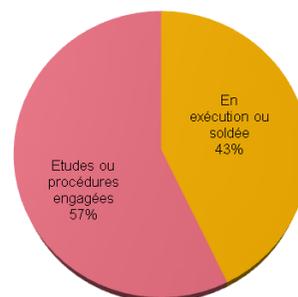
Bilan d'étape en novembre 2013

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 1



93% des actions inscrites en priorité 1 volet 1 sont soit en étude, en procédure, en exécution ou soldées

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 2



Chiffres clés du territoire

- > **93%** des actions de volet 1, priorité 1 sont au minimum en étude (84% en octobre 2012)
- > **117** actions sont inscrites au sein du contrat de territoire
- > **71** actions du contrat de territoire sont inscrites en priorité 1 / volet 1
- > **7** actions sont inscrites en priorité 1 / volet 2
- > **16** actions sont inscrites en priorité 2 / volet 1
- > **6** actions sont inscrites en priorité 2 / volet 2
- > **42** actions sont actuellement en exécution ou soldées (30 actions en octobre 2012)

Cadre méthodologique

Les actions identifiées dans les contrats de territoire ont fait l'objet d'une priorisation : les actions inscrites en **priorité 1** ont pour objectif d'être réalisées ou engagées au travers d'études durant le mandat.

Pour compléter cette exigence, 3 modes d'intervention ont été définis :

- > volet 1 : les actions d'initiative communautaire ;
- > volet 2 : les actions d'initiative communale ;
- > volet 3 : les actions de mutualisation.

Afin de mesurer l'évolution des actions, un suivi de leur avancement a été mis en place. Sont distinguées :

- > les actions en cours d'**initialisation**;
- > les actions pour lesquelles la **phase d'étude ou de procédure** est actuellement engagée – ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1 ;
- > les actions **en cours d'exécution ou soldées** - ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1.

Les actions **marquantes** depuis le 5 février 2010

Un potentiel foncier important au service d'une identité résidentielle et économique attractive

Pour garantir son attractivité et sa qualité de vie, le développement du territoire repose sur l'utilisation rationnelle de son potentiel foncier important, tant en extension qu'en renouvellement urbain. Ce potentiel a en partie permis de répondre, aux objectifs fixés par le Programme Local de l'Habitat (PLH) et aux ambitions du programme des 1 000 ha, a également largement alimenté les réflexions pour consolider son identité résidentielle et son attractivité économique.

Dans le cadre du PLH mis en œuvre depuis 2008, le rythme de production de logements est resté élevé. **600 logements neufs par an** ont en effet été construits sur la Couronne Nord durant la période 2008 à 2012 sur un objectif initialement défini de 585 logements.

Dans ce domaine, le territoire de la Couronne Nord a contribué à combler son retard en matière de logements locatifs sociaux en produisant près de **165 logements locatifs par an**.

Parmi les communes du territoire concernées par la loi SRU, celles de **Lambersart, Marcq et Pérenchies**, les plus déficitaires en début de mise en œuvre du PLH, **ont fortement augmenté leur part de logements sociaux** tout en poursuivant dans cette dynamique avec de nouveaux projets en réflexion.

Le territoire aura donc vu la réalisation de programmes importants qui illustrent cet engagement du territoire en faveur de l'habitat :

Sur Lambersart, la requalification du quartier du **Pacot Vandraccq** dans le cadre d'un dossier ANRU soutenu par la politique communautaire Ville Renouvelée est une réussite concernant près de 2 900 personnes et qui a vu la démolition de 206 logements pour 400 reconstructions.

Egalement au titre de sa politique Ville Renouvelée, l'opération de rénovation du **quartier Saint-Hélène** qui compte plus de 790 logements dont 32% de logements sociaux à **Saint-André** marque bien

l'aptitude du territoire à reconquérir ses quartiers anciens marqués par l'industrie au service de programmes de qualité.

Enfin, à leur échelle et de façon éloquente, les communes plus rurales du territoire participent également à l'effort de production et de diversification de programmes de logement. Ainsi, sur la commune de **Verlinghem**, la réalisation en cours du quartier des **Jardins de la Roseraie** intégrant près de 70 logements dont 24 logements sociaux et 7 en accession sociale met bien avant la capacité de plus petites communes à répondre aux enjeux de la mixité sociale en réalisant des projets à la mesure du milieu rural et adaptés à la volonté de contenir l'étalement urbain.

En réponse aux objectifs réactualisés du PLH 2, le territoire de la Couronne Nord montre qu'elle sait valoriser ses potentiels en extension et en renouvellement urbain pour pérenniser son attractivité.

La dynamique économique du territoire trouve également sa place, à l'appui du Plan Métropolitain de Développement Economique, entre reconquête de ses friches, création de nouvelles zones d'accueil d'entreprises et maintien d'une activité agricole performante.

Sur le champ de la reconquête de friches industrielles, les projets développés à **Marquette** et **Saint-André** sur le **site Rhodia** sont emblématiques de la mutation industrielle du territoire au cœur de sa zone urbaine.

Déjà engagée avec la finalisation en début de mandat de la requalification du site de 20 ha de la **Bouverne** en zone à vocation logistique sur **Marquette** et **Wambrechies**, la reconquête du « Grand Rhodia » se poursuit dans une cohérence d'aménagement plus globale.

Au terme de travaux d'études et d'une concertation poussés, le site est entré en 2011 en phase de lancement d'une concession unique d'aménagement dans le cadre d'un périmètre d'aménagement élargi offrant la perspective d'une zone à vocation mixte habitat/économie sur près de 55 ha.

C'est en ce sens que fin 2012 a été initié un projet de ZAC pour l'ensemble du site Rhodia incluant notamment les sites de **la Bouverne**

2, des Grands moulins, du Parc Archéologique, de Rhôdia Nord et Rhôdia Sud.

D'un point de vue économique, la future ZAC Rhôdia intégrant près de 15 ha d'espace à vocation économique s'inscrit d'ores et déjà comme un des futurs sites pilotes d'application de la nouvelle politique communautaire des Parcs d'Activité du XXIème siècle.

Le site qui combinera habitat, activité économique, commerces et espaces de respiration, a dès lors vocation à notamment répondre aux ambitions métropolitaines de densité des formes urbaines, de cohabitation des usages, de transports durable des salariés et des marchandises, mais également de performance écologique et d'efficacité énergétique.

L'attractivité du territoire en matière économique a permis la concrétisation d'opérations plus ponctuelles telles que **Le Lazaro à Marquette**, parc de 6,5 ha. et **l'écopark à Wambrechies**, d'une superficie de 2,5 ha.

Enfin, avec le **Parc d'Activité du Chat à Wambrechies**, le territoire participe à l'expérimentation menée par Lille Métropole en faveur d'une gestion durable des parcs d'activité existants afin d'en stabiliser la qualité d'accueil et pérenniser l'attractivité économique globale du territoire.

La politique agricole a fait l'objet d'un diagnostic en 2012 en partenariat avec la Chambre d'Agriculture qui confirme l'activité agricole comme l'un des piliers économiques de la Métropole. Le territoire de la Couronne Nord avec **près de 13% des exploitations agricoles** de Lille Métropole sur près de 3 000 ha s'oriente principalement sur la production céréalière, maraîchère et d'élevage et s'inscrit pleinement dans les perspectives de développement des filières courtes.

La recherche d'un équilibre entre préservation d'une activité agricole durable et de qualité et la poursuite d'une politique volontariste en faveur de l'accueil de nouvelles entreprises constitue de fait un enjeu de taille régulièrement repris dans les débats du SCoT relatifs au développement du territoire de la Couronne Nord.

Une qualité à préserver de la relation ville-campagne qui forge également

l'identité du territoire de la Couronne Nord

La préservation de l'espace naturel et agricole est un enjeu fort du territoire. La concrétisation de projets du plan de développement de l'espace naturel métropolitain et du schéma de voies vertes a permis d'assurer au territoire un rôle de corridor écologique avec ses franges. Le contrat de territoire a ainsi mis en avant le projet de **l'Arc Nord** qui a été confirmé comme une priorité par les élus du territoire et dont l'étude pré-opérationnelle a été lancée fin 2013. Ce vaste espace de près de 900 ha constitué de prairie bocagères et de bois, s'étend au nord de la Rocade Nord-Ouest et traverse les territoires des Weppes, de la Lys, de la Couronne Nord et du Tourquennois. Il concerne 8 communes de la Couronne nord : **Capinghem, Lompret, Marcq-en-Barœul, Marquette, Pérenchies, Prêmesques, Verlinghem et Wambrechies.**

Ce projet de Parc de l'Arc Nord contribue pleinement à une réelle dynamique de développement des potentiels touristiques et donc économiques du territoire avec en filigrane les projets de valorisation de la voie d'eau dans le cadre du futur **Plan Bleu**. A ce titre la remise en navigation du **Canal de Roubaix et de la Marque urbaine** et la prise de compétence à part entière en 2012 de sa gestion par Lille Métropole constitue un atout complémentaire. L'étude stratégique d'aménagement **Plan Bleu** a permis de compléter et d'identifier de nouvelles opportunités d'aménagements dont la mise en œuvre est prévue pour le prochain mandat. La requalification du secteur urbain autour du bras de la Deûle apparaît dans ce cadre prioritaire.

Une offre en transports collectifs qui s'est étoffée sur le territoire

La saturation progressive des axes routiers et notamment de la Rocade Nord Ouest, axe transversal majeur du territoire, incite à une nouvelle approche des déplacements **en développant notamment les transports collectifs et en renforçant l'intermodalité**. Dans le cadre des aménagements urbains tant en matière d'habitat que de développement économique, la prise en compte d'une offre réelle en transports collectifs devient un élément majeur de réflexion.

La question des déplacements a été largement évoquée dans le cadre de l'élaboration des contrats de territoire.

En septembre 2011 dans le cadre de la **phase 1 du Plan Bus**, la mise en place de la **ligne 12** entre **Marcq-en-Baroeul** et Haubourdin a permis de renforcer le cadencement et les liaisons du territoire vers Lille. Des aménagements pourraient toutefois encore améliorer la desserte des quartiers de **Marcq-en-Baroeul** notamment à proximité du terminus.

En septembre 2012, la **phase 2 du Plan Bus** a vu le lancement de 2 lignes majeures pour le territoire : **la Corolle et la Liane 91**.

La corolle est venue en outre répondre aux limites de la distribution en « étoile » du réseau de bus vers le cœur de l'agglomération et à l'insuffisance de liaisons transversales sur le territoire en reliant entre elles les communes de la Couronne Nord. Toutefois, ce bus de rocade ne répond pas encore complètement à la desserte des quartiers de **Marquette** et des futures opérations sur le site Rhodia ou des opérations en développement sur **Wambrechies**.

Ces derniers points devront faire l'objet ultérieurement d'ajustements en fonction de la livraison des différentes opérations d'aménagement.

La Liane 91 a été mise en place entre Halluin et Villeneuve d'Ascq via la RD 617 (Roncq, Bondues, La Madeleine, **Marcq en Baroeul** et Lille Flandres), en remplacement de la ligne 35. Avec 2 425 voyageurs transportés chaque jour, la Liane 91 enregistre une progression de 14% par rapport à l'ex ligne 35 qu'elle remplace

Enfin les **phases 2 et 3 du Plan Bus** ont permis d'accentuer le déploiement de l'offre et son cadencement vers les secteurs ruraux du territoire.

Les lignes complémentaires 50 (Marcq-Lille-La Madeleine-Saint-André-Marquette-Verlinghem) et **53 (Lille-Lambersart-Lompret-Pérenchies)** sont venues renforcer l'offre, ainsi que depuis la rentrée de septembre 2013 et la nouvelle **liaison 80** Erquinghem – St Philibert passant par **Prémesques** centre ou la **ligne 76** Quesnoy – St Philibert passant par **Verlinghem**.

Enfin, l'enjeu de l'**intermodalité** s'est affirmé dans le cadre des réflexions territoriales : sur les réponses aux problèmes d'accessibilité et d'asphyxie des axes de desserte principaux, sur la diversification et

l'articulation des modes de transports en commun et des modes doux ou encore sur les questions de valorisation des infrastructures ferroviaire existantes.

L'exemple des enjeux posés sur le secteur de la **gare de Pérenchies**, de sa fonction et son potentiel intermodal en constitue une bonne illustration.

Des propositions ont ainsi été élaborées par Lille Métropole et la commune de Pérenchies visant à l'amélioration de la circulation en centre ville et à une **meilleure lisibilité des jonctions entre la gare de Pérenchies et le réseau bus vers la station St Philibert**.

Le secteur de la gare de **Pérenchies** s'inscrit par ailleurs dans une réflexion plus large qui conduisent les territoires à s'interroger sur le renouvellement des quartiers en zones DIVAT au service du principe d'une intermodalité communautaire s'articulant à celui d'une reconquête urbaine durable

Une hiérarchisation du réseau routier conjuguée au maintien de réseaux de proximité de qualité qui participent pleinement à la construction du territoire

La fragilité du réseau routier actuel se caractérise par le manque de hiérarchisation ; ainsi de nombreuses voies urbaines restent des supports d'un trafic important de transit ou de desserte notamment pour les poids lourds.

Deux projets phares : la **LINO nord (Marcq-en-Barœul, Marquette, Saint-André et Wambrechies)** pour le territoire) et la **LINO sud (Lambersart)** pour le territoire) doivent permettre de renforcer l'accessibilité de grands projets urbains tout en permettant un apaisement du trafic dans les quartiers limitrophes à ces projets.

Une première tranche de travaux de la **LINO nord** a été finalisée pour principalement assurer la desserte de la déchetterie de La Madeleine. Cette section comprend la réalisation du carrefour giratoire sur la RD 617 à **Marcq-en-Barœul** et la requalification de la rue Scrive à La Madeleine.

La deuxième tranche de ce projet viendra répondre aux enjeux d'accessibilité des sites en reconquête de Rhôdia, future vitrine du territoire de la Couronne Nord.

La **LINO Sud** n'en est encore qu'au stade des études. Mais les études du tracé et l'avant projet ont été validés et ont permis de finaliser la phase d'enquête publique fin 2013 pour aboutir à une déclaration de projet.

En termes de projet plus localisé tout aussi « marquant », le **désenclavement de la commune de Lompret par le réaménagement de la voie Phalecque**, qui fait l'objet d'une attente forte, est à présent en bonne voie. Les dossiers d'enquête publique et de DUP valant mise en compatibilité du PLU ont été déposés auprès des services de l'Etat et les prospections foncières pour mener à bien ce projet ont été engagées.

Le lancement opérationnel de ce projet envisageable à l'aune du prochain mandat permettra par ailleurs de relancer celui du **contournement de Pérenchies**.

Les projets d'infrastructures viennent s'articuler voire s'intégrer à la politique communautaire de gestion de la voirie de proximité qui assure le maintien à un niveau de qualité élevé des réseaux viaires communaux et participe directement à l'aménagement urbain du territoire.

En effet, la politique de voirie de proximité œuvre non seulement à l'entretien et à la bonne structuration du maillage routier existant mais participe également plus globalement à la réalisation de projets communautaires tels que les projets d'aménagement urbain, la mise en place du Plan de Déplacement Urbain et le développement des modes de transport doux.

Il a par exemple permis la réalisation de **l'avenue du Maréchal Leclerc à Lambersart**. Ce projet de voirie d'envergure finalisé fin 2012 a fait voir le jour à une nouvelle avenue en zone 30 avec une chaussée à 2 fois 2 voies intégrant des noues avec bassins filtrants végétalisés permettant de diminuer de près de 50% les eaux pluviales de ruissellement.

En matière d'écologie urbaine et de gestion durable de l'eau, la Couronne Nord a connu 2 mises en œuvre essentielles pour le territoire. Le raccordement des communes de **Pérenchies, Lompret,**

Verlinghem à la station d'épuration d'Armentières et la reconstruction de la **station d'épuration de Marquette**.

D'une capacité de 620 000 équivalents-habitants, la **station d'épuration de Marquette** est la plus importante du territoire communautaire et est l'un des investissements les plus importants de Lille Métropole avec un coût de 170 millions d'euros.

La gestion du temps de pluie s'est poursuivie par la réalisation de bassins de tamponnement sur un territoire exposé aux inondations

Le territoire de la Couronne nord reste très sensible aux inondations. Trois bassins de tamponnement ont été programmés pour lutter contre ce phénomène.

Le **bassin Guy Lefort à Lambersart** réalisé sous le stade Guy Lefort, d'une capacité de 28 000 m³ est terminé. Les travaux communaux qui concernaient la requalification des équipements sportifs ont été inaugurés en février 2012.

Le **bassin de l'Oris Sud à Pérenchies** d'une capacité de 3 000 m³ est contigu à un projet d'aménagement. Une modification du PLU en février 2012 a permis d'en fixer les emprises en cohérence avec les projets avoisinants. Ce bassin devrait voir le jour au prochain mandat.

Le **bassin de la Briqueterie à Marcq-en-Baroeul** (6 000 m³) est en cours d'études. Sa localisation précise est en cours de confirmation entre Lille Métropole et la commune.

Une impulsion communautaire nouvelle en faveur d'une ouverture territoriale à la culture

C'est via notamment le lancement du dispositif innovant « **les Belles Sorties** » que le territoire de la Couronne Nord a pris part à la mise en œuvre d'une politique culturelle au rayonnement communautaire.

La plupart des communes éligibles (**Capinghem, Saint-André, Marquette-lez-Lille, Wambrechies, Pérenchies**) ont ainsi accueilli depuis 2011 divers spectacles de théâtre, de musique et de danse

adaptés à tous les publics. Ces formules proposées par onze des grandes structures culturelles de la métropole ont été renouvelées chaque année dans un cadre « hors les murs » qui facilite l'accès à la culture au plus près des habitants. Sur ce même principe, on peut citer les festivals La Quinzaine de l'Entorse (autour des liens entre Art et Sport) ou Les Toiles dans la Ville (cirque) qui se sont déclinés sur différentes communes du territoire.

De même, lancé en 2011 avec un vif succès, l'évènement familial culturel et sportif « **la Nocturne** » organisé sur le Grand Boulevard participe au rayonnement croissant de la Couronne Nord à l'échelle communautaire.

Les points de **vigilance**

Des projets d'aménagement qui pourront répondre aux défis à venir du logement et du développement économique

En matière d'habitat, le PLH 2 est venu actualiser fin 2012 les objectifs de production de logements pour le territoire. Concernant la construction neuve, une fourchette de **600 à 800 nouveaux logements** neufs est demandée annuellement. Des projets d'envergure en cours de lancement ou en prévision permettront de soutenir cette dynamique, le rythme de production de logements sociaux élevé ainsi qu'une remobilisation des dispositifs de soutien à l'accession sociale dans le neuf.

On peut à ce titre évoquer le projet de développement du **Quartier Est de Wambrechies**. Nouveau site mixte en extension urbaine fortement connecté au tissu urbain existant et associant habitat, accueil de PME - PMI et loisirs, celui-ci se déclinera en différentes phases sur 6 ans et accrochées sur un grand axe de voirie Est-ouest qui doit structurer le futur quartier. Ce projet d'envergure doit aboutir à terme à la production de près de 700 logements intégrant notamment des logements locatifs sociaux, des bédouilles en faveur des personnes âgées et de l'accession sociale.

Le site du Tournebride à Capinghem a connu plusieurs changements dans ses perspectives d'aménagement depuis 2008 et a vu fin 2012 les élus de Lille Métropole décider d'abroger le projet de ZAC « Tournebride ». Ce site n'en représente pas moins un capital foncier remarquable pour le territoire. L'objectif est de pouvoir aboutir à une programmation d'aménagement mixte habitat-économie qui réponde aux caractéristiques et aux besoins de la commune et plus largement à ceux de la partie ouest de la Couronne Nord.

Il a été décidé d'un commun accord entre Lille Métropole et la commune de **Capinghem** de lancer en 2013 une étude urbaine en 2 phases sur la commune : une première pour réaliser un diagnostic urbain de l'ensemble de la commune et de son environnement qui conditionnera la 2^{ème}, une nouvelle étude de programmation du secteur

Tournebride incluant projets d'habitat et de développement économique.

Le secteur de l'**Oris sud à Pérenchies** correspond quant à lui également bien au principe d'une extension maîtrisée et durable de l'urbanisation. Il faisait l'objet de réserves de superstructures au niveau du PLU, l'une au bénéfice de Lille Métropole pour la réalisation d'un bassin de tamponnement des eaux pluviales prévu au prochain mandat et l'autre au bénéfice de la commune pour des équipements sportifs. Une réflexion conjointe entre la commune et Lille Métropole a permis de clarifier les besoins respectifs et de bâtir un programme d'ensemble sur les 3,5 ha. Une opération d'habitat composée de 30% de locatif social et 70% en accession sociale à la propriété complète le schéma d'aménagement de ce secteur.

Une attention particulière à garder en direction des publics spécifiques

Concernant l'**adaptation de l'offre d'habitat aux personnes âgées**, une attention particulière devra être portée à l'**anticipation du vieillissement de la population** compte tenu de sa typologie et de son évolution constatée ces dernières années. Cet objectif pourra notamment s'appuyer sur l'expérimentation menée avec l'ANAH de la mise en œuvre d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) sur cette thématique sur la commune de **Lambersart** (73 logements adaptés sur la période 2008-2012). De même, bien que le parc soit moins présent que sur l'ensemble de la Métropole, la problématique de l'**habitat privé potentiellement indigne**, doit faire l'objet d'une vigilance particulière. Cette thématique concerne plus particulièrement les communes moyennes du territoire comme par exemple **Pérenchies et Marquette**. Par ailleurs il apparaît nécessaire de développer une offre locative sociale et très sociale ainsi qu'une accession à prix maîtrisé.

Enfin, les réponses proposées par le territoire de la Couronne Nord aux préconisations du **Schéma Départemental des Gens du Voyage** devront être réétudiées, les projets d'aires d'accueil de **Saint-André et de Lambersart** n'ayant pas été réalisés.

Des efforts à consolider en matière de déplacements pour notamment nourrir des enjeux forts en matière d'accessibilité et d'intermodalité

La Couronne Nord dispose d'un potentiel important en matière de déplacements tant en terme de réseau routier de par sa proximité du cœur de l'agglomération que d'infrastructures de transports collectifs autres que le bus (réseau ferroviaire, tramway et métro) ou encore la voie d'eau actuellement insuffisamment développée pour le transport des marchandises.

Toutefois face à la saturation progressive des axes routiers, il est indispensable de promouvoir des solutions alternatives à l'utilisation de l'automobile qui reste le moyen de déplacements le plus utilisé à l'échelon du territoire.

Au-delà de la poursuite de l'amélioration du réseau bus dans le cadre du nouveau plan bus, l'adaptation de l'offre de transports collectifs doit s'appuyer sur le potentiel des infrastructures existantes, notamment sur le **réseau ferroviaire**, le métro et le tramway bien présents sur le territoire. La mise en œuvre de l'intégration tarifaire et l'arrivée du cadencement du TER représentent de réelles opportunités.

Cette perspective est d'autant plus d'actualité, dès lors que **le projet de tram-train** dont tenait compte la vision de développement des communes et du territoire, doit faire l'objet d'un report en raison d'un contexte budgétaire très contraint.

A ce titre la **gare de Pérenchies** reste identifiée à l'échelle du futur SCOT et du PDU communautaire comme un outil dont le potentiel reste à développer. Il y a lieu de veiller tout particulièrement à son intermodalité compte tenu de sa proximité avec la ligne N°2 du métro. La réflexion sur une montée en puissance de la **gare de Pérenchies** rappelée lors des travaux de préparation du SCOT, devra s'inscrire dans un projet plus large d'adaptation voire de renouvellement du contexte urbain de ce secteur dans lequel elle s'inscrit.

En matière de mode doux, **le réseau cyclable** projeté dans le cadre du PDU concerne pour une bonne partie des voies routières de compétence départementale.

Un schéma cyclable métropolitain sera prochainement lancé. Il associera l'ensemble des maîtres d'ouvrage concernés du territoire communautaire et plus particulièrement le Département. Toutefois deux projets qui intègrent des problématiques d'intermodalité ou de liaisons inter-quartiers identifiés dans le contrat de territoire n'ont pour l'heure pas trouvé de solutions. Il s'agit de la mise en œuvre d'un **cheminement piétons cyclistes sur la RD 7 B entre Lompret et Lomme** qui se heurte, au-delà des difficultés techniques inhérentes au franchissement de la voie TGV, à des problèmes de programmation et de priorités départementales et la **liaison douce entre la gare de Pérenchies et la station St Philibert**. Une meilleure adéquation entre les projets départementaux et le plan vélo défini par le PDU seront à concrétiser d'autant plus que l'utilisation du vélo et le déploiement progressif du parc V'Lille connaissent un succès grandissant.

Enfin, la demande d'**expérimentation de navettes fluviales** pour la section comprise entre les écluses du grand carré à **Lambersart** et de Quesnoy sur Deûle n'a pas pu être retenue dans le cadre de la nouvelle délégation de services publics. Ce secteur est néanmoins concerné par d'importants projets d'aménagement en renouvellement urbain dont le Quartier Saint-Hélène et la future ZAC Rhôdia font partie.

En effet, dans la perspective globale d'un futur Plan Bleu intégrant la requalification de la Basse Deûle, d'une future ZAC Rhôdia labellisé Parc d'Activités du XXIème siècle et exemplaire en termes de développement durable, l'hypothèse de la mise en place de navettes fluviales devra être réétudiée..

L'adaptation et la hiérarchisation du réseau routier doit se poursuivre

Les études menées sur la LINO dans ses trois composantes (Nord, Sud et Centre) ont abouti à un partage des enjeux et à une position commune du territoire qui permettent aujourd'hui d'envisager un phasage de sa mise en œuvre.

Si la réalisation d'une première phase de la **LINO nord** représente une avancée significative, un contexte budgétaire contraint amènera peut-

être à en reconsidérer le phasage dans la mesure où elle intègre des infrastructures lourdes de franchissement de la Deûle et de raccordement sur la rocade nord-ouest. Il pourrait alors être demandé de prioriser par exemple le tronçon andrésien et marquettois de la LINO nord qui constitue une composante majeure de l'accessibilité du site Rhodia.

Le contournement de Pérenchies, projet « historique » de la Couronne Nord puisque déjà inscrit au POS de 1973 mais toujours en attente, doit répondre à des problématiques complexes telles que la desserte d'activités industrielles en centre ville, la gestion des flux nord-sud et est-ouest et les possibilités techniques de franchissement des voies ferrées. Les propositions pour l'apaisement de la circulation en centre ville, l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie visent à une réflexion élargie à un périmètre plus important permettant une diffusion plus efficace du trafic et sur des aménagements ponctuels à cet objectif de diffusion. Ces propositions ne font pas, à l'heure actuelle, l'objet à l'échelon local d'un accord indispensable à l'aboutissement d'un projet cohérent. La perspective d'une réalisation de la « **voie Phalecque** » pour le **désenclavement de Lompret** qui doit également favoriser une diffusion de la circulation dans ce secteur du territoire, pourrait faciliter la réouverture des échanges entre les communes de **Pérenchies, Lompret et Verlinghem**, toutes 3 actrices de ce futur contournement.

La relation parfois délicate entre les projets d'aménagement, leur environnement et les politiques communautaires

La cohérence entre la réalisation d'opérations d'aménagements importantes et des enjeux plus larges d'urbanisme ou de politique communautaires est parfois délicate.

Des projets d'aménagement inscrits au contrat et ayant pourtant fait l'objet d'études pré-opérationnelles et de programmation ont pu par exemple achoppés sur les principes de densification communautaire appliqués aux programmes d'aménagement, principes qualifiés parfois comme manquant d'une nécessaire souplesse dans son approche territoriale.

Ce fut notamment le cas pour le projet de nouveau quartier sur le secteur des **Muchaux** à Lambersart ou celui du **Pavé Stratégique** à **Marcq-en-Baroeul** dont les orientations seront réétudiées lors du prochain mandat.

Le volontarisme des communes dans le cadre des politiques d'aménagement de Lille Métropole a pu également être confronté aux intérêts d'autres politiques communautaires comme celle de la préservation des espaces naturels et de terres agricoles, faisant fortement écho à la préservation de l'identité de la Couronne Nord et de Lille Métropole.

C'est particulièrement le cas à **Pérenchies** concernant le **projet de la Prévoté**. Pérenchies, commune contrainte en matière de capacité foncière, s'est trouvée amenée à empiéter sur les terres agricoles pour réaliser du logement ce qui a pu poser quelques vives réactions du monde agricole et de l'AMAP locale.

La densification de ses programmes pour répondre aux objectifs de production de logements que la loi SRU lui impose s'est accompagnée d'une conciliation sur une logique d'échanges d'autres terres cultivables aux maraîchers jusqu'alors exploitants des terres prochainement urbanisées.

Il est donc nécessaire de parvenir à concilier les projets avec l'ensemble des politiques communautaires majeures en privilégiant leur complémentarité, ce qui représente un enjeu au cœur des travaux de préparation du futur SCOT.

Par ailleurs, les enjeux d'aménagement importants qui se concentrent sur le **site du Tournebride** à **Capinghem** dont l'étude urbaine qui va être engagée sur la commune aura pour objectifs de faire émerger auront à être partagés à une dimension territoriale plus large. En effet, les options d'aménagement futures de ce site impactant les fonctionnalités de cette partie ouest de la Couronne Nord appréhenderont des problématiques d'habitat, d'économie, de densité, d'accessibilité, de services, qui auront à être coproduites en associant notamment les communes de **Pérenchies, Prêmesques, Lomme** et Lille Métropole.

Par ailleurs, l'articulation avec la mise en œuvre et le développement du site Humanité, comprenant notamment des programmes importants de logements, apparaît nécessaire à l'aboutissement d'un futur projet cohérent et remarquable sur le site du Tournebride.

Enfin, le **site d'Horseland à Prêmesques**, dont l'envergure et l'impact ne pourrait finalement pas être de dimension métropolitaine, appelle à une vigilance particulière pour le territoire de la Couronne Nord. En effet, ce complexe équestre à l'origine d'ambition internationale qui s'étend sur près de 11 ha n'aura finalement jamais ouvert et se trouve à présent orphelin de son concepteur et propriétaire. Même intégralement privé, ce site qui a connu un changement de gérant fin 2013, alimentera certainement les débats et les travaux de préparation des prochains documents de planification quant à son devenir.

La voirie de proximité : un lien étroit et privilégié entre les communes de la Couronne Nord, Lille Métropole et les citoyens

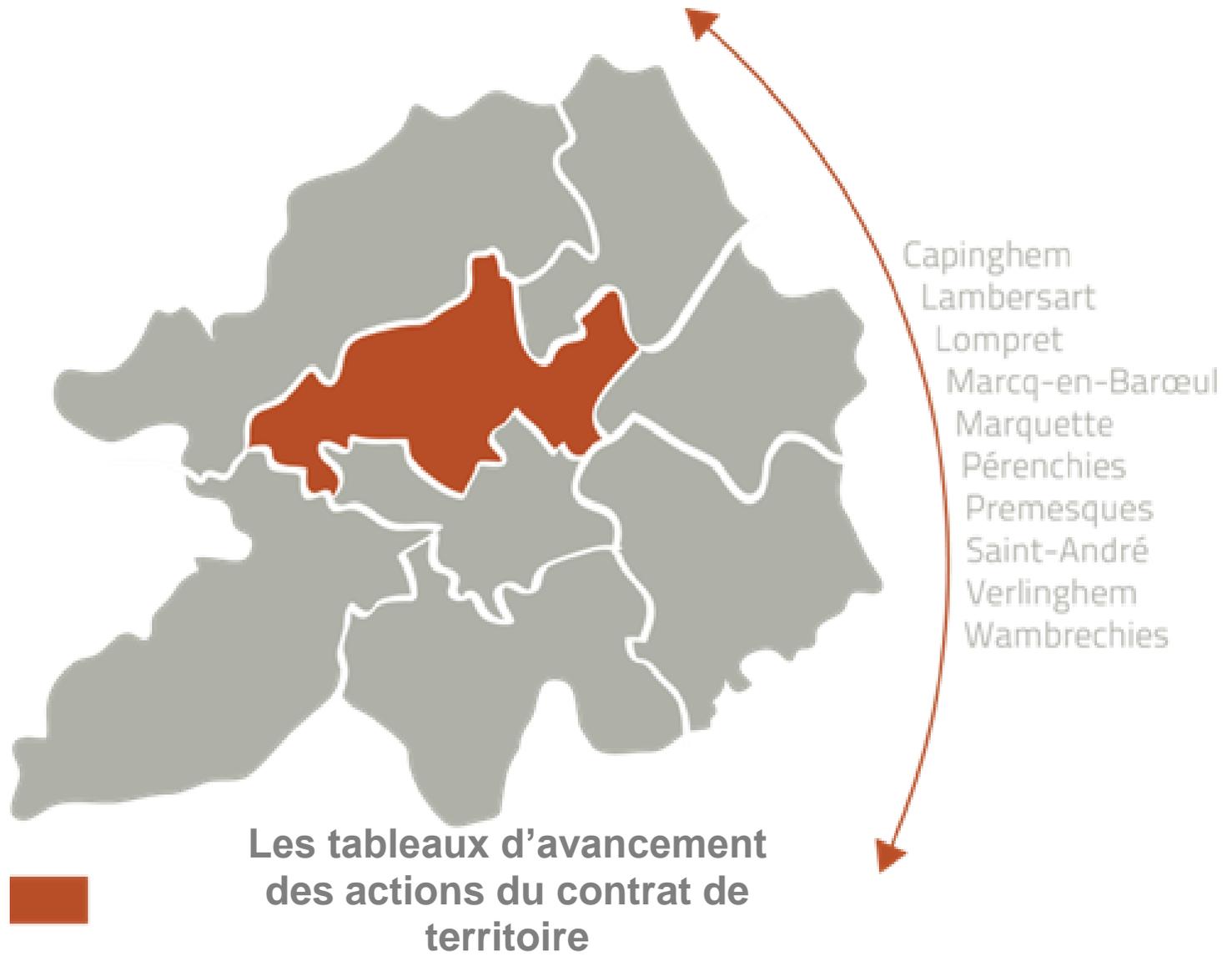
Le territoire rappelle régulièrement son attachement aux actions de voirie de proximité et d'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement. Ces opérations qui répondent aux grands enjeux communautaires en matière de maintenance du patrimoine, d'amélioration de la sécurité, de la mise en œuvre du PDU et de l'amélioration de la qualité des espaces publics et de l'eau, intègrent également les préoccupations de vie quotidienne des habitants. Pour le

territoire de la Couronne Nord, il est indispensable de maintenir des relations étroites entre Lille Métropole et les communes ainsi qu'une souplesse dans la programmation. Compte tenu du renforcement des procédures en matière de relations avec les concessionnaires et des programmations annexes comme la mise en technique discrète des réseaux ou encore les nouvelles obligations liées aux déclarations de travaux à proximité des réseaux (DT-DICT) qui nécessitent une anticipation de plus en plus forte, la mise en œuvre d'un financement pluriannuel stable est attendue.

Une dynamique culturelle de territoire à renforcer sur la Couronne Nord

L'évènement culturel phare « **Fantastic** » organisé par lille3000 avec le soutien de Lille Métropole en 2012 a vu la mise en œuvre de temps forts délocalisés sur les territoires pour contribuer à son rayonnement communautaire (ex : son et lumières aux Grands Moulins de Paris à Marquette pour la Couronne Nord).

Le recul pris sur cette 1^{ère} expérience devra permettre de reconduire un déploiement territorial de la prochaine édition de l'évènement porté par Lille 3000 en 2015 autour de la thématique « Renaissance » en intégrant davantage encore l'engagement des communes et la valorisation des événements d'initiatives communales et territoriales de sa programmation.



Le tableau des actions de dimension **territoriale**¹²

Les axes thématiques issus du programme de Lille Métropole

Les échelles d'intervention (volets) et les priorités identifiées lors de l'élaboration du contrat

L'indicateur de l'état d'avancement des actions

N° de la fiche de suivi relatif aux actions

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> Produire 585 logements neufs par an sur le territoire jusque la fin du mandat 	1	1	Toutes communes	En exécution	611101C
<ul style="list-style-type: none"> Produire 191 logements sociaux du type Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) sur le territoire soit 30% de la production de logements neufs 	1	1	Toutes communes	En exécution	611201C
<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'habitat de 750 propriétaires occupants et réhabilitation de 350 logements locatifs (conventionnement des loyers et maîtrise des charges) à l'échelle de Lille Métropole 	1	1	Toutes communes	En exécution	611301C
<ul style="list-style-type: none"> Développer 48 logements très sociaux du type PLAI par an soit 20% de la production de logement neuf sur le territoire 	1	1	Toutes communes	En exécution	611401C
<ul style="list-style-type: none"> Produire un minimum d'une place d'hébergement d'urgence pour 1000 habitants sur la métropole lilloise 	1	1	Toutes communes	En exécution	611402C

¹² Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension territoriale** regroupe les actions ayant un rayonnement sur une grande partie voire l'ensemble du territoire.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI) qui s'élève à 3649 logements sur la couronne Nord 	1	1	Toutes communes	En exécution	611403C
<ul style="list-style-type: none"> Apporter une réponse territoriale aux obligations du schéma départemental d'accueil des gens du voyage 	1	1	Toutes communes	En procédure	611407C
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> Aménager le Tournebride, dans sa dimension aménagement 	1	1	Capinghem, Prêmesques, Pérenchies, Lomme	En étude	612101C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager le Pavé stratégique, dans sa dimension aménagement 	1	1	Marcq-en-Baroeul	En procédure	612102C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager le quartier des Muchaux, dans sa dimension aménagement 	1	1	Lammersart, Saint-André	En étude	612103C
<ul style="list-style-type: none"> Développer un nouveau quartier sur le secteur est, dans sa dimension aménagement 	1/2	1	Wambrechies	En exécution	612104C
<ul style="list-style-type: none"> Valoriser le canal de Roubaix et de la Marque urbaine - phase d'expérimentation 	1	1	Marquette-lez-Lille, Marcq-en-Baroeul	En exécution	612107C
<ul style="list-style-type: none"> Lancer la réflexion sur le devenir de l'ensemble des bras décentralisables sur la Deûle 	1	1	Wambrechies, Verlinghem, Saint-André, Marquette-lez-Lille, Lammersart	En étude	612108C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le Secteur Rhodia Nord 	1	1	Saint-André	En étude	612204C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le site Rhodia : « les portes de l'abbaye », dans sa dimension aménagement 	1	1	Saint-André	En étude	612205C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le site Rhodia : RIVEO, dans sa dimension aménagement 	1/2	1	Marquette-lez-Lille	En exécution	612206C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Economie					
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier un parc test par territoire pour l'expérimentation de la gestion des parcs d'activités : le parc d'activité du chat 	1	1	Wambrechies	En exécution	613101C
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager le Tournebride, dans sa dimension économique 	1	1	Capinghem, Prêmesques	En procédure	613102C
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager le quartier des Muchaux, dans sa dimension économique 	1	1	Lambersart, Saint-André	En étude	613103C
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager le pavé stratégique, dans sa dimension économique 	1	1	Marcq-en-Baroeul	En étude	613104C
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un nouveau quartier secteur est , dans sa dimension économique 	1	1	Wambrechies	En exécution	613105C
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager le Lazaro (parc identifié) 	1	1	Marquette-lez-Lille	En exécution	613106C
<ul style="list-style-type: none"> • Requalifier le Secteur Rhodia Nord (parc identifié) 	1	1	Saint-André	En étude	613107C
<ul style="list-style-type: none"> • Requalifier le site Rhodia : « les portes de l'abbaye », dans sa dimension économique 	1	1	Saint-André	En étude	613108C
<ul style="list-style-type: none"> • Requalifier le site Rhodia : « RIVEO », dans sa dimension économique 	1/2	1	Marquette-lez-Lille	En exécution	613109C
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager la Bouverne 2 (parc identifié) 	1	1	Marquette-lez-Lille	En étude	613110C
<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir l'extension du parc du moulin (site potentiel) 	1	1	Marquette-lez-Lille, Wambrechies	En étude	613114C
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager le centre équestre (site potentiel) 	1	1	Prêmesques	En exécution	613117C
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le salon FUTEX (à vocation à être organisé à terme sur l'Union) 	1	1	Marcq-en-Baroeul	Action soldée	613201C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement					
<ul style="list-style-type: none"> Aménager le parc relais château rouge 	1	2	Marcq-en-Baroeul	En initialisation	614101C
<ul style="list-style-type: none"> Constituer les réserves foncières à proximité de la gare 	1	2	Pérenchies	En procédure	614103C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'étude sur le développement de "poches" de stationnement autour des lignes de transports 	1	1	Toutes communes	En étude	614105C
<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les infrastructures ferroviaires existantes 	1	2	Lompret, Pérenchies, Saint-André, Marquette-lez-Lille, Wambrechies, Lambersart	En étude	614201C
<ul style="list-style-type: none"> Assurer une liaison rapide entre la gare de Pérenchies et la ligne 2 du métro 	1	1	Pérenchies, Lomme	En étude	614202C
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la Corolle 	1	1	Lambersart, Marquette-lez-Lille, Saint-André, Wambrechies Marcq-en-Baroeul, La Madeleine, Lomme	Action soldée	614205C
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le cadencement des lignes pour les communes rurales 	1	1	Lompret, Prêmesques, Verlinghem	Action soldée	614206C
<ul style="list-style-type: none"> Valoriser l'arrêt de la liane vert galant (Wambrechies, Verlinghem) 	1	1	Wambrechies, Verlinghem	En initialisation	614208C
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la Liane 91 	1	2	Marquette-lez-Lille, Marcq-en-Baroeul	Action soldée	614210C
<ul style="list-style-type: none"> Terminer les aménagements vers la Citadelle des berges de la Deûle (port de Wambrechies) - Véloroutes Voies Vertes n°15 	1	1	Marquette-lez-Lille, Saint-André, Wambrechies	En exécution	614301C
<ul style="list-style-type: none"> Développer de manière ponctuelle les aménagements cyclables issus des réflexions avec les habitants 	1	1	Toutes communes	En exécution	614303C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la liaison cyclable entre la gare de Pérenchies et le terminus ligne 2 du métro 	1	1	Pérenchies, Lomme	En étude	614304C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier l'avenue de Dunkerque : entrée de Capinghem 	1	1	Capinghem, Lomme	En exécution	614401C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier l'avenue de Dunkerque : entrée de Lambersart (ilôt Peslin - Pont de Canteleu) 	1	1	Lambersart, Lille	En étude	614402C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les traversées urbaines de la requalification de la RD 654 	1	1	Verlinghem, Lompret, Pérenchies, Wambrechies	En étude	614403C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les traversées urbaines de la requalification de la RD 952 	1	2	Pérenchies, Prêmesques	En procédure	614404C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la LINO nord 	1	1	Wambrechies, Marquette-lez-Lille, Saint-André, La Madeleine, Marcq-en-Baroeul	En exécution	614406C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la LINO centre 	1	2	Lambersart, Saint-André, Marquette-lez-Lille	En étude	614407C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la LINO Sud 	1	1	Loos, Emmerin, Haubourdin, Sequedin, Lomme, Lambersart	En procédure	614408C
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'accessibilité des sites du Tournebride et du Grand But 	1	1	Capinghem, Lomme, Pérenchies	En étude	614409C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le contournement de Pérenchies 	1	1	Lompret, Pérenchies, Verlinghem	En étude	614410C
<ul style="list-style-type: none"> Désenclaver la commune de Lompret par le réaménagement de la voie Phalecque 	1	1	Lompret, Verlinghem	En procédure	614411C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Maitriser le stationnement automobile à l'échelle de la métropole 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	614418C
<ul style="list-style-type: none"> Expérimenter des navettes fluviales 	1	2	Marcq-en-Baroeul, Marquette-lez-Lille, Wambrechies, Saint-André, Lambersart	En initialisation	614501C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la construction d'une patinoire et réaliser l'extension de la base de loisirs de Pérenchies-Verlinghem 	2		Pérenchies, Verlinghem	Action soldée	621201C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la réalisation d'un terrain de sports intercommunal 	2		Lompret, Verlinghem	Action abandonnée	621204C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la réalisation d'une maison d'accueil pour polyhandicapés rue du fort 	2		Marcq-en-Baroeul	Action soldée	621209C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le Grand Boulevard 	1	2	Lille, Marcq-en-Baroeul, La Madeleine, Croix, Wasquehal, Mouvaux, Villeneuve d'Ascq, Roubaix, Tourcoing	En étude	621212C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le paysage de l'échangeur du pont royal et en assurer une gestion intercommunale 	2	1	Lambertart, Saint-André, Lille	En étude	621213C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager et entretenir la voirie de proximité 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	621214C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en place d'un réseau cyclable signalisé et sécurisé 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	621216C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces naturels					
• Permettre une liaison piétonne et cyclable entre les deux berges au droit de l'ouvrage du vert galant	1	1	Wambrechies	Action soldée	622101C
• Basse Deûle: terrains de dépôts VNF	1	1	Wambrechies	En étude	622102C
• Aménager les espaces autour du fort du vert galant	2	1	Wambrechies, Verlinghem	En étude	622104C
• Réaliser l'Arc Nord par l'identification et la valorisation d'espaces dédiés à l'agriculture	1/2	1	Wambrechies, Verlinghem, Pérenchies, Marquette-lez-Lille, Lompret, Bondues	En étude	622105C
• Promouvoir les corridors écologiques en liaisonnant les parcs communaux avec les berges de la Deûle et de la Marque	1/2	1	Lambersart, Marcq-en-Baroeul, Marquette-lez-Lille, Wambrechies, Saint-André	En étude	622201C
Ecologie urbaine					
• Réaliser la déchetterie pour le centre LMCU	1	1	Bondues, Croix, Marcq-en-Baroeul, Mouvaux, Wasquehal	En initialisation	623101C
• Réaliser la déchetterie de Lambersart-Verlinghem	1	1	Lambersart, Verlinghem	Action abandonnée	623102C
• Finaliser le maillage du réseau d'assainissement en zones urbaines et rurales	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	624104C
• Opérations de proximité : gestion patrimoniale et petites extensions	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	624105C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Ecologie urbaine (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir un volet curatif dans la lutte contre les inondations en fonction des exigences des sites 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	624106C
<ul style="list-style-type: none"> Reconstruire la station d'épuration de Marquette 	1	1	Marquette-lez-Lille	En exécution	624201C
<ul style="list-style-type: none"> Protection des milieux aquatiques : mise en conformité des stations d'épuration 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	624202C

3. Renforcer l'identité des territoires et les réunir dans un projet métropolitain, l'art de vivre ensemble : « l'esprit Lille Métropole »	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Culture					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le déroulement de Lille 3000 dans les territoires de la métropole 	2	1	Toutes communes	Action soldée	631001C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la maison folie « Le Colysée » dans le cadre du réseau des fabriques culturelles 	2	1	Lammersart	En exécution	631002C
Sports					
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier la piscine 	2	2	Marquette-lez-Lille	Action abandonnée	632001C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la 2° tranche de travaux de la piscine 	2	1	Saint-André	En étude	632002C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le bassin d'eaux vives de canoë kayak 	1	1	Quesnoy-sur-Deûle, Verlinghem	En étude	632004C

Le tableau des actions de dimension **communale**¹³

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> Expérimenter un dispositif en faveur du conseil et de l'accompagnement des personnes âgées pour l'amélioration et l'adaptation du logement 	1	1	Lammersart	En exécution	611302C
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> Reconvertir le site Soprolin (friches) 	1/2	2	Wambrechies	En étude	612105C
<ul style="list-style-type: none"> Développer la présence de l'eau dans la ville : requalification du bras de la Deûle à Saint-André, La Madeleine, Lille 	1/2	1	Saint-André	En étude	612106C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le réaménagement du quartier Pacot Vandracq (dossier ANRU) 	1	1	Lammersart	En exécution	612201C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la requalification du quartier de la Bonneterie des hautes voies 	1	1	Marcq-en-Baroeul	En exécution	612202C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la requalification du quartier de la Briqueterie 	1	1	Marcq-en-Baroeul	Action soldée	612203C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le quartier Sainte Hélène 	1	1	Saint-André	En exécution	612207C
<ul style="list-style-type: none"> Réaménager le centre ville (y compris le secteur Leclerc-horloge) 	2	2	Pérenchies	En procédure	612208C
<ul style="list-style-type: none"> Réaménager le centre ville 	2	2	Prêmesques	En initialisation	612209C
<ul style="list-style-type: none"> Réaménager le centre ville 	2	2	Lompret	En exécution	612210C

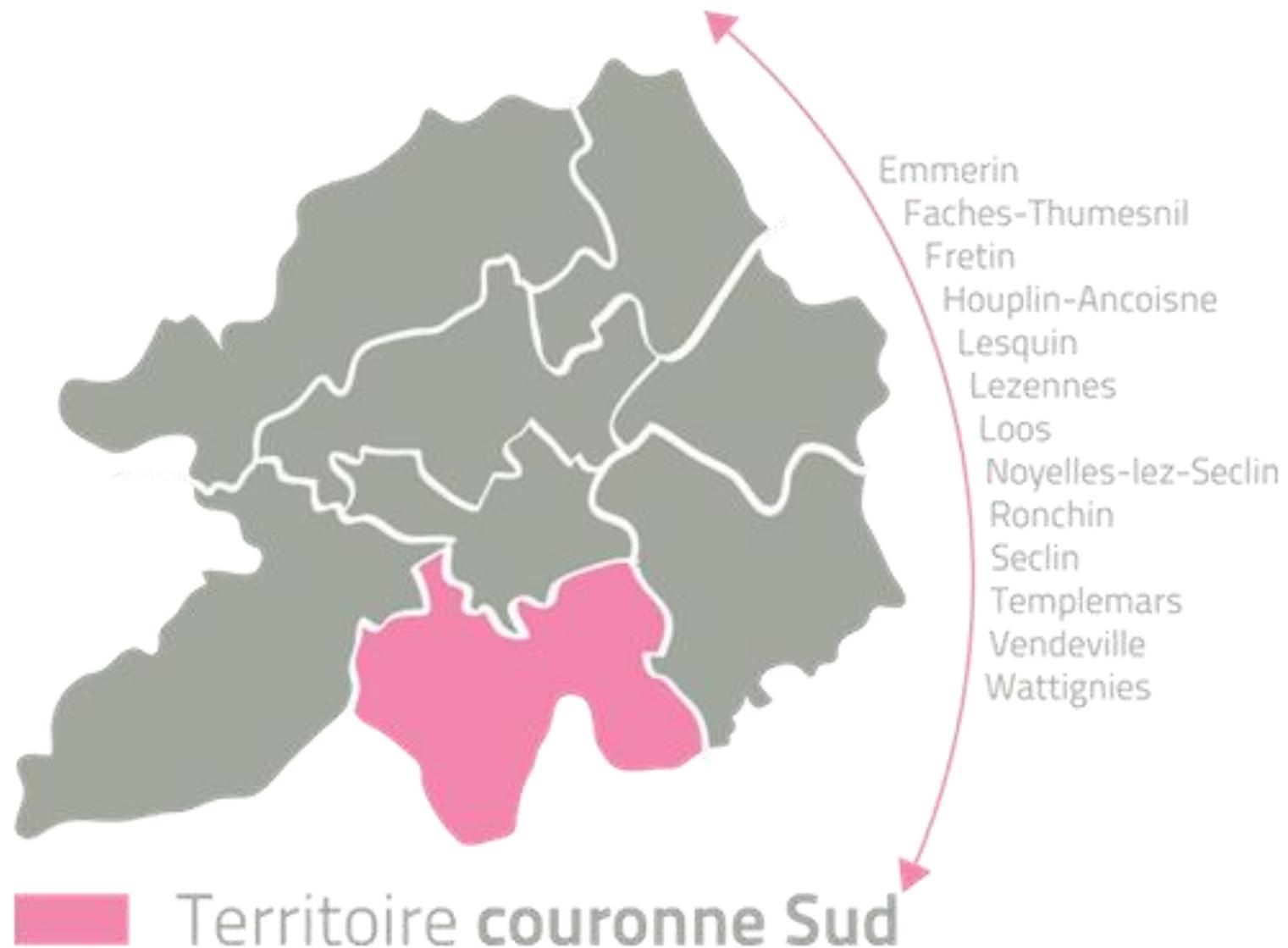
¹³ Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension communale** regroupe les actions ayant un impact local sur le territoire, répondant généralement au besoin d'une commune.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Projets urbains (suite)					
• Réaménager le centre ville	2	2	Wambrechies	En étude	612211C
• Réaménager le cœur de Bourg	2	2	Lambersart	En procédure	612212C
• Requalifier le quartier du Plouich	1/2		Marcq-en-Baroeul	En étude	612213C
• Promouvoir la zone agricole Nord de village en Flandres	1/2	2	Marquette-lez-Lille	En étude	612301C
Economie					
• Aménager la ZAC du haut Touquet (parc identifié)	1	1	Marquette-lez-Lille	Action soldée	613111C
• Reconvertir le site Soprolin (parc identifié)	1	2	Wambrechies	En étude	613112C
• Aménager l'écopark	1	1	Wambrechies	Action soldée	613113C
• Requalifier le site actuel de Transpole sur le grand boulevard (site potentiel)	1	1	Marcq-en-Baroeul	En procédure	613115C
• Développer la zone AUCa rue de Lambersart dans une dimension économique	1	2	Verlinghem	En initialisation	613116C
Transports et Déplacement					
• Aménager le parc relais gare	1	2	Saint-André	En étude	614102C
• Réaliser l'extension du parc de stationnement de la gare	1	1	Pérenchies	En initialisation	614104C
• Renforcer l'offre pour la ligne 6 (meilleure desserte du site de la CICCMMN)	1	1	Verlinghem	Action soldée	614209C
• Aménager un cheminement piéton cycliste le long de la RD 7b à Lompret	1	2	Lompret	En étude	614302C
• Requalifier la rue Poincaré (RD 933) dans la traversée de Capinghem	1	1	Capinghem	En étude	614405C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement (suite)					
• Désenclaver la cité St Léger à Pérenchies	1	2	Pérenchies	En initialisation	614412C
• Créer une voie nouvelle entre la rue de Gaulle et la zone du bois	1	1	Pérenchies, Prêmesques	En initialisation	614414C
• Améliorer les circulations piétonne et cycliste en centre ville (passerelle Peters et réaménagement des carrefours rues Lalau, Lille et Peters)	1	2	Marquette-lez-Lille	En étude	614415C
• Aménager les carrefours au droit du pont supérieur	1	1	Saint-André	En étude	614416C
• Requalifier l'ouvrage de franchissement de la Marque avenue du château rouge	1	1	Marcq-en-Baroeul	En étude	614417C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
• Mise en œuvre d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine	1/2		Lambersart	En initialisation	621101C
• Accompagner la création de la salle des fêtes	2		Verlinghem	En procédure	621202C
• Accompagner les projets du site de l'Oris	2		Pérenchies	En exécution	621203C
• Accompagner l'extension de l'école bilingue Jeannine Manuel	2		Marcq-en-Baroeul	Action soldée	621206C
• Accompagner les projets d'équipements publics en centre ville de Lompret	2		Lompret	En exécution	621208C
• Accompagner l'extension du groupe scolaire des peupliers	2	1	Marcq-en-Baroeul	Action soldée	621210C
• Accompagner la réalisation d'une salle des fêtes	2		Marquette-lez-Lille	En étude	621211C
Espaces naturels					
• Assurer une liaison entre l'arboretum et les espaces de la Marque	2	1	Marquette-lez-Lille	En étude	622103C
Ecologie urbaine					
• Gérer le temps de pluie : bassin Lefort Lambersart	1	1	Lambersart	Action soldée	624101C
• Gérer le temps de pluie: bassin de la briqueterie Marcq-en-Baroeul	1	1	Marcq-en-Baroeul	En étude	624102C
• Gérer le temps de pluie: bassin Oris sud Pérenchies	1	1	Pérenchies	En étude	624103C

Etat d'avancement du **contrat de territoire de la couronne Sud**



- **Les moteurs de développement du territoire de la couronne Sud..... 181**
- **Le bilan d'étape sur les actions du contrat de territoire 182**
 - > L'état d'avancement **global** des actions du territoire de la couronne Sud 183
 - > Les **actions marquantes** depuis le 5 février 2010 184
 - > Les points de **vigilance** 187
- **Les tableaux d'avancement des actions du contrat de territoire 189**
 - > Le tableau des actions de dimension **territoriale** 190
 - > Le tableau des actions de dimension **communale** 196

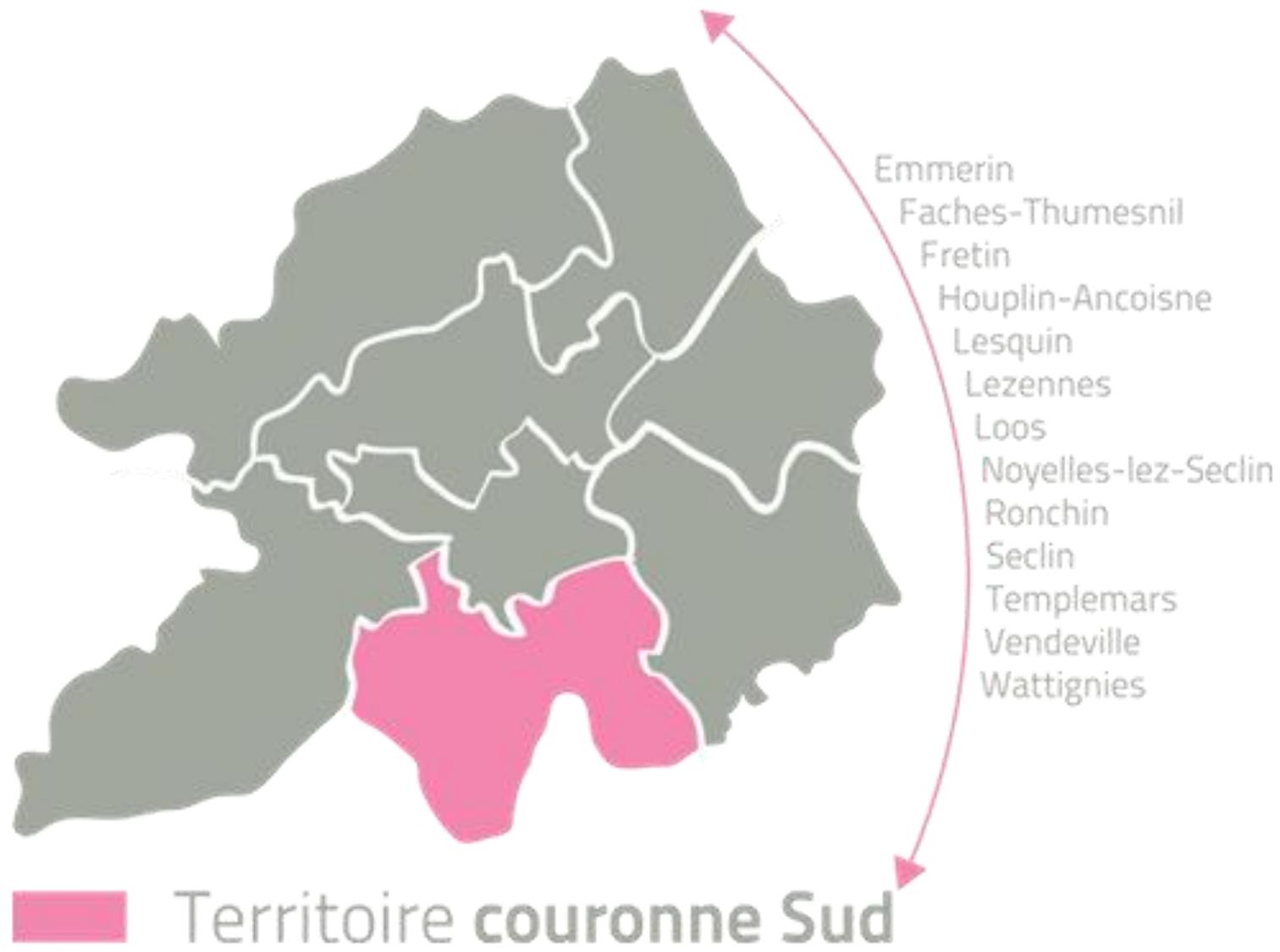
Les moteurs de développement du territoire de la couronne Sud

L'élaboration des contrats de territoire a initié une nouvelle gouvernance avec pour objectif de renforcer la qualité de dialogue entre Lille Métropole et les communes. Les moteurs de développement sont le fruit de cette réflexion collective : ils mettent en lumière les thématiques communes et les problématiques spécifiques pour chaque territoire.

La version complète des moteurs de développement du territoire est à retrouver dans le document annexé à la délibération cadre du 5 février 2010. Voici, pour rappel, quelques repères des moteurs de développement issus du contrat de territoire de la couronne Sud.

Repères

- Un tiers de la programmation des 1000 hectares à vocation économique concerne la Couronne sud de Lille et le potentiel foncier encore disponible s'avère toujours conséquent. Le territoire attire des activités high-tech et novatrices.
- 4 des 5 autoroutes de la métropole concernent le territoire. La présence de l'aéroport international, de la ligne TGV et du canal à grand gabarit complète la panoplie des infrastructures de transport d'un territoire comportant de nombreux sites générateurs de déplacements.
- Le territoire contribue fortement au bien-être général. Même si elle sanctuarise une partie du territoire, la présence des champs captants fournit la majeure partie de l'eau potable à la métropole et permet au territoire de préserver la qualité de son cadre de vie.
- Un poumon de verdure s'est créé avec le parc de la Deûle, l'espace des Périseaux et les marais de Fretin. Il préserve la Couronne sud du risque d'être assimilé à un « territoire dortoir »
- La nécessité de préserver la ressource naturelle a créé des vocations. La problématique de la disparition des terres agricoles, à laquelle sont confrontés les territoires périurbains, a donné lieu à des actions innovantes.

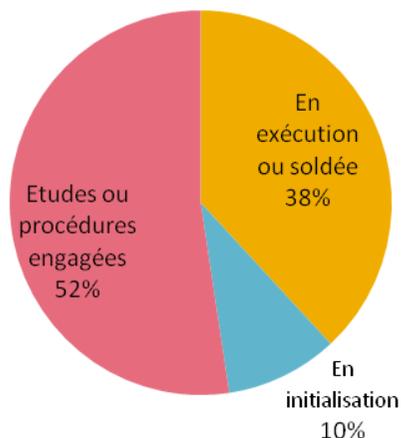


Le bilan d'étape sur les actions du contrat de territoire

L'état d'avancement **global** des actions du territoire de la couronne Sud

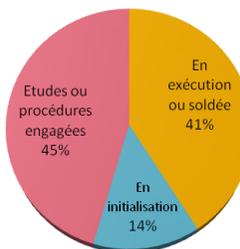
Situation en novembre 2013

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 1



90% des actions inscrites en priorité 1 volet 1 sont soit en étude, en procédure, en exécution ou soldées

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 2



Chiffres clés du territoire

- > **141** actions sont inscrites au sein du contrat de territoire
- > **63** actions du contrat de territoire sont inscrites en priorité 1 / volet 1
- > **22** actions sont inscrites en priorité 1 / volet 2
- > **24** actions sont inscrites en priorité 2 / volet 1
- > **7** actions sont inscrites en priorité 2 / volet 2
- > **36** actions sont actuellement en exécution ou soldée soit **6 actions supplémentaires** par rapport en octobre 2012

Cadre méthodologique*

Les actions identifiées dans les contrats de territoire ont fait l'objet d'une priorisation : les actions inscrites en **priorité 1** ont pour objectif d'être réalisées ou engagées au travers d'études durant le mandat.

Pour compléter cette exigence, 3 modes d'intervention ont été définis :

- > volet 1 : les actions d'initiative communautaire ;
- > volet 2 : les actions d'initiative communale ;
- > volet 3 : les actions de mutualisation.

Afin de mesurer l'évolution des actions, un suivi de leur avancement a été mis en place. Sont distinguées :

- > les actions en cours d'**initialisation**;
- > les actions pour lesquelles la **phase d'étude ou de procédure** est actuellement engagée – ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1 ;
- > les actions **en cours d'exécution ou soldées** - ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1.

Les actions marquantes depuis le 5 février 2010

Un territoire objectivement attractif

La concrétisation de nombreux projets initiés durant le mandat confirme le caractère attractif du territoire.

Au niveau de l'Habitat, la construction de logements neufs entre 2008 et 2012 approche les objectifs fixés par le PLH1. Le territoire a cependant fourni un effort qualitatif en privilégiant le logement social.

En effet, le financement de logements sociaux a atteint **383 unités** en moyenne annuelle entre 2008 et 2012 et cette dynamique s'est renforcée durant cette période, notamment en 2008, 2009 et 2012. A titre d'exemples, les projets du **chemin de la Renaissance** à Loos avec 205 PLUS et 45 PLAI et SIA et du **Clos Faidherbe** (20 PLUS et 3 PLS), à Faches-Thumesnil, ont été finalisés.

Début 2012, le PLH 2 est venu actualiser ces objectifs. Concernant la construction neuve, une fourchette de **620 à 813 nouveaux logements** neufs est demandée annuellement. Sur la base du financement des logements sociaux et des nombreux atouts du territoire pour attirer des projets d'envergure, il est possible d'avancer que la couronne sud de Lille pourra répondre à ces nouveaux objectifs ambitieux.

Au niveau du renouvellement urbain, les opérations sur **VPQC (Vandamme – Pie qui chante) à Wattignies**, la requalification des sites **DMC (Dollfus-Mieg et Compagnie) à Loos** et la reconversion de la **Brasserie Grain d'orge à Ronchin** sont des exemples démontrant maintenant un savoir-faire dans la requalification ou la reconversion de friches, notamment industrielles.

Le territoire dispose également de réserves foncières conséquentes. Cela lui permet de créer de nouvelles zones d'habitats, telles la **ZAC du parc à Wattignies** ou le **domaine des arts à Lesquin**.

Enfin, sur la thématique **des gens du voyage**, le territoire approche ses objectifs en termes de prescription d'accueil même si des contraintes reportent la réalisation des dernières aires prévues, notamment celle concernant **l'aire de grand passage de Lesquin**.

Au niveau de l'urbanisme et de la Ville Renouvelée, les études prévues en début de mandat ont été réalisées. L'étude sur le **centre-ville de Ronchin** ou celle concernant la requalification du **secteur Jappe-Geslot à Faches-Thumesnil** ont été finalisées. **A Wattignies, le Blanc-riez** a vu les travaux de la première phase être réalisés en début de mandat et les efforts nécessaires pour revitaliser le secteur ont incité Lille Métropole à répondre favorablement à la demande communale de poursuivre les études. De même, la commune de **Loos** a souhaité un lancement des études sur le **quartier Clémenceau** au lieu de poursuivre celles visant à requalifier le **centre commercial des Oliveaux**. Les actions entamées sur ce projet ne sont néanmoins pas totalement abandonnées.

D'une manière globale, l'ensemble des actions engagées durant le mandat a permis de valoriser l'intégralité du territoire. Les communes les plus peuplées ont pu bénéficier d'études spécifiques, comme celles listées précédemment, et les communes de plus petites tailles ont connu des études générales permettant de déterminer leur stratégie de développement. Cela a notamment été conduit par le **cabinet Debarges** pour les communes de **Noyelles-lez-Seclin** et de **Fretin**. Lille Métropole a également accompagné l'étude FDAN sur la commune de **Vendeville**. Enfin, l'étude dite de **Master Plan** vient d'être lancée pour les communes les plus impactées par les champs captants (**Noyelles-lez-Seclin, Emmerin et Houplin-Ancoisne**).

Au niveau économique, le territoire maintient son attractivité malgré la commercialisation retardée des immenses espaces fonciers en bordure de l'A1. Pour cela, des solutions permettant de surmonter la problématique d'accessibilité sont proposées.

Ainsi, le **pôle d'excellence Eurasanté** oriente sa stratégie de développement en s'inspirant des principes de la ville intense. De ce fait, les prochaines phases de développement du parc privilégieront une optimisation de l'existant plutôt qu'une consommation des 70 hectares déjà acquis par Lille Métropole.

Comme pour l'habitat, le territoire développe un savoir-faire dans la capacité à régénérer ses espaces. Cela s'est illustré à **Ronchin** par la requalification de la **SEITA** en **B'Twin** et par la reconversion de la

CAMIF en siège social **ADEO**. A **Lesquin**, la reconversion du site **Selnor en Eco-industria**, pôle d'excellence de la valorisation, et la reconfiguration du site **Elidis** par **les Brasseries Lambelin à Faches-Thumesnil** sont d'autres exemples illustrant la capacité du territoire à se renouveler.

Comme la couronne sud de Lille possède encore bon nombres d'espaces délaissés, tels les **anciens ateliers SNCF à Ronchin**, ce savoir-faire dans le renouvellement urbain lui permet d'envisager un choix plus large quant à la future destination dans le cadre du SCoT.

Cette capacité à se renouveler permet enfin au territoire de maintenir son attractivité en attendant la création des infrastructures permettant la commercialisation des espaces en bordure d'autoroute (même si des réalisations peuvent néanmoins être mises au crédit du mandat telles la « **Plaine Oxlane** » à **Lesquin** ou l'implantation imminente de **Terres et Eaux** sur la future zone « **A1-est** » à **Seclin**).

De nouveaux liens pour tisser cette mosaïque territoriale

Le diagnostic a largement insisté sur la nécessité de renforcer l'identité d'un territoire périurbain composé de trois sous-ensembles aux caractéristiques distinctes (couronne périurbaine au nord, espace de « respiration » à l'ouest et zones vouées au développement économique à l'est)

Mailler le territoire s'avère donc prioritaire pour faciliter la mobilité et l'émergence d'une identité territoriale.

Au niveau des transports collectifs, les ouvrages entamés lors du dernier mandat, telle la **Liane Lille-Ronchin**, ont été poursuivies. Ainsi, la **Liane Lille-Loos-Wattignies** a été finalisée, notamment avec la requalification de l'avenue Charles Guillaïn dédiant une voie réservée au bus sur plusieurs kilomètres.

Le **plan bus** mis en œuvre durant ce mandat a également permis d'accroître l'offre de transport avec le prolongement **sur Faches-Thumesnil** de la **liane Lille-Ronchin**. De nouveaux services, telle la **corolle**, ont privilégié des liaisons transversales même si des efforts restent à fournir pour desservir les communes les plus éloignées.

La recherche de solutions pour encourager l'utilisation des modes doux, notamment en privilégiant les **cheminements piétonniers** en cœur de ville en milieu naturel (étude sur le **cheminement des points de captages**) permet également de supprimer certaines coupures urbaines.

Le territoire souhaite recourir à une mobilité utilisant des moyens plus respectueux de l'environnement. Des actions mises en œuvre sur d'autres territoires, tel le vélo en libre partage, vont ainsi s'implanter sur le territoire. En terme opérationnel, cela va se traduire par la réalisation d'un **garage à vélo** dans les environs de la gare de **Ronchin** et de stations **v'lille** également sur **Ronchin et Faches-Thumesnil**.

Au global, ces actions promouvant des modes de transport alternatifs à la voiture tendent à prouver une évolution dans la manière de considérer le territoire comme une entité à part entière et non plus comme une zone périurbaine alimentant le cœur de la métropole.

L'image «haute qualité environnementale» du territoire s'enracine durablement

D'une manière générale, les actions engagées pour préserver la ressource en eau marque fortement l'identité du territoire.

Au niveau de l'Espace Naturel Métropolitain, la nécessité de protéger les champs captants a donné un fil directeur aux politiques mises en œuvre. Ainsi, dans la continuité des actions déjà réalisées, telles le reboisement du marais de **la Canteraine**, le parc de la Deûle maintient son programme d'aménagement avec la réalisation d'une étude sur le site de **la Platière**. Celle-ci permettra de poursuivre les aménagements déjà porté par la direction de l'eau sur **Emmerin**. L'inauguration du **Loukoum jardin à Houplin-Ancoisne** démontre également la volonté de poursuivre la valorisation de l'attrait paysager caractérisant maintenant le territoire.

Au-delà du parc de la Deûle, l'ensemble du territoire bénéficie de cette dynamique « verte ». **La phase 2 des marais de Fretin** a été réalisée et la **phase 3** est en cours d'initialisation. De même, la DUP permettant l'acquisition des terrains nécessaires à l'aménagement de **l'espace naturel des Périseaux** est maintenant terminée. Les travaux d'aménagements ont débuté au printemps 2013.

Le caractère vital de la ressource en eau a également été relayé par l'adoption de politiques majeures à l'échelle de la métropole avec le renforcement de la **protection des champs captants** et la mise en œuvre du **Plan Bleu**. Le **canal de Seclin**, intégré au Plan Bleu, bénéficiera de préconisations visant à valoriser son rôle métropolitain.

Ces projets sont également accompagnés d'actions visant à traiter le cycle de l'eau. Ainsi, au niveau des équipements d'assainissement, le **site des marais d'Emmerin** a été raccordé au réseau et la dynamique se poursuit sur l'ensemble du territoire, avec la réalisation du **Bassin de l'épée à Ronchin** et du **bassin des Voyettes à Lesquin**. Ceux-ci participent au programme de la lutte contre les inondations.

Enfin, plus globalement, la reconstruction de la **station d'épuration de Marquette** tout comme la réalisation de la **déchèterie de Seclin** va permettre l'implantation d'équipements de premiers ordres. Ceux-ci permettront un fonctionnement optimisé du territoire sur les questions du traitement des eaux usées ou des résidus urbains.

Au niveau de la culture, le territoire profite de la programmation des **belles sorties** notamment sur les communes **d'Emmerin, Lezennes, Seclin, Lesquin, Templemars, Vendeville, Houplin-Ancoisne et**

Wattignies. Onze communes du territoire ont participé au temps fort de la saison **Fantastic** de Lille3000, saison qui a également fait naître un projet musical intercommunal à destination du jeune public initié par les Arcades de **Faches-Thumesnil**. Des actions plus spécifiques, comme l'étude sur le devenir de **Marguerite de Flandres à Seclin** engagées en partenariat avec la commune et l'hôpital de Seclin, ont également été menées.

Au niveau du sport, le **stade Pierre Mauroy** achevé en juillet 2012 impacte fortement la frange Nord-est du territoire. Une réflexion a été engagée sur les opportunités à saisir dans la continuité de cet équipement majeur (aménagement de la **Plaine des sports** située à **Ronchin, Lezennes et Lesquin** avec notamment la gestion du **golf intercommunal**).

Le reste du territoire, en termes d'initiatives sportives, affiche également une belle dynamique. De nombreux projets visant la **réfection ou la reconstruction de piscines** et trois communes (**Noyelles-lez-Seclin, Houplin-Ancoisne et Emmerin**) portent dynamiquement l'ambitieux projet de réaliser un **complexe sportif intercommunal**.

Les points de **vigilance**

Une dynamique tributaire de la réalisation d'infrastructures

Des réserves foncières conséquentes et naturellement bien situées apportent un grand nombre d'avantages au territoire. Cependant, faute d'avoir réalisé les infrastructures permettant d'y accéder, la couronne sud de Lille ne peut totalement valoriser ces espaces stratégiques.

En premier lieu, le développement économique pâtit du report successif de la réalisation des grandes infrastructures capables d'apporter des réponses aux problématiques de mobilité touchant le territoire. La commercialisation des zones d'activités bordant l'A1, telles celles de **l'A1-Est, de Pic-au-vent ou de Vendeville**, ne peut s'effectuer faute d'une accessibilité suffisante. Ceci est d'autant plus préjudiciable que le foncier est maintenant maîtrisé et représente près d'un quart du programme des 1000 hectares à vocation économique.

Cette impossibilité de valoriser le potentiel foncier pose également quelques problèmes à l'habitat et l'urbanisme. Même si la configuration plutôt urbaine des centres villes des communes du territoire minimise l'impact de la problématique, des effets secondaires apparaissent. A titre d'exemple, la commune de **Vendeville** souhaitait profiter de la requalification de la bretelle d'autoroute menant à l'A1 pour « réorganiser » la commune. Une solution consistait à transférer les entreprises sur la future zone d'activité pour privilégier d'autres équipements en cœur de ville. Cependant, les reports successifs de la commercialisation de la zone d'activité rendent difficile la mise en œuvre d'un tel scénario.

Une congestion grandissante entraînant de fortes contraintes d'accessibilité

Les infrastructures routières et ferroviaires, et les transports collectifs, sont structurellement orientés vers Lille. Les projets envisagés pour trouver des solutions aux problématiques de congestion du territoire n'ont cependant pas connu d'avancées significatives durant le mandat.

Au niveau routier, la volonté de créer des échangeurs sur l'A1 et l'A25 se heurte, soit au **report des travaux de la LINO sud** pour le prochain mandat, soit à la volonté de l'Etat d'associer **l'échangeur de Templemars** au Contournement sud-est de Lille et au renforcement de **la desserte en transports collectifs** desservant les zones d'activité du secteur. Cela reporte aussi la création des voies nouvelles desservant le secteur, et par la même occasion, une grande partie du territoire. Toute ambition de développer des projets de grande envergure sur la couronne sud de Lille a été compromise et risque de l'être encore si aucune avancée ne s'applique à ces dossiers.

L'ambition territoriale du mandat, en raison de ces blocages connus, orientait les demandes vers des réalisations permettant de favoriser une mobilité alternative à l'automobile. Même si les transports collectifs ont connu une amélioration significative sur la première couronne urbaine du territoire avec le plan bus, la deuxième couronne n'a pas recueillis les mêmes bénéfices. La **hausse des fréquences sur les communes** les plus éloignées de la deuxième couronne est limitée voire inexistante.

Enfin, le projet de **tram-train** connaît un report de sa mise en œuvre au delà du prochain mandat. Cela remet en cause certains projets liés à sa réalisation, telle la **requalification urbaine autour des passages à niveau à Loos**.

Au niveau des infrastructures ferroviaires, les actions locales inscrites aux contrats de territoire tels les parcs **relais de Lesquin, de Ronchin**, et le **pôle d'échanges de Seclin** n'ont pas été réalisées durant le mandat. Des projets de suppression des coupures urbaines, notamment l'étude envisagée sur le **Pont du Hellu**, à **Lezennes**, ont également été repoussés.

Enfin, les études envisagées pour favoriser les liaisons transversales en modes doux avec la **voie des facts** ou par des moyens classiques avec la **voie des crêtes** n'ont pas connu d'initialisation sur le mandat (même si l'étude concernant la voie des facts va démarrer fin 2013). De même, le **micro-PDU de territoire** permettant d'envisager des solutions transitoires en attendant la réalisation des infrastructures n'a pas été anticipée. L'opportunité de développer un maillage fin des

modes doux en attendant la réalisation d'infrastructures plus conséquentes n'a donc pas été saisie.

De ce fait, la stratégie des **micro-PDU** mériterait d'être revue pour ce territoire. Etudier et favoriser une mobilité « douce » serait plus adapté qu'attendre la réalisation des infrastructures lourdes pour étudier la réorganisation des modes de déplacements. **Le micro-PDU** pourrait ainsi préconiser de nouvelles formes de mobilité permettant au territoire de maintenir sa dynamique, notamment en privilégiant des axes transversaux, en attendant la réalisation de projets plus structurants.

A titre d'exemples, la création de nouvelles voies routières d'importance, telle la **LINO sud**, l'implantation de nouvelles liaisons, telles le premier tronçon de la **voie des crêtes**, le développement de liaisons douces, telles la **Voie des facs** et les **voies vertes**, sont autant de projets permettant la création de liens inter-quartiers pouvant être étudiés dans un micro-PDU. Cela permettrait d'entrevoir des préconisations permettant la réalisation d'un canevas urbain plus cohérent et moins dépendant des grands axes de communication essentiellement orientés nord-sud.

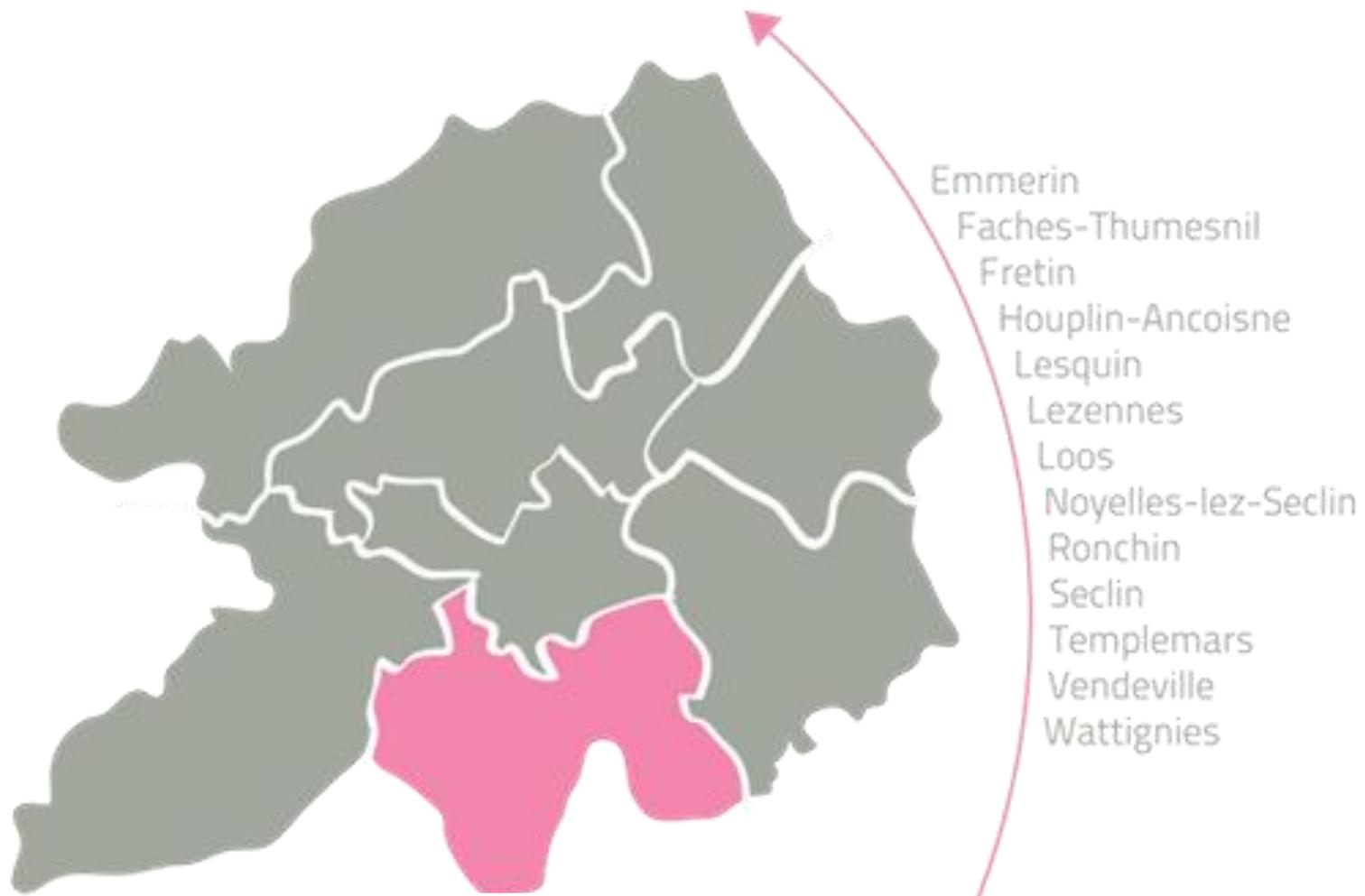
Un équilibre territorial à trouver, une image périurbaine à éclipser

L'image de « couronne urbaine » du territoire est fortement impacté par la proximité immédiate de la ville centre. La présence d'un grand nombre d'axes de communication majeurs renforce cette perception.

Le caractère « vert » du territoire lui assigne pourtant une certaine prestance. Celui-ci bénéficie de nombreux équipements modernes et souvent maillés de manière cohérente, tel le **réseau des médiathèques**. Il ne profite cependant pas d'un équipement phare permettant de mettre en lumière ce potentiel et ce dynamisme.

Au niveau sportif, le constat est identique. Malgré de nombreux équipements de qualité, tels le **CREPS de Wattignies**, la **faculté des Sports à Ronchin** et des équipements sportifs communaux de bonne facture, la couronne sud de Lille ne dispose pas d'un équipement majeur et emblématique. Le territoire en est donc réduit à saisir les opportunités résultant du **stade Pierre Mauroy** maintenant construit ou à essayer de **mutualiser la construction d'équipement** entre plusieurs communes.

Enfin, le potentiel de **l'aéroport de Lesquin-Fretin** n'a pas donné lieu à la moindre étude permettant de déterminer les possibles mises en valeur d'un des rares équipements de la métropole lilloise de dimension internationale.



**Les tableaux d'avancement
des actions du contrat de
territoire**

Le tableau des actions de dimension **territoriale**¹⁴

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> Produire 550 logements neufs par an sur le territoire jusque la fin du mandat 	1	1	Toutes communes	Action soldée	711101C
<ul style="list-style-type: none"> Produire 179 logements sociaux du type Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) sur le territoire soit 30% de la production de logements neufs 	1	1	Toutes communes	Action soldée	711201C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'habitat de 750 propriétaires occupants et de 350 logements locatifs 	1	1	Toutes communes	Action soldée	711301C
<ul style="list-style-type: none"> Développer 45 logements très sociaux du type PLAI sur le territoire 	1	1	Toutes communes	Action soldée	711401C
<ul style="list-style-type: none"> Produire un minimum d'une place d'hébergement d'urgence pour 1000 habitants sur la métropole lilloise 	1	1	Toutes communes	Action soldée	711402C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI) qui s'élève à 3738 logements sur la couronne sud 	1	1	Toutes communes	Action soldée	711405C

¹⁴ Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension communale** regroupe les actions ayant un impact local sur le territoire, répondant généralement au besoin d'une commune.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des prescriptions du Schéma Départemental d'accueil des Gens Du Voyage (GDV) sur le territoire de la Couronne sud 	1	1	Toutes communes	En exécution	711409C
Economie					
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la démarche expérimentale de gestion durable des parcs d'activités sur le territoire : CRT de Lesquin 	1	1	Lesquin, Fretin, Sainghin	En procédure	713105C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le développement du parc Eurasanté (pôle d'excellence) 	1	1	Loos, Wattignies	En exécution	713122C
<ul style="list-style-type: none"> Relocalisation de Vitse-Devarem 	2	2	Houplin-Ancoisne	En étude	713123C
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la démarche expérimentale de gestion durable des parcs d'activités sur le territoire : Le Parc Eurasanté 	1	1	Loos, Lille	En procédure	713124C
<ul style="list-style-type: none"> Envisager les Periseaux comme zone d'expérimentation pour l'agriculture biologique (en lien avec l'ENM) afin de préserver et développer une agriculture péri-urbaine à haute valeur ajoutée 	1	1	Fâches-Thumesnil, Wattignies, Templemars, Vendeville	En étude	713202C
Transport et Déplacement					
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une section tram-train sur Seclin-Lille-Comines 	1	2	Seclin, Templemars, Wattignies, Fâches-Thumesnil, Ronchin	En étude	714301C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transport et Déplacement (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la réalisation de la ligne Est-ouest dans la perspective du Grand stade 	1	2	Loos, Ronchin, Lezennes	En étude	714303C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier la desserte des actuelles et futures zones d'activités de la couronne sud par les transports collectifs 	1	1	Toutes communes	En étude	714314C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la LINO Sud 					
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un échangeur autoroutier sur l'A1 à hauteur de Templemars 	1	1	Templemars, Vendeville, Seclin	En étude	714502C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser les voies annexes desservant le futur échangeur de Templemars, les zones d'activités du secteur et l'aéroport 	1	1	Templemars, Fretin, Vendeville, Seclin, Noyelles-lez-Seclin, Wattignies, Lesquin	En étude	714503C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un échangeur autoroutier sur l'A25 à hauteur de la prison de Loos 	1	2	Loos	En étude	714504C
<ul style="list-style-type: none"> Engager la réflexion sur la réalisation d'un tronçon susceptible de relier en modes doux la faculté de médecine à la faculté scientifique en mettant à profit les réserves foncières établies pour la réalisation du projet abandonné "ex-voie des facs". 	1	1	Toutes communes	En initialisation	714505C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier un schéma d'itinéraires pédestres, cyclables et équestres entre les espaces sportifs et de nature de la couronne sud 	1	1	Toutes communes	En initialisation	714506C
<ul style="list-style-type: none"> Engager la réflexion sur le franchissement des coupures urbaines dans les prolongements de la voie des "Facs" 	1	1	Toutes communes	En initialisation	714508C
<ul style="list-style-type: none"> Maitriser le stationnement automobile à l'échelle de la métropole 					
<ul style="list-style-type: none"> Aménager un barreau pour désenclaver Eurasanté par le sud-est (Voie des crêtes) 	1		Faches-Thumesnil, Wattignies	En étude	714514C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
<ul style="list-style-type: none"> Aménager et entretenir la voirie de proximité 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	721102C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en place d'un réseau cyclable signalisé et sécurisé 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	721105C
Espaces naturels					
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'extension du parc de la Deûle vers le Pas-de-Calais 	2	1	Couronne Sud, Weppes	En étude	722101C
<ul style="list-style-type: none"> Connecter les Périseaux avec les autres espaces naturels vers Phalempin et le parc de la Deûle (Prolongement de la voie des "facs") 	1	2	Toutes communes	En initialisation	722106C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un corridor vert entre la plaine des Périseaux et les marais de Fretin 	1		Templemars, Vendeville, Fretin	En initialisation	722108C
Ecologie urbaine					
<ul style="list-style-type: none"> Protéger les champs captants du sud de Lille 	1	1	Sud de Lille	En exécution	724101C
<ul style="list-style-type: none"> Finaliser le maillage du réseau d'assainissement en zones urbaines et rurales 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	724303C
<ul style="list-style-type: none"> Opérations de proximité : gestion patrimoniale et petites extensions 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	724304C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Ecologie urbaine (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir un volet curatif dans la lutte contre les inondations en fonction des exigences des sites 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	724305C
<ul style="list-style-type: none"> Rénovation des réseaux en accompagnement des politiques communautaires 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	724306C
3. Renforcer l'identité des territoires et les réunir dans un projet métropolitain, l'art de vivre ensemble : « l'esprit Lille Métropole »	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Culture					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le déroulement de Lille 3000 dans les territoires de la métropole 	2	1	Toutes communes	En procédure	731001C

4. Donner à l'Eurométropole sa pleine dimension régionale, européenne et internationale	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte l'aéroport de Lille-Lesquin comme un élément de rayonnement international de la Métropole 	1		Toutes communes	En étude	740001C
<ul style="list-style-type: none"> Retenir les espaces naturels sur la couronne sud (Parc de la Deûle + Mosaïc) comme un élément de rayonnement international de la Métropole 	1		Toutes communes	En étude	740002C
<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les entreprises « high-tech » de la couronne sud comme un élément de rayonnement international de la Métropole 	1		Toutes communes	En étude	740003C

Le tableau des actions de dimension **communale**¹⁵

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le projet d'un "chantier école" pour la rénovation de logements destinés à une population sensible (jeunes en rupture familiale, toxicomanes, sortants de prison,...) et permettant différentes temporalités (urgence, court, moyen et long termes) 	2	1	Toutes communes	En initialisation	711403C
<ul style="list-style-type: none"> Répondre à la demande du CIPD, qui souhaite réaliser ce « chantier école » sur la couronne sud dans le but d'identifier et rénover certains logements sur le territoire 	2	1	Toutes communes	En initialisation	711404C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une aire d'accueil des gens du voyage à Fâches-Thumesnil 	1	1	Fâches-Thumesnil	En étude	711406C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une aire de passage des gens du voyage à Lesquin 	1	1	Lesquin	En procédure	711407C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une aire d'accueil des gens du voyage à Loos 	1	1	Loos	En étude	711408C
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les études en vue de la création de la ZAC Borne de l'Espoir 	1	1	Lezennes	En étude	712101C
<ul style="list-style-type: none"> Engager une réflexion sur le Pavé du Moulin 	1	2	Lezennes	En initialisation	712102C
<ul style="list-style-type: none"> Etendre la zone d'influence du Grand stade sur le secteur de Ronchin 	1/2		Ronchin	En initialisation	712103C

¹⁵ ¹⁵ Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension territoriale** regroupe les actions ayant un rayonnement sur une grande partie voire l'ensemble du territoire.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Projets urbains (suite)					
• Intégrer le canal de Seclin au Plan bleu	1/2	2	Seclin, Houplin-Ancoisne	En étude	712104C
• Lancer la réflexion sur le devenir de l'ensemble des bras décentralisables sur la Deûle	1	1	Loos, Seclin, Houplin-Ancoisne, Noyelles-lez-Seclin, Emmerin	En étude	712105C
• Engager une réflexion sur le quartier du bac	2	2	Houplin-Ancoisne	En étude	712201C
• Engager la requalification des alentours du centre commercial sur Les Oliveaux	2	2	Loos	En étude	712202C
• Engager la recomposition urbaine autour de la voie ferrée et la requalification des passages à niveau	1/2	2	Loos	En étude	712203C
• Poursuivre la requalification du site Burgault	2	2	Seclin	En exécution	712204C
• Finaliser les opérations sur le Blanc-riez à Wattignies	2	1	Wattignies	Action soldée	712205C
• Engager une réflexion sur la requalification du centre-ville de Ronchin	2	2	Ronchin	En exécution	712206C
• Requalifier le secteur de la Jappe-Geslot	2	2	Fâches-Thumesnil	En étude	712207C
• Engager une réflexion sur la requalification du quartier Clémenceau à Loos	2	1	Loos	En exécution	712208C
• Poursuivre la requalification du Blanc Riez	1/2	2	Wattignies	En étude	712209C
• Etudier l'intégration du Champ du cerf au programme Ville renouvelée 2	2		Ronchin	En initialisation	712210C
• Etudier l'aménagement de la zone AUD en bordure de la rue Jules Ferry à Wattignies	1/2		Wattignies	En initialisation	712211C
Economie					
• Accompagner les projets de développement de la porte de Burgault	2	1	Seclin	En étude	713101C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Economie (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les projets de développement de la porte du parc de la Deûle 	2	1	Emmerin	En étude	713102C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les projets de développement de la zone du Courbillon 	2	1	Vendeville	En étude	713103C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les projets de développement de Green Center 	2	1	Seclin	Action soldée	713104C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la zone d'activité de Vendeville (aménageur : CCI – parc identifié) 	1	1	Vendeville, Lesquin, Fâches-Thumesnil	En procédure	713106C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager le secteur sud-ouest d'Eurasanté (parc identifié) 	1	1	Loos, Wattignies	En étude	713107C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la zone d'activité de Lesquin - Sainghin-en-Mélantois - Fretin (extension) - parc identifié 	1	1	Lesquin, Fretin	En procédure	713108C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la zone d'activité de Pic au vent (aménageur : CCI – parc identifié) 	1	1	Vendeville, Lesquin, Fâches-Thumesnil, Templemars	En procédure	713109C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la zone d'activité de Seclin A1 Est (parc identifié) 	1	1	Seclin, Templemars	En procédure	713110C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la zone d'activité du Site Elidis (parc identifié) 	1	1	Fâches-Thumesnil	En exécution	713111C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la zone d'activité du Boulevard de Tournai (site Eiffage- parc identifié) 	1	1	Lezennes	En exécution	713112C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la zone d'activité de la Borne de l'Espoir (parc identifié) 	1	1	Lezennes	En procédure	713113C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la zone d'activité de la Ferrière (parc identifié) 	2	1	Wattignies	En étude	713114C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier l'aménagement du Champ du haut moulin (nouveau site potentiel) 	1/2	2	Ronchin	En initialisation	713115C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la zone d'activité de Zone de l'Epinette - extension (futur échangeur – nouveau site potentiel) 	1	2	Seclin, Templemars	En initialisation	713116C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le développement du projet Oxylane 	2	1	Lesquin	En exécution	713117C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'extension d'Atos 	2	1	Noyelles-lez-Seclin	En exécution	713118C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Economie (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'aménagement des anciens ateliers SNCF (Btwin) 	2	1	Ronchin	En initialisation	713119C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'accessibilité de RMN 	2		Fretin	En procédure	713120C
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le développement d'une offre nouvelle immobilière sur le site Guermontprez 	2	2	Fâches-Thumesnil	En initialisation	713121C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager le parc dédié à la filière biologie – santé - nutrition : pôle d'excellence Eurasanté 	1	1	Lille, Loos, Wattignies	En exécution	713201C
<ul style="list-style-type: none"> Développer des sites dédiés aux éco-activités : Selnor 	1	1	Lesquin	Action soldée	713203C
Transports et Déplacement					
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des micro-PDU sur Wattignies, Fâches-Thumesnil, Ronchin et Templemars 	1	1	Wattignies, Fâches-Thumesnil, Ronchin, Templemars	En procédure	714101C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un pôle d'échanges sur la gare de Seclin 	1	1	Seclin	En procédure	714201C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un parc relais sur la gare de Lesquin 	1	1	Lesquin	En procédure	714202C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier la réalisation d'un pôle d'échanges sur les gares de Ronchin 	1	2	Ronchin	En initialisation	714203C
<ul style="list-style-type: none"> Remettre en service l'arrêt ferroviaire à l'ancienne gare du Champ du chêne à Ronchin 	1		Ronchin	En initialisation	714204C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier la réalisation d'un parc de stationnement sur les carrières Ramery dans le cadre du renforcement de l'offre métro 	1	1	Emmerin, Loos	En initialisation	714205C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier la possibilité de réaliser une section tramway sur les voies désaffectées entre la gare de Seclin et la zone industrielle de Seclin 	1	2	Seclin	En étude	714302C
<ul style="list-style-type: none"> Prolonger la ligne 1 du métro sur le site d'Eurasanté 	1	1	Lille, Loos	En étude	714304C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement (suite)					
• Réaliser une LAHNS Lille Loos Haubourdin	1	1	Loos, Emmerin	En étude	714305C
• Réaliser une LAHNS Lille Loos Wattignies	1	1	Loos, Wattignies	Action soldée	714306C
• Réaliser une LAHNS Lille Seclin	1	2	Lille, Loos, Wattignies, Templemars, Seclin	En étude	714307C
• Réaliser une LAHNS Lille Ronchin	1	1	Ronchin	Action soldée	714308C
• Etudier le prolongement LAHNS Lille Ronchin	1	1	Ronchin, Fâches-Thumesnil, Lesquin, Vendeville	Action soldée	714309C
• Etudier le prolongement LAHNS Lille Ronchin sur la plaine Oxyane	1	2	Lesquin	En initialisation	714310C
• Renforcer l'offre des transports en commun en prenant en compte les usagers venant du sud de l'arrondissement	1	2	Houplin-Ancoisne	En procédure	714311C
• Améliorer les fréquences des bus sur la commune de Fretin	1	2	Fretin	En procédure	714312C
• Envisager des liaisons transversales sur la couronne sud (Vendeville - Templemars - Wattignies)	1	2	Vendeville, Templemars-Wattignies	En étude	714313C
• Réaliser un cheminement piétonnier autour des champs captants en le reliant à l'espace des Périseaux	1/2	2	Wattignies	En étude	714401C
• Réaliser des liaisons entre les chemins de randonnée et le chemin de captage longeant le canal de Seclin	1/2	2	Houplin-Ancoisne	En procédure	714402C
• Réaliser des cheminements piétonniers et voyettes en ville	1/2	2	Vendeville	En étude	714403C
• Installer un stationnement vélo Gare de Ronchin	1/2	1	Ronchin	En exécution	714404C
• Installer un stationnement vélo Gare de Templemars	1/2	1	Templemars	En étude	714405C
• Installer un stationnement vélo Gare de Lesquin	1/2	1	Lesquin	Action soldée	714406C
• Implanter une station "Vélopole" à Lesquin	1	1	Lesquin	En initialisation	714407C
• Implanter une station "Vélopole" à Ronchin	1	1	Ronchin, Fâches-Thumesnil	En étude	714408C

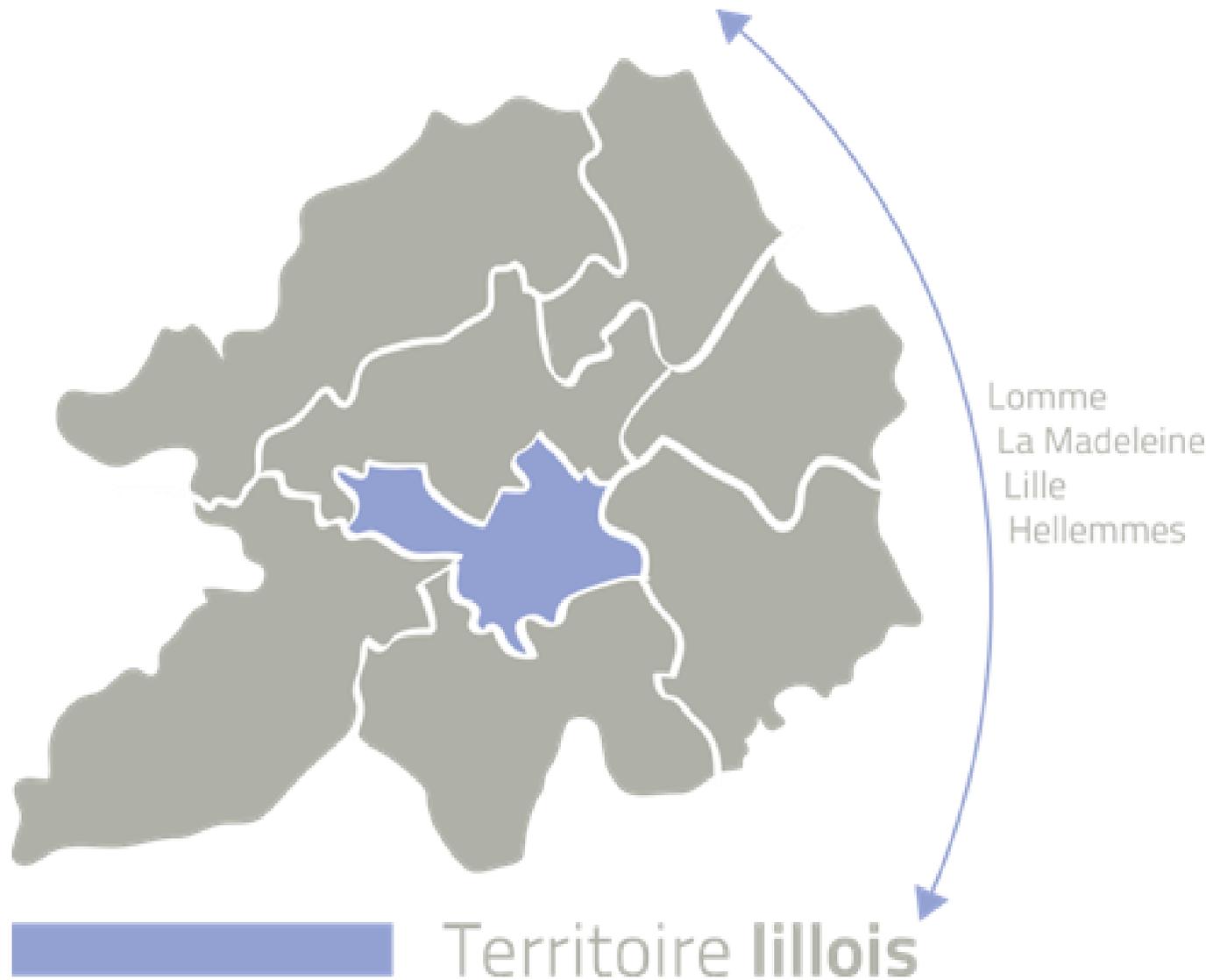
1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement (suite)					
• Engager la réflexion sur l'intérêt d'un pôle "Jappe - Geslot/ gares de Ronchin"	1	2	Ronchin, Fâches-Thumesnil	En initialisation	714409C
• Améliorer l'accessibilité de la borne de l'Espoir	1	1	Ronchin, Lesquin, Lezennes	Action soldée	714507C
• Favoriser les cheminements piétons au sein des communes	1/2	1	Vendeville, Lesquin, Templemars, Ronchin	En étude	714509C
• Réaliser la continuité des itinéraires cyclables (rupture sur 150m sur le projet de réfection de la RD 952)	1		Emmerin	En procédure	714510C
• Requalifier en dénivellant le passage à niveau « République » à Loos	1/2	1	Loos	En étude	714511C
• Désenclaver la zone du Hellu par un ouvrage d'art (pont du Hellu)	1	1	Lezennes, Ronchin	En étude	714512C
• Développer l'accessibilité des jardins Mosaïc par voie fluviale	1/2	1	Houplin-Ancoisne	En étude	714601C
• Créer une liaison fluviale "Seclin - Houplin Ancoisne"	1/2	2	Seclin, Houplin-Ancoisne	En initialisation	714602C
• Diminuer la circulation des poids-lourds en centre-ville de Loos	1/2		Loos	En étude	714603C
• Etudier la réalisation d'un parking car pour les pèlerinages à Sainte-Rita	1/2		Vendeville	En étude	714604C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la requalification de l'hôpital de Loos 	2		Loos	En exécution	721101C
Espaces naturels					
<ul style="list-style-type: none"> Aménager le parc de la Deûle sur les carrières de Loos - Haubourdin (150 ha) 	1/2	1	Loos	En initialisation	722102C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager l'entrée du canal de Seclin notamment par la requalification de l'emprise de la friche Unéal et du parc de la Ramie 	2	1	Seclin	En exécution	722103C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un restaurant à Mosaïc 	1/2	2	Houplin-Ancoisne	En étude	722104C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser de nouveaux jardins à Mosaïc 	1	1	Houplin-Ancoisne	En exécution	722105C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'aménagement de la plaine des Périseaux 	1/2	1	Fâches-Thumesnil, Wattignies, Templemars, Vendeville	En exécution	722107C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les espaces naturels prolongeant le Grand stade, notamment autour du golf de Ronchin 	1	2	Ronchin, Lezennes	En étude	722201C
<ul style="list-style-type: none"> Garantir la protection des marais de la Deûle (phase 2) 	1/2	1	Emmerin	En exécution	722301C
<ul style="list-style-type: none"> Garantir la protection des marais de Fretin (phase 3) 	1/2	1	Fretin	En procédure	722302C
Ecologie urbaine					
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une déchetterie 	1	1	Seclin	En exécution	723101C
<ul style="list-style-type: none"> Acquérir et aménager le site de la Platière 	1	1	Emmerin, Haubourdin	En procédure	724102C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Ecologie urbaine (suite)					
• Renouveler les usines de production	1	1	Sainghin-en-Weppes, Watrelos, Roubaix, Tourcoing, Emmerin	En procédure	724103C
• Végétaliser la Becque (Wattignies – Noyelles-lez-Seclin – Houplin-Ancoisne)		1	Wattignies, Noyelles-lez-Seclin, Houplin-Ancoisne	En initialisation	724201C
• Aménager la gestion des temps de pluie : bassin des Voyettes	1	1	Lesquin	En procédure	724301C
• Aménager la gestion des temps de pluie : bassin de l'Epée	1	1	Ronchin	En exécution	724302C

3. Renforcer l'identité des territoires et les réunir dans un projet métropolitain, l'art de vivre ensemble : « l'esprit Lille Métropole »	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Culture					
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement des Arcades dans le cadre de l'accueil du tremplin musical « Tour de Chauffe » 	2	1	Fâches-Thumesnil	En exécution	731002C
<ul style="list-style-type: none"> Etudier les possibilités d'aménagement de l'hôpital Marguerite de Flandres en pôle culturel pour la couronne sud 			Seclin	En exécution	731003C
Sports					
<ul style="list-style-type: none"> Spécialiser la destination des piscines de Ronchin et Fâches-Thumesnil. (Ronchin : Public - Fâches-Thumesnil : Scolaire) 	2	1	Fâches-Thumesnil, Ronchin	En procédure	732001C
<ul style="list-style-type: none"> Créer un complexe sportif intercommunal 	2		Emmerin, Noyelles-lez-Seclin, Houplin-Ancoisne	En étude	732002C
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement du golf intercommunal à Ronchin 	2		Ronchin, Lesquin, Lezennes, Lille	En étude	732003C
<ul style="list-style-type: none"> Réaménager la piscine de Ronchin 	2	1	Ronchin	En procédure	732004C
<ul style="list-style-type: none"> Réaménager la piscine de Fâches-Thumesnil 	2	1	Fâches-Thumesnil	En exécution	732005C
<ul style="list-style-type: none"> Réaménager la piscine de Wattignies 	2	1	Wattignies	En étude	732006C
<ul style="list-style-type: none"> Réaménager la piscine de Seclin 	2	1	Seclin	En exécution	732007C
<ul style="list-style-type: none"> Piscine de Loos 	2	1		En procédure	732008C

Etat d'avancement du **contrat de territoire lillois**



- **Les moteurs de développement des communes du territoire lillois..... 207**
- **Le bilan d'étape sur les actions du contrat de territoire 208**
 - > L'état d'avancement **global** des actions sur le territoire lillois 209
 - > Les **actions marquantes** depuis le 5 février 2010 210
 - > Les points de **vigilance** 215
- **Les tableaux d'avancement des actions du contrat de territoire 218**
 - > Le tableau des actions de dimension **territoriale** 219
 - > Le tableau des actions de dimension **communale** 229

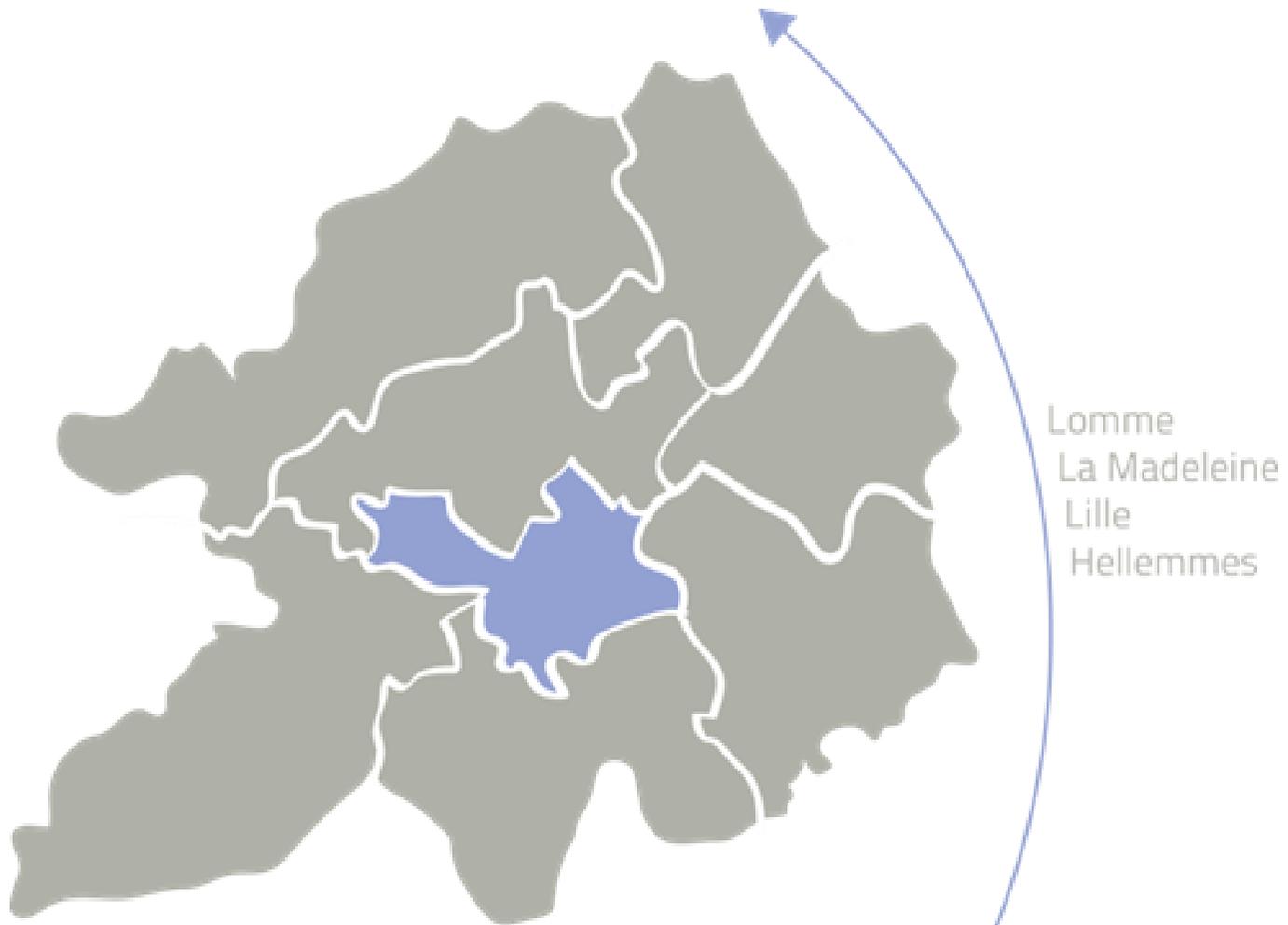
Les moteurs de développement des communes du territoire lillois

L'élaboration des contrats de territoire a initié une nouvelle gouvernance avec pour objectif de renforcer la qualité de dialogue entre Lille Métropole et les communes. Les moteurs de développement sont le fruit de cette réflexion collective : ils mettent en lumière les thématiques communes et les problématiques spécifiques pour chaque territoire.

La version complète des moteurs de développement du territoire est à retrouver dans le document annexé à la délibération cadre du 5 février 2010. Voici, pour rappel, quelques repères des moteurs de développement issus du contrat de territoire lillois.

Repères

- Prendre en compte l'échelle des quartiers et leur mixité dans les choix d'aménagement du territoire
- Répondre à un déficit en matière de logement, notamment sociaux, en saisissant les opportunités liées à la mutabilité de certains sites industriels.
- Maintenir une activité industrielle pour veiller à la mixité sociale sur le territoire.
- Accompagner le rayonnement du territoire en préservant la qualité dans la conception de l'espace public.
- Valoriser la place de l'eau dans la ville.
- Favoriser la création de commerces de proximité pour préserver le lien social dans les quartiers.
- Développer des alternatives à l'automobile en privilégiant le développement de la part multimodale et des modes doux.
- Capitaliser sur la richesse du tissu associatif en fédérant les habitants autour de grands événements.



Lomme
La Madeleine
Lille
Hellemmes

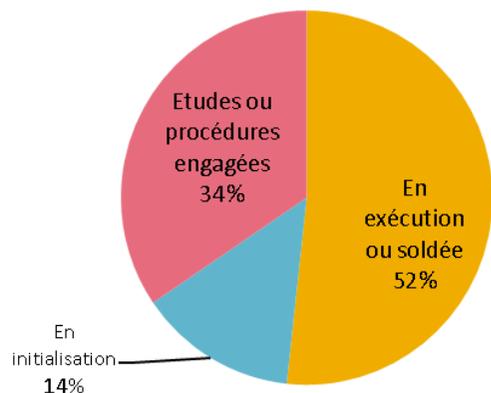


Le bilan d'étape sur les actions du contrat de territoire

L'état d'avancement **global** des actions sur le territoire lillois

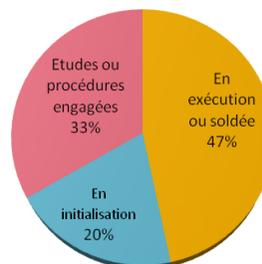
Bilan d'étape en novembre 2013

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 1



86% des actions inscrites en priorité 1 volet 1 sont soit en étude, en procédure, en exécution ou soldées

Etat d'avancement des actions de priorité 1 volet 2



Chiffres clés du territoire

- > 86% des actions de volet 1, priorité 1 sont au minimum en étude (74% en octobre 2013)
- > 126 actions sont inscrites au sein du contrat de territoire
- > 58 actions du contrat de territoire sont inscrites en priorité 1 / volet 1
- > 15 actions sont inscrites en priorité 1 / volet 2
- > 23 actions sont inscrites en priorité 2 / volet 1
- > 2 actions sont inscrites en priorité 2 / volet 2
- > 46 actions sont actuellement en exécution ou soldées (37 actions en octobre 2012)

Cadre méthodologique

Les actions identifiées dans les contrats de territoire ont fait l'objet d'une priorisation : les actions inscrites en **priorité 1** ont pour objectif d'être réalisées ou engagées au travers d'études durant le mandat.

Pour compléter cette exigence, 3 modes d'intervention ont été définis :

- > volet 1 : les actions d'initiative communautaire ;
- > volet 2 : les actions d'initiative communale ;
- > volet 3 : les actions de mutualisation.

Afin de mesurer l'évolution des actions, un suivi de leur avancement a été mis en place. Sont distinguées :

- > les actions en cours d'**initialisation**;
- > les actions pour lesquelles la **phase d'étude ou de procédure** est actuellement engagée – ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1 ;
- > les actions **en cours d'exécution ou soldées** - ces actions remplissent l'engagement de priorisation 1.

Les actions marquantes depuis le 5 février 2010

Une réponse forte apportée aux enjeux d'habitat et de rénovation urbaine

Sur le territoire lillois, la production de logements est un enjeu essentiel pour répondre à la croissance de la population observée ces dernières années dans un contexte de pénurie des emprises foncières libres ou mutables.

Plus de 1 500 logements neufs par an ont été construits entre 2008 et 2013 sur le territoire, soit une production consolidée de logements de plus 12 000 depuis 2008 conformément aux objectifs retenus par le PLH 1. Cette dynamique est à mettre en perspective avec la production soutenue de logements sociaux (hors ANRU) avec par exemple 305 logements financés en moyenne par an.

Ces objectifs quantitatifs sont complétés par des enjeux qualitatifs d'amélioration du parc de logements et plus généralement de la qualité de vie dans tous les quartiers.

Les sites **Portes de Valenciennes et Arras Europe** reflètent ces ambitions. Ces deux programmes d'aménagement comportent des programmes de diversification de l'habitat, de requalification des espaces publics, de développement et de renforcement du réseau d'équipements publics. Les premiers travaux d'aménagement et de construction ont démarré fin 2011 et se poursuivent.

Parallèlement, le territoire lillois s'est engagé dans un vaste programme de requalification de l'habitat ancien et insalubre. Par exemple, chaque année, plus de 230 logements sur le lillois sont réhabilités. Des actions menées dans les quartiers tels que **Fives, Wazemmes, Moulins, Faubourg des postes** sont en cours et sont cofinancées par l'ANRU et l'ANAH. Afin de mieux gérer cet enjeu, la réhabilitation d'une partie des quartiers anciens a été attribuée à la SPLA « Fabrique des quartiers » qui pilote l'ensemble des travaux avec les bailleurs ou occupants.

Les études prévues en début de mandat sur les quartiers comme **le Marais, Délivrance, et la Mitterrie à Lomme, les Deux Portes ou Fives**

Cail Babcock à Lille Sud, ou encore le quartier St Charles à La Madeleine, ont été lancées et pour certaines achevées.

L'ensemble de ces réalisations s'articulent autour d'une démarche de gestion urbaine de proximité (GUP) en associant les habitants et en coordonnant l'ensemble des acteurs professionnels intervenant sur le territoire.

Mise en place d'une offre de déplacement privilégiant la part multimodale et les modes doux

Les contraintes liées à la centralité du territoire lillois, à sa superficie restreinte nécessitent un renforcement de ses liens avec les communes de la première couronne. **Améliorer le maillage du territoire** a été une priorité des contrats de territoire. Elle s'est illustrée à travers une meilleure organisation des transports collectifs, le développement des modes doux et plus globalement, la mise en œuvre de toutes les solutions alternatives à la voiture.

A ce titre, la poursuite du **plan bus** mis en place par Lille Métropole est une réponse adaptée aux enjeux liés à la gestion des flux périurbains ainsi qu'au contournement du centre ville de **Lille**. La mise en place **des axes traversant Nord-Sud et Est-Ouest** (lianes 2 et 60), de nouvelles **liaisons inter quartiers**, une augmentation des fréquences sur **la Corolle**, des navettes de proximité comme **la citadine** ainsi que **la navette du vieux Lille** témoignent d'un maillage renforcé.

En outre, l'inauguration du **V'lille** en septembre 2011 et son déploiement sur le territoire lillois a été un succès. En effet, avec 1 000 vélos en libre service et 3 000 vélos en location longue durée et 110 stations, cette nouveauté s'est imposée dans les comportements. Le taux de rotation, 7 en moyenne par jours, s'avère conforme aux estimations. Il encourage les **solutions alternatives** à la voiture. **Cette offre sera complétée par 6 garages à vélos répartis sur Lomme, Lille, Hellemmes et La Madeleine.**

En 2012 et 2013 Lille Métropole a organisé des **comités de lignes de bus** sur l'ensemble des lignes présentes sur le territoire ainsi que des comités v'lille afin de mesurer l'évolution du réseau. Ces comités sont dans le futur amenés à être organisés 2 fois par an.

La création par la SNCF en 2010 d'un **parc de stationnement vélo** de 410 places au sein de la gare Lille Flandres contribue à favoriser l'utilisation des modes doux et l'intermodalité.

Pour compléter ces actions, des études ont démarré sur les futurs aménagements cyclables (réseau primaire puis secondaire) en vue d'un nouveau plan vélo vers « **une métropole cyclable** » à mettre en œuvre à l'horizon 2020.

Les études « tram-train » ont été lancées et des options de tracés ont été analysées. Le report sine die de ce projet ne doit pas faire oublier les initiatives concrètes à plus petite échelle et sources d'innovation comme **le covoiturage**. Ces projets constituent des avancées déterminantes vers **une réorganisation de l'offre globale des transports** souhaitée par les élus du territoire.

Par ailleurs, d'autres formes de transport intégrées comme l'intégration tarifaire avec le TER viennent s'ajouter (carte Pass Pass). Dans un premier temps les usagers Transpole en bénéficient via le dispositif « Rythmo ».

L'inauguration du nouveau tramway inauguré en septembre 2013 ainsi que le début des travaux en vue du doublement des rames sur la ligne 1 du métro démontrent une fois de plus la nécessité d'entretenir et de moderniser les moyens de transports et infrastructures sur le territoire.

Enfin, la réalisation du tronçon lillois et **principalement rue Scrive à la Madeleine** de la **LINO Nord** permet **de hiérarchiser la circulation sur le territoire**, de desservir la nouvelle déchetterie métropolitaine, la future zone d'activité solidaire, et des sites de renouvellement urbain sur lesquels des projets de redéploiement économique sont en cours comme les **sites St Charles et Rhodia**.

Les anciens sites industriels trouvent une deuxième vie dans leur reconversion en quartiers mixtes

La reconversion du foncier entamée par le territoire accompagne progressivement la recherche de nouvelles vocations sur certains sites. Par exemple, la réhabilitation du bâtiment Le Blanc Lafon témoignait déjà en 2008 du souci de donner un second souffle aux anciens sites industriels. Cette intuition se poursuit à travers d'autres projets.

Ainsi, **la ville d'Hellemmes** a réalisé un important programme immobilier sur l'ancien site de **la filature**. Sur plus de 40 000 m², se dresse un ensemble de bâtiments, témoin de l'activité textile de la ville. Dans ce **programme immobilier neuf de 300 logements**, on trouve une vraie vie de quartier avec notamment un lieu d'accueil pour la petite enfance, une médiathèque de plus de 1 500 m², un parc arboré, une maison de santé, un lieu pour les personnes âgées, des commerces de proximité.

Autre projet majeur, **Fives Cail Babcock** et son intégration au tissu urbain existant (25 ha), prévoit la construction d'un lycée hôtelier, d'une piscine intercommunale, de la Bourse du travail, d'un hôtel d'entreprises, de 850 logements neufs, de commerces et services de proximité. La Soreli a été désignée concessionnaire en fin d'année 2011. Elle prévoit de mener des études stratégiques pour la mise en exécution du projet. Le démarrage des travaux est prévu fin 2013.

A plus long terme, l'aménagement de l'ancien site de la **Gare Saint Sauveur** prévu pour le prochain mandat fait l'objet depuis 2012 d'études de faisabilité destinées à dimensionner le futur projet en veillant à la mixité. La valorisation de cette opportunité foncière de 21 hectares en pleine zone urbaine dense a pour ambition de créer une nouvelle centralité et de relier les quartiers limitrophes (Moulins etc ...) au centre historique de **Lille**. L'utilisation des halles en équipement culturel a déjà permis de consacrer cet espace.

Le secteur des Deux Portes, constitué en grande partie d'anciens terrains ferroviaires, est également une opportunité pour accueillir des activités nécessitant des surfaces importantes – en cela il complète le projet de rénovation urbaine de Lille-Sud où les programmations de logements et d'équipements avaient été priorisées. La requalification de la rue de Marquillies et des rues Courtois et Abélard pose un nouveau

cadre d'espaces publics dans lequel les investisseurs privés pourront développer leurs nouveaux projets (Lillénium, Essensole, Campus des Métiers).

De plus, la Ville de Lomme à travers le **site stratégique « Multilom »**, dédié aux activités logistiques jouxtant la plateforme multimodale « délivrance » porte l'ambition de sa reconversion. En effet, une étude conjointe de programmation et d'aménagement Ville et Lille Métropole confirme les potentialités de ce site. Il permettra de tisser des liens entre les quartiers. Une programmation générale a été déclinée prévoyant la création de 550 logements et des espaces publics.

Enfin, mentionnons les réflexions urbaines engagées sur le site **St Charles à La Madeleine** via un master plan sur ce secteur courant 2010. Il est prévu environ 420 logements, 800 emplois, une zone artisanale, une zone d'activité solidaire. L'intermodalité est aussi au cœur des réflexions-avec le **point d'échange** que constitue **la gare de La Madeleine avec la Lino et le tram train**. Une modification du PLU sur la zone Friche SNCF a eu lieu. Elle a pour objectif de lever la trame ferroviaire et de modifier le zonage.

Les pôles d'excellence, moteurs du développement économique et du rayonnement du territoire

Le territoire lillois bénéficie de plusieurs pôles d'excellence thématiques. Ceux-ci dynamisent l'économie et le rayonnement sur le territoire de Lille métropole. Cette spécialisation reflète la volonté communautaire d'accompagner les entreprises à innover au travers de pôles de compétitivité.

Place « tertiaire » incontournable de Lille Métropole de plus de 130 hectares, le **Quartier Euralille** après avoir réussi sa croissance (phases 1, 2 et Porte de Valenciennes) prépare sa troisième phase d'expansion. Avec déjà plus de 14000 emplois et autant de surfaces commercialisées, le développement du projet Euralille 3 porté par la SPL Euralille vers d'autres quartiers aux franges de la Ville de Lille (**Coubertin, Gare St Sauveur...**) devra prendre en compte plus que jamais les problématiques de la cohabitation entre les fonctions logements et économie. Il devra aussi intégrer dans ses propositions d'aménagement les principes de la ville intense.

Sur 100 hectares, le site d'**Euratechnologies**, et son nouveau centre urbain « les rives de la Haute Deûle » labélisé EcoQuartier est devenu un site majeur d'investissement pour les 20 ans à venir. Près de 130 entreprises TIC sont implantées, près de 300 logements sont déjà sortis de terre et ont été livrés. Ils devraient être suivis, dans les mois à venir par 800 autres. D'ici 2025, ce nouveau quartier né du passé textile de ce territoire à cheval sur **Lille et Lomme** devrait accueillir 1 800 habitations. Le site d'Euratechnologies accueille déjà près de 2 100 emplois.

Situé sur 300 hectares dédiés aux activités de pointe « biologie santé » le site d'excellence **Eurasanté** a connu un développement sans précédent. Plus 30 000 intervenants fréquentent les installations. Plus de 143 entreprises se sont installées et 2 600 emplois ont été créés. Une troisième phase de développement est à venir avec plus de 5 000 emplois à accueillir sur plus de 25 hectares, déjà commercialisés à hauteur de 75%.

Cependant, le développement économique ne doit pas se limiter au secteur tertiaire. En effet, le développement urbain dépend aussi de la qualité de son infrastructure logistique. **Le Marché d'Intérêt National de Lomme** en est un exemple. Afin de renforcer sa compétitivité et de respecter des normes de qualité européennes, le MIN est dans une phase de repositionnement stratégique qui s'accompagne d'une démarche de diversification et de travaux de modernisation. Chaque année, 186 000 tonnes de produits y sont commercialisées, le plaçant 1^{er} Marché de Province après Rungis, parmi les 19 Marchés de Gros de France. Le Marché de gros est membre fondateur avec Ports de Lille notamment d'un GIE, intitulé Centre Multimodal de Distribution Urbaine, constitué en mars 2012. Ce projet vise à organiser les livraisons en centre ville par véhicules propres des commerçants tout en prenant en compte la reverse logistique. La zone annexe du MIN, la ZAMIN, était à l'origine destinée à des entreprises de demi gros. Ce foncier pourrait permettre de renforcer le pôle logistique alimentaire dans les années à venir et constituer au bord de la Métropole une base « circuits courts ». Enfin le Marché de gros-Lille a obtenu fin 2011, le 1^{er} prix mondial de la sécurité alimentaire pour le partenariat mis en place avec l'Institut Pasteur de Lille.

Enfin, le **secteur Ports de Lille** pointe parmi les plus importants ports intérieurs français. Il se présente comme un ensemble multi-sites et multi-fonctions. Il offre aux entreprises une large palette de prestations en logistique, en transport multimodal. Avec un trafic total de **7 581 056**

tonnes, tous sites et modes confondus, l'année 2012 se place parmi les bons millésimes. En dépit, d'une conjoncture peu porteuse, l'activité est demeurée soutenue. Site d'excellence, il est en voie d'être réaménagé. L'activité portuaire serait concentrée et renforcée vers le sud (notamment avec les activités BTP, conteneurs et logistique urbaine) où de nouvelles offres de service seront proposées : implantation de Chronopost, services de distribution urbaine avec le CMDU, nouveau pôle tertiaire pour les services portuaire.

La qualité des espaces publics, une réponse aux enjeux de rayonnement du territoire

Compte tenu de sa centralité, le territoire est confronté à des enjeux d'image et de rayonnement. La qualité des projets urbains développés entre autres pour les espaces publics reste essentielle pour sa mise en valeur.

Le développement des espaces verts et l'amélioration du maillage entre quartiers se poursuivent au travers de projets de grande ampleur voire stratégiques comme le réaménagement **du champ de Mars à Lille** (9 hectares). Afin d'intégrer les différentes dimensions du projet, Lille Métropole a mené des études de faisabilité ainsi qu'une modification du PLU. Le démarrage des travaux est prévu pour 2014. La participation de Lille Métropole est à la hauteur de l'enjeu du projet, devenu stratégique car au-delà c'est l'ensemble du projet de la citadelle qui sera concerné et notamment l'avenir du Zoo, ainsi que la future plaine des sports.

De nombreux travaux d'espaces publics visant à améliorer la qualité de vie des citoyens et accompagner les projets de renouvellement urbain ont eu lieu ou sont en cours sur le territoire. On note pour les plus emblématiques d'entre eux les aménagements des quais proches de Rives de la Haute Deûle-EuraTechnologies, l'avenue de Dunkerque, le pont Jules Guesde, la place Beaulieu à **Lomme**, la place Jean Baptiste-Lebas, la place Général de Gaulle avec la création d'un zone de rencontre, la place de Fives le Boulevard Louis XIV les rues Marquillies, Abélard et Courtois à **Lille sud** ou encore les travaux de maintenance sur les grands boulevards Lillois (Pentagone), le quartier Berkem ou la rue Scrive à **La Madeleine** et enfin, le quartier de l'épine à venir à **Hellemmes**.

Les engagements sur les voiries de proximité ont été majoritairement tenus en dépit d'un exercice de priorisation financière nécessaire en cours de mandat, de façon à répondre aux besoins des voiries et des trottoirs demandant un traitement d'urgence.

Enfin, la politique métropolitaine ambitieuse portée par « le plan bleu » de valorisation de la place des nombreux canaux, positionne clairement l'eau dans la ville comme vecteur de régénération et de développement urbain. L'étude stratégique d'aménagement « plan bleu » lancée en août 2010 identifie trois secteurs **le bras de Canteleu et la gare d'eau de Lomme, puis le quai du Wault et la moyenne Deûle, et enfin, le bras de la Deûle et l'avenue du Peuple Belge.** L'eau devient ainsi un élément essentiel d'aménagement du territoire.

Dans l'attente des réalisations, le travail mené avec le Port sur sa reconfiguration spatiale ouvre la possibilité d'un projet ambitieux de développement urbain dans sa partie Nord. Un protocole d'accord sera signé fin 2013 entre Lille métropole, la **ville de Lille**, VNF et la CCI pour fixer les modalités de réalisation de ce grand projet qui offrira à la métropole son premier quartier dense en bord à quai ("docks") et confortera la polarité de tourisme et de loisirs de la Citadelle.

Maintien de l'excellence à travers ses équipements

Le territoire bénéficie d'une large couverture en équipements sportifs de haut niveau souvent anciens et saturés devant régulièrement faire l'objet de travaux de modernisation. A travers le second « plan piscine » adopté par Lille Métropole, l'objectif de moderniser certaines installations sportives sur le territoire se poursuit. En effet, **la piscine de La Madeleine** rénovée, associée à celle partielle de la piscine **Marx Dormoy à Lille** permettent au territoire d'offrir plus de créneaux sans toutefois parvenir à limiter la saturation des équipements sportifs. D'autres piscines du territoire sont concernées par des rénovations comme celles de Lille Sud en construction ou celle d'**Hellemmes** dans l'attente de la future **piscine** du projet **Fives Cail Babcock**. Enfin, le développement en cours des Deux Portes devrait permettre à la ville de conforter la programmation sportive du secteur (installation du site Essenseole, extension de la halle de glisse, palais des sports...).

Le territoire est par ailleurs doté de nombreux et importants équipements pour le traitement des résidus urbains. Les déchetteries lilloises restent souvent saturées malgré des aménagements conséquents. Le territoire doit conjuguer le souci du maintien d'un niveau élevé d'équipement et la nécessaire intégration de la gestion des déchets lors de la conception des projets urbains. Cette dimension est renforcée et bien prise en compte sur le territoire, notamment au travers de la création de la **déchetterie de La Madeleine** inaugurée en **2011**. Proche du futur « nouveau quartier St Charles », point important sur le tracé de la future Lino nord, ce projet est aussi à mettre en perspective avec le **projet de ressourcerie** prévue dans la zone d'activité économique solidaire et durable. Cette déchetterie va soulager le réseau existant des déchetteries et permettre un meilleur maillage. La mise en place d'un nouveau **schéma de collecte des encombrants** devrait rapidement favoriser une montée en puissance de cet équipement.

Cette forte volonté de valoriser le territoire s'accompagne aussi d'actions phares sur le traitement du cycle de l'eau. On retiendra les importants travaux de construction du **bassin des bateliers** ainsi que la reconstruction d'un poste de refoulement à Lille en lien avec la nouvelle **station d'épuration de Marquette** inaugurée en février 2013.

La richesse du tissu associatif fédère les habitants autour de grands événements

Le territoire lillois s'appuie fortement sur son réseau d'équipements culturels pour l'aménagement de son territoire; grands équipements uniques au rayonnement national (Palais des Beaux Arts, Tri postal, St Sauveur, ...) et pôles de rayonnement métropolitain dans les quartiers (réseau maisons folies, ...). Cette offre permanente mise en résonance avec de grands événements comme Lille 2004 perdure activement à travers les nombreuses associations du territoire notamment sur le projet Lille 3000. En effet, cette opération culturelle et son rayonnement sur tout le territoire a connu un fort succès populaire. Elle a surtout permis de développer 109 actions culturelles collectives et créer une circulation entre les quartiers lillois grâce au couplage des quartiers. Elle a permis de rendre « Fantastic » plus proche des habitants et de valoriser les savoir-faire de 67 associations locales complémentaires aux éléments artistiques apportés par Lille 3000.

Les points de **vigilance**

Continuer à adapter la qualité des espaces publics pour mieux répondre aux enjeux de rayonnement

Le territoire lillois s'affirme comme le vecteur majeur du processus de métropolisation. Construit sur les fonctions de capitale régionale, ce territoire central souffre cependant d'un dimensionnement insuffisant qui ne lui permet pas d'absorber les difficultés inhérentes à cette centralité.

Ainsi, les pressions sont fortes notamment sur la voirie et sur certains équipements lillois qui sont utilisés régulièrement par l'ensemble des Métropolitains.

L'intégration de la voirie dans les contrats de territoire a été l'occasion de mesurer les contraintes qui s'exercent dans ce domaine sur le territoire lillois. L'enjeu pour Lille Métropole est d'aider ce territoire à maintenir des espaces publics de qualité et en bon état face aux charges d'usages et de centralité.

Les investissements en matière de voirie sur la **ville de Lille** et sur l'ensemble du territoire lillois ont permis de répondre favorablement mais trop ponctuellement aux enjeux du territoire. En effet, de nombreux secteurs importants doivent faire l'objet de prise en charge comme le secteur sauvegardé du vieux-lille, les places telles que Rihour, Schuman ou Louise de Bettignies, celle du Concert, la rue Nationale, la zone de rues piétonnes sur **Lille, le centre ville de Lomme, le quartier de l'Épine à Hellemmes ou St Charles à La Madeleine.**

Globalement la qualité des voiries du territoire lillois se détériore rapidement avec aujourd'hui la nécessité de réaliser un entretien lourd des structures et plus seulement de surface.

La future programmation prévue par Lille Métropole et les services des communes du territoire permettra d'envisager principalement la réfection des tapis, des chaussées trottoirs et des secteurs pavés.

Une réflexion interne doit être menée à Lille Métropole afin de réaliser un diagnostic sur ces charges de centralité que connaissent notamment les

communes ayant un rayonnement métropolitain. Elle permettra à terme de mieux définir des critères d'éligibilité. Lille Métropole à travers ses compétences, tient déjà compte des contraintes liées à ces charges de centralité sur des projets majeurs pour le territoire comme celui de la Citadelle ou plus précisément à travers la rénovation du champ Mars dont elle a la maîtrise d'œuvre ou encore celle du Pentagone.

Poursuivre la prise en charge des besoins des entreprises dans les projets d'aménagement urbains

Le dynamisme des politiques d'aménagement de Lille Métropole et des communes qui la composent (Ville Renouvelée, PLH, Pôles d'excellence, etc.) impacte le tissu économique du territoire lillois, notamment en son cœur fortement marqué par son histoire industrielle.

La majorité des orientations d'aménagement engagées favorisent la mutation d'emprises artisanales et industrielles en habitat, espaces publics, activités tertiaires et commerce de détail. Si ces choix se justifient au regard de critères fiscaux, politiques et financiers, il reste primordial de se donner les moyens de préserver l'artisanat, l'industrie et la logistique, pour éviter d'engendrer des risques économiques et sociaux d'ordre structurel pour la Métropole et ses territoires.

Le phénomène de désindustrialisation devient particulièrement préoccupant en métropole lilloise, les mutations d'emprises industrielles impliquent concrètement des délocalisations nombreuses et coûteuses pour la collectivité, particulièrement préjudiciables aux acteurs économiques déjà affectés par la crise et risquant de se répercuter sur l'emploi (notamment pour les emplois les moins qualifiés), ainsi que sur les flux de circulation des personnes et des biens.

Ce processus est encore plus prégnant sur le territoire lillois où de nombreux sites en mutation nécessitent souvent la relocalisation des entreprises présentes.

Ainsi en janvier 2012, on recensait plus d'une trentaine d'établissements devant faire l'objet d'une relocalisation (procédures dites « amiables » en

cours ou envisagées¹⁶). Ces entreprises artisanales, industrielles et commerciales, s'étendent sur plus de 10 hectares et emploient plus de 900 salariés qui seront amenés à changer de lieu de travail. A ce jour, seules 6 solutions de relocalisation ont pu être identifiées (dont seulement 4 sont en cours d'aboutissement).

Des sites majeurs sont concernés tels que la **Zac Arras Europe, Tournebride, RHD, Multilom, FCB, le port de Lille,...**

Les solutions existent. En effet, trois champs d'actions sont désormais proposés par Lille Métropole : Le premier est le principe du maintien sur place des entreprises, le deuxième celui d'un processus à suivre en cas de relocalisation et enfin le troisième, celui d'innover sur la place de l'industrie en ville. Néanmoins, pour certaines entreprises les solutions ne sont pas nombreuses et le risque de voir un départ hors métropole est réel. La situation extrême du dépôt de bilan pour certaines n'est par ailleurs pas à exclure.

Conforter la présence du commerce de proximité dans les quartiers

Le territoire bénéficie de plusieurs zones commerciales importantes facilement accessibles et fortement fréquentées dynamisant l'activité commerciale du territoire. Cependant, sur un territoire aussi dense le commerce de proximité reste un important vecteur social et générateur de dynamisme et d'attractivité dans certains quartiers.

Ces dernières années, les grandes enseignes ont fortement envahi les centres villes ou les nouveaux quartiers au détriment du commerce de proximité et des artisans. Ce phénomène a été précédé par celui de la bancarisation des centres villes et la hausse des loyers commerciaux avec pour conséquence une fragilisation forte de la présence « du petit commerce » et donc de la diversité qui constitue l'un des facteurs d'attractivité du centre ville.

En lien avec les communes, Lille Métropole a néanmoins mis en œuvre des actions en faveur de la préservation du petit commerce en centre ville. Par exemple, des actions visant à anticiper ou indemniser les commerçants lors de travaux importants menés par Lille Métropole sur la

¹⁶ Ce nombre ne prend pas en compte les entreprises impactées par la mutation du secteur Nord de Ports de Lille géré par la CCI Grand Lille.

voirie ou l'assainissement ont été mises en œuvre. De plus, en association avec la CCI Grand Lille, un guide d'accessibilité aux commerces des personnes à mobilité réduite a été établi et doit être présenté aux commerçants en fin d'année. Enfin, Lille Métropole en association avec d'autres partenaires tels que la CCI Grand Lille a mis en place une démarche du nom de « commerce design Lille ». destinée aux commerçants, elle vise à les aider à concevoir des rénovations originales de commerces réalisées avec des professionnels de l'architecture, du design et de l'agencement d'intérieur. L'un des objectifs du concours Commerce Design Lille est de sensibiliser les commerçants à l'importance du design dans la transformation d'un lieu et de son ambiance, pour attirer une nouvelle clientèle ou fidéliser, et augmenter son chiffre d'affaires in fine. C'est aussi susciter l'envie chez d'autres chefs d'entreprise d'entamer une démarche de travaux, avec l'aide de professionnels.

Les démarches en cours ou à venir sur la préservation du commerce de proximité dans les quartiers devront être plus nombreuses à l'avenir afin de maintenir une vie de quartier dans des centres urbains denses et ainsi favoriser l'attractivité de ceux-ci.

Valoriser de manière exemplaire les dernières zones d'extension urbaine

Les projets en cours confirment l'ambition du territoire de concilier projets économiques et projets d'extension urbaine pour palier la densité du territoire. Cette mixité est au cœur du secteur **Grand But/Tournebride** site d'extension à vocation économique. Les principaux éléments de programme seront constitués par un campus de Formation (groupe Veolia) déjà réalisé, un programme Hôtelier, un bâtiment lame proposant une nouvelle façade urbaine à l'Hôpital Saint Philibert existant de façon à créer une nouvelle centralité. D'une manière générale, le projet intercommunal est l'occasion de repenser le fonctionnement des flux et l'accessibilité du secteur de la zone commerciale **du Grand But** en créant un lien fort entre le parc urbain lommois et le projet urbain Tournebride dans son ensemble (continuité paysagère, approche EcoQuartier), et en proposant un nouvel itinéraire entre la **rocade nord ouest et la LINO nord ouest**. Par contre, les programmes des ZAC cœur de ville et du Tournebride (Capinghem) font l'objet de discussions. Parallèlement à ce projet les études **en termes de renforcement de son accessibilité** sont engagées.

La zone du « **Pavé du Moulin** » à **Hellemmes**, en lien avec le projet du **Grand Stade** ainsi que la reconfiguration du centre ville de Villeneuve d'Ascq ou les projets urbains de Lezennes, est la seconde zone limitrophe à fort potentiel restant à exploiter. Elle reste en attente d'études pré-opérationnelles malgré un intérêt fort des communes limitrophes qui devraient être lancées prochainement. Ces études devraient mettre en avant l'opportunité urbanistique de développer un maillage cohérent et tirer profit des opportunités foncières sous valorisées à la frange du territoire. L'objectif de la ville est de redonner vie à cette zone. Le projet pourrait aussi être de consacrer cette zone en partie à de l'agriculture urbaine de proximité.

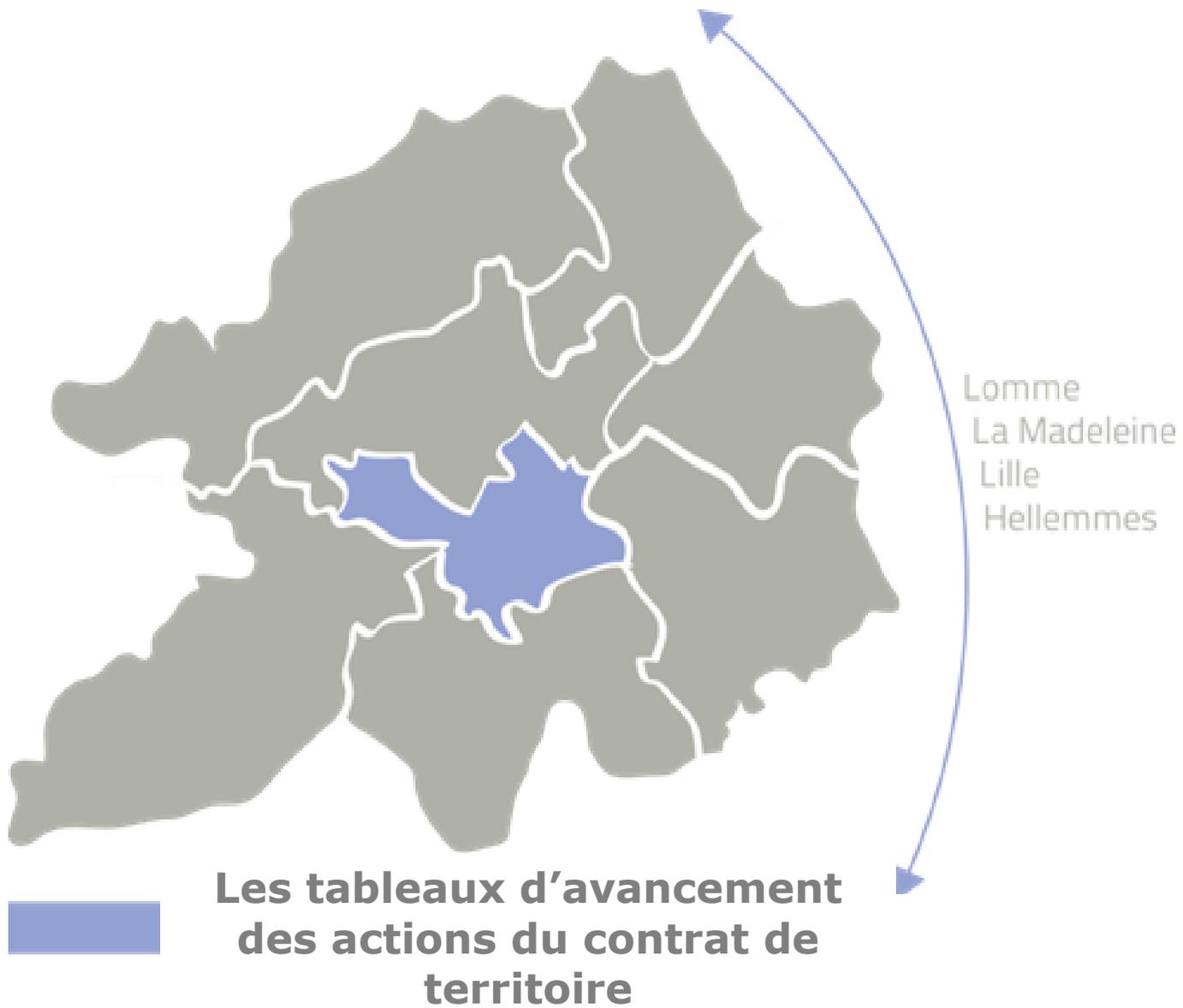
Une indispensable hiérarchisation des déplacements

La desserte du territoire en transports en commun s'opère via de nombreux équipements mais reste aujourd'hui en voie de saturation. Réorganiser les transports dans le territoire exige aussi de veiller à bien hiérarchiser la circulation. Si la LINO Nord est en bonne voie de réalisation (tronçon lillois réalisé), il n'en va pas de même pour la LINO Sud passant sur **la commune de Lomme**. En effet, ce projet connaît un retard, dû à la levée de la trame ferroviaire, et aux coûts de maîtrise foncière des parcelles. Ce projet est majeur, car il consiste en la création d'une voie nouvelle, longue de 10 Km environ, **de l'avenue de Dunkerque à Lomme** à la rue Henri Ghesquiere à Loos, avec création

d'un nouvel échangeur sur l'autoroute A25 : l'échangeur des prisons de Loos. Les objectifs de la **LINO** sont de renforcer l'accessibilité de plusieurs grands projets métropolitains comme **Eurasanté**, **Euratechnologies** et la zone de la Pierrette, de hiérarchiser le réseau viaire et de favoriser les liaisons de proximité en périphérie à l'ouest de Lille, par la création de liaisons transversales en transports en commun à vélo ou pied. Un tracé temporaire est envisagé mais ne satisfait pas la commune de Lomme qui refuse qu'il devienne définitif. Afin d'aider à la réflexion, Lille Métropole a engagé une étude micro PDU sur la zone du marais incluant le zone traversée par la future LINO.

Les études de faisabilité engagées **fin 2011** concernant **le projet tram-train** visaient à réorganiser les transports et à offrir une diversité de modes de transports vers plus de multi modalité. Les échanges avec les communes ont mis en exergue les divergences concernant le tracé. En effet, des réserves ont été émises sur le tracé par **la ville de La Madeleine** qui souhaite proposer une solution alternative via St André.

Malgré le report du projet, il est important de réfléchir en parallèle à l'avenir des **espaces publics dont la requalification était envisagée par les aménagements générés par le projet « tram train »** dès lors que ceux-ci sont reportés ou supprimés. Certains axes sont devenus prioritaires car liés à d'importants projets de renouvellement en cours comme par exemple les boulevards de Lorraine ou de la Moselle, le long du port de Lille ou la place Philippe Lebon ou encore la valorisation de la gare de La Madeleine (quartier St Charles).



Le tableau des actions de dimension **territoriale**¹⁷

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> Produire 2000 logements neufs par an sur le territoire jusqu'à la fin du mandat 	1	1	Toutes communes	En exécution	811101C
<ul style="list-style-type: none"> Produire 656 logements sociaux du type Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) par année à l'échelle du territoire 	1	1	Toutes communes	En exécution	811201C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'habitat de 750 propriétaires occupants et réhabiliter 350 logements locatifs (conventionnement des loyers et maîtrise des charges) à l'échelle de Lille Métropole 	1	1	Toutes communes	En exécution	811301C
<ul style="list-style-type: none"> Développer 163 logements très sociaux du type PLAI par an soit 20% de la production de logements sociaux du territoire 	1	1	Toutes communes	En exécution	811401C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI) qui s'élève à 13 810 logements sur le territoire Lillois 	1	1	Toutes communes	En exécution	811402C

¹⁷ Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension territoriale** regroupe les actions ayant un rayonnement sur une grande partie voire l'ensemble du territoire.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les études d'aménagement sur le site du Pavé du Moulin 	1	2	Hellemmes, Lezennes, Villeneuve d'Ascq	En initialisation	812202C
<ul style="list-style-type: none"> Développer la présence de l'eau dans la ville : mise en valeur des anciens canaux, de points d'eau dans la ville (fontaines, ...), remettre en eau le système défensif de la Citadelle, le tourisme fluvial (ex : gare d'eau), le pôle nautique Marx Dormoy, l'usine élévatoire 	2	2	Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	812204C
<ul style="list-style-type: none"> Développer la présence de l'eau dans la ville dans le cadre du plan bleu métropolitain : quai du Wault 	1/2	1	Toutes communes	En étude	812206C
<ul style="list-style-type: none"> Développer la présence de l'eau dans la ville dans le cadre du plan bleu métropolitain : l'avenue du peuple belge 	1/2	1	Toutes communes	En étude	812207C
<ul style="list-style-type: none"> Développer la présence de l'eau dans la ville dans le cadre du plan bleu métropolitain : gare d'eau 	1/2	1	Toutes communes	En étude	812208C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier l'habitat social sur le secteur Concorde à Faubourg de Béthune 	1/2	1	Toutes communes	En étude	812306C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le site Rhodia à La Madeleine/Marquette/Saint André 	1	1	La Madeleine	Action soldée	812310C
<ul style="list-style-type: none"> Créer l'axe Nord Sud de Fives 	1/2	2	Lille	En exécution	812311C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier le site des Margueritois et la friche Paindavoine 	1	1	Lille, Fâches-Thumesnil	En procédure	812316C
<ul style="list-style-type: none"> Restructurer les linéaires commerciaux fragiles (ex: Faubourg des Postes, rue Pierre Legrand, rue d'Arras, de Douai, Faubourg de Roubaix...) 	1/2		Lille, Hellemmes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	812318C
<ul style="list-style-type: none"> Lancer la réflexion sur le réaménagement du site Port de Lille 	2	2	Lille	En étude	812324C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le projet Euratechnologie sur un périmètre étendu (études) 	1/2	2	Lille	Action dont le suivi est en cours de formalisation	812327C
<ul style="list-style-type: none"> DENTISIFICATION DU SECTEUR CENTRAL D'EURALILLE - EURALILLE 3000 	1	1	Lille	En étude	812333C
Economie					
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la démarche expérimentale de gestion durable des parcs d'activités sur le territoire : Le Parc Eurasanté 	1	1	Lille, Loos	En procédure	813101C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager le secteur du Tournebride (parc identifié) 	1	1	Capinghem, Lomme, Prèmesques	En exécution	813102C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le développement du parc Eurasanté secteur sud Ouest pôle d'excellence (parc identifié) 	1	1	Lille, Loos	En exécution	813103C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le développement d'Eurasanté (pôle d'excellence) 	1	1	Lille, Loos	En exécution	813110C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le développement d'Euratechnologie (pôle d'excellence) 	1	1	Lille, Lomme	En exécution	813111C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le développement d'Euralille (pôle d'excellence) 	1	1	Lille	En exécution	813112C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le soutien à l'opération immobilière "Maisons de Mode" 	1	1	Roubaix, Lille	En exécution	813201C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la modernisation et le développement du Marché de Gros de Lille (filiale agroalimentaire) 	1	1	Lomme	En exécution	813202C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'extension de Lille Grand Palais (tourisme d'affaires) 	2	1	Lille	En étude	813203C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement					
<ul style="list-style-type: none"> Créer un pôle d'échanges multimodal à Lille-Sud, reliant les réseaux bus, métro et TER 	1	1	Toutes communes	En étude	814101C
<ul style="list-style-type: none"> Valoriser la gare de la madeleine par la création d'un point d'échange stratégique 	1	2	La Madeleine	En étude	814102C
<ul style="list-style-type: none"> Valoriser la gare de Lomme par la création d'un pôle d'échanges 	1	2	Lomme	En initialisation	814103C
<ul style="list-style-type: none"> Restructurer et optimiser le secteur des gares Lille-Flandres / Lille - Europe 	1	1	Lille	En initialisation	814104C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier les espaces publics (façade à façade) sur les axes tramway ou tram-train 	1	2	Toutes communes	En étude	814201C
<ul style="list-style-type: none"> Valoriser la gare d'Hellemmes 	1	2	Hellemmes	Action soldée	814203C
<ul style="list-style-type: none"> Prolonger de la ligne 1 vers le CHRU et la faculté de médecine 	1	2	Toutes communes	En procédure	814204C
<ul style="list-style-type: none"> Développer la navette des Boulevards 	1	1	Lille	Action soldée	814206C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la LAHNS Lille Ronchin 	1	1	Lille	Action soldée	814207C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les études sur la LAHNS Lille La Madeleine Marcq-en-Baroeul 	1	1	La Madeleine	Action soldée	814208C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la LAHNS Lille Loos Haubourdin 	1		Lille	Action soldée	814209C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la LAHNS Lille Loos Wattignies 	1	1	Lille	Action soldée	814210C
<ul style="list-style-type: none"> Développer des liaisons interquartiers 	1	1	La Madeleine	En exécution	814211C
<ul style="list-style-type: none"> Valoriser la plate-forme multimodale de Lomme Délivrance 	1	2	Lomme	En initialisation	814212C
<ul style="list-style-type: none"> Créer des itinéraires entre le centre ville et ses quartiers (JB Lebas, FCB, St Sauveur, RDH, Vieux Lille...) 	2	2	Toutes communes	En procédure	814301C
<ul style="list-style-type: none"> Créer des liaisons avec les grands espaces verts ou de loisirs, les pôles touristiques, les zones d'emplois 	2	2	Toutes communes	En étude	814303C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Achever la valorisation de la rive gauche des berges de la Deûle en lien avec la requalification des sites Pardoën et Rhodia, reconstitution de la continuité des parcours le long de la Deûle (Véloroutes, Voies Vertes n°15) 	1	1	Toutes communes	En procédure	814304C
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la complémentarité entre les Bus, les TER et les TGV 	1	1	Toutes communes	En exécution	814305C
<ul style="list-style-type: none"> Créer un parc de stationnement vélos de grande capacité en Gares Lille Flandres et de Lille Europe 	1	1	Toutes communes	En exécution	814306C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la LINO Nord pour permettre le désenclavement et l'amélioration de la desserte des communes 	1	1	Wambrechies, Marquette-lez-Lille, Saint-André, La Madeleine, Marcq-en-Baroeul	En procédure	814401C
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la LINO Sud pour permettre le désenclavement et l'amélioration de la desserte des communes 	1	1	Loos, Emmerin, Haubourdin, Lomme, Sequedin, Lambersart	En procédure	814402C
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'accessibilité des sites du Tournebride et Grand But CapingHem/ Lomme/Prêmesques 	1	1	Couronne Nord et Lillois	En procédure	814403C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager le Champs de mars 	1		Lille	En étude	814405C
<ul style="list-style-type: none"> Rénover les parcs de stationnement Euralille 	1		Lille	En exécution	814406C
<ul style="list-style-type: none"> Créer des ouvrages de stationnement mutualisés (ex: entre un parking relais, un pôle d'activités et des logements) selon un nouveau modèle d'investissement et d'exploitation (PPP) 	1		Toutes communes	En étude	814408C
<ul style="list-style-type: none"> Lancer les réflexions sur le stationnement autour des stations de transports collectifs (DIVAT) 	1		Toutes communes	En initialisation	814409C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Transports et Déplacement (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Etudier le projet de couverture du boulevard périphérique à Lille Sud, Fives et Faubourg de Béthune 	1	2	Lille	En initialisation	814410C
<ul style="list-style-type: none"> Maitriser le stationnement automobile à l'échelle de la métropole 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	814413C
<ul style="list-style-type: none"> Vélobus pédibus 	2	1	Toutes communes	En procédure	814501C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les études sur la requalification du Grand Boulevard 	1	2	Lille, La Madeleine, Marcq-en-Baroeul, Wasquehal, Mouvaux, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Croix, Roubaix	En étude	821106C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager et entretenir la voirie de proximité 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	821107C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en place d'un réseau cyclable signalisé et sécurisé 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	821110C
Espaces naturels					
<ul style="list-style-type: none"> Créer un corridor biologique entre le parc actif de Lille-Sud et la plaine des Périsseaux/le parc de la Deûle 	2	2	Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	822101C
<ul style="list-style-type: none"> Créer un corridor biologique entre FCB, Hellemmes et le Mélantois 	2	2	Toutes communes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	822102C
Ecologie urbaine					
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la déchetterie de la Madeleine 	1	1	La Madeleine	Action soldée	823101C
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les études pour la réalisation de la déchetterie de Lille 2 	1	1	Lille	En initialisation	823102C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics (suite)					
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la remise en eau des canaux de Lille grâce au Plan Bleu 	1	1	Lille	En étude	824101C
<ul style="list-style-type: none"> Finaliser le maillage du réseau d'assainissement en zones urbaines et rurales 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	824202C
<ul style="list-style-type: none"> Opérations de proximité : gestion patrimoniale et petites extensions 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	824203C
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir un volet curatif dans la lutte contre les inondations en fonction des exigences des sites 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	824204C
<ul style="list-style-type: none"> Rénovation des réseaux en accompagnement des politiques communautaires 	1		Toutes communes	Voir fiche pour le détail des opérations	824205C

3. Renforcer l'identité des territoires et les réunir dans un projet métropolitain, l'art de vivre ensemble : « l'esprit Lille Métropole »	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Culture					
• Soutenir l'EPCC Opéra de Lille	1	1	Lille	En exécution	831001C
• Soutenir l'Orchestre National de Lille	1	1	Lille	En exécution	831002C
• Accompagner le déroulement de Lille 3000 dans les territoires de la métropole	2	1	Toutes communes	En exécution	831004C
• Mener une réflexion sur le soutien au Théâtre du Nord	1	1	Lille	En exécution	831005C
• Lancer les réflexions en vue de l'accueil de collections dans les musées	2	2	Lille	En initialisation	831006C
• Soutenir le développement des conservatoires pour les cycles spécialisés et favoriser la mise en réseau de l'enseignement musical	2	1	Toutes communes	En exécution	831007C
• Accompagner le projet de Centre des cultures du monde à Lomme (sur la friche de l'ex-usine Wilvia)	2		Lomme	En initialisation	831009C
Sports					
• Participer à la réalisation de la piscine intercommunale de Fives - Hellemmes (sur le site FCB)	2	2	Lille	En exécution	832001C
• Participer à la réalisation de la piscine de Lille Sud	2	1	Lille	En étude	832002C
• Participer à la rénovation de la piscine municipale de La Madeleine	2	1	La Madeleine	Action soldée	832003C
• Participer à la mise en conformité de la piscine municipale d'Hellemmes	2		Hellemmes	En procédure	832005C
• Participer à la mise en conformité et à l'extension du pôle Marx Dormoy	2	1	Lille	En exécution	832006C
• Lancer les études pour la réalisation d'un Palais des sports	2	1	Lille	En étude	832007C

4. Donner à l'Eurométropole sa pleine dimension régionale, européenne et internationale	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en réseau des villes flamandes autour de la thématique de la remise en eau d'anciens canaux 	1	1	Lille	En initialisation	840001C
<ul style="list-style-type: none"> • Projet européen Interreg IVB sur les murailles fortifiées 	1	1	Lille	En initialisation	840002C

Le tableau des actions de dimension **communale**¹⁸

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Habitat					
<ul style="list-style-type: none"> Engager la réalisation de logements adaptés de La Madeleine 	1	1	La Madeleine	En initialisation	811403C
<ul style="list-style-type: none"> Engager la réalisation de l'aire d'accueil GDV de Lille (Chemin de Bargues) 	1	1	Lille	En étude	811404C
Projets urbains					
<ul style="list-style-type: none"> Lancer la réflexion sur le devenir de l'ensemble des bras décentralisables sur la Deûle 	1	1	Lille	En étude	812214C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier l'habitat social sur le secteur Arras Europe 	1	1	Lille	En exécution	812301C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier l'habitat social sur le secteur Porte de valenciennes 	1	1	Lille	En exécution	812302C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier les quartiers Anciens 	1	1	Lille	En procédure	812303C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier l'habitat ancien sur le secteur Sud de lille et en particulier le périmètre Cannes arbrisseau 	1	1	Lille	En initialisation	812304C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier l'habitat social dans le quartier Arcole Wagram Maene bie 	1	1	Lille	En exécution	812305C
<ul style="list-style-type: none"> Requalifier l'habitat ancien sur le secteur Iéna Mexico, Poste Justice... PMROAD 	1/2	1	Lille	Action dont le suivi est en cours de formalisation	812307C
<ul style="list-style-type: none"> Aménager la friche Fives Cail Babcock 	1	1	Lille	En procédure	812308C

¹⁸ Afin de faciliter la lecture des tableaux présentant l'état d'avancement des actions issues du contrat de territoire, un classement a été mis en place : le tableau des actions de **dimension communale** regroupe les actions ayant un impact local sur le territoire, répondant généralement au besoin d'une commune.

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Projets urbains (suite)					
• Poursuivre l'aménagement du quartier Berkem/ Bomart	1/2	1	La Madeleine	En exécution	812309C
• Participer à la requalification du site Grand Cabanis	1/2	2	Lille	En étude	812312C
• Requalifier l'habitat social sur le secteur concorde Belfort	1/2	2	Lille	Action dont le suivi est en cours de formalisation	812313C
• Aménager le site de la filature	1/2	1	Hellemmes	En exécution	812315C
• Poursuivre la requalification du centre de Fives	1/2		Lille	Action soldée	812317C
• Dynamiser le centre ville de La Madeleine avec le projet Becquet/Pardoën	1/2	2	La Madeleine	En procédure	812320C
• Réaliser la requalification du quartier Mitterrie	1/2	2	Lomme	En exécution	812321C
• Etudier la requalification du centre ville et du quartier de Mont-A-Camp (secteur Hôtel de ville)	2	1	Lomme	En étude	812322C
• Lancer les études préopérationnelles sur le projet gare Saint Sauveur	1/2	2	Lille	En étude	812323C
• Lancer la réflexion sur le projet des Deux Portes	1/2	2	Lille	En exécution	812325C
• Requalifier l'habitat social sur le secteur aviateurs à Bois Blancs	1/2	2	Lille	Action dont le suivi est en cours de formalisation	812328C
• Etudier le projet cœur de Bourg	2	2	La Madeleine	En initialisation	812329C
• Etudier l'aménagement du projet Multilom	1/2	1	Lomme	En procédure	812330C
• Requalifier l'Habitat sur Wazemmes, Moulins et les sites associés, faubourg de Béthune (Secteur Concorde)	1		Lille	Action dont le suivi est en cours de formalisation	812332C

1. Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du 21ème siècle	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Economie					
• Développer la plateforme multimodale (parc identifié)	1	1	Lomme	En initialisation	813104C
• Accompagner l'aménagement du secteur Délivrance (parc identifié)	1	1	Lomme	En initialisation	813105C
• Etudier l'aménagement de la Friche SNCF (nouveau site potentiel)	1	1	La Madeleine	En étude	813106C
• Etudier l'aménagement des Deux portes (Portes d'Arras - Porte des Postes) étendu à la zone portuaire à l'Ouest et au Fbg de Douai à l'Est (nouveau site potentiel)	1	1	Lille	En procédure	813107C
• Accompagner le développement de Nortene	1	1	Lille	En exécution	813108C
• Développer une offre immobilière spécifique pour l'artisanat (atelier + showroom) dans les secteurs centraux et péri-centraux	2	1	Lille	En initialisation	813109C
• Créer une zone d'activité économique solidaire et durable	2	1	La Madeleine	En initialisation	813301C
Transport					
• Améliorer l'accessibilité nord du parc Eurasanté et la connexion CHR Eurasanté	1	2	Lille	En étude	814404C
• Restructurer l'offre de parkings-relais	1	2	Toutes communes	En étude	814407C
• Lancer des études sur le quartier de l'Epine à Hellemmes	1	2	Hellemmes	En étude	814412C

2. Faire de la qualité la marque de Lille Métropole	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Espaces publics					
• Accompagner la requalification de la Citadelle	1	2	Lille	En étude	821101C
• Accompagner la réalisation de la salle de spectacle Jean Bart	2		Hellemmes	Action dont le suivi est en cours de formalisation	821102C
• Accompagner la réalisation de la salle d'arts et de spectacles sur le site Huet	2	1	La Madeleine	En initialisation	821103C
• Accompagner la réalisation d'une salle polyvalente à dominante sportive au stade Carpentier	2	1	La Madeleine	Action soldée	821104C
• Accompagner le transfert du Tennis Club Madeleinois sur le site Rhodia	2	2	La Madeleine	En étude	821105C
Espaces naturels					
• Requalifier le parc urbain de Lomme	2	2	Lomme	En initialisation	822103C
• Créer une plaine récréative et de détente sur le site des anciens jardins familiaux (Marquette-lez-Lille)	2	1	La Madeleine	Action soldée	822104C
Ecologie urbaine					
• Construire le bassin des Bateliers à Lille et reconstruire le poste de refoulement	1	1	Lille	En exécution	824201C

3. Renforcer l'identité des territoires et les réunir dans un projet métropolitain, l'art de vivre ensemble : « l'esprit Lille Métropole »	Volet	Priorité	Communes	Etat d'avancement actuel	N°
Culture					
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le centre Eurorégional des cultures urbaines (maison du Hip Hop) 	2	1	Lille	En exécution	831003C
Sports					
<ul style="list-style-type: none"> Participer à la mise en conformité de la piscine municipale de Lomme 	2		Lomme	En procédure	832004C

Etat d'avancement des actions du volet 3

La phase de concertation et d'échange avec les communes qui a permis d'élaborer les contrats de territoire s'est poursuivie au moment de la rédaction de la délibération cadre relative au volet 3 des contrats de territoire adoptée le 3 décembre 2010. Cette délibération dont l'objectif est de mutualiser les pratiques et les réflexions entre les communes et entre Lille Métropole et les communes répond à 3 enjeux majeurs :

- > Promouvoir un principe de solidarité entre les communes ;
- > Définir l'échelon d'expertise le plus pertinent et le mobiliser au bénéfice de tous ;
- > Renforcer les logiques de réseaux en favorisant la concertation et la coopération entre les communes.

47 actions de mutualisation ont été identifiées par 54 communes lors de l'adoption des contrats de territoire.

Aujourd'hui, toutes les communes du territoire participent au moins à une des 36 actions de mutualisation déployées ou en phase de production.

DE L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES AU SERVICE COMMUN

La réponse à la demande de mutualisation des communes s'effectue de manière concertée et à la carte en fonction des besoins.

Ainsi, **des lieux de réflexions collectifs ont été créés** sur des sujets partagés, comme dans le cadre du club des communes au développement durable ou du club des communes à l'international. **Des groupements d'achats** entre Lille métropole les communes ont vu le jour dans des domaines tels que la téléphonie, le papier, le matériel d'impression mais également entre les communes comme sur le territoire des Weppes pour le sel de déneigement.

La réalisation des cartographies du bruit ou des plans de prévention du bruit dans l'environnement, le renforcement de notre ingénierie en matière d'ondes électromagnétiques ont établi l'intérêt de **mutualiser les ingénieries de Lille Métropole et des communes au service de tous**. L'ensemble des communes pouvant ainsi disposer de compétences partagée et pointue.

Le partage des bonnes pratiques par exemple en matière de gestion des espaces verts sur le territoire Roubaisien ou les conventions de gestion des services comptables et financiers permet à chacun de bénéficier des expériences réussies et opérationnels des autres

Des réflexions sont en cours entre les communes et Lille Métropole **pour tendre vers des formes encore plus abouties de mutualisation** : les conventions ou la création de services communs. C'est le cas notamment lorsque l'Etat se désengage de certaines missions (instruction des permis de construire...) ou que le Conseil général suspend ses appuis en termes techniques et d'ingénierie auprès des communes (problématiques des carrières souterraines...).

EFFICIENCE FINANCIÈRE ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

La mutualisation permet de dégager des dynamiques et des marges de manœuvre pour améliorer des prestations (mise en réseau des bibliothèques...) ou pour en mettre en place de nouvelles (carte de vie quotidienne...). Elle **génère également des gains financiers** pour tous notamment dans le cadre des groupements d'achats. Ainsi, grâce au lancement d'un marché commun sur la téléphonie, **la commune d'Hantay a vu ses dépenses divisées par deux** dans ce domaine. **Pour la ville de Lille, cette économie a été de 22 %** soit 204 000 €. Quant à **Lille Métropole**, elle a réalisé **une économie de 20 %** soit 180 000 €.

La mutualisation permet également d'agir solidairement, entre communes, pour que celles qui n'auraient pas les moyens de financer certains services puissent en bénéficier. C'est dans cette perspective qu'un barème, établi en fonction des strates de population, a été réalisé afin de calculer la participation financière des communes au dispositif de réalisation des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement. Ainsi, si les économies d'échelle permises par la mutualisation bénéficieront à toute les communes, le coût de revient pour une commune de moins de 1000 habitants est estimé à 1 000€ tandis qu'il est estimé à 25 000€ pour une commune de plus de 50 000 habitants.

VERS UN DÉVELOPPEMENT DE LA MUTUALISATION

Les communes de Lille métropole se sont appropriées les enjeux de la mutualisation. **En effet, toutes les communes du territoire participent au moins à une action du volet 3 et presque 80 % d'entre elles participent au moins à 4 actions du volet 3.** L'évaluation du volet 3 réalisée en 2012 a d'ailleurs bien identifié l'intérêt de cette démarche pour les communes et la nécessité de poursuivre dans cette voie pour le prochain mandat.

Certaines communes se sont portées chef de file d'actions de mutualisation sur leur territoire. Haubourdin, par exemple, pilote le groupement d'achat de sel de déneigement sur le territoire des Weppes. Roubaix porte la réflexion sur la recherche de mutualisation en matière d'espaces verts sur le territoire roubaisien et Lezennes co-anime l'action relative à la mutualisation des ingénieries sur la problématique des carrières souterraines.

Depuis 2010, des actions ont été entièrement déployées et bénéficient à l'ensemble des communes du territoire. C'est le cas pour la réalisation des cartographies du bruit, pour les échanges d'informations en matière de fiscalité directe locale, pour le portail des territoires... D'autres ont été identifiées récemment et se mettent en place : l'élaboration du règlement local de publicité de Lille Métropole, la mutualisation des expertises juridiques, la mutualisation des pratiques en matière d'énergie...

La loi incite également au développement de la mutualisation. Le projet de loi de développement des solidarités territoriales et de la démocratie de proximité, prévoit un encouragement financier à la mutualisation via la modification des modalités de **répartition de la dotation d'intercommunalité à partir de 2015 en fonction d'un coefficient intercommunal de mutualisation**. Il est ainsi prévu de créer une nouvelle part au sein de cette dotation, dénommée «dotation de mutualisation», pour inciter les établissements publics à mutualiser leurs services. 10 % de la dotation d'intercommunalité seraient répartis à partir de 2015 en fonction d'un coefficient de mutualisation.

L'obligation pour Lille Métropole d'établir, à partir de 2014-2015, un rapport de mutualisation des services, comportant un schéma de mutualisation à réaliser au cours du mandat, constituera une opportunité pour lancer une nouvelle phase de la mutualisation sur le territoire métropolitain. Cet outil non contraignant, dont la visée essentielle est de permettre aux élus d'échanger sur les efforts engagés en matière de recherche de synergies entre administrations locales, permettra de dynamiser et de systématiser l'approche en matière de mutualisation

Repères

- **Le suivi des actions du volet 3 est assuré par les instances de gouvernance.** Les communes sont régulièrement informées de l'état d'avancement de ces actions dans le cadre des coordinations de territoires, des comités de territoires, des comités métropolitains des DGS.
- **36 actions** de volet 3 sont déployées ou en phase de production.
- Toutes les communes du territoire participent au moins à une action du volet 3.
- 78% des communes participent au moins à 4 actions du volet 3.

Les actions déployées 1

- > Mettre à disposition des communes une boîte à outils sur la cartographie du bruit 1
- > Club des communes à l'international 1
- > Echanges d'informations en matière de fiscalité directe locale..... 2
- > Développer le portail extranet pour les Directeurs généraux des services 2
- > Mutualiser les achats publics 3

Les actions actuellement en phase de production..... 4

- > Gérer les ondes électromagnétiques 4
- > Mettre en place un groupe de mutualisation sur l'économie sociale et solidaire de proximité 4
- > Organiser un débat autour de la problématique du stationnement et de la place de la voiture en ville 5
- > Accompagner sur le plan méthodologique la réalisation d'écoquartiers..... 5
- > Mutualiser les expertises techniques sur la problématique des carrières souterraines 6
- > Engager une réflexion sur les modalités d'intervention de Lille Métropole en matière d'hydraulique et de gestion des cours d'eau non domaniaux..... 6
- > Accompagner la mise en place de cartes de vie quotidienne (CVQ) pour les habitants 7
- > Mettre en réseau les bibliothèques et médiathèques..... 7
- > Sensibiliser les communes aux enjeux du peuplement 8
- > Accompagner la diffusion de l'offre culturelle euro-métropolitaine dans les territoires 8
- > Mutualiser les pratiques en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite 9
- > Développer le covoiturage..... 9
- > Appuyer les politiques territoriales de développement durable 10
- > Préfigurer une politique métropolitaine de tourisme..... 10
- > Mutualiser les pratiques concernant l'amélioration du parc privé ancien 11
- > Faciliter la mutualisation des pratiques sur l'ingénierie de projets européens et internationaux 11
- > Généraliser l'usage des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales et des solutions préventives de lutte contre les inondations 12
- > Accompagner l'approvisionnement des cantines bio en produits locaux et/ou biologiques..... 12
- > Favoriser le regroupement physique des services espaces verts des communes et les démarches de mutualisation (pratiques, moyens) 13

>	Développer des outils méthodologiques et juridiques en faveur des Services d'Intérêt Général (SIG)	13
>	Animer le réseau de « développeurs économiques » au profit de l'accompagnement des entreprises et du commerce.....	14
>	Mutualiser les pratiques en matière de prévention de la délinquance et de sécurité	14
>	Etablir la feuille de route de la mutualisation des services aux communes en matière de système d'information	15
>	Mutualiser les revues de presse	15
>	Mutualiser en matière d'écomobilité scolaire.....	16
>	Mutualiser les pratiques en matière d'énergie	16
>	Accompagner les communes dans l'élaboration de leur PPBE.....	17
>	Mutualiser les expertises juridiques	17
>	Mutualiser les acquis des conventions de services comptable et financier	18

Les actions actuellement en phase de lancement 19

>	Elaborer le règlement local de publicité de Lille Métropole	19
>	Accompagner les programmes de nature en ville	20

Les actions actuellement non initialisées..... 21

>	Lancer une réflexion sur la valorisation du patrimoine architectural et culturel du 19ème et 20ème siècle	21
>	Mettre en réseau les écoles de musique.....	21

Les actions déployées

Mettre à disposition des communes une boîte à outils sur la cartographie du bruit

Contact : *Pôle Espace public, écologie et services urbains - direction Espace public et voirie – Claude Dhondt, Julien Henique*

Objets : La cartographie du bruit est un document d'information, à destination du public et des collectivités.
Les cartes de bruit (par commune) ont été réalisées par Lille Métropole dans un souci de cohérence sur l'ensemble des 85 communes.
Ces cartes sont un outil de diagnostic qui servira à l'élaboration des plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).
Lille Métropole a proposé aux communes son assistance pour la réalisation des PPBE.

Etat d'avancement : Lille Métropole a réalisé les cartes du bruit pour l'ensemble des communes du territoire.
Une réunion d'information a été organisée le 16 septembre 2011.
Lors de cette réunion, il a été remis un dossier technique par commune reprenant : les différentes cartographies réglementaires ainsi que les analyses d'exposition au bruit concernant chaque commune et un livret explicatif (résumé non technique) exposant l'ensemble de la démarche.
En novembre 2011, les communes ont été invitées par courrier à faire part de leur accord pour la mise en ligne de la cartographie de leur commune sur lillemetropole.fr. 79 communes ont accepté. Lille Métropole a proposé de poursuivre son assistance pour la réalisation des Plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) pour les 60 communes visées par cette réglementation.

Club des communes à l'international

Contacts : *Pôle Rayonnement de la métropole – Patrick Danis / Delphine Vandecandelaere*

Objets : Prévues par la délibération-cadre de novembre 2009 sur l'international, cette démarche vise à faciliter les échanges entre les communes sur les thématiques internationales et européennes (difficultés rencontrées, pistes d'améliorations, solutions apportées). Cette action de mutualisation doit permettre une meilleure circulation de l'information et la mise en réseau des moyens et des savoir-faire.

Etat d'avancement : Le club des communes réunit les maires des communes de Lille Métropole. Lancé au début de l'année 2011, il se réunit tous les 3 mois. Le club des communes à l'international a travaillé autour de plusieurs axes : la semaine de la solidarité internationale, la Semaine de l'Europe, le développement des jumelages et les partenariats, la coopération décentralisée. Pour favoriser les échanges et faciliter la circulation de l'information, une boîte à outils a été créée sous la forme d'un portail web : le i-club. Ce site est en ligne depuis septembre 2012.
Le club des communes est par ailleurs un outil de sensibilisation des communes, permettant ainsi de présenter des partenaires (ex : ADICE en janvier 2013) ou des initiatives (ex : Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale en janvier 2013).

Echanges d'informations en matière de fiscalité directe locale

Contact : *Pôle Finances et gestion, direction Budget et gestion – Marion Pierard*

Objets : L'installation par Lille Métropole d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID) a permis de renforcer les échanges d'informations sur les bases fiscales de cotisation foncière des entreprises et de taxes foncières avec les communes, dans un contexte de réforme de la fiscalité locale.

Cette action vise à améliorer et à partager la connaissance fiscale du territoire avec les communes dans l'objectif d'optimiser les ressources fiscales et de veiller à l'équité entre les contribuables.

Etat d'avancement : La CIID s'est réunie à 12 reprises depuis octobre 2009. Les échanges portent sur les dates d'achèvement des travaux, les superficies modifiées, les tarifs d'évaluation proposés par l'administration fiscale et les éventuelles omissions ou sous impositions constatées.

Pour 2013 (changements intervenus entre le 11/05/2012 et le 13/05/2013), 4469 modifications de valeurs locatives ont été analysées sur un total de 68 communes réparties sur les 8 territoires de Lille Métropole.

Ces changements ont généré pour 2013 :
+ 6,9 M€ de base d'imposition de taxe foncière pour les communes
+10,3 M€ de base d'imposition de CFE et de TEOM pour Lille Métropole

Développer le portail extranet pour les Directeurs généraux des services

Contact : *Pôle Développement territorial et durable, direction Coordination territoriale et proximité – Anne-Michèle Huyghe*

Objets : Ce portail, désormais accessible aux Maires, élus communautaires et DGS, poursuit trois objectifs :

- > Offrir un espace d'échanges d'informations et de bonnes pratiques
- > Mettre à disposition des informations et des analyses produites les communes ou par Lille Métropole
- > Suivre l'état d'avancement des actions du volet 3 des contrats de territoire produites les communes ou par Lille Métropole
- > Partager les informations sur la mise en œuvre opérationnelle du volet 3 des contrats de territoire

Etat d'avancement : Le portail est ouvert et opérationnel depuis octobre 2010. Il totalise 6406 connexions depuis sa mise en ligne. Initialement créé pour les DGS, il a évolué dans son contenu pour devenir un portail des territoires destiné également aux Maires du territoire et aux élus communautaires. Une lettre d'information est diffusée tous les mois depuis octobre 2011.

Mutualiser les achats publics

Contacts : *Pôle Ressources humaines et administration – Isabelle Toche / direction Moyens généraux – Annick Duribreux.*

Objets : Cette démarche consiste d'une part à réfléchir dans le cadre d'un club des acheteurs métropolitains à l'ensemble des familles d'achat qui pourraient être mutualisés.

Il s'agit d'autre part de faire bénéficier les communes qui le souhaitent de la convention passée entre l'UGAP et Lille Métropole. Elles bénéficieraient dans ce cadre des tarifs « partenaires » pour les achats de services et de matériels.

Etat d'avancement : Au 19/07/2013, 65 communes, 3 caisses des écoles, 9 organismes et 18 CCAS ont adhéré à la convention UGAP.

Le groupe de travail télécommunication regroupant Lille Métropole, Lille, Roubaix, Hantay, Halluin, et le CCAS de Roubaix a défini un cahier des charges commun permettant le lancement d'un appel d'offres commun.

Les économies réalisées sont :

- LMCU : 20 % sur le budget télécom soit 180 000 € ht.
- La ville de Lille : 22 % soit 204 000 €ht.
- La ville d'Hantay : 50 % soit 2 500 €ht

17 communes et organismes travaillent actuellement sur le prochain cahier des charges.

3 nouveaux groupes de travail sont lancés :

- Achat groupé de papier (14 communes et organismes)
- Achat groupé de matériel d'impression de proximité (21 communes et organismes)
- Achat groupé de sel de déneigement sur le territoire des Weppes (10 communes)

Les actions actuellement en phase de production

Gérer les ondes électromagnétiques

Contact : *Pôle Espace public, écologie et services urbains - direction Espace public et voirie – Pierre-Alexandre Lemaï*

Objets : Suite aux réflexions menées par un groupe de travail interne sur les ondes électromagnétiques en général et les antennes relais en particulier, Lille Métropole a été retenue dans le cadre d'un appel à projet national pour la réalisation d'expérimentations sur le volet de la concertation préalable avec les habitants sur cette thématique. Un Comité de pilotage a été mis en place pour étendre et mutualiser les débats à l'ensemble des communes intéressées qui souhaitent une implication forte de Lille Métropole sur cette problématique.

Etat d'avancement : En 2011, un séminaire a lancé la démarche. Un bilan complet a été réalisé. Le projet de plan d'actions qui en a découlé a été adopté par le Conseil de Communauté du 29 juin 2012. Le comité de pilotage qui a été mis en place travaille sur la mise en œuvre de ce plan d'actions. Celui-ci intègre le projet d'adoption d'une charte métropolitaine des antennes-relais de téléphonie mobile et a décidé le lancement des négociations avec les opérateurs de radiotéléphonie. Cette charte a vocation à s'appliquer au patrimoine communautaire et à toutes les communes qui y adhéreront. L'objectif est d'aboutir progressivement à un texte partenarial que les bailleurs de logements collectifs seront également invités à signer et qui permettra d'œuvrer collectivement pour un développement raisonné des réseaux de radiotéléphonie. Ce texte a été adopté au conseil d'octobre 2013.

Mettre en place un groupe de mutualisation sur l'économie sociale et solidaire de proximité

Contact : *Pôle Développement économique- Clara Schmidt*

Objets : Dans le volet Economie Sociale et Solidaire (ESS) du plan métropolitain de développement économique (PMDE) Lille Métropole se positionne en tant que chef de file de l'ESS sur le territoire métropolitain. Lille Métropole doit ainsi structurer l'ESS sur le territoire, faciliter les coordinations et les mutualisations afin de faire en sorte que l'ESS change d'échelle et soit une économie de proximité accessible à tous dans une perspective d'équité territoriale en lien avec le groupe de travail des techniciens ESS a été mis en place.

Les premiers objectifs de ce groupe de travail seraient de :

- > Faire un état des lieux de l'économie solidaire de proximité ;
- > Partager les informations et modes de faire sur la création, le développement, la consolidation de ces initiatives solidaires ;
- > S'appuyer sur des exemples d'autres territoires en matière de consolidation économique.

Etat d'avancement : L'action a été présentée en coordination des territoires le 23 juin 2011 et une note d'information a été soumise à l'exécutif restreint le 7 juillet 2011. En octobre 2011, un appel à candidature a été adressé aux communes qui ont été invitées à mobiliser leurs acteurs associatifs. 22 communes sont concernées. Trois groupes de travail ont été constitués sur les thématiques « mobilité alternative » piloté par Tourcoing, « épiceries solidaires » piloté par Lille, « médiation sociale » piloté par le GIP LMRU. Ces groupes se sont réunis à plusieurs reprises. Par ailleurs, au sein de Lille Métropole, l'articulation de cette politique ESS avec les champs de l'économie d'entreprises traditionnelle et la démarche engagée d'agendas 21 intercommunaux a commencé à se structurer via l'association de la cellule ESS aux travaux du réseau de développeurs économiques d'une part (réunion du 26 mars 2013) et via sa participation aux ateliers de travail agendas 21 intercommunaux du 4 avril 2013 d'autre part.

Organiser un débat autour de la problématique du stationnement et de la place de la voiture en ville

Contact : Pôle Mobilité et transports - direction Mobilité – Olivier Asselin

Objets : au titre du Plan de Déplacements Urbains, la politique du stationnement est une composante de la politique des déplacements définie par LMCU. Elle dispose de deux leviers d'action : l'offre et la gestion du stationnement. La distinction forte entre les responsables de l'offre et de la gestion du stationnement génère des dysfonctionnements. Dans ce cadre, la définition d'une politique d'offre et de gestion du stationnement cohérente passe nécessairement par une coordination entre Lille Métropole et les communes. La charte du stationnement proposée par le PDU 2010 est l'outil de cette coordination.

Etat d'avancement : Depuis l'adoption le 08 décembre 2011 de la délibération 11C0815, de mise en œuvre d'une politique communautaire du stationnement, un important travail de coproduction a été mené. Ce travail a permis d'élaborer un premier document d'orientation partagé entre les communes et Lille métropole. Au sortir des réunions de concertation tenues en comités de territoires en mars 2013 et afin de prendre pleinement en compte les observations formulées, il est proposé que ce document soit finalisé par un groupe de travail comprenant un représentant de chaque groupe politique. Ce document d'orientation sera la première pierre d'une politique communautaire du stationnement partagée avec l'ensemble des communes. Un comité stationnement, présidé par le vice-président délégué au stationnement, est instauré et regroupera, au moins de manière annuelle, Lille Métropole et les communes intéressées. Cette instance sera le cadre des débats, échanges et communication autour des actions et mesures à proposer en matière de politique du stationnement. Un observatoire communautaire du stationnement sera mis en place pour appuyer ce comité " stationnement ".

Accompagner sur le plan méthodologique la réalisation d'écoquartiers

Contacts : Pôle Aménagement et habitat - direction Espace naturel et urbain – Jef Van Staeyen.

Objets : Lors des comités de territoire sur le SCOT en février 2011, une demande a été formulée sur la mise en place d'actions de communication, d'information, d'échange et de pédagogie sur le thème de la ville intense pour et avec les communes. Par ailleurs, suite aux délibérations du 20 décembre 2007 et du 2 avril 2010 relatives aux éco-quartiers, Lille Métropole s'est engagée, conjointement avec les communes, dans plusieurs démarches d'éco-quartiers. Ayant constaté un lien fort entre les sujets «ville intense» et «éco-quartiers», il a été décidé de lancer une action portant conjointement sur ces deux thématiques. Un cycle de rencontres et d'échanges Lille Métropole/communes portant à la fois sur la promotion de la ville intense et des démarches d'éco-quartiers a été mis en place.

Etat d'avancement : De 2012 à 2014, Lille Métropole organise quatre rencontres-visites avec les maires et leurs adjoints pour mieux partager les ambitions, les expériences et les savoir-faire en matière de développement urbain durable. Elle demande aux maires d'être les témoins et les porte-parole de leurs projets, et d'engager ainsi le dialogue avec leurs homologues. Vingt-neuf communes ont ainsi pu échanger sur les projets d'aménagement présentés par les villes de Seclin, Ennetières-en-Weppes, Roncq, Bousbecque et Halluin. Deux nouvelles rencontres sont prévues en 2013 – 2014.

Mutualiser les expertises techniques sur la problématique des carrières souterraines

Contacts : *Pôle Espace Public, Ecologie et Services Urbains - direction Espace public et voirie - Jacques Dejter / Vincent Lecendre*

Objets : Suite à la rupture de la convention entre l'Etat et le Conseil Général en 2006 sur la gestion des carrières souterraines, le SDICS (Service Départemental d'Inspection des Carrières Souterraines) s'est recentré sur la gestion du domaine départemental. Cette décision aboutit à une situation complexe pour Lille Métropole et les 12 communes concernées par le Plan de Prévention des Risques (PPR).

Le 14 janvier 2011, le comité exécutif restreint décide d'engager avec les 12 communes une réflexion sur la problématique des carrières souterraines pour préciser les responsabilités de chacun et travailler à la mise en place d'outils mutualisés. Cette réflexion se mène dans le cadre des responsabilités et des compétences de chaque acteur. Il a été exclu dès le lancement une prise de compétence nouvelle par Lille Métropole.

Etat d'avancement: En 2011, un groupe de travail technique et politique s'est constitué entre Lille métropole et les communes. Il a dressé un état des lieux et fait des propositions. Il a permis de rencontrer les partenaires concernés par ces problématiques : les services de l'Etat et les services du conseil général et le service de la ville de Lille.

Les communes concernées ont organisé quatre groupes de travail qui ont proposé 4 scénarios de mutualisation sur lesquels les 12 communes se sont prononcées. 10 communes souhaitent opter pour la création d'un service commun.

Lille Métropole a proposé au comité exécutif restreint :

- > L'établissement des conventions avec les 12 communes pour la mise à disposition et la transmission des données cartographiques
- > Un marché commun avec les 12 communes et Lille métropole pour la mise en sécurité et le confortement des cavités souterraines.
- > La définition précise des modalités de création et de fonctionnement d'un service commun pour la gestion du risque.

Engager une réflexion sur les modalités d'intervention de Lille Métropole en matière d'hydraulique et de gestion des cours d'eau non domaniaux

Contacts : *Pôle Espace Public, Ecologie et Services Urbains - direction Eau – Laurence Blondel, Florian Busy*

Objets : Des problèmes de gestion sont constatés concernant les cours d'eau non domaniaux aux endroits où des maîtres d'ouvrage structurés sont absents. Certains cours d'eau débordent de leur lit et inondent des zones urbaines, d'autres sont frappés par des pollutions historiques. Ils présentent des risques pour la ressource en eau et le milieu naturel. Il est également constaté des interactions entre ces cours d'eau et le système d'assainissement. La responsabilité de leur entretien incombant réglementairement aux riverains celle-ci n'est que marginalement respectée. Aussi, plusieurs communes se sont regroupées en syndicats intercommunaux pour pallier ce manque. Néanmoins, les actions des communes restent parfois limitées en raison de moyens techniques et financiers insuffisants. Ainsi les communes et certains syndicats sollicitent régulièrement Lille Métropole pour une intervention technique.

Etat d'avancement : 4 réunions de territoires ont été organisées fin octobre 2012 pour présenter la démarche. Lille Métropole a mandaté le bureau d'études ANTEA GROUP en groupement avec Clair'Environnement pour mener une étude stratégique sur les cours d'eau non domaniaux, en lien avec le Plan Bleu communautaire. A partir du 2e semestre 2013, le programme d'action sera finalisé avec chiffrage et priorisation. Les cours d'eau prioritaires seront identifiés et accompagnés d'un programme d'actions chiffré. L'intervention de LM, sans prise de compétence, sera conditionnée à la mise en œuvre de déclaration d'intérêt général (DIG) le temps des travaux pour chacun des cours d'eau et à l'exigence d'une structure pérenne indépendante qui sera chargée de l'entretien du cours d'eau. Les résultats de l'étude seront prochainement présentés aux territoires.

Accompagner la mise en place de cartes de vie quotidienne (CVQ) pour les habitants

Contact : *Mission Schéma aménagement Numérique - Jean Paul Leroy / Pôle Développement économique – Direction Entreprises et recherche - Claire Pecqueux / Pôle Rayonnement de la métropole – Direction Culture - Jean-Christophe Levassor / Pôle Mobilité et transports – Direction Transports - Yannick Jacob / Pôle Ressources humaines et administration – Direction Systèmes d'information - Philippe Allard*

Objets : Fournir aux habitants un support de type «carte de vie quotidienne» qui pourrait servir de carte d'accès à des établissements sous compétences communautaires ou des communes (cantine, piscine, bibliothèque...) à partir du moment où ces dernières développent des systèmes informatiques et déploient les équipements nécessaires pour reconnaître ce support.

Etat d'avancement :

- > **Billettique :** Un support unique de transport : la carte Pass Pass a été mis en place en juin 2013. Il sera totalement opérationnel en octobre 2013. Cette carte sans contact est utilisable par les habitants pour voyager sur tous les types de transports. Elle permet également de réduire le coût des abonnements multiples en proposant des abonnements combinés. Sa technologie permettra d'intégrer les autres services des partenaires.
- > **Services de vie quotidienne :** Un pass des musées de la métropole (Le Palais des Beaux Arts, La Piscine, le LaM, le Muba, Le Fresnoy) a été mis en place. Il est possible d'acquérir ce pass musée en disposant d'une carte pass pass, sans avoir à faire établir une carte spécifique.
- > **Usages numériques :** Lille Métropole a obtenu une subvention de 2,7 M Euros obtenu dans le cadre de l'appel à projet Ville Numérique-Systèmes de transport intelligent-Déploiement de services mobiles sans contact NFC. Appel d'offres en octobre 2013 pour lancer la plate forme interopérable

Mettre en réseau les bibliothèques et médiathèques

Contact : *Pôle Rayonnement de la métropole - direction Culture – Virginie Chambrier*

Objets : Cette action fortement attendue par les communes vise à offrir un meilleur accès à tous les métropolitains au service public du livre, de la lecture et de l'information. La lecture publique est aujourd'hui de compétence communale et les médiathèques constituent souvent le socle de toute politique culturelle et de vie sociale de proximité.

- Etat d'avancement :** Une étude « diagnostic stratégique et plan d'action pour le service publique de lecture » a été menée en partenariat avec la DRAC. Elle a été présentée aux communes en comités de territoire. Un travail a été mené avec les communes, le Département, l'Etat et Lille Métropole avec l'objectif de permettre au territoire d'être une métropole européenne de référence en matière de lecture publique. Validée en conseil de communauté du 9/11/2012, une politique nouvelle en faveur du développement de la lecture publique a été engagée autour de 3 axes forts :
- > la définition d'un " plan de développement " de l'offre et des services dans les territoires. Un marché d'étude a été lancé.
 - > la création d'un portail numérique communautaire de lecture publique qui donnera accès à une large offre documentaire et des services à distance.
 - > la mise en réseau des bibliothèques par le soutien à l'animation culturelle. Un contrat de territoire lecture a été conclu avec l'Etat et le Département pour mettre en œuvre ces axes.

Sensibiliser les communes aux enjeux du peuplement

Contact : Pôle Aménagement et habitat - direction Habitat-
Alessandra Nigretti

Objets : Les documents cadres de la politique de peuplement communautaire traduisent l'engagement de Lille Métropole et des partenaires signataires (Etat, Département, Association Régionale de l'Habitat, organismes de logement social, collecteurs d'Action Logement, communes) autour de l'enjeu de l'accès au logement des publics prioritaires et du rééquilibrage social des territoires.

Il s'agit maintenant d'assurer l'appropriation des enjeux et des outils de mise en œuvre de la politique de peuplement de Lille Métropole par l'ensemble des communes, préalable nécessaire à l'atteinte des objectifs fixés par les documents cadres.

Etat d'avancement : Une réunion d'information dédiée aux communes s'est tenue le 2 juillet 2013.

Des rencontres bilatérales entre Lille Métropole et les communes qui le souhaitent sont en cours.

Des réunions de travail seront organisées pour répondre aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des trois documents cadres et pour capitaliser les bonnes pratiques.

Le suivi des objectifs d'attributions de logement aux ménages prioritaires de l'accord collectif intercommunal fera l'objet d'un rendu annuel en Commission de coordination de l'ACI. Les partenaires de la conférence intercommunale de peuplement, notamment les signataires des documents cadres, participent à cette instance par collèges de représentants ; son installation est prévue en octobre 2013.

Dans le cadre du volet 3 des contrats de territoire, des communes se sont portées volontaires pour expliquer aux autres communes du même territoire les enjeux du peuplement issus des travaux de la CIP de Lille Métropole.

Accompagner la diffusion de l'offre culturelle euro-métropolitaine dans les territoires

Contacts : Pôle Rayonnement de la métropole, direction Culture –
Alix Dutrieux / direction de la Communication – Thomas Mabileau.

Objets : Cette action vise à élaborer des outils permettant une meilleure diffusion de l'offre culturelle (agenda culturel des territoires évoqué lors de l'élaboration des contrats).

Etat d'avancement :

4 actions ont été réalisées :

- > Lille MAP « musées » : agenda culturel de 5 lieux d'art de la métropole
- > Lille MAP « fabriques culturelles » : agenda qui reprend les programmations des maisons Folie, du Vivat...
- > Etude menée avec l'EDHEC pour améliorer l'offre des musées
- > Dispositif « Les belles sorties » (action culturelle décentralisée)

Afin de partager les enjeux et objectifs entre communes d'un même territoire et Lille Métropole des « Rencontres culturelles de territoires » ont été organisées. Un portail internet collaboratif co-construit avec les communes intéressées est en cours d'élaboration. La C'art pass musée a vu le jour. Elle s'appuie sur la technologie de la carte Pass Pass et permet un accès facilité aux équipements culturels.

Mutualiser les pratiques en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Contact : Pôle Mobilité et transports - direction Mobilité – Emma Marliangeas, Isabelle Smaghue

Objets : Dans le cadre de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH) installée le 3 décembre 2009 par Lille Métropole, une démarche partenariale se met progressivement en place autour des obligations et des priorités communautaires (transports collectifs, espaces publics, ...) et des obligations communales (accessibilité des ERP notamment). Ce partenariat vise à rendre cohérentes les différentes actions et les compétences respectives.

Etat d'avancement : En 2010, un appel à candidature a permis d'élargir les 4 groupes de travail thématiques aux communes intéressées (15 communes y ont répondu, rejoignant ainsi les 12 communes initialement intégrées à la CIAPH).

4 groupes : Vivre ensemble, Habitat-cadre bâti, Voirie Espaces publics, Transports collectifs

Depuis 2010, les groupes de travail thématiques se réunissent 2 fois par an et permettent des échanges constructifs entre associations, partenaires institutionnels, experts et élus, sur les actions ou les projets de Lille Métropole répondant au cadre réglementaire. Le rapport des travaux développés durant l'année 2012 par la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH) a été voté le 12 avril 2013 par le conseil de communauté.

Des sensibilisations au handicap sont régulièrement organisées pour les élus (la dernière en date portait sur le handicap moteur).

Un guide sur l'accessibilité des commerces sortira en octobre. Cette sortie sera suivie d'une campagne de promotion et de l'organisation de 4 réunions dans les territoires avec les communes et les commerçants.

Développer le covoiturage

Contact : Pôle Mobilité et transports - direction Mobilité – Philippe Simon

Objets : Cette action vise à mettre en œuvre un programme d'actions cohérent et coordonné pour développer les pratiques de covoiturage en lien avec le territoire) en partenariat avec les institutions et les partenaires concernés.

Etat d'avancement : Une étude exploratoire sur la politique partenariale de covoiturage sur le territoire métropolitain a été réalisée. Des pistes d'actions ont été définies dans l'étude stratégique pour promouvoir le covoiturage en collaboration avec les institutions concernées (Etat, CG, communes). Transpole a créé un site spécifique dédié au covoiturage, covoiturezplus.fr

Une expérimentation sur le covoiturage a été lancée sur le CRT de Lesquin.

Appuyer les politiques territoriales de développement durable

Contacts : Pôle Développement territorial et durable, direction Stratégie des territoires et développement durable – Emmanuelle Picus.

Objets : Répondre à l'attente des communes pour le soutien de leurs démarches de développement durable en proposant un appui méthodologique pour l'élaboration d'Agendas 21 intercommunaux (appel à projet).

Etat d'avancement : L'objectif fixé est de parvenir à la constitution d'agendas 21 intercommunaux et de couvrir à terme, l'ensemble du territoire communautaire. Au total, **9 groupements représentant 32 communes** travaillent à l'établissement d'un Agenda 21 intercommunal. Ces groupements, assistés par deux bureaux d'études, ont élaboré un diagnostic de leurs pratiques puis défini une stratégie et un plan d'action. L'appui se termine en décembre 2013.

- > Des démarches dynamiques, avec une satisfaction générale à être entré dans une phase plus opérationnelle
- > Quelques communes qui se sont désengagées, mais une approche intercommunale qui reste très prégnante
- > Rares sont les communes à s'être concentrées sur une méthodologie purement communale
- > Une ouverture plus large des réflexions avec les acteurs extérieurs (ADIL, acteurs associatifs, services publics de l'emploi...)

Préfigurer une politique métropolitaine de tourisme

Contact : Pôle Rayonnement de la métropole – Jean Delotte

Objets : Lancer une réflexion permettant d'identifier les axes stratégiques pour la mise en œuvre d'une politique de tourisme métropolitain permettant une meilleure valorisation du potentiel touristique et la construction d'une identité commune. Il s'agit de faire participer les territoires à la construction d'une offre de tourisme partagée, de fédérer les initiatives et de coordonner les actions Cette action est en lien avec 3 projets suivis par le pôle Rayonnement :

- > Signalisation autoroutière touristique en lien avec l'Etat
- > Office de tourisme virtuel euro-métropolitain
- > Animation du Fonds de promotion touristique

Etat d'avancement : Une délibération portant la stratégie de Lille Métropole et son programme d'actions pour 2011-2014 a été votée lors du Conseil d'octobre 2011. Le comité de pilotage et le comité technique se réunissent régulièrement. Une étude sur le positionnement marketing territorial a été lancée et la première version du site web touristique de l'Eurométropole a été présentée en juin 2012. Un observatoire du tourisme métropolitain a été créé. Des outils d'aide à la découverte sont en projet.

Mutualiser les pratiques concernant l'amélioration du parc privé ancien

Contact : Pôle Aménagement et habitat, direction Habitat – Delphine Cazor

Objets : Il s'agit de partager les problématiques rencontrées dans l'habitat privé (non décence, vacance, divisions, précarité énergétique, perte d'autonomie,...), de connaître les dispositifs de conseil et de subvention mis en place par Lille Métropole et différents partenaires et d'en assurer le relais. Cela passe notamment par :

- > Développer des outils de communication répondant aux attentes des communes sur les dispositifs d'aides et de conseil,
- > Organiser, préparer et participer aux groupes de travail (habitat durable, lutte contre l'habitat indigne,...),
- > Mettre à disposition une expertise communautaire sur les procédures et les dispositifs d'alerte pour traiter l'habitat dégradé, notamment à travers le pôle métropolitain de lutte contre l'habitat indigne.

Etat d'avancement : Lille Métropole assure l'animation stratégique et opérationnelle autour de six thématiques :

- > Les aides à l'amélioration de l'habitat privé,
- > La lutte contre l'habitat indigne (toutes les communes),
- > La déclaration préalable à la mise en location (5 communes),
- > L'habitat durable (toutes communes),
- > L'auto-réhabilitation accompagnée (toutes les communes),
- > Les copropriétés (toutes les communes).

Lille Métropole assure la maîtrise d'ouvrage de dispositifs opérationnels:

- > La "Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale de Lutte contre l'Habitat Indigne" sur l'ensemble du territoire communautaire.
- > Une opération de « Résorption de l'habitat insalubre » à Roubaix,
- > Un programme de requalification des quartiers anciens dégradés
- > Des opérations d'amélioration de l'habitat dans des quartiers en renouvellement urbain
- > Un programme pour l'amélioration durable de l'habitat, expérimenté sur 9 communes et qui sera déployé : en novembre 2013 à Lille-Lomme-Hellemmes, en mai 2014 sur le reste de Lille Métropole.
- > Un programme de requalification des courées

Faciliter la mutualisation des pratiques sur l'ingénierie de projets européens et internationaux

Contact : Pôle Développement durable territorial et durable, direction Eurométropole et partenariats européens – Marie Gastaldi

Objets : L'objectif est de mettre en réseau une expertise en conception et gestion de projets européens et internationaux. Le groupe de travail dédié à l'apprentissage des langues (ADL) et à la mobilité des jeunes est rattaché à cette action.

Etat d'avancement :

Le groupe de travail sur l'apprentissage des langues et la mobilité des jeunes s'est réuni deux fois. Il vise à identifier les actions entreprises sur le territoire métropolitain et à proposer un cadre d'actions mutualisées. Une session d'information a été organisée en décembre 2011 pour permettre aux communes de mieux identifier les possibilités de mobilisation du FEDER. Une information sur le dispositif FRAPPE a également été diffusée.

Généraliser l'usage des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales et des solutions préventives de lutte contre les inondations

Contact : *Pôle Espace public, écologie et services urbains, direction Eau – Amélie Billoir*

Objets : En adoptant son Agenda 21, Lille Métropole a affirmé sa volonté de faire de l'urbanisme durable la norme à l'échelle de la métropole et notamment de réconcilier urbanisation et cycle de l'eau. Ainsi, la mise en œuvre de mesures compensatoires ou "alternatives" visant à rétablir les conditions hydrologiques antérieure à l'urbanisation et un cycle de l'eau harmonieux est privilégiée. Un guide destiné à tous les acteurs de l'aménagement urbain sur le territoire communautaire a été réalisé. Ce guide a pour vocation de faire connaître la politique de Lille Métropole en matière de gestion durable des eaux pluviales mais aussi de fournir des outils de conception des techniques dites "alternatives".

Etat d'avancement : Une consultation a été organisée avec les institutionnels, aménageurs et maîtres d'œuvre (publics et privés) en juin 2011. Le 14 décembre 2011, une présentation du projet de guide a été proposée aux élus et aux services concernés dans les communes. Le projet de guide a été envoyé à tous les acteurs intéressés pour avis et remarques avant rédaction du guide définitif. La publication du guide a été approuvée par le Conseil de communauté le 12 octobre 2012. Le guide a été diffusé aux communes, aux aménageurs publics et privés, aux partenaires institutionnels et aux services communautaires et publié sur lillemetropole.fr

Accompagner l'approvisionnement des cantines bio en produits locaux et/ou biologiques

Contacts : *Pôle Développement économique, direction entreprises et recherche – Céline Herbain / Pôle Aménagement et habitat, direction Espace naturel et urbain – Nolüen Germain / Pôle Développement territorial et durable, direction Stratégie des territoires et développement durable, Emmanuelle Picus*

Objets : L'objectif de la démarche engagée sur l'approvisionnement de la restauration collective est d'impulser une dynamique de mutualisation avec les communes volontaires afin de favoriser un approvisionnement des restaurations collectives en produits biologiques et locaux à coût maîtrisé. Cette action peut jouer un rôle structurant sur les filières de production, de distribution et de transformation du secteur. Elle s'articule avec la politique de promotion de la gouvernance alimentaire initié par le Conseil régional, qui a désigné Lille métropole comme territoire pilote.

Etat d'avancement : L'année 2012 a été consacrée à l'analyse de l'offre et de la demande. 43 communes ont répondu à l'enquête. Les 3 principales sociétés de restauration collective ont été rencontrées. Les scénarii théoriques indiquent que pour les 75000 repas de la restauration scolaire du territoire métropolitain, il serait nécessaire de consacrer 330ha à la production de fruits, légumes et blé si on souhaite atteindre l'objectif de 20% de produits biologique. En complément, des actions de sensibilisation ont été menées auprès des différents acteurs. En 2013, des rencontres ont été organisées entre les acheteurs et les acteurs de la filière sur 4 produits prioritaires : pommes de terre, fruits et légumes, pains et céréales, viande et produits laitiers. La réflexion sur les marchés publics s'est poursuivie avec les communes en régie. Une démarche de mutualisation doit s'engager sur la certification des produits et le suivi de leur traçabilité.

Favoriser le regroupement physique des services espaces verts des communes et les démarches de mutualisation (pratiques, moyens)

Contact : Ville de Roubaix, Christophe Fruit

Objets : L'objet du groupe de travail est l'échange d'expérience et la mutualisation des achats concernant l'entretien des espaces verts. Ce groupe a été constitué à l'initiative de la ville de Roubaix sur le territoire roubaisien. Toutes les communes de ce territoire participent à cette action.

Etat d'avancement : Les travaux du groupe ont été lancés en février 2011. Des réunions techniques ont permis de travailler sur la charte de l'arbre et les achats de consommables. Le COPIL du 30 juin 2011 a validé ces travaux et établi la feuille de route :

- > Organiser l'appropriation de la charte par les services communautaires
- > Organiser l'appropriation de la charte par les élus du territoire
- > Réaliser un diagnostic de l'existant et un recensement des besoins pour créer un réseau des responsables des espaces verts.

Le 21 février 2012, une session d'information a permis de sensibiliser les services de Lille Métropole à la Charte de l'arbre. Le 20 mars 2012, les communes du territoire roubaisien (hormis Croix) ont signé la charte de l'arbre. Un plan d'action a été proposé pour la mise en réseau des responsables espaces verts suite au diagnostic réalisé. Des réflexions sont en cours sur la mutualisation des achats pour le petit outillage mais sans résultat à ce jour.

En novembre, est prévue une réunion pour faire le bilan de la démarche et en dresser les perspectives pour le prochain mandat.

Développer des outils méthodologiques et juridiques en faveur des Services d'Intérêt Général (SIG)

Contact : Pôle Développement durable territorial et durable, direction Eurométropole et partenariats européens – Marie Gastaldi

Objets : En l'absence d'un cadre général sur les services publics locaux au niveau européen et national, il est du ressort des collectivités de définir elles-mêmes leur cadre d'intervention et de le rendre conforme aux règles européennes. Certaines subventions versées à des opérateurs privés dont les associations peuvent, dans ce cadre, être estimées comme faussant la concurrence et les opérateurs juridiquement mises en cause dans leurs activités, bien que dans le champ des services d'intérêt général. Au vu des risques encourus et des enjeux et suite à la révision du cadre européen en décembre 2011, un groupe de travail à l'échelon communautaire et avec les communes a été mis en place afin de capitaliser l'information et l'ingénierie existante.

Etat d'avancement : Une session d'information s'est déroulée en février 2012 avec des représentants de la Commission européenne. Les groupes de travail se sont réunis autour des axes suivants à trois reprises :

- > Recenser les activités pouvant être qualifiés de service d'intérêt économique général (SIEG) et de service social d'intérêt général (SSIG),
- > Tester des actes de mandatement conciliant le respect des obligations européennes et nationales et garantissant les spécificités des opérateurs privés poursuivant une mission d'intérêt général, tout en protégeant les collectivités d'un impair juridique.
- > Mener les actions de lobbying nécessaires pour que la réglementation européenne protège les obligations de services publics et n'entrave pas l'intervention locale publique.

Une 4ème réunion de travail est programmée le 26 octobre 2012. Un séminaire de retour est programmé le 30 novembre 2012.

Animer le réseau de « développeurs économiques » au profit de l'accompagnement des entreprises et du commerce

Contacts : Pôle Développement économique, direction Entreprises et recherche – Juliette Delcambre

Objets : La mise en réseau des techniciens des communes en charge du développement économique, au sens large, a pour objectifs d'améliorer l'articulation des actions de Lille Métropole et des communes, et de permettre l'échange d'expériences sur des problématiques communes. Dans le cadre notamment des modalités des relations avec les entreprises, cette mise en réseau a le souci d'une meilleure réactivité et d'une amélioration de l'offre de services de Lille Métropole.

De ce réseau devrait également découler une véritable mise en cohérence de l'animation économique encourageant l'organisation d'actions collectives et la formalisation des échanges entre communes et Lille Métropole.

Etat d'avancement : Plusieurs actions ont été validées afin d'initier un nouveau mode de faire dans la relation aux entreprises :

- > Envoi systématique de la fiche de présentation du projet d'entreprise de la base de données Eudonet au technicien de la commune concernée ;
- > Organisation d'un rendez-vous trimestriel pour échanger sur la vie des entreprises de la commune ;
- > Mise en place d'un comité local de développement économique à l'échelle de chaque territoire à l'attention des techniciens des communes ;
- > Mise en place d'une réunion d'information annuelle..

Ces propositions ont été mises en œuvre à titre expérimental (31 communes). Un bilan a été présenté au réseau des développeurs économiques et aux élus. Celui-ci a orienté en 2013 le choix de ne pas étendre le réseau à l'ensemble des communes de Lille Métropole mais de poursuivre la consolidation du groupe existant pour le développer de façon progressive. Le réseau a tout de même accueilli en 2013, pour une logique de représentativité territoriale, 2 nouvelles communes des Weppes et Villeneuve d'Ascq. La diversité de modalités de conduite de la politique économique dans les communes ne permet pas aujourd'hui une approche territoriale homogène de la compétence économique communautaire. C'est en ce sens que se justifie la poursuite et la montée en puissance du réseau de développeurs économiques. où peuvent être abordés à la fois des sujets d'impulsion communautaire et des problématiques communales.

Mutualiser les pratiques en matière de prévention de la délinquance et de sécurité

Contact : Pôle Développement territorial et durable, direction Coordination territoriale et proximité – Jean-Pierre Ledoux.

Objets : Le COVISUR (Collectif des Villes sur la Sécurité Urbaine) présidé par Jean-Luc Deroo regroupe 25 villes de la Métropole couvertes par un Contrat de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Le président du COVISUR a demandé à Lille Métropole une aide pour élaborer un diagnostic partagé sur l'ensemble du territoire. Par délibération du 29 juin 2012, Lille Métropole a décidé la réalisation de cette étude et la signature d'une convention de groupement de commande entre Lille Métropole et la ville d'Halluin. A l'issue d'un marché à procédure adaptée, le FFSU, Forum Français pour la Sécurité Urbaine a été retenu.

Etat d'avancement : Une étude a été réalisée pour établir un diagnostic de la coopération entre les différents services de sécurité y compris ceux de Transpole et de proposer une analyse sur la coordination et la gouvernance des forces de police nationale et municipale, des préconisations sur le quadrillage des moyens humains et matériels des forces de police et sur une harmonisation des moyens des Polices Municipales et nationales.

Le 17 octobre 2013, le COVISUR élargi à toutes les communes de Lille Métropole s'est réuni afin d'échanger sur le rapport enquête sécurité et les pistes de travail proposées.

Etablir la feuille de route de la mutualisation des services aux communes en matière de système d'information

Contact : Pôle Aménagement et habitat - direction Ressources et expertises – Jean-Baptiste Bononi, Julien Coisne, Alice Bonomo

Objets: Il s'agit d'identifier et de prioriser les pistes de mutualisation sur les projets relevant de systèmes d'information, par exemple:

- > Le déploiement d'un portail web géographique partagé avec les communes, incluant l'accès à des modules de gestion d'espaces verts, d'éclairage public et de cimetières,
- > L'accès à des services en ligne (gestion des interventions de proximité) et à une plateforme mutualisée d'administration électronique permettant la dématérialisation des échanges administratifs (DIA, marchés publics...).

Etat d'avancement: De juillet à septembre, les besoins des communes en termes de services et données géographiques ont été identifiés. La mise en place de groupes de travail réunissant les communes volontaires permettra ensuite de définir avec Lille Métropole les besoins et les moyens à mettre en œuvre. La question du financement pourrait être inspirée par certaines démarches innovantes mises en œuvre par exemple pour le déploiement auprès des communes du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement. Une participation prévisionnelle serait établie en fonction de certains critères, comme le nombre d'habitants par exemple. Dès le second semestre 2013, l'ouverture du portail geo.lillemetropole.fr permettra de diffuser et de distribuer les données du territoire (vues aériennes, plan topographique, PLU, foncier, risques...) et de mettre à disposition des services (cadastre mairie, carrières souterraines, cartographie du bruit, ondes électromagnétiques...)

Mutualiser les revues de presse

Contact : Pôle Administration et ressources humaines – Blandine Gillot

Objets : Il s'agit de faire bénéficier les communes membres de Lille Métropole des produits d'informations diffusés aujourd'hui en interne. Plusieurs produits sont en effet mis à la disposition des Elus et des agents communautaires. Ils se présentent sous la forme de panoramas de presse et sont au nombre de trois :

- la presse quotidienne régionale et nationale
- la presse administrative et technique diffusée une fois par semaine
- le bulletin de veille hebdomadaire des textes officiels et de l'actualité parlementaire

Ces panoramas recouvrent les informations directement liées aux domaines de compétences communautaires, mais aussi celles relatives à des thématiques transversales, telles que la fonction publique, l'urbanisme, les finances locales.

Etat d'avancement : Suite à la consultation réalisée en avril 2013, 33 communes ont manifesté un intérêt pour recevoir un ou plusieurs produits d'informations réalisés par le service documentation de Lille Métropole.

Depuis le mois de juin, 34 communes reçoivent le bulletin de veille des textes officiels et de l'actualité parlementaire. Depuis le mois de juillet, 16 communes reçoivent la PQRN sous format signalétique. Depuis le 27 septembre, 17 communes reçoivent la PAT sous format signalétique.

15 communes sont intéressées pour recevoir la Presse Quotidienne Régionale et Nationale et la Presse Administrative et Technique avec accès à l'article en ligne, ce qui implique le versement d'une redevance au Centre français du Droit de la Copie (CFC).

Différentes simulations de coût ont été élaborées : une facturation au réel, une facturation forfaitaire ou une tarification solidaire entre communes. Ces scénarii ont été proposés par courrier aux communes. Le scénario (ou les scénarii retenus) sera fonction des réponses des communes.

Mutualiser les pratiques en matière d'énergie

Contact : Pôle Développement territorial et durable – Direction Stratégie des territoires et développement durable – Guénaëlle Carlier

Objets : Le Plan climat-énergie territorial doit être arrêté lors du Conseil communautaire du 21 juin 2013. La territorialisation des Espaces Info Energie est l'un des outils de mise en œuvre du PCET auprès du grand public. Le cadre réglementaire sur l'énergie est en évolution avec la future loi de décentralisation et le débat national transition énergétique devant aboutir à une loi fin 2013. L'enjeu majeur est celui de l'appropriation par les territoires de leur avenir énergétique. Ces lois pourraient aboutir à l'attribution d'office de la compétence «réseaux de distribution d'énergie» à Lille Métropole. Ces transferts sont à anticiper, notamment dans le cadre de la mutualisation sur l'énergie dans le cadre du volet 3 des contrats de territoire. Cette démarche a pour but d'informer, d'échanger entre les communes et les partenaires sur les actualités nationales et locales, de faire émerger des actions concrètes mutualisées, de préparer d'éventuels transferts de compétence sur l'énergie.

Etat d'avancement : Les 4 groupes de travail ont été mis en place en avril 2013. Le Club développement durable des communes s'est réuni à deux reprises : pour le lancement de la démarche et pour la présentation des feuilles de route de chacun des groupes. Cependant, le taux de participation, le pilotage et la maturité des réflexions menées sont très inégaux d'un groupe de travail à l'autre.

Le groupe de travail habitat durable, préexistant à la démarche de mutualisation Volet 3 énergie, fonctionne à un rythme de croisière, avec une bonne participation des communes et un intérêt reconnu.

Le groupe de travail bâtiments publics a identifié des actions concrètes qui pourraient être mises en œuvre dès 2014, notamment concernant la fourniture d'énergie et la connaissance des consommations d'énergie. Les groupes de travail éclairage public et distribution d'énergie restent à consolider à tous ces niveaux.

Mutualiser en matière d'écomobilité scolaire

Contact : Pôle Mobilité et transports - Direction Mobilité – Elodie Vanpouille

Objets : Adopté en avril 2011, le Plan de Déplacements Urbains 2010>2020 vise à faire de la marche le premier mode de déplacement et à quintupler la part du vélo d'ici 2020. Pour y parvenir, l'enjeu de la promotion des modes actifs auprès d'un public jeune est identifié. Certaines communes, parents d'élèves ou écoles ont pris conscience des enjeux de santé publique, de prévention des accidents, de l'apprentissage du vélo ou de la marche en ville et ont engagé des démarches d'écomobilité scolaire. Les Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires ainsi élaborés se traduisent par des actions telles que le pédibus, le vélobus, ou l'encouragement du covoiturage. Une démarche de mutualisation a été lancée pour partager les expériences et les questionnements et pour répondre aux difficultés à chaque étape d'un projet.

Etat d'avancement : Une première réunion s'est tenue en mai 2012, réunissant 22 communes. Elle a permis de mettre en place un groupe de travail « Mutualiser les pratiques en matière d'écomobilité scolaire ». Ce groupe doit conduire à des actions sur la formation et l'accompagnement méthodologique des projets d'écomobilité scolaire, la mise en place d'actions mutualisées entre les communes, ainsi que la valorisation des expériences à l'échelle communautaire. Le Centre Ressource Régional en Ecomobilité, animé par l'association Droit au Vélo (ADAV) dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME Nord-Pas-de-Calais, est associé au groupe de travail. Le groupe de travail s'est réuni deux fois en 2013.

Accompagner les communes dans l'élaboration de leur PPBE

Contact : Pôle Espace public écologie et services urbains – Direction Espace public et voirie – Claude Dhondt, Julien Henique

Objets : Pour répondre à la directive européenne relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, Lille Métropole a proposé en 2007 son assistance aux communes en réalisant une cartographie stratégique du bruit sur l'ensemble des 85 communes. Aujourd'hui, Lille Métropole propose de poursuivre son assistance pour la réalisation des Plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) pour les 60 communes visées par cette réglementation. Cette assistance porte sur la passation d'un marché de prestations intellectuelles avec un bureau d'étude pour l'élaboration des PPBE des communes intéressées et sur l'appui technique pour le pilotage du marché. Pour être mis en œuvre, le dispositif donne lieu à la signature de conventions bilatérales de coopération entre Lille Métropole et les communes intéressées. Une participation forfaitaire est demandée aux communes en fonction de leur strate démographique.

Etat d'avancement : Toutes les communes de Lille Métropole (60 communes) soumises aux obligations de la directive européenne ont souhaité intégrer le dispositif d'assistance proposé par Lille Métropole. 2 communes non soumises à cette obligation ont intégré la démarche. Les conventions de coopération sont en cours de signature. Le marché d'assistance lancé en avril sera notifié fin novembre 2013. La durée contractuelle des prestations est fixée à 15 mois. La livraison des PPBE est prévue au 1er trimestre 2015.

Mutualiser les expertises juridiques

Contact : Pôle Administration et ressources humaines – Blandine Gillot

Objets : Devant la multiplication des textes de loi et des situations auxquelles elles sont confrontées, des communes ont exprimé certaines demandes en matière d'expertise juridique. Pour connaître plus précisément leurs pratiques et leurs besoins, un questionnaire a été adressé aux maires en mai 2013. 42 communes ont retourné le questionnaire. La synthèse des résultats a été adressée à l'ensemble des communes. Un premier groupe de travail présidé par Alain Bernard s'est réuni le 17 septembre 2013. 10 communes y ont participé. Ce groupe de travail a pour objet d'étudier le périmètre et les modalités de mise en place de la mutualisation des expertises juridiques.

Etat d'avancement : Les besoins identifiés concernent essentiellement le conseil et la veille juridique. Un outil doit être élaboré pour permettre les échanges dématérialisés : partage d'informations, d'expériences, de questions. Une seconde réunion du groupe de travail est prévue le 27 novembre.

Mutualiser les acquis des conventions de services comptable et financier

Contact : *Pôle Finances et gestion – Direction Comptabilité et financements - Audrey Wullaert / Françoise Lejeune*

Objets : La convention de services comptable et financier représente un cadre partenarial signé entre Lille Métropole, le comptable public Le 28 février 2013, Lille Métropole et le réseau DRFiP ont signé leur troisième Convention de Services Comptable et Financier (CSCF), un partenariat développé depuis plus de 10 ans.

Cette convention représente un cadre partenarial signé entre Lille Métropole, le comptable public et la Direction Régionale de Finances publiques du Nord. Elle permet :

- > De bénéficier de l'appui de son comptable public mais également de l'ensemble du réseau de la Direction Régionale des Finances Publiques du Nord
- > Une gestion en mode projet avec un comité de pilotage et un comité de suivi.

Les mesures identifiées dans ces conventions de services peuvent être partagées avec les communes (formation, outils communs, etc.). Sur le territoire de la Métropole, seul les villes de Lille/Lomme/Hellemmes et Roubaix ont également conclues une convention avec le DRFiP. L'objectif est de multiplier les partenariats entre les communes et la DRFiP.

Etat d'avancement : La démarche a été présentée en comité métropolitain des DGS le 11 juin 2013. 33 communes ont participé au premier groupe de travail le 3 octobre 2013.

Les actions actuellement en phase de lancement

Elaborer le règlement local de publicité de Lille Métropole

Contact : *Pôle Aménagement et renouvellement urbain – Direction Ressources et expertises – Alice Lutton, Sergio Auras*

Objets : Par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II, l'EPCI compétent en matière de PLU s'est vu transférer la compétence en matière d'élaboration, de modification et de révision d'un RLP. Le RLP est désormais élaboré selon les procédures applicables en matière de PLU et, obligatoirement, de manière simultanée à la procédure d'élaboration ou de révision du PLU (en l'état des textes). Une trentaine de communes du territoire est actuellement dotée d'un RLP adopté avant la loi du 12 juillet 2010. Or, nombre de ces règlements sont contestés par les afficheurs devant le juge administratif pour vice de procédure.

A terme, l'entrée en vigueur du RLP communautaire aura pour effet de transférer à chaque maire ce pouvoir de police, dès lors exercé au nom de la commune (et non plus au nom de l'Etat).

Pour le tiers des communes déjà dotées d'un RLP, cette mesure n'apportera que peu de changements, si ce n'est la formation des agents concernés aux nouvelles règles issues du RLP communautaire.

En revanche, pour les communes sans RLP actuellement, le transfert du pouvoir de police au maire supposera la mobilisation d'agents maîtrisant les règles du RLP de Lille Métropole et procédant aux éventuels constats d'infraction.

Des solutions de mutualisation sont à rechercher.

Etat d'avancement : Le Conseil de communauté a approuvé le lancement d'une consultation pour la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. La durée prévisionnelle du marché correspond à celle de la phase de diagnostic, soit environ un an, à laquelle s'ajoutera éventuellement celle de l'élaboration du RLP, soit environ quatre ans.

Accompagner les programmes de nature en ville

Objets : Cette action répond à une demande de réflexion mutualisée sur la nature en ville exprimée par 18 communes et pourrait également alimenter le projet de politique de l'arbre, prévu en lien avec le Conseil régional.

Plusieurs thématiques pourront être explorées : réflexion sur la qualité et des espaces publics, communication sur les coûts d'aménagement et de fonctionnement, stratégie de l'arbre. Les directions concernées à Lille Métropole sont celles de la mobilité, de l'espace public et de la voirie ainsi que l'espace naturel et voie d'eau.

Ces réflexions s'appuieront sur les communes volontaires. La commune de Lille, qui vient d'obtenir le premier prix national de la biodiversité pourra être sollicitée.

Etat d'avancement : Mi-2013 : lancement d'un travail technique en interne à Lille Métropole afin d'améliorer la prise de conscience des services communautaires. Cette action s'appuiera sur des démarches déjà initiées : la charte d'entretien des espaces publics pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, les rencontres des villes et villages à vivre, le verdissement des trottoirs....

Les actions actuellement non initialisées

Lancer une réflexion sur la valorisation du patrimoine architectural et culturel du 19ème et 20ème siècle

Objets : A préciser avec les communes

Etat d'avancement : 7 communes ont manifesté leur intérêt. La ville de Tourcoing s'est portée chef de file. Lille Métropole ne dispose pas d'expertise et de ressources particulières pour le moment pour porter cette action. Une rencontre va être organisée avec la ville de Tourcoing afin de définir le périmètre de l'action. La direction de la culture de Lille Métropole sera également associée.

Mettre en réseau les écoles de musique

Contact : Pôle Rayonnement de la métropole, direction Culture – Virginie Chambrier.

Objets : Le développement d'un réseau des écoles de musique à pour objectif de faciliter l'accessibilité de l'enseignement musical aux enfants et de développer la pratique collective.

Etat d'avancement : Depuis 2003, un soutien financier est accordé aux conservatoires de Lille, Roubaix et Tourcoing, notamment afin de leur faire jouer un rôle d'animation du réseau informel des écoles de musique.

La mise en place d'échanges entre les communes permet de favoriser la mise en commun de moyens humains, matériels et de gestion et d'outils ou actions pédagogiques. On peut noter une forte attente des petites et moyennes communes.

Les « enseignements artistiques » relèvent pour partie de la compétence croisée de l'Etat et de la Région, notamment pour le 3ème cycle et la formation professionnelle. Une étude stratégique coordonnée avec l'ensemble des acteurs est donc envisagée pour 2012.